

M.I.L VIGILANCE

N° 01/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

Affaires juridiques ont été invités à aller exercer leurs talents ailleurs.

Commentaire d'un haut fonctionnaire de Bercy: « La gauche avait, elle aussi, fait le ménage en arrivant, mais jamais dans de telles proportions. »

Il reste quand même encore en place un tiers des petits patrons de Bercy.

Le Canard enchaîné du 19/02/03

TERRORISME LES FILIÈRES ALGÉRIENNES DE BEN LADEN

Les autorités sont inquiètes : quatre-vingt-dix militants islamistes algériens condamnés pour des actes de terrorisme en Algérie sont actuellement en France, malgré une interdiction de séjour. Mais pour des raisons humanitaires, ils sont pour l'instant inexpulsables. Et feraient ainsi tranquillement un travail d'agents recruteurs pour réseaux terroristes. Une situation d'autant plus alarmante qu'un certain nombre d'islamistes sont détenus dans les prisons françaises et que l'on peut craindre des opérations de représailles. Le ministère de l'Intérieur chercherait à résoudre le problème en négociant de nouveaux accords avec l'Algérie.

Mais les autorités algériennes aussi sont inquiètes : depuis que les forces occidentales traquent les fanatiques d'Allah dans les montagnes afghanes, des volontaires entraînés dans les anciens camps d'Al Qaida viennent renforcer les rangs des islamistes algériens. La plupart de ces soldats rejoignent le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), une organisation ultrafondamentaliste dirigée par Hassan Hattab. En échange d'une aide logistique et financière, le GSPC met ses hommes, ses contacts et ses réseaux à la disposition de Ben Laden. D'ailleurs, toutes les arrestations de militants algériens proches d'Al Qaida confirment ces accords. Selon Roland Jacquard, président de l'Observatoire international du terrorisme et auteur des Archives secrètes d'Al Qaida (Ed. Jean Picollec), cette alliance n'est pas une surprise : elle a été nouée au printemps 1998 lors d'une conversation téléphonique entre l'émir algérien Hattab et Ben Laden à partir du téléphone satellite du chef d'Al Qaida (le 92.81.83.37.655). A cette époque, Abou Zoubeida, responsable des opérations extérieures d'Al Qaida, avait pour adjoint un autre Algérien : Omar Chabani (tué en Afghanistan). Aujourd'hui, ces réseaux sont bien en place, et la plupart des filières de soldats d'Al Qaida envoyés en Europe auraient été organisées par des cadres islamistes basés en Algérie.

Le Figaro Magazine du 25/01/03

PLAN SOCIAL À BERCY

Les licenciements ne frappent pas que la France d'en bas. A Preuve : près des deux tiers des directeurs des administrations centrales du ministère des Finances -11 sur 18, exactement- ont été virés depuis sept mois. Soit à la cadence infernale moyenne d'un toutes les trois semaines.

C'est le secrétaire général de Bercy qui a ouvert le bal en juillet. Dans la foulée, les directeurs du Budget, de la Prévision, des Relations économiques et extérieures, de la Consommation et Répression des fraudes, des Douanes, des Monnaies et médailles, de l'Insee, du Personnel, de la Communication, des

REMISE EN ORDRE : 14 DES 30 RECTORATS ONT CHANGÉ DE TITULAIRE

Luc Ferry multiplie les nominations politiques à la tête des académies. 14 des 30 rectorats ont changé de titulaire. Les promus sont marqués à droite.

Depuis leur prise de pouvoir, Luc Ferry et Xavier Darcos ont multiplié les nominations à caractère politique parmi les recteurs, ces hauts fonctionnaires désignés à la discrétion du gouvernement et chargés de relayer la politique du ministère dans les académies. Avec la désignation de trois nouveaux recteurs, dont celui de Paris, en conseil des ministres, mercredi 11 décembre, ce sont au total quatorze des trente rectorats qui ont changé de titulaire depuis l'installation du gouvernement Raffarin, il y a sept mois.

Si la totalité de ces nominations ne sont pas de nature politique, certains "sortants" étant proches de la limite d'âge ou ayant été immédiatement nommés dans une autre académie, les choix effectués par le gouvernement Raffarin marquent une nette politisation de la haute fonction publique de l'éducation nationale. La nomination la plus sensible concerne l'académie de Paris – parmi les postes les plus prestigieux de l'éducation nationale – où René Blanchet, désigné par la gauche, est remplacé par Maurice Quenet, jusque-là conseiller sur la violence scolaire auprès de Xavier Darcos. Dans cette académie, où le recteur est secondé par un directeur, le gouvernement avait déjà nommé un proche du ministre délégué à l'enseignement scolaire : Pierre Polivka, maire (DVD) d'Aiguillon dans le Lot-et-Garonne. "Le gouvernement se donne les moyens de contrôler l'académie face à la Mairie de Paris, socialiste", analyse un expert.

D'autres nominations ont agité le microcosme de l'éducation nationale. Ainsi, Michel Leroy, nommé recteur d'Amiens, a travaillé à plusieurs reprises au sein de cabinets ministériels sous des gouvernements de droite. Déjà recteur de 1994 à 1997, il a surtout été secrétaire général du Club de l'Horloge, un lieu de réflexion proche de l'extrême droite. La désignation de Patrick Gérard pour Bordeaux n'est pas non plus passée inaperçue. Pour devenir recteur, M. Gérard, qui fut aussi un des parrains de François Bayrou pour l'élection présidentielle a abandonné son poste de maire de Vincennes (Val-de-Marne). Enfin, Roland Debbasch (Nancy-Metz) et Alain Morvan (Lyon), anciens conseillers respectivement de Dominique Perben et de François Bayrou, sont classés parmi les proches de la majorité actuelle.

Les choix politiques du gouvernement se sont également traduits par le départ de recteurs marqués à gauche. Le recteur de Lille, Jean-Claude Fortier, a ainsi été remercié, à Strasbourg, Claude Lambert, ancien conseiller de Lionel Jospin, a également dû faire ses valises.

Dans l'académie de Poitiers, le recteur en place, Jean Ferrier, a lui-même demandé – fait exceptionnel – à être déchargé de ses

fonctions. Son départ a été provoqué par les interventions répétées sur la gestion du rectorat d'un conseiller de M. Raffarin et de la présidente de la région Poitou-Charentes, Elisabeth Morin, également chargée de mission sur la santé des jeunes auprès de M. Darcos. A Clermont-Ferrand, enfin, Alain Bouvier devait être "appelé à d'autres fonctions" par le gouvernement, mais l'intervention in extremis du président de la région Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, a bloqué la mutation de ce recteur rangé à gauche.

Luc Bronner - Le Monde du 12 décembre 2002

LES FRANÇAIS CONTRE LES OUTRAGES AU DRAPEAU TRICOLORE

Plus de sept Français sur dix (71%) se déclarent favorables à la sanction des outrages au drapeau tricolore et à "La Marseillaise", contre 26% qui y sont opposés, selon un sondage CSA publié vendredi par l'hebdomadaire "Valeurs Actuelles".

Trente-neuf pour cent des personnes interrogées s'y déclarent assez favorables, 32% très favorables, 17% assez opposées et 9% très opposées. Les partisans de droite sont plus enthousiastes que ceux de gauche, avec respectivement 87% et 62% qui souhaitent que les insultes aux emblèmes nationaux soient sanctionnées.

Le projet de loi sur la sécurité intérieure défendu par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy crée le nouveau délit d'outrage au drapeau tricolore et à l'hymne national, passible de 7.500 euros d'amende et six mois de prison s'il est commis en réunion.

Ce texte doit être adopté en séance publique par les députés et les sénateurs, respectivement les 12 et 13 février prochains. La loi sera ensuite promulguée dans les quinze jours par décret du président de la République.

Agence Associated Press du 7 février 2003

MESSAGE DE GEORGES FLICOURT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DE JACQUES FOCCART » AUX ADHÉRENTS DU MIL

Il y aura six ans le 19 mars prochain que Jacques Foccart nous a quittés. Comme le temps passe !

Une messe a été dite chaque année pour cet anniversaire en l'église de Luzarches où il est enterré.

Pour faciliter le déplacement des amis de la région parisienne et de province, nous avons recherché un lieu de culte d'accès plus aisé.

Nous avons pu obtenir l'autorisation du service de Santé des Armées pour faire dire **la messe anniversaire de la mort de Jacques Foccart** par le Père Girard, aumônier de l'église du Val de Grâce, le **mercredi 19 mars 2003 à 11 heures**.

L'entrée de l'aumônerie du Val de Grâce est : 1 place Alphonse Lavenan 75005 Paris.

Cette église, facile d'accès, permettra d'accueillir nos amis et personnalités dans un cadre digne de l'homme exceptionnel que fut Jacques Foccart, dont nous tenons à garder le souvenir.

Nous comptons sur vous pour venir nombreux.

Une délégation ira fleurir sa tombe à Luzarches ce même jour à 16h.

De même, nous vous informons de la prochaine organisation du troisième colloque national de l'association « Les amis de Jac-

ques Foccart (AJF) » sur le thème « Le De Gaulle de Foccart », le samedi 26 avril 2003 de 14 h à 19 h. Si vous désirez participer à ce colloque, nous vous demandons de nous transmettre votre carte de visite par courrier en faisant référence au journal MIL-VIGILANCE afin que vous puissiez recevoir une invitation personnelle. Le nombre de place étant limité, nous accepterons les inscriptions par date d'arrivée, sachant que les adhérents de l'AJF ont une priorité d'inscription.

LES CAÏDS DE LA RÉCRÉ

2.387 « incidents » en six mois : la violence gagne le primaire. Il faut agir, comme vient de le faire un établissement de Toulouse. A Toulouse, cinq élèves de CE1 ont été renvoyés trois jours de leur école pour avoir blessé un de leurs camarades lors d'une bagarre. Une punition exceptionnelle qui répond sans doute autant à la gravité des faits qu'à la réaction des parents de la victime, qui ont porté plainte.

La violence gagne donc l'école primaire. L'année dernière, le ministère a comptabilisé 2.387 « incidents » en six mois, dont 40 % commis par les élèves. C'est vingt à trente fois inférieur à ce que l'on constate dans les collèges et lycées, mais cela traduit une nette aggravation de la situation. Voilà pourquoi Xavier Darcos approuve la mesure sévère prise à Toulouse. «Les dérives [...] commencent assez tôt et se développent car très souvent la marque de l'interdit n'a pas été assez nette», a déclaré le ministre délégué à l'Enseignement scolaire.

Marie-Sandrine Sgherri - Le Point du 31 janvier 2003

UMP : JUPPÉ A LA CONVENTION DU MIL

Le Mouvement initiative et liberté (MIL), présidé par l'ancien député Raoul Béteille, a organisé samedi 1er février sa convention nationale à huis clos. Alain Juppé, Dominique Perben et Michèle Alliot-Marie ont assisté aux travaux, qui ont réuni plus de quatre cents responsables régionaux. Le président de l'UMP leur a clairement fait savoir qu'il était « attaché aux combats idéologiques » menés par le MIL.

Valeurs Actuelles du 7 février 2003

PACS

Selon le bilan démographique 2002 établi par l'Insee, 17.000 Pacs (Pacte civil de solidarité) ont été enregistrés par les tribunaux durant les neuf premiers mois de l'année (+25% par rapport à 2001). Depuis la mise en place de ce dispositif 65.000 Pacs ont été conclus. Pour cent mariages célébrés, huit Pacs sont signés.

Les 4 Vérités du 8 février 2003

MIL-VIGILANCE N° 01/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 02/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LUTTE OUVRIÈRE SE DÉVOILE

Robert Barcia, alias Hardy, dirigeant historique de Lutte ouvrière, longtemps clandestin, se confie : il publie un livre sur ses soixante ans de militantisme (« la Véritable Histoire de Lutte ouvrière », Editions Denoël), et s'exprime pour la première fois à la télé, dans « Mots croisés », sur France 2. Un petit événement en soi : souvent présenté comme le « gourou » d'Arlette Laguiller, le véritable « cerveau » de l'organisation communiste quitte soudain, à près de 75 ans, la pénombre dans laquelle il s'est complu jusque-là. Non pour goûter aux joies de la notoriété : ce n'est pas son style. Mais pour voler au secours d'Arlette. Et tenter de redresser la barre après une année 2002 difficile.

Longtemps adulée par les médias, Laguiller ne fait plus recette. D'abord, elle a été débordée par le succès médiatique d'Olivier Besancenot, le jeune candidat de la Ligue communiste révolutionnaire, à la dernière présidentielle. Ensuite, elle s'est retrouvée incapable de répondre, si ce n'est par des larmes, aux questions sur le fonctionnement de LO. Enfin, son refus d'appeler ses électeurs à faire barrage au Front national entre les deux tours de la présidentielle a fini de ternir l'image du mouvement et de sa porte-parole. « Ce livre vise à dédramatiser Arlette et LO. Barcia l'a fait pour des raisons très marketing », analyse froidement un spécialiste de l'extrême gauche. L'homme de l'ombre monte donc en première ligne, et se plie à un long exercice de justification dans son livre. L'opacité de LO, qui lui a valu le qualificatif de secte ? « Nous ne lavons pas le cerveau de nos adhérents, nous ne les faisons pas rompre avec leur famille, nous ne nous approprions pas leurs biens. Nous ne vivons pas en collectivité et nous n'avons pas inventé une religion à nous. » La prohibition du couple ? « Le mariage, nous ne l'interdisons pas, nous sommes contre. » Et celle des enfants ? « Les enfants, il n'est guère possible de les élever correctement et de leur assurer la tendresse et la présence voulues tout en menant une vie militante », assure-t-il. Enfin ses propres activités de cadre supérieur dans l'industrie pharmaceutique ? « Vous pouvez être dirigeant d'une entreprise sans être du côté du patron », fait-il valoir. Et Barcia, au fil des pages, de multiplier à l'envi les attaques contre les « cousins » trotskistes de la LCR, et de se moquer gentiment des « gauchistes de 1968 » qui « réduisent leur anticonformisme à circuler à vélo ou à rollers le dimanche ». Quant aux socialistes, pas un mot. Ils n'appartiennent pas à son univers.

Nathalie Segauines - Le Parisien du 10 février 2003

LA LCR NETTOIE LA STATUE DU COMMANDEUR

Le parti trotskiste en mutation revoit ses bases idéologiques. Réunis en conférence nationale à La Plaine-Saint-Denis, les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) font

« du passé table rase ». Au point d'égratigner la statue du Commandeur, celle du vieux Léon Trotski lui-même. Sans que cela ne provoque de débats internes houleux. « Nous sommes toujours trotskistes », rassure François Sabado, membre du bureau politique de la LCR et coauteur avec Olivier Besancenot du livre « Révolution ! 100 mots pour changer le monde ».

« Et révolutionnaires », renchérit le jeune porte-parole de la formation d'extrême gauche. Dans leur ouvrage, ils ne sont pourtant pas tendres avec leur mentor, coupable d'avoir « prôné la militarisation de l'économie et des syndicats » en URSS. « Cela fait des années que nous poursuivons un travail critique sur la révolution bolchevique durant laquelle plusieurs erreurs ont été commises, explique François Sabado. Elle nous apprend que la question du socialisme et celle de la démocratie sont indissolublement liées. Mais nous ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Nous restons communistes. » « Tout en restant une organisation perméable et poreuse », renchérit un autre dirigeant de la Ligue.

Désormais, au panthéon des militants du parti d'Alain Krivine figurent côte à côte Lénine et Che Guevara, la barbichette de Trotski et la bouffarde du sous-commandant Marcos, la Révolution et la lutte contre la mondialisation capitaliste. La LCR s'offre donc quelques légers accommodements avec le dogme pour mieux coller à ses nouveaux militants, souvent jeunes et sans passé politique, séduits par le discours d'Olivier Besancenot qui a obtenu 4,25 % des voix à la présidentielle de 2002. « Il y a plein de jeunes salariés qui ont rejoint la LCR après la présidentielle et qui ne sont même pas syndiqués. Il y a quelques années, j'aurais trouvé cela scandaleux », confie Pascal, vieux militant. « Trotski, c'est avant tout la figure de l'opposition de gauche à Staline. Depuis 1989 et la chute du mur de Berlin, on ne peut plus vraiment dire que cette référence soit très utile. Nous gardons de Trotski la nécessité d'une révolution mondiale », poursuit Roselyne Vachetta, députée européenne et troisième porte-parole de la LCR.

« Attention tout de même de ne pas trop coller à l'air du temps », préviennent malgré tout quelques anciens. Ce que n'a pas manqué de souligner Robert Barcia, alias « Hardy », le chef de Lutte ouvrière, une autre chapelle du trotskisme français. Dans un entretien au Monde le mentor d'Arlette Laguiller a jugé que, pour les responsables de la LCR, « il s'agit d'accrocher leur wagon à un truc qui marche momentanément. C'est cela l'opportunisme ». La LCR, elle, caresse toujours l'espoir de créer une nouvelle force politique « 100 % à gauche et résolument anticapitaliste » pour occuper l'espace laissé libre par un PS « social-libéral » et un PCF en pleine déconfiture. « Pour construire cette nouvelle formation, nous ne devons pas rester arc-bouté sur notre filiation. Est-ce qu'il faut poser comme préalable l'accord sur le passé pour savoir ce qu'on doit faire aujourd'hui tous ensemble ? » s'interroge un dirigeant. Quitte à mettre un temps Trotski au rancart.

Libération du 10 février 2003

LA DÉRIVE VIOLENTE DES ENFANTS PERDUS DE L'EXTRÊME DROITE

Nicolas D. connaissait maxime Brunerie, le militant d'extrême droite qui a tenté d'assassiner Jacques Chirac. Il était aussi le meilleur ami de Florian Scheckler, qui voulait se faire sauter dans une mosquée pour tuer des Arabes. Jusqu'à son suicide,

le 1er octobre 2002, à l'âge de seize ans, Nicolas D. tenait un journal intime, dont Le Monde s'est procuré une copie. Ce catholique intégriste, royaliste proche de l'Action française, y décrit la dérive de son groupuscule vers l'extrémisme violent des skinheads. Les graffitis d'inspiration nazie y côtoient les textes antisémites et islamophobes. Des anciens d'Unité radicale, mouvement dissous après l'attentat contre Jacques Chirac le 14-Juillet, vont se doter d'une nouvelle structure politique, lors d'assises identitaires qui auront lieu début avril.

"Je suis skin depuis que j'ai 12 ans et je connaissais bien Maxime Brunerie. Il n'était pas fou..." Le garçon qui se confie ainsi sur son journal intime et prend la défense du militant d'extrême droite qui avait voulu tirer sur Jacques Chirac, est un lycéen de 16 ans. Bon camarade et fils choyé, Nicolas D. est aussi un catholique intégriste islamophobe et le meilleur ami de Florian Scheckler, un jeune homme mis en examen et écroué, lundi 3 février, alors qu'il voulait se faire sauter dans une mosquée à Paris pour tuer des Arabes.

En vérité, Nicolas en rajoute. Il n'a pas toujours été skin. Son itinéraire est retracé en partie sur cet agenda noir, recouvert au verso d'une photo de jeunes gens au crâne rasé. Le carnet secret d'une lente dérive vers l'extrême droite et un témoignage posthume : l'adolescent s'est suicidé, le 1er octobre 2002, en se tirant une balle dans la tête.

Au départ, une dose d'idéalisme et une quête des origines : Nicolas apprend que son patronyme le rattache à une vieille famille de la noblesse, qui remonterait aux croisades. Une camarade du collègue privé qu'il fréquente l'oriente vers les royalistes de l'Action française : "Là-bas, on te parlera du roi..."

Dans un de ses carnets intimes, tenu l'année de ses 14 ans, Nicolas s'avoue "nationaliste, catholique et royaliste" et fait part de sa décision de créer une "organisation secrète orléaniste" dans son école. Le carnet, sur lequel est collée une fleur de lys dorée, retrace la brève existence de ce groupuscule destiné à lutter "contre le marxisme et l'athéisme, la montée de l'islam et l'émigration et tous les vices dont sont à affecter notre société".

Par la suite, le cercle des amis de Nicolas s'élargit : en 2001, il fait la connaissance d'Adeline et de Florian. Il aurait aussi rencontré Maxime Brunerie, l'homme de l'attentat raté contre le président de la République, le 14 juillet 2002, sur les Champs-Élysées. "Ce n'était pas Chirac qu'il visait -pas assez con pour faire monter la cote -sic- de ce sale capitaliste", affirme par écrit l'adolescent.

Nicolas s'intègre dans un noyau d'une quinzaine de militants, dans lequel il est le plus jeune. Le groupe se réunira à l'enterrement de Nicolas, dans l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingt, à Paris. Ce jour-là, ses amis d'enfance prendront conscience de la face cachée de l'adolescent.

Nicolas mène une double vie. D'un côté, il y a le lycéen au grand cœur. Le chef de patrouille de la 5e troupe nautique de Paris des scouts d'Europe, serviable, plein d'humour, très aimé de ses camarades. "Le scoutisme lui apportait un équilibre", note Yann Cotten, porte-parole de la Fédération des scouts et guides d'Europe. C'est la face éclairée, celle d'un grand romantique, qui rêve d'honneur, de chevalerie et de princesse à défendre. Il colle sur ses cahiers d'écoliers des photos du roi Louis XVI. Il a cousu un drapeau français frappé du Sacré-Cœur sur son barda de scout. Il dévore les romans de la Table ronde de Chrétien de Troyes.

Ce Nicolas revendique sa foi religieuse : il ne sort jamais sans un livre de prières, le "Livre bleu" édité par la Fraternité sacer-

dotale Saint-Pie X. Une sorte de missel qui contient des textes en français et en latin adaptés à toutes les occasions de la vie. Il fréquente occasionnellement l'église intégriste de Saint-Nicolas du Chardonnet.

Et puis, il y a la face sombre. Celle du gars baraqué qui, le soir venu, enfile ses Doc Martens et va "chasser du red" et du "bolch", comme il l'écrit dans son journal. Qui drague les filles dans "les boîtes néogothiques". Une vie de skin : "Bombages, tractages, collages, bagarres, fêtes et puis bahut (de temps en temps)", raconte-t-il dans l'agenda noir. Ce garçon-là est en contact avec d'autres composantes radicales de l'extrême droite. Les purs et durs, qui le saluent d'un "Sieg Heil !" dans leurs lettres, qui lui donnent du "Kamarad".

La face obscure de Nicolas, c'est aussi celle d'un lycéen qui griffonne sur son agenda des dessins de nazis le bras tendu ou en train d'étrangler un Noir. Qui découpe et colle soigneusement les photos d'Hitler, les affiches de la propagande nazie, des images de rafles vers les camps de la mort.

Le jeune homme a deux cibles principales : les Arabes et les Juifs. Quand on évoque le sujet devant lui, il laisse éclater ouvertement sa phobie. Il collectionne les tracts racistes et antisémites, dont l'un, particulièrement abject, est intitulé "Judaïc park": "Sur 33 hectares, au cœur de l'Auvergne, ces créatures effrayantes évoluent en pleine liberté", commence ce texte, qui aligne tous les clichés de l'antisémitisme le plus classique.

Nicolas porte les cheveux de plus en plus courts : d'abord longs de quelques millimètres, puis rasés sur la nuque et les côtés, et enfin la "boule à zéro". Le nouvel univers de Nicolas est tissé de signes de reconnaissance et de codes vestimentaires. Comme d'autres arborent les sigles Nike ou Adidas, il ne porte que des habits griffés Fred Perry ou Lonsdale, deux marques anglaises dont les symboles sont une couronne de laurier et un lion. Il s'affiche avec des blousons de type bombers, des polos au col souligné d'un fin liseré bleu et blanc, des chèches blancs ou beige qu'il s'entortille autour du cou. Lui et ses amis s'approvisionnent dans une boutique du boulevard de Grenelle, dans le 15e arrondissement de la capitale.

Il écoute de la musique "oi", des disques qui portent le label "Bleu-blanc-rock", du rock français "et fier de l'être". Il fréquente la librairie la Licorne bleue, dans le 11e arrondissement. Une étrange boutique, bien connue des spécialistes, qui propose dans sa réserve, derrière la caisse, tout un choix d'ouvrages sur le IIIe Reich.

Pendant les vacances, Nicolas et ses copains font des virées à la campagne d'un genre particulier, entre initiés au crâne rasé. Dans une propriété appartenant à une amie de la cause, dans les environs de Paris, ils jouent aux petits soldats, pantalon treillis et cagoule sur la tête. Parmi eux, une majorité de garçons mais aussi des filles. Ils se font photographe en train de faire le salut nazi ou de brandir le drapeau sudiste. L'occasion de se donner le frisson entre amis et d'échafauder des coups d'éclat. Maxime Brunerie et Florian Scheckler feront un bout de chemin dans la dérive et la provocation. Nicolas, lui, s'arrêtera net un jour d'octobre, sans doute trop tendre pour les idées noires qu'il s'était mis dans la tête.

F. Chambon et X. Ternisien - Le Monde du 09 février 2003

MIL-VIGILANCE N° 02/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N°03/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

BERNADETTE CHIRAC DEVANT LES LECTEURS DU PARISIEN

A 69 ans, Bernadette Chirac n'a jamais été aussi en forme. Face aux lecteurs du « *Parisien* », la première dame de France apparaît d'emblée directe et curieuse de tout.

Q : L'an dernier, l'opération Pièces jaunes a connu un vif succès. Ne sera-t-il pas difficile de renouveler l'exploit ?

Bernadette CHIRAC. Oui, cette question nous inquiète un peu. L'an dernier, nous avons sollicité les Français pour vider leurs poches de leurs derniers francs. Le changement de monnaie nous a mathématiquement apporté un plus. (.) Le succès de la collecte va grandissant d'année en année. Je compte aussi sur la mobilisation des enfants, de plus en plus motivés : nous avons 70.000 classes partenaires en 2002.

Q : Pourquoi Plus de vie pour les personnes âgées à l'hôpital est-elle moins connue que les Pièces jaunes ?

Pourtant, je me donne beaucoup de mal ! C'est un peu déconcertant. Nous avons fait un très gros effort de communication depuis l'an dernier. Avec France 3, je suis allée dans six régions de France où j'ai passé, à chaque fois, une journée dans les centres de gériatrie. Même si nous ne montrons jamais d'images misérabilistes, j'ai beaucoup axé les deux dernières campagnes sur la fourniture de fauteuils roulants. En dépit de nos efforts, ça ne marche pas. Pourquoi ? Les Français n'ont pas envie de se projeter dans un avenir de dépendance et de vieillesse. Ils ne veulent pas penser aux jours où la vie va se retirer. L'idée de la vieillesse fait peur. Au fond, c'est très pénible d'y penser pour soi-même. C'est dur de dépendre des autres ; c'est une souffrance morale, psychologique.

Q : Pour remédier à la concurrence entre les associations caritatives, ne faudrait-il pas créer un fonds commun géré par les associations ou par un organisme d'Etat ?

Quel avantage y verriez-vous ? Ce serait une atteinte à la liberté. Tout ne peut pas être étatique, quand même ! Au moins, dans le système actuel, les gens savent pour quoi ils donnent, à quelle cause cela sert. Si l'on donnait à un tronc commun, qui déciderait d'attribuer les fonds plutôt aux personnes âgées, aux enfants, aux myopathes, et à quel titre ? Les gens donneraient moins parce qu'ils ne sauraient plus où ça va.

Q : Vincent Humbert, tétraplégique de 21 ans, a écrit au président de la République pour demander le droit de mourir. Et sa mère a été reçue à l'Elysée. Face à un tel cas, seriez-vous pour l'euthanasie ?

Je la comprends d'autant plus que j'ai rencontré la mère de ce jeune homme. (.) Mais la vie c'est un mystère, dans certains cas la mort aussi. On ne sait jamais. Il ne faut jamais perdre espoir. Tout d'un coup, il peut faire des progrès. Et je suis contre l'euthanasie.

Q : Vous qui oeuvrez beaucoup pour la prise en charge des jeunes à travers le projet de la Maison des adolescents, com-

ment pouvez-vous accepter la baisse du nombre de lits en pédopsychiatrie ?

Ce n'est pas que je l'accepte. Cela me préoccupe, je fais ce que je peux. Je vois régulièrement le ministre de la Santé, Jean-François Mattei. Ce n'est pas un magicien qui, d'un coup de baguette, mettrait des crédits et des moyens là où l'on en manque. On manque de personnel infirmier, de médecins, d'inter- nes. Pour faire face aux difficultés, le ministre a rouvert des quotas pour les écoles d'infirmières, il cherche aussi à encourager les étudiants à se diriger vers la médecine. Mais ça ne se fera pas en une année. Les fermetures de lits, ça me fait mal. (.) On ne peut pas faire d'économies sur la santé, c'est mon point de vue.

Q : Vous ne craignez pas que ça explose ?

Si, bien sûr que si. Ce n'est pas faute de les avoir mis en garde les uns les autres. Il y a eu un défaut de prévisions effrayant. Comment se fait-il qu'on ait fermé les quotas d'entrée dans les écoles d'infirmières ? On savait bien qu'il y aurait des départs à la retraite et il faut trois ans pour former une infirmière. Il y a des services de prévisions quand même, on n'est plus au Moyen Age ! D'après ce que je sais, le ministre entend favoriser la promotion des aides-soignantes, qui sont formidables.

Q : Et sur le Pacs, quelle est votre position aujourd'hui ?

Il n'y avait pas besoin d'un texte de loi avec autant de raffut. Le Pacs, j'en comprends la philosophie mais on pouvait adopter une réglementation sans un tel étalage. Je pense aussi que, pour certains parlementaires, derrière la loi sur le Pacs, il y avait, pour le coup d'après, la volonté de faire voter une loi pour l'adoption des enfants par les couples d'homosexuels. Alors là, je vous dis franchement, au risque d'en choquer certains, je suis contre. Légaliser cela ne serait pas un ferment de stabilité pour la société, dont il faut défendre les valeurs fondamentales. Moi, je suis un défenseur de la famille traditionnelle et de toutes ses valeurs.

Q : Que pensez-vous du combat de José Bové ? Seriez-vous prête à plaider sa grâce ?

Il est très médiatique, il défend une cause avec une violence considérable. Je ne suis pas sûre que ce soit la bonne méthode. Cela dit, je suis très inquiète pour le monde rural, qui est partagé entre des régions riches et les autres, dont le Limousin où la population diminue chaque année et vieillit. Les jeunes éleveurs en particulier ont de plus en plus de mal à vivre. Ce sont des régions où certains villages se meurent, où des écoles ferment et des bureaux de poste également.

Q : Quel rôle jouez-vous auprès de votre époux ?

Bien modeste, bien modeste.

Q : Vous avez pourtant joué un rôle déterminant dans sa réélection...

Ça, c'est vrai que je n'avais pas envie qu'il soit battu ! A ma place, avec les moyens qui sont les miens, je me suis battue autant que j'ai pu le faire. Quant à mon rôle, il est celui de toutes les épouses, c'est-à-dire un rôle de complément, d'équilibre. Il est excessivement rapide et, moi, je suis excessivement lente. Il me dit parfois : « *Vous êtes de plus en plus lente.* » Mais lui, il va toujours plus vite, c'est éreintant.

Q : Vous est-il difficile d'exprimer en public un point de vue politique personnel différent de celui de votre époux ?

C'est arrivé. Ça m'a été reproché. Le cabinet du président de la République n'aime pas beaucoup que j'exprime à l'extérieur des réserves sur telle ou telle décision. Comme c'est archi-public, je vais revenir sur la dissolution. J'étais contre. Je ne m'en suis

pas cachée. Je pense que c'est de la lâcheté de ne pas le dire. Moi qui suis une femme de terrain, je ne la sentais pas, cette dissolution. Surtout, je sentais que les Français voyaient les choses autrement. Je ne vais pas en dire plus parce que je vais encore me faire attraper !

Q : Quelle relation entretenez-vous avec votre fille Claude dont on sait qu'elle ne partage pas les mêmes convictions que vous ? Depuis 1995, ma fille dirige l'équipe de communication à l'Elysée. C'est sa spécialité. Je dois dire qu'elle le fait avec talent. Il n'y a strictement et rigoureusement aucun problème entre ma fille et moi. Pour une raison que j'ignore, la presse a commencé à écrire, au moment des municipales, qu'il y avait de la discorde entre la mère et la fille, que la fille essayait de cacher la mère, qui n'était pas assez moderne, pas assez jeune, pas assez look... Il y avait un conseiller à l'Elysée, Jacques Pilhan, malheureusement décédé, que Claude aimait beaucoup ; peut-être Jacques Pilhan considérait-il que je n'avais pas de rôle à jouer, je n'en sais rien. En tout cas, moi, je suis la femme du chef de l'Etat, la maîtresse de maison du palais de l'Elysée où il y a une bonne ambiance. En aucun cas, ma fille n'a essayé de me gêner. On est même allé jusqu'à dire qu'elle me retirait des photos pour que je n'y figure pas. En écrivant ça, on fait du mal à une famille. On a fait du mal à ma fille et à moi. Ma fille n'essaie pas de m'écarter, c'est une légende.

Q : Souhaitez-vous que votre mari se représente à l'élection présidentielle de 2007 ?

Vous me donnez une idée. J'y songerai.

Q : N'êtes-vous pas déçue par le gouvernement actuel, qui compte si peu de femmes ?

Mais il en a choisi des bonnes, quand même ! Et puis, ça se renouvellera. Ce n'est pas le tout de nommer des femmes, il faut nommer des femmes compétentes et volontaires.

Le Parisien du 13 janvier 2003

LE FINANCEMENT DES PRIMES DE NOËL

Les associations de chômeurs se sont dit déçues par les 152,45€ de prime. Pour François Fillon, « le Premier ministre a décidé de faire jouer la solidarité nationale à l'égard des plus démunis. La prime de Noël, c'est un geste du cœur qui représente 313 millions d'euros. Nous avons dû prendre en charge celle de 2001, mais aussi celle de 2000. Les deux avaient été payées par les CAF, mais le gouvernement précédent ne les leur avait pas remboursées. Résultat : nous avons inscrit au budget 2002 deux primes de Noël, soit près de 4 milliards de francs. Dans un tel contexte économique et budgétaire, il était difficile pour le gouvernement de faire mieux. Nous financerons celle de cette année sur 2003. »

20 Minutes du 5 décembre 2002

FAIRE SAUTER LES PV, C'EST FINI

Terminée la bienveillance pour les automobilistes pris en faute. Dans une note, le ministre de l'Intérieur menace les policiers et les gendarmes qui feraient sauter une contravention ou un PV d'une sanction disciplinaire et même pénale.

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance routière, une des priorités du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a rappelé à l'ordre les policiers et les gendarmes. Faire sauter aujourd'hui une contravention ou un PV va relever de l'exploit. Dans une circulaire concernant la pratique des indul-

gences, le ministre indique que tout manquement sera sanctionné d'une faute disciplinaire, voire d'une infraction pénale. « *Le seul arrangement possible, maintenant, ce sera sur le terrain.* » Pour ce gendarme, pas de doute : la circulaire concernant les indulgences vis-à-vis des contraventions et des PV, signée fin décembre par Nicolas Sarkozy, va mettre un sérieux coup de frein. « *Plus question dans aucun service de régler le problème de la main à la main. Il faudra avoir recours à la procédure officielle. Les PV sauteront pour des raisons liées aux faits et pas aux personnes. Cette circulaire ne me choque pas, il y avait peut-être des abus avant* », confie un autre militaire. La note envoyée aux directeurs de la police nationale et de la gendarmerie nationale, ainsi qu'aux préfets, est particulièrement claire : « *Le pouvoir de classer sans suite une procédure n'appartient qu'au ministère public, et ce pour des cas limités et justifiés par des circonstances propres aux faits constatés.* » La menace n'est pas loin : « *Je vous demande en conséquence de rappeler aux personnels placés sous votre autorité que ces instructions s'appliquent à tous, quel que soit le niveau hiérarchique ou la responsabilité. Et que tout manquement sera susceptible de constituer une faute disciplinaire, voire une infraction pénale.* »

Du côté des syndicats de policiers, on ne se montre pas choqué par une mesure qui peut apporter « *plus de transparence* ». « *Tout ce qui est mentionné dans ce texte est déjà prévu dans le code. Elle ne fait que rappeler la loi. Ils partent certainement de la logique : moins d'indulgences égalent moins d'accidents* », estime Alain Maire, le secrétaire départemental de Seine-et-Marne du syndicat Alliance. Et pour ce représentant national du SNPT (Syndicat national des policiers en tenue), il faut attendre un peu et voir venir : « *Les hommes savent qu'ils doivent lever le pied quelque temps sur les indulgences.* » Sur le terrain, en tout cas, on est justement... un peu moins indulgent. Certains craignent que ce soit « *toujours les mêmes* » qui en profitent. « *Il arrive parfois que nous acceptions une indulgence en contrepartie d'autre chose. Même si ça n'arrive pas tous les jours. Cette circulaire n'est pas bien ressentie par tout le monde. On a l'impression que le ministre ne comprend pas notre fonctionnement* », regrette un policier. Un de ses collègues le reconnaît : « *Dans certains services spécialisés, ces indulgences permettent d'entretenir de très bons contacts, utiles pour notre travail.* »

Guénaële Calant - Le Parisien du 23 janvier 2003

IL FAUT CHOISIR SON CAMP

Dans Biarritz Magazine, Jean-Benoît Saint-Cricq appelle les membres de la majorité municipale qui ont adhéré à l'UMP -MM Morel et Grenade notamment- à le rejoindre dans son opposition à Didier Borotra. « Il serait en effet incompréhensible pour les Biarrots, qu'ayant adhéré à l'UMP, formation qui soutient Jacques Chirac, ils continuent à faire partie à Biarritz de la majorité municipale, alors que, rappelons-le, six membres de cette majorité ont, lors de la dernière élection présidentielle, soutenu officiellement la candidature de Lionel Jospin ».

Sud Ouest du 05/11/02

MIL-VIGILANCE N° 03/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 04/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

NON, LA PAC N'ÉTRANGLE PAS LES PAYS PAUVRES !

Le ministre australien du Commerce extérieur, M. Marck Vaile, vient de publier un pamphlet contre la politique agricole commune (PAC), qu'il qualifie d'« étrangleuse des pays pauvres ». Qui pourrait s'étonner que nos concurrents commerciaux s'indignent des parts de marché agricoles de l'Europe à l'étranger ? A l'approche de nouveaux rendez-vous sur les négociations commerciales du cycle de Doha, la grande valse des intimidations a commencé.

Les pays du « groupe de Cairns » -pays exportateurs nets de produits agricoles dont l'Australie est l'un des plus virulents représentants- ont acquis un art consommé de se dissimuler derrière les pays les plus pauvres, le Mali ou le Burkina-Faso, pour combattre la PAC, masquant derrière le voile pudique de considérations humanitaires des motivations essentiellement commerciales.

Car il faut voir les choses en face. Quels sont les pays dont les marchés sont les plus ouverts ou absorbent le plus de produits agricoles du tiers-monde ? L'Europe en importe quatre fois plus que les Etats-Unis.

Le faux procès que l'Australie fait à la PAC oublie de mentionner que les parts de marché abandonnées par l'Union européenne depuis 1992 ont été gagnées par des pays comme celui de M. Vaile : l'Australie par exemple a pris la place des producteurs européens dans le domaine des céréales. On peut dire la même chose de la Nouvelle-Zélande pour les produits laitiers. Rien en revanche pour les pays en voie de développement les plus pauvres. C'est évidemment une donnée qui affaiblit significativement le caractère altruiste du propos du ministre australien.

M. Vaile est bien obligé de concéder que l'Union européenne reste l'ensemble développé le plus ouvert aux produits agricoles des pays en voie de développement. L'UE absorbe ainsi les deux tiers des exportations agricoles africaines.

L'Union européenne considère que les échanges agricoles, s'ils sont effectivement orientés vers les pays les plus pauvres, constituent un véritable moteur de développement. En complément d'une politique de coopération, l'Europe a donc développé depuis longtemps une politique commerciale volontariste et globale, fondée notamment sur un schéma de préférences généralisées ouvert sur des accords particuliers avec des pays laissés beaucoup trop à l'écart de l'échange international, tels les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), des accords préférentiels et sur des réductions des droits de douane. Rien d'étonnant, donc, que ces dispositifs irritent, l'Australie n'ayant bien sûr pas profité de cette politique généreuse pour les pays qui en ont le plus besoin.

La dernière initiative communautaire a consisté à supprimer les droits de douane aux importations en provenance des 49 pays les moins avancés (PMA). Les résultats sont déjà là : le gain en

un an des producteurs et consommateurs de ces pays est évalué à 400 millions de dollars, sans perte significative pour les autres pays en développement. M. Vaile soutient que cette initiative, baptisée « Tout sauf les armes », se fait au détriment des pays d'Amérique latine et d'Asie qui n'en sont pas bénéficiaires. Peut-on lui rappeler que, par exemple, l'Union européenne absorbe 40 % des exportations agricoles du Brésil alors que les Etats-Unis n'en achètent que 15 % ? Est-il réellement besoin de démontrer que les besoins du Brésil, grande puissance industrielle mondiale, ne sont pas les mêmes que ceux du Bangladesh ou de la Mauritanie ?

Malgré nos appels répétés, ni les Etats-Unis ni les pays du groupe de Cairns, et donc notamment l'Australie, n'ont encore accepté de suivre l'Europe dans cette voie en prenant des mesures similaires.

On le voit bien, la véritable préoccupation de M. Vaile ne porte pas sur les exportations des pays en voie de développement. Et c'est bien là que se situe le problème. Son objectif, toujours le même, est de fragiliser l'agriculture européenne pour augmenter les parts de marché de son pays et des grandes puissances agricoles, tout en maintenant les nombreux obstacles non tarifaires qui protègent son marché des concurrents.

Le libre-échange des produits agricoles ne représente ni une vérité révélée ni une fin en soi. Et il n'est pas dans nos intentions d'accepter que, sous couvert d'objectifs généreux partagés par la communauté des nations, une négociation internationale vienne priver des pays de la maîtrise de leur sécurité alimentaire ou de leur développement agricole, social et territorial.

La stratégie du groupe de Cairns à l'OMC est claire, mais son jeu d'alliances l'est moins. Pourquoi viser à ce point le Vieux Continent, alors que les Etats-Unis accordent à leurs agriculteurs des subventions moyennes supérieures de 25 % à celles qui sont constatées dans l'Union européenne ? Ces aides sont en augmentation, notamment depuis le Farm Act, tandis que les subventions européennes ont diminué ces dernières années.

Si le libre-échange des produits agricoles, raison sociale de l'association des grands exportateurs agricoles, est bien la motivation de ces attaques contre la PAC, nous attendons le prochain appel de M. Vaile contre Washington. Il pourrait par exemple dénoncer les subventions américaines aux producteurs de coton, de riz, d'arachide qui sont en concurrence directe avec les productions des pays en développement... Ces subventions américaines font baisser les cours mondiaux et, par là même, les recettes des producteurs africains ou asiatiques.

La filière coton en constitue un bon exemple. Alors qu'elle fait vivre 15 millions de personnes dans les pays de la zone franc, la position américaine n'a-t-elle pas été résumée par M. Ken Hood, président du National Cotton Council, lorsqu'il déclarait au Wall Street Journal le 26 juin dernier que les producteurs américains ne pouvaient exister sans subventions et qu'il convenait peut-être que les producteurs africains cessent de cultiver le coton ?

Le débat sur la politique agricole, au cœur des inquiétudes des citoyens sur la mondialisation et l'urbanisation de nos modes de vie, vaut mieux que les caricatures commerciales, budgétaires, tiers-mondistes ou écologistes dans lesquelles il a trop souvent versé ces derniers mois. L'Europe, dont la tradition agricole est ancienne et qui est attachée à la vocation multifonctionnelle de son agriculture, assumera toutes les responsabilités, en particulier à l'égard du développement.

Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales,
François Loos, ministre délégué au Commerce extérieur,
Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie

Le figaro du 22/12/02

SONDAGE SUR LA DOUBLE PEINE

Faut-il supprimer la double peine ?

Non, pas du tout : 79 % (Si votre fils casse tout chez vous, vous le punissez. Si votre voisin fait de même, vous lui demandez de sortir de chez vous. Celà paraît naturel... Louis, 27 ans.

Il y va de la crédibilité de la droite : elle ne peut à la fois étoffer l'arsenal judiciaire et policier, et faire preuve d'angélisme face à cette question. Maille, 21 ans.)

Non, pas vraiment : 7 % (On ne peut pas garder des individus qui ne peuvent ou ne veulent pas respecter les lois de notre pays. Anne, 24 ans.)

Oui, absolument : 9 %

Oui, plutôt : 5 % (Pourquoi garder en prison un étranger que l'on finira par expulser ? Autant le faire directement ! Sandrine, 26 ans.)

20 Minutes du 5 décembre 2002

"L'ISLAM MILITANT" EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bordé par la Méditerranée, le Midi abrite une importante communauté musulmane originaire du Maghreb et de nombreux anciens pieds-noirs. Son histoire a été marquée, au fil des siècles, par des relations – parfois fructueuses, souvent conflictuelles – avec les autres pays riverains et avec l'islam. Le Front national y a connu des percées spectaculaires.

"Que sait-on de l'islam militant en Languedoc-Roussillon ? Après des années d'indifférence, la question nous revient, amplifiée et brouillée par l'actualité. Le chemin d'une meilleure connaissance est étroit, peu balisé. Il est pourtant urgent de l'emprunter quand le dialogue bégaye entre la France et sa seconde religion". Zacarias Moussaoui, enfant de Narbonne et incarcéré aux Etats-Unis après les attentats du 11 septembre, "a brutalement montré que même nos quartiers abritaient la frustration poussée jusqu'au terrorisme". Débat mal posé, "discours angélique à répétition" face à une "peur surnoise".

L'"islam n'est pas "un"" mais "une mosaïque si complexe qu'elle en devient opaque" ? Premier constat, "la région est bien le reflet d'une situation nationale", où se retrouvent l'influence de "l'islam d'ambassades" (Algérie, Maroc) et l'argent des pétrodollars, des religieux sans papiers et des jeunes partis sur le front du Jihad, des rivalités et des alliances entre groupes divers qui rendent délicate la marge de manœuvre des élus. "Comment peuvent-ils concilier les réticences de l'opinion et le poids grandissant du vote de la communauté ?"

Structures juridiques mal adaptées, "manque de représentativité de la Grande Mosquée de Paris, incarnant l'islam modéré face à des groupes actifs, plus proches du terrain et des nouvelles générations (...) qui occupent le terrain négligé par une démocratie mal à l'aise avec son devoir d'intégration, moins ferme sur le principe de laïcité et confinée dans des jeux d'alliance dépassés". Le flou de la législation sur le foulard islamique à travers le

cas du collège de La Grand-Combe (Gard), où Diana et Romina, deux sœurs françaises converties à l'islam, ont finalement eu gain de cause après quatre ans de procédure. S'agit-il "d'une agression caractérisée contre l'institution scolaire et laïque", comme l'affirme l'ancien proviseur, ou d'une manifestation de racisme latent qui a fait que ces jeunes filles ont été "insultées, traitées de sales Arabes" ?

Le principal mouvement dans la région est l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), dont fait partie l'Association culturelle et éducative de La Paillade (Acep), à Montpellier. Celle-ci souhaite ouvrir des écoles privées conventionnées et pense, selon Abdelkader el Maraki, qu'"un bon musulman, à nos yeux, est un bon citoyen".

Le *Midi libre* tente de lire entre les lignes, de déchiffrer les ambiguïtés, voire les contradictions ou les dissimulations éventuelles. Il décrit le militantisme de groupes mystiques comme les Ahbaches, liés à la Syrie et actifs à Montpellier et Narbonne, ou les rigoristes du Tabligh (auquel appartient le frère de Zacarias Moussaoui), présents à Perpignan et dans le Gard. Il raconte l'itinéraire de Xavier, seul Français figurant sur la liste des "martyrs" d'Al-Qaida, mort les armes à la main en Tchétchénie en 2000. Il fait parler un Iranien naturalisé qui explique comment les renoncements de la République et la crise d'identité de certains jeunes ont pu les conduire au militantisme islamiste. On découvre que l'administrateur d'un portail islamiste sur Internet, mis en examen après le 11 septembre, était aussi vice-président d'une association antipédophiles montpelliéraine, le FLIP.

Patrice de Beer - Le Monde du 11 décembre 2002

CANNABIS ET SCHIZOPHRÉNIE

Le British Medical Journal comporte plusieurs articles s'intéressant aux relations entre consommation régulière de cannabis et maladies mentales. Le suivi durant 15 ans d'une cohorte de 50 000 jeunes conscrits suédois révèle un risque accru (+30%) de schizophrénie chez les individus ayant consommé régulièrement du cannabis depuis l'adolescence. Un travail publié en 2001 (Bovasso, *American Journal of Psychiatry*) avait déjà établi une Relation entre consommation de cannabis et risque ultérieur de dépression.

Comme le souligne le Pr Joseph M. Rey, pédopsychiatre, dans un éditorial de ce numéro du *BMJ* daté du 23 novembre 2002, les études permettent d'établir clairement aujourd'hui un lien entre cannabis et dépression ou schizophrénie. Un tel constat justifie que la lutte contre la consommation de cannabis, loin d'être banalisée comme c'est trop souvent la tendance aujourd'hui, soit organisée et soutenue.

Dr Alain Trébuq

SONT-ILS PARTOUT LES TROTSKISTES ?

« Depuis 1968, 30.000 militants sont passés par la Ligue communiste. Beaucoup sont aujourd'hui dans la presse et la communication. » Alain Krivine.

Les 4 vérités du 1er février 2003

MIL-VIGILANCE N° 04/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 05/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA FRANCOPHOBIE AMÉRICAINE

La France et les Etats-Unis continuent à diverger sur l'attitude à avoir devant le danger potentiel que représente Bagdad. Tout comme les deux pays sont totalement ou partiellement en désaccord sur des sujets aussi divers que la politique d'Israël, l'attitude à avoir à l'égard de la répression russe en Tchétchénie ou la construction d'une Europe de la défense. La méfiance française à l'égard des Etats-Unis a son symétrique à Washington avec ce que Simon Serfaty, politologue américain du Centre d'études stratégiques de Washington, appelle la « *francophobie américaine* ».

Un « *mal français* » existe aux Etats-Unis. Il consiste à identifier toute obstruction à la politique américaine comme inévitablement inspirée par la France. Les Français seraient tellement susceptibles, dit la complainte américaine, qu'il faudrait être prêt à s'excuser d'avoir un avis différent du leur. Ces réticences françaises auront sans aucun doute soulevé bien des obstacles à l'exercice du leadership américain en 1919, après 1945 et depuis 1991.

La France compte-t-elle encore? Richard Perle, parrain de la nouvelle droite y répond d'une façon plutôt brutale. La guerre froide étant achevée, « *nous devrions peut-être nous arrêter de gêner les Français* », écrit-il. Richard Perle est plus acerbe que la plupart de ses collègues, mais la pensée qu'il exprime, assez répandue, n'est pas nouvelle. Il existe à Washington, depuis toujours ou presque, une tendance antifrançaise. Elle est apparue au Département d'Etat après le désastre militaire de mai-juin 1940. L'image de la France devait empirer avec l'intransigeance de Charles de Gaulle pendant la guerre, avec le poids du Parti communiste après la Libération, avec le débat sur le réarmement allemand et la décolonisation au début de la guerre froide, et surtout avec les nombreuses confrontations des années 60. Ce sont ces « *fautes* » gaulliennes, en particulier, fautes pour lesquelles aucune rédemption n'est possible, qui ont laissé les cicatrices les plus profondes.

Richard Perle jouit de nombreux admirateurs dans l'actuelle administration. « *Envieux et nostalgiques* », remarquait-il en 2000, les Français ne recherchent jamais l'unité européenne « *pour soutenir une position américaine, mais pour s'y opposer* ». De ce fait, « *la direction exclusive de l'intégration politique et économique en Europe est, depuis quelque temps, l'antiaméricanisme* ». Le projet d'une politique commune de défense et de sécurité est particulièrement dangereux ; il impliquerait « *la fin de l'Otan, telle que nous la concevons* ».

D'autres se disent troublés par « *l'acharnement* » des Européens « *à rétablir la multipolarité* » dans un ordre international qu'ils croient menacé par l'hégémonie américaine. « *Depuis l'effondrement de l'Union soviétique et la confirmation des Etats-Unis comme superpuissance unique, l'Europe a accéléré son processus d'intégration en grande partie afin de construire un contre-*

poids à ce qu'elle considère comme une domination américaine. » D'autres pays en Europe partagent cette opinion mais aucun d'entre eux ne l'exprime avec « *plus d'enthousiasme* » que la France. « *Au lieu de suivre allègrement notre leadership, les Européens cherchent à faire obstacle à notre prédominance.* » Quant à la PESC (Politique étrangère commune de l'Union européenne), son but est « *de faire de l'Europe l'égale des Etats-Unis [...], de rendre l'Europe autonome, de créer une Europe plus indépendante vis-à-vis des Etats-Unis.* »

Ils craignent que les critiques françaises s'étendent à « *nos alliés plus bienveillants* », à savoir la Grande-Bretagne. Ils estiment pourtant que la majorité des Européens sont si peu disposés à augmenter leurs budgets de défense ou à prendre les mesures requises pour la modernisation de leurs armées que « *leur capacité d'entreprendre indépendamment une action militaire ne devrait pas voir le jour dans les prochaines décennies* ». Il serait préférable de s'assurer que « *l'Europe se renforce, améliore ses capacités de défense à l'intérieur de la structure de l'Alliance* ». Mais, tant que cette dernière condition n'est pas garantie, une Europe plus faible et moins unie reste préférable aussi longtemps que celle-ci reste dévouée à l'Otan.

Cette ambivalence exprime une position américaine traditionnelle souhaitant une Europe unie, mais jusqu'à un certain point seulement, escomptant qu'elle devienne plus forte mais pas trop forte, et espérant qu'elle s'exprime avec plus de confiance mais avec un accent anglo-saxon prononcé.

Ces analyses sont partagées par Donald Rumsfeld, l'actuel secrétaire à la Défense. « *Il n'y pas d'Europe !* » s'écriait-il, exaspéré, en juin 2001. « *C'est un terrain immobilier occupé par un certain nombre de pays. Certains font partie de l'Otan, d'autres non. Certains appartiennent à l'Union européenne [...], d'autres non. Certains ne font partie ni de l'une ni de l'autre.* » Consolider ce terrain pourrait être contre-productif car il y aurait un « *risque de déstabiliser* » l'Alliance.

Dans un contexte politique où la fiabilité des Alliés constitue un point d'interrogation, les ambassadeurs américains peuvent jouer un rôle important. Les nouveaux ambassadeurs américains en Europe ne brillent ni par leurs compétences ni par leur expérience, à quelques exceptions près, notamment Nicholas Burns à l'Otan et Sandy Vershbow à Moscou. Plus grave encore, les instructions que ces nouveaux venus ont reçues ont été présentées par des experts aux convictions eurosceptiques, avec lesquels les ambassadeurs désignés entretenaient déjà des liens étroits, personnels et idéologiques. Les conclusions de ces ambassadeurs américains risquent donc de refléter des idées préconçues sur l'Europe et ses principaux pays membres. En dépit des manifestations européennes de soutien aux Etats-Unis, les premières semaines après le 11 septembre ont semblé confirmer les doutes de l'administration Bush sur l'Europe en général et la France en particulier. Cette suspicion à l'égard de Paris est le fruit d'une mauvaise réputation et de mauvais souvenirs régulièrement ravivés par une actualité qui donne trop souvent le mauvais rôle à la France.

De toute évidence, cette attitude américaine n'invite pas à une coopération accrue. Que ce soit dans le cadre précis des opérations militaires en Afghanistan ou dans le cadre élargi de la lutte contre le terrorisme, le rôle de la France aurait mérité d'être davantage pris en considération par les officiels de l'administration Bush. Du moins cet apport aurait-il mérité d'être applaudi avec autant d'enthousiasme que sont déplorées les « *insuffisances* » et la « *malveillance* » françaises dans d'autres domai-

nes. S'agit-il d'une coïncidence si, dans un discours du vice-président Richard Cheney, la liste des alliés fidèles associés aux «combats» antiterroristes comprenait la Grande-Bretagne, et l'Allemagne mais ignorait la France ?

Les souvenirs de la France gaullienne ne s'estompent pas, et avec eux des mots d'ordre comme «*indépendance*» et «*hégémonie*» restent les symboles de l'hostilité française à l'Otan. Les Français «*font de leur mieux pour démontrer leur anti-américanisme n'importe quand et n'importe où. En fait, c'est la seule démocratie qui soit vraiment anti-américaine*».

Cette réaction américaine, excessive dans la forme sinon sur le fond, reflète une tendance quasi paranoïaque à associer les Français à la plupart des difficultés rencontrées par les Etats-Unis dans le monde. L'éditeur de la National Review, a ainsi déclaré : «*La politique étrangère française est fondée depuis des années sur deux principes - d'abord vendre des armes aux dictateurs, et ensuite chercher à embarrasser les Etats-Unis [...]. Ils ne nous aimeront jamais. Ce qui est important, c'est donc qu'ils nous respectent et qu'ils aient peur de nous.* »

L'image d'une France anti-israélienne et pro-arabe s'est progressivement accentuée depuis que le président de Gaulle a cru bon de se plaindre d'un Etat israélien «*dominateur et sûr de lui*», ou dans le golfe Persique, où la France est considérée à la fois comme le protecteur de l'Irak et le principal adversaire des Etats-Unis dans la région.

De là à faire de la France un pays antisémite, il n'y a qu'un petit pas, qui fut franchi avec un enthousiasme surprenant au printemps 2002 dans la foulée du premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril.

Liée aux problèmes du Proche-Orient, la méfiance viscérale à l'égard de la politique de la France dans le golfe Persique placerait ce pays pratiquement au centre de l'«*axe du mal*».

Des responsables politiques européens ne se gênent d'ailleurs pas pour faire de la France l'obstacle principal à un consensus transatlantique. Ils chuchotent que Paris empêche un soutien que l'Europe accorderait autrement aux initiatives américaines dans le Golfe. Enfin, s'ajoute à tout cela l'idée que la France poursuit une alliance implicite avec la Chine et la Russie, dont les manifestations les plus visibles seraient les votes du Conseil de sécurité des Nations unies, où une coalition anti-américaine multiplierait les complots

**Extraits d'un essai du politologue Simon Serfaty
Le Point 13 décembre 2002**

À QUOI SERT L'UDF ?

Heure du bilan ou rapport d'étape ? En réunissant le premier congrès de l'UDF de l'ère Raffarin, François Bayrou n'avait guère d'autre choix que de parler d'avenir...

Pour conjurer le vieux travers français décrit par le cardinal de Retz, suivant lequel «*le présent touche davantage les âmes faibles que le futur le plus proche*» ? Tout à l'espoir de faire oublier la situation préoccupante de leur parti depuis la réélection de Jacques Chirac moins de députés, moins d'argent, et surtout moins d'espace d'expression face au monolithe UMP, les dirigeants centristes n'avaient pas lésiné sur les formules pour convaincre leurs troupes que demain sera mieux qu'aujourd'hui : «*congrès de l'avenir*» grâce au ralliement à l'UDF d'une société civile qui a «*une longueur d'avance sur un monde politique trop souvent bloqué*», la réunion de ce week-end devait être l'occasion pour François Bayrou de renouveler de fond

en comble l'appareil d'un parti saigné à blanc par le départ de beaucoup de ses chefs pour l'UMP (Philippe Douste-Blazy, Jacques Barrot, mais aussi de nombreux députés), tout en affichant une stratégie claire pour les échéances à venir. L'appareil ? Si l'architecture du parti est intacte, sa représentation parlementaire n'est plus ce qu'elle était : à la fin de la législature précédente, l'UDF de François Bayrou disposait encore de soixante-deux députés ; il n'en dispose plus aujourd'hui que de trente (vingt-sept réellement élus sous cette étiquette, et trois apparentés) face aux 360 que compte l'UMP.

Comparé à la situation qui prévalait en 1997, soit juste avant que Bayrou ne décide de quitter l'ancienne UDF (celle de Valéry Giscard d'Estaing, qui regroupait Force démocrate, Démocratie libérale, les Radicaux valoisien et les Adhérents directs) pour créer la sienne propre, articulée autour de Force démocrate, le rapport de force actuel est sans appel : les centristes ne représentent plus aujourd'hui que 10 % de la droite parlementaire, contre plus de 40 % voici cinq ans, quand, à l'issue de la dissolution, l'UDF alignait encore 115 députés face à 140 chiraquiens...

Pire, avec 6,8 % des voix à l'élection présidentielle, François Bayrou a réuni deux fois moins de suffrages que Jean Lecanuet en 1965, trois fois moins qu'Alain Poher en 1969, cinq fois moins que Giscard en 1974, et deux fois moins que Raymond Barre en 1988, qui tous incarnaient peu ou prou la tradition centriste qu'entend relever la nouvelle UDF...

C'est dire que François Bayrou se devait d'être convaincant pour étayer sa stratégie : comment peser sur les choix du gouvernement quand, pour la première fois depuis 1968, une coalition de droite peut fonctionner sans l'appoint centriste ?

Valeurs Actuelles du 17 Janvier 2003

RÉVOLUTIONNAIRE OU RÉPUBLICAIN

Nicolas Sarkozy y tient : les primes au mérite seront l'une des priorités du budget du ministère de l'Intérieur pour 2004, jugeant normal de prévoir une récompense sonnante et réverbérante pour les services qui obtiennent les meilleurs résultats : «*La méritocratie est une valeur profondément républicaine et il convient que les Républicains que nous sommes ne l'oublient pas.*»

Profession Politique du 10 décembre 2002

POLICES MUNICIPALES

Au 31 décembre 2001, on dénombrait, en France, 14300 policiers municipaux. C'est ce que révèle une enquête du Centre national de la fonction publique territoriale.

Les trois régions du sud-est (P.A.C.A, Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon) et l'Ile-de-France regroupent plus de la moitié des effectifs. En queue de classement, la Corse, le Limousin et la Guyane, qui, à elles seules, ne représentent que 1% des effectifs totaux. L'enquête révèle également que 41% des communes ont équipé leurs services d'armes de 4e et/ou de 6e catégorie.

La Gazette des communes du 13 janvier 2003

MIL-VIGILANCE N° 05/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 06/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE « TAUREAU DE VILLEMOMBLE » MEURT AU SÉNAT

Gaulliste de la première heure, Robert Calméjane était entré en politique au RPF comme simple militant avant d'enchaîner les mandats électoraux à partir de 1953. Il avait présidé aux destinées de Villemomble de 1964 à 1977, puis de nouveau, de 1983 à février 1999, date à laquelle il avait laissé les clés de l'hôtel de ville à son fils Patrice. Sans jamais décrocher tout à fait. « *Il lui arrivait encore de tenir une permanence pour recevoir des habitants, prendre le pouls de Villemomble ou régler quelques dossiers* », évoque François Drapé, le directeur de cabinet. La mort du « *taureau de Villemomble* », comme l'avait présenté, un soir de meeting électoral, le maire d'Aulnay-sous-Bois, Jean-Claude Abrioux, laisse la mairie orpheline. « *Nous sommes tous dans un état de grande tristesse*, poursuit François Drapé. *La ville perd une personnalité. C'était une force de caractère : il ne se laissait pas marcher sur les pieds et il était respecté pour le combat qu'il a mené contre les communistes dans le département.* » Un combat politique farouche, parfois dur. « *C'était un parlementaire de choc*, explique Gilbert Roger, le maire socialiste de Bondy et vice-président du conseil général. *Il avait des idées très arrêtées et, avec sa carrure, il voulait parfois les imposer. Mais dans les dernières années, les relations s'étaient apaisées.* » Homme de conviction, fort en gueule, Robert Calméjane avait marqué la Seine-Saint-Denis de son empreinte. « *Nous sommes tous très secoués*, souffle, ému, Eric Raoult, le député-maire UMP du Raincy. *C'était un chêne de la droite et un grand gaulliste qui avait montré la voie dans le département.* »

Renaud Saint-Cricq - Le Parisien du 11 décembre 2002

LE PS EMPÊCHE L'ADOPTION D'UN TEXTE CONTRE LA PORNOGRAPHIE TV

L'obstruction menée par le groupe socialiste a empêché les députés d'adopter en première lecture une proposition de loi d'Yves Bur (UMP) visant à "protéger" les mineurs contre la diffusion de "programmes comprenant des scènes de très grande violence ou de pornographie".

La proposition de loi vise notamment à instaurer un double cryptage afin d'éviter aux mineurs l'accès aux images de violence et de pornographie. Le député dément que son texte ait quoi que ce soit à voir "avec un quelconque ordre moral".

"*L'opposition s'en prend à la liberté du Parlement en faisant de l'obstruction*", a accusé Bernard Accoyer, vice-président du groupe UMP. "*C'est l'opposition qui aura retardé cette avancée considérable qu'aurait été l'adoption de ce texte*", a-t-il poursuivi. Examiné dans le cadre d'une "niche" parlementaire, ce texte devait être débattu, selon le règlement de l'Assemblée, durant une séance allant de 9h00 à 13h00. Mais le groupe socialiste, et

dans une moindre mesure le groupe communiste, ont multiplié les rappels au règlement, les demandes de suspension de séance et les interventions pour retarder les débats et ainsi "jouer la montre" jusqu'à 13h00 afin que l'examen de la proposition de loi ne puisse aboutir.

La proposition de loi du député UMP a reçu le soutien du gouvernement, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture, s'inscrivant en faux contre les accusations de "censure" puisque, a-t-il dit, "*elle laisse aux adultes le libre choix de ce qu'ils regardent*".

Le ministre s'est également dit d'accord avec l'extension des possibilités de sanction du CSA envers les chaînes ne respectant pas les règles en matière de diffusion de programmes violents.

La prochaine conférence des présidents de l'Assemblée devrait décider en accord avec le gouvernement d'une nouvelle inscription de ce texte à l'ordre du jour.

Agence Reuters du 12 décembre 2002

L'« EMBROUILLE » D'ÉLISABETH GUIGOU

Les socialistes nous l'avaient prédit, par la bouche de Claude Bartolone, en annonçant le parachutage de Mme Guigou en Seine-Saint-Denis (93) pour les législatives de juin dernier : « *Vous verrez, dans six mois, Elisabeth parlera le 9-3 couramment.* » On ignore si les capacités linguistiques de l'ex-égérie du Luberon se sont développées à ce point, mais elle semble avoir adopté une autre coutume locale : "*faire des embrouilles*", comme on dit dans les cités. D'où sa montée au créneau pendant l'émission de France 2 100 minutes pour convaincre, consacrée à Nicolas Sarkozy. Selon elle, une habitante de Bondy, venue au commissariat porter plainte contre le racket dont son fils était victime au collège, se serait entendu répondre par un policier : « *C'est un quartier pourri, une école de racailles; changez votre enfant d'école.* » Et l'ancienne ministre de dénoncer une « *inadmissible bavure* » restée scandaleusement impunie.

Même si de tels propos avaient été tenus, ils eussent constitué une maladresse, un écart de langage, voire une calomnie, et certainement pas une "bavure" au vrai sens du terme. Mais on connaît la suite : la mère de famille concernée affirme sur RTL avoir « *été très bien reçue par un monsieur très gentil qui a très bien pris sa plainte* » et s'indigne du « *tissu de mensonges* » répandu par Mme Guigou. Et celle-ci est obligée de s'expliquer : elle n'a jamais vu la dame en question, a été alertée par une pétition des enseignants du collège en cause, lesquels enseignants avaient été ameutés par une surveillante scolaire, présente au commissariat, qui pense avoir entendu les propos incriminés mais n'écoutait pas vraiment... Devant tant de rigueur dans l'investigation, on comprend mieux que le passage d'Elisabeth Guigou au ministère de la Justice ait laissé un souvenir pour le moins mitigé...

Nicolas Sarkozy a simplement estimé : « *Il est temps pour Elisabeth Guigou de prendre des vacances ; franchement, je crois qu'elle s'est assez ridiculisée comme ça.* » Ce qu'on peut traduire en 9-3 courant : « *Ziva, la bouffonne, elle s'est plantée grave !* »

Gérard Gachet - Valeurs Actuelles du 20 Décembre 2002

LE PARRICIDE DES EX-UDF

Il leur faut à tout prix valider leur théorie. Prouver qu'il ont fait le bon choix. De même que certains anciens fumeurs deviennent de virulents militants antitabac, les ex-UDF ralliés à l'UMP se montrent particulièrement inflexibles face à leur ancienne formation.

« *Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a pas de problème relationnel entre Alain Juppé et François Bayrou, assure un député centriste. Les torpilleurs en chef sont ceux dont la marge de manoeuvre dépend de notre disparition.* »
Donc les anciens UDF qui, en privé, ne cachent pas leur ambition de tuer leur parti d'origine.

« *C'est normal, poursuit un proche de Bayrou. Surtout à l'approche des élections régionales. Dans la plupart des régions, l'UDF a une tête de liste légitime. L'UMP, compte tenu de sa diversité, en a cinq ou six. Si deux listes de droite sont dans la course et que pour gagner il faille une fusion, ce sont les anciens UDF de l'UMP qui devront faire de la place, puisque les centristes seront déjà représentés par nous.* »

Résultat : les ex-UDF se montrent les plus fervents défenseurs du bipartisme. « *Si nous devons être des suppléants du RPR, on rentre à la maison* », s'agace un élu. Lors des bureaux politiques de l'UMP, les députés montent au créneau. Et, quand il s'agit de régionaliser le mode de scrutin européen (une réforme qui avantage les grandes formations au détriment des petites), ils affichent l'enthousiasme des grands jours. « *Quitte à passer pour des tueurs, avoue un UMP. Nous ne pouvons pas institutionnaliser les relations avec l'UDF, sous peine de consacrer le multipartisme à droite alors que nous voulons le bipartisme.* »

« *C'est très simple, conclut l'UDF Maurice Leroy. Si l'UDF meurt, les anciens UDF de l'UMP deviendront les seuls représentants du centrisme à droite, ils auront tout gagné. Ils seront en quelque sorte l'alouette du pâté !* »

Aude Rossigneux - Le Point du 20 décembre 2002

FOULARD ISLAMIQUE : LE RETOURNEMENT DE JACK LANG

Ex-ministre de l'Education nationale et nouveau député PS du Pas-de-Calais, Jack Lang souhaite désormais qu'une loi interdise le foulard islamique à l'école. Il l'a dit le 27 janvier sur France 2, dans une quasi-indifférence générale : « J'ai longtemps pensé que l'avis du Conseil d'Etat (autorisant le port du foulard dès lors qu'il se fait sans ostentation ni prosélytisme) donnait une indication assez juste. Mais ma pensée a évolué au cours des derniers mois, à mesure que l'islamisme a pris des formes de pénétration, de propagande, parfois inacceptables dans notre pays... »

Vrai retournement ou coup de pub ? Ce fameux avis du Conseil d'Etat sur le foulard islamique avait été sollicité entre 1988 et 1991 par un prédécesseur, lui aussi socialiste, de Jack Lang au ministère de l'Education : Lionel Jospin. Ce dernier n'avait pas souhaité que cet avis soit remis en cause au cours des cinq années qu'il a ensuite passées à Matignon. Pourquoi Jack Lang juge-t-il aujourd'hui souhaitable qu'un texte de loi soit élaboré « d'un commun accord entre tous les partis politiques » ? Il dit avoir observé et pris toute la mesure d'un problème qui n'a rien d'anecdotique. En fait, le député de Boulogne-sur-Mer, qui ne manque plus une occasion de faire valoir son nouvel « attachement au terrain », se fait l'écho de la préoccupation de nom-

breux autres députés de base, de droite et de gauche, qui ont déjà discrètement évoqué la question du foulard islamique avec le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, et celui de l'Education, Luc Ferry. Sans avoir, pour l'instant, obtenu de réponse. Mais, à coup sûr, cette volte-face de Lang sur le terrain des symboles de la République va aussi faire grincer bien des dents au PS alors que la cohorte des ex-jopinistes, les « modernes » attachés à la culture de gouvernement, et les tenants d'une ligne « à gauche » s'affrontent au grand jour sur le champ des petites et des grandes manœuvres d'avant congrès.

Le Figaro Magazine du 01/02/02

DÉTOURNEMENTS À AIR LIB ?

Jean-Charles Corbet pourrait-il profiter de la liquidation d'Air Lib? Six syndicats viennent d'alerter le tribunal de commerce de Créteil.

Le jour où la direction d'Air Lib a déclaré officiellement la compagnie en cessation de paiement, six organisations syndicales (Alter, SNPAC, SNPL, Unac, CGT et CFTC) ont écrit au procureur de la République du tribunal de commerce de Créteil afin de l'alerter sur le « cas Holco ». Ce que demandent les syndicats : qu'on liquide aussi Holco, si Air Lib devait être mis en faillite. Or Holco est la propriété à 100 % de Jean-Charles Corbet. C'est par le biais de cette coquille juridique, domiciliée au 112, avenue Kléber, à deux pas du cabinet d'Yves Leonzi, l'avocat d'Air Lib, que Jean-Charles Corbet a repris en juillet 2001 l'ex-AOM-Air Liberté, après son dépôt de bilan. Initialement. Ce dernier avait promis de céder 34 % du capital au personnel d'Air Lib. Une promesse vite oubliée... Ce qui n'a pas manqué d'alimenter rumeurs et suspicions. C'est que depuis sa création, le 23 juillet 2001, Holco a fait des « petits » : outre Air Lib qu'elle contrôle à 99,99 %, cette holding possède plusieurs filiales à l'étranger, dont l'une au Luxembourg (Holcolux) et une aux Pays-Bas (Mermoz NL), où se trouvent logés aujourd'hui un certain nombre d'actifs d'Air Lib, dont une dizaine d'appareils de la compagnie. La direction d'Air Lib, qui reconnaît cette « domiciliation pour des raisons fiscales », s'est toujours retranchée derrière des « pratiques courantes dans le monde aérien ». Or ce patrimoine, s'il échappe à la liquidation, reviendra à Jean-Charles Corbet, actionnaire à 100 % de Holco. Aucun repreneur ou créancier, dont l'Etat pour 120 millions d'euros ne pourra s'en prévaloir. Un scénario qui fait voir rouge aux syndicats. « Jean-Charles Corbet a toujours louvoyé quand on lui a demandé des comptes sur ces filiales, accuse Paul Fourier, de la CGT. S'il y a de l'argent de Swissair (ancien actionnaire d'AOM-Air Liberté) qui dort là-bas, c'est à Air Lib et à ses salariés qu'il doit revenir et à personne d'autre. Il est hors de question qu'il y ait un enrichissement personnel à la suite de la débâcle d'Air Lib. » Une préoccupation partagée par Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports : « S'il s'avérait que quiconque avait utilisé des fonds publics à des fins personnelles, l'Etat interviendra juridiquement »...

Aline Gérard - Le Parisien du 17 février 2003

MIL-VIGILANCE N° 06/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 07/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

HUMOUR DE GAUCHE

Finalement, ce qui sauve la gauche, c'est son humour. Mais si ! Tenez, par exemple, cette idée géniale d'avoir baptisé "votation citoyenne" la consultation organisée la semaine dernière par une soixantaine d'associations en faveur du droit de vote des étrangers. "Votation citoyenne" : cela vous a un petit côté suisse, précis et sérieux comme un mécanisme d'horlogerie du canton de Neuchâtel. Alors qu'il s'agissait en fait d'une mascarade électorale, sans liste d'émargement ni contrôle quelconque, n'importe qui pouvant voter n'importe où sous n'importe quelle identité ! Au total, quelque 35 000 personnes auraient participé à ce scrutin dans soixante-dix villes (soit 500 votants en moyenne par commune...), avec un résultat qui se passe de commentaire : 91,9 % des "votants citoyens" ont glissé dans l'urne le bulletin conseillé par les organisateurs. Et le président de la Ligue des droits de l'homme de déclarer sans rire : « *Ce test se révèle extrêmement parlant pour la démocratie.* » Il y a du (Groucho) Marx chez cet homme-là.

Dans le genre pince-sans-rire, Daniel Vaillant fait également très fort. Entendre l'ancien ministre de l'Intérieur socialiste déclarer en substance, après la prestation remarquée de son successeur sur France 2, que c'est grâce à son action passée que Nicolas Sarkozy obtenait aujourd'hui des résultats, était d'un effet comique irrésistible. Des esprits chagrins auraient pu faire remarquer que Daniel Vaillant était surtout parvenu à faire exploser l'an dernier les statistiques de l'insécurité, avec un record de quatre millions de crimes et délits constatés (+ 7,69 %). Le même indice donne pour cette année des résultats très significatifs : il augmente de 4,8 % de janvier à avril, et baisse de 1,22 % entre mai et novembre. A croire que quelque chose s'est passé fin avril début mai...

Gérard Gachet - Valeurs Actuelles du 13 Décembre 2002

APPEL DE L'UNI POUR SAUVER L'UNIVERSITÉ LAÏQUE ET RÉPUBLICAINE

Alors que, conformément à la loi, l'enseignement supérieur devrait demeurer laïc et indépendant de toute emprise religieuse, l'Université française est, aujourd'hui, le lieu d'une montée certaine d'un communautarisme identitaire radical.

Le vote d'une motion par le conseil d'administration de Paris 6, le 16 décembre 2002, demandant la rupture des relations universitaires et scientifiques entre Israël et l'Union européenne, la multiplication des provocations et injures pour raisons religieuses, la passivité des administrations universitaires face à la transformation de salles de cours en lieux de prière et la percée d'une organisation étudiante ouvertement confessionnelle (Etudiants Musulmans de France) sont autant de signes de cette inquiétante dérive.

Ainsi, l'alliance électorale, conclue en décembre dernier, entre les organisations corpos de la FAGE et l'EMF (Etudiants Musulmans de France) permet, pour la première fois, à un élu confessionnel de siéger es qualité dans un conseil national représentatif de l'éducation nationale. Cette manoeuvre offre à une minorité de fondamentalistes l'opportunité de faire leur entrée au CNOUS (Centre National des oeuvres Universitaires et Scolaires) en obtenant un élu suppléant et d'espérer peser sur toute la politique d'aide sociale étudiante (bourses, logement, restauration...).

Cette lente érosion du socle sur lequel est bâtie notre Université interpelle directement l'ensemble des membres de la communauté universitaire et, au-delà, les pouvoirs publics.

En 1989, dans les collèges et lycées, l'État a refusé d'assumer ses responsabilités et de contrer les revendications communautaristes. Nous connaissons tous les conséquences de cette démission : port ostensible de symboles religieux, refus de participer à certaines activités, sexisme, contestation de certains enseignements, etc. Aujourd'hui, à terme, c'est l'indépendance de l'enseignement et de la recherche qui est menacée à son tour et donc notre liberté de conscience à tous.

C'est pourquoi nous lançons un appel national afin de réaffirmer notre attachement aux principes républicains qui ont fait l'unité et la cohésion de la France et à une Université laïque et pluraliste. L'Université doit rester un lieu où les distinctions religieuses et communautaires n'ont pas leur place.

Il est urgent :

... d'arrêter cette dérive communautariste qui sacrifie l'intérêt de l'ensemble des étudiants au profit d'une minorité activiste.

... de défendre la laïcité de l'enseignement supérieur et donc la liberté de tous et de toutes.

... de préserver une université pluraliste ayant pour seule ambition le mérite et l'excellence.

UNI du jeudi 9 janvier 2003

LA DIRECTION DU PS CONDAMNÉE

Au PS, l'esprit de camaraderie déborde parfois jusque dans les prétoires. Et, à défaut d'être écoutés par leurs chefs, certains militants finissent par y obtenir gain de cause. C'est ainsi que le tribunal de grande instance de Perpignan a condamné le premier secrétaire du PS, François Hollande, pour avoir bafoué... les statuts de son parti.

La Rue de Solferino s'est vu reprocher d'avoir ratifié la révocation du patron de la fédération des Pyrénées-Orientales, Elie Puigmal, remplacé par Jacques Cresta, un homme lige du président du conseil général, Christian Bourquin (PS). Une décision contraire au vote des militants, qui avaient élu Puigmal à l'automne 2000 pour un mandat d'une durée de trois ans.

C'est un militant de base, Paul Favier, adhérent de la section de Perpignan, qui a traîné la direction du PS en justice : « *C'est un peu triste d'en arriver là, confesse-t-il. Mais c'est encore plus triste, pour un militant, de constater que le parti couvre, au niveau national, les pratiques de petits potentats locaux.* » Et cet agriculteur de 59 ans d'asséner : « *En réunion de section, on entend souvent parler de l'incontournable respect des statuts. Là, les statuts ont été piétinés par les plus grands...* »

Assorti d'une «exécution provisoire», le jugement du TGI est salué par Puigmal. Réjoui du «message fort» envoyé à Hollande, il prévient : « *Nul ne peut s'affranchir des règles démocratiques qui règlent notre parti, je redeviens premier fédéral jus-*

qu'à notre congrès de mai prochain !» Pas question, rétorque la direction du PS. Le bureau national, qui a décidé de faire appel du jugement du TGI, a confirmé Jacques Cresta à son poste en y ajoutant un titre de «référént départemental» pour en faire l'expéditeur des affaires courantes jusqu'au congrès.

La «guerre des socialistes des Pyrénées-Orientales», selon l'expression d'un militant du cru, a débuté fin 2001, lorsque la droite a accusé Christian Bourquin d'avoir dépassé le plafond des dépenses de campagne autorisées pour se faire élire au conseil général. Pour justifier certaines d'entre elles, il a alors quémandé de Puigmal un témoignage en sa faveur. Après avoir accepté, l'intéressé s'est rétracté.

«Trahison», «lâchage», les insultes ont fusé à son endroit, tandis que Bourquin était mis en examen pour «faux, usage de faux et minoration de compte de campagne».

Quelques semaines plus tard, un conseil fédéral extraordinaire, «composé aux deux tiers d'affidés du conseil général», selon Puigmal, a voté une «motion de défiance» à son encontre. Et un nouveau vote de la fédération a propulsé à sa place Jacques Cresta. Une procédure validée par le missi dominici de François Hollande, Jean-Claude Pérez, secrétaire national chargé de statuts. «J'ai joué les Casques bleus, mais la haine entre les deux camps est telle qu'elle dépasse largement tous les arbitrages politiques», confie-t-il. Jugeant que «l'ordre régnait dans la fédération depuis six mois», il s'étonne cependant qu'«une décision de justice se mêle des désignations internes à un parti».

Quant au militant par lequel le procès est arrivé, Paul Favier, coupable d'avoir engagé une procédure contre son propre parti, il s'est vu signifier son exclusion du PS par voie d'huissier.

Renaud Dely - Libération du 12 décembre 2002

PARAPENTE

Les troupes françaises de montagne ont créé leur première unité de combat et de renseignement opérationnel de nuit en parapente. A terme, 130 chasseurs alpins et légionnaires, notamment issus des sections de renseignement des unités alpines de Varcès, Chambéry, Annecy, Bourg Saint-Maurice et Gap seront équipés et formés à cette technique.

Armées d'Aujourd'hui - Décembre 2002

L'EXTRÊME GAUCHE PRÉDIT UN DURCISSEMENT DU CLIMAT SOCIAL

Pour les formations d'extrême gauche l'affaire est entendue. Le rejet (à 53,4 %) par les électriciens et gaziers du projet visant à réformer le financement de leurs retraites marque un tournant et semble un signe avant-coureur d'un durcissement du climat social.

Daniel Gluckstein, le secrétaire national du Parti des travailleurs (PT), formation qui revendique 6 131 militants en 2002 dont 875 adhésions nouvelles, s'est félicité "de ce que le non ait été massif" lors de la consultation du personnel d'EDF-GDF. " Il n'y a rien qui justifie la remise en cause du régime des retraites". Il y a désormais, "risque de chaos". "On ne passe pas impunément au-dessus des exigences de la démocratie", a-t-il déclaré, en évoquant la décision du gouvernement de mettre en place malgré tout l'accord sur les retraites et d'ouvrir le capital d'EDF. Si le cours actuel, imposé à ses yeux par "l'Europe de Maastricht",

n'est pas corrigé, "notre pays peut être entraîné dans une grave crise sociale, politique, institutionnelle", a-t-il prédit.

Dans un communiqué, Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, a estimé que le résultat de la consultation à EDF-GDF n'était "pas encore la déroute, mais une retraite pour le projet commun de la direction et de la quasi-totalité des syndicats dont la CGT".

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a, à son tour, félicité le personnel d'EDF-GDF. Selon cette formation, "les travailleurs des industries électriques et gazières montrent que la bataille pour la retraite à 60 ans, le droit à une retraite entière dès 37,5 ans de cotisation pour le public comme pour le privé ne fait que commencer".

Caroline Monnot - Le Monde du 15 janvier 2003

ELECTIONS 2002 : SONDAGES

A peine un Français sur deux (47%) a participé aux deux tours de l'élection présidentielle et aux législatives du printemps 2002 et près de neuf sur dix (87%) se sont rendus au moins une fois aux urnes à cette occasion, selon une étude de l'Insee. Autre phénomène notable, l'augmentation du nombre de votants intermittents, c'est-à-dire de ceux qui participent à seulement un, deux ou trois des tours de scrutin.

Ainsi, sur les 39,9 millions d'inscrits en métropole, 18,3 millions ont participé aux quatre tours, 7,5 millions à trois tours, 5,1 millions à deux tours et 2,8 millions à seulement un. Parmi ces derniers, 1,8 million se sont déplacés pour le second tour de l'élection présidentielle, le plus mobilisateur des quatre.

La participation aux élections varie en fonction de l'âge, du diplôme, de la zone d'habitat (les agriculteurs votent plus que les urbains), de la situation familiale (les célibataires boudent plus les urnes que les chefs de famille) et du logement (les propriétaires accomplissent davantage leurs devoirs électoraux que les locataires).

S'agissant de l'âge, note l'Insee, on vote beaucoup chez les 50-70 ans (leur taux moyen de participation est de 80%), moins chez les 20-30 ans (60%) et beaucoup moins (40%) chez les plus de 85 ans.

Globalement, la participation "diminue pour toutes les générations" entre 1995 et 2002, avec une baisse qui atteint dix points pour les 18-24 ans. Ceci s'explique notamment, selon l'Insee, par les inscriptions d'office des jeunes depuis 1997 qui se sont substituées à la démarche volontaire que devaient auparavant accomplir les futurs électeurs.

Enfin, l'analyse des votes en fonction du niveau de diplôme montre des différences sensibles, avec un taux de participation qui varie de 62% pour les électeurs n'en ayant aucun à 80% pour les titulaires d'un diplôme universitaire de 2ème ou 3ème cycle.

INSEE

MIL-VIGILANCE N° 07/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 08/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES ANTI-SARKOZY SONT RESTÉS CHEZ EUX

Conséquence du froid, effet soldes ou traduction d'une indifférence politique ? Ce fut un bide que cette manif organisée par une trentaine d'associations, syndicats et partis de gauche pour dénoncer le projet de loi Sarkozy sur la sécurité : 2 000 à 3 000 manifestants ont grelotté de République à Bastille, cortège dispersé et cacophonique, coupé en deux : d'un côté la «gauche plurielle», de l'autre le «collectif antisécuritaire», dont Droits devant ! qui avait appelé à ne pas manifester avec cette «gauche qui a élaboré, voté et appliqué» la loi sur la sécurité quotidienne, «occultant sa responsabilité dans l'instauration d'une politique sécuritaire», à en croire le communiqué de Droits devant ! Et pour illustrer le propos, quelques oeufs et tomates furent lâchés au passage du PS, pourtant peu représenté, aux cris de «gauche plurielle, gauche pouvelle».

Libération du lundi 13 janvier 2003

STRABISME VERS LA GAUCHE

Membre à part entière de la majorité, l'UDF lorgne quand même à gauche. Les centristes rêvent de recruter des déçus de l'ex-majorité plurielle. Pour manifester cet esprit d'«ouverture», ils avaient invité au congrès des responsables d'ATD-Quart monde, du DAL, de SOS Racisme et de Greenpeace. Histoire de remettre au goût du jour la vieille utopie du «grand centre» que François Bayrou décline de façon récurrente en voulant fédérer les électeurs de «Balladur à Delors». Un de ses amis confirme : «Son truc, c'est de devenir le Tony Blair français.»

«Nous ne sommes plus un parti centriste. Nous sommes en train de venir un parti central», s'amuse Maurice Leroy, député d'Eure-et-Loir, fier d'avoir lui-même franchi la «mer Rouge». Longtemps adhérent du PCF, il estime que l'UDF peut récupérer les socialistes «effarouchés par la radicalisation du PS». Au congrès de l'UDF, il y en avait au moins un : Frédéric Perrat a milité au PS, dans le XV^e arrondissement de Paris, jusqu'au 21 avril 2002. Présenté à la tribune, il a recueilli un tonnerre d'applaudissements lorsqu'il a fustigé «la gauchisation du discours socialiste» et assuré que «ce qui compte, ce n'est pas tant l'étiquette que nos valeurs». Une jeune militante des Yvelines approuve : «J'ai vu Strauss-Kahn à la télé, il est trop bien. J'espère que c'est Emmanuelli qui va passer au congrès du PS. Comme ça, on récupérera certains "modernes".»

Libération du 20 janvier 2003

TÉLÉPHONEZ, VOUS ÊTES TRAQUÉ !

Il y avait la célèbre formule «Souriez, vous êtes filmés», on peut dorénavant ajouter «Téléphonez, vous êtes traqué». Dans les affaires de grand banditisme et de terrorisme, le téléphone mo-

bile se révèle de plus en plus un précieux allié de la police et de la justice, pour autant qu'une commission rogatoire ait été lancée au préalable par le parquet auprès d'un des trois opérateurs de téléphonie mobile, Orange, SFR ou Bouygues Telecom.

Il peut s'agir de placer un abonné sur écoute, ce qui ne diffère guère d'une écoute classique sur téléphone filaire. Mais la justice peut aussi s'intéresser au passé téléphonique d'un suspect.

La demande la plus classique concerne la liste des appels émis et reçus par un portable. Dans le langage policier, on parle d'une Fadette. Simple sur le papier, elle est techniquement compliquée : « Certains juges nous demandent une Fadette en pleine nuit et espèrent une réponse dans la demi-heure qui suit, explique un des trois opérateurs ; ce n'est, hélas, pas si facile car cette opération prend énormément de temps. » Mais les informations existent bel et bien : les trois opérateurs conservent en effet pendant au moins un an et pour chaque abonné l'historique des numéros appelés. Il est utilisé lors de l'élaboration de la facture détaillée et consulté en cas de litige. L'opérateur dispose également de la liste des appels reçus. Dans le cas du bagagiste de Roissy, le juge chargé de l'affaire se serait fait communiquer les relevés des quatre derniers mois. Second type de demande, la localisation d'un abonné. Depuis la création du réseau GSM, les trois opérateurs ont installé en France quelque trente-cinq mille antennes. Lorsqu'un abonné se déplace, son téléphone mobile et plus précisément la carte Sim (Subscriber Identifying Module, la puce de l'appareil) envoie très régulièrement un signal à l'antenne la plus proche. Dès lors, il est très facile de repérer l'emplacement d'un abonné avec une précision qui varie de deux cents mètres en ville et à un kilomètre en milieu rural. C'est ainsi qu'on s'est aperçu de la présence du téléphone d'Yvan Colonna non loin du lieu où a été assassiné le préfet Erignac. « Les escrocs et les bandits le savent bien, comme en témoignent les prises : à côté des armes, la police retrouve très souvent de nombreux portables et des dizaines de cartes Sim enregistrées sous des noms différents », confie un opérateur.

Cependant, même en changeant de puce mais en gardant le même téléphone, un suspect peut être localisé : chaque portable possède en effet un numéro IMEI (International Mobile Equipment Identity) qui est envoyé à l'opérateur à chaque appel passé. Certains professionnels peuvent même faire parler «un téléphone mobile» en listant les puces Sim qui ont été utilisées successivement.

Frédéric Paya - Valeurs Actuelles du 10 Janvier 2003

DÉFENSE : LES DIVERGENCES EURO-AMÉRICAINES

Pendant la guerre froide, explique François Heisbourg, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique, les relations entre l'Europe et les Etats-Unis « ne furent jamais un long fleuve tranquille. Mais il n'y avait pas de divergence sur l'origine du danger, ni sur la stratégie ». Deux éléments « structuraient » la doctrine militaire : la dissuasion et le « containment » (endiguement). Il n'existait pas de divergence fondamentale entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis face à la menace que représentait l'Union Soviétique.

Depuis lors, tout a basculé. L'été dernier, Robert Kagan, l'un des inspireurs des « faucons » de l'administration Bush, a lancé un pavé dans la mare. « Il est temps d'arrêter de préten-

dre que les Européens et les Américains partagent une vision commune du monde », a-t-il affirmé.

Effectivement, les menaces ne sont plus simplement frontales, entre Etats. Elles sont aussi devenues « *asymétriques* » et proviennent aujourd'hui soit de réseaux terroristes disséminés à travers le monde, soit d'Etats en décomposition avancée comme la Somalie, soit d'Etats « *voyous* » ou, selon le président Bush, des pays de l' « *axe du mal* » : Irak, Iran, Corée du Nord, dont l'unique trait commun est de développer des armes de destruction massive avec ce que cela comporte de risques de prolifération vers d'autres Etats ou des organisations terroristes. Comment s'adapter à un tel contexte ? Dans la quête d'une nouvelle approche en matière de défense, les Américains ont pris une longueur d'avance. Il convient que les forces armées s'adaptent le plus vite possible, affirmait en août dernier le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld. Cela ne veut pas dire que les Etats-Unis et les autres grandes puissances occidentales comme la France veulent abandonner leurs forces nucléaires, car il existe toujours de par le monde des pays dotés de la bombe atomique : Chine, Pakistan, Inde, Corée du Nord, voire, demain, Iran. Et, en dépit de l'accord de désarmement conclu en mai entre Washington et Moscou qui prévoit la réduction des deux tiers de leurs arsenaux, la méfiance n'a pas totalement disparu. Avec quelque 1700 ogives nucléaires chacun, Etats-Unis et Russie ont gardé la capacité de se détruire mutuellement. De plus, la force atomique peut avoir un caractère dissuasif vis-à-vis de nations détenant des armes chimiques et biologiques mais aussi pour contrer les risques de prolifération. Malgré cela, comme le souligne le porte-parole du ministère français de la Défense, la dissuasion nucléaire « *n'est plus au cœur de notre stratégie* ». La guerre d'Afghanistan a d'ailleurs été un conflit classique avec une machine de guerre conventionnelle : une campagne de bombardements destinée à paralyser les moyens militaires ennemis, suivie d'une intervention terrestre et, enfin, le déploiement de forces de maintien de la paix. Sans oublier que, selon la charte de l'ONU, les Etats-Unis étaient en état de légitime défense. Mais cette guerre est peut-être l'une des dernières du genre. Autre type d'intervention abandonné par Washington, les opérations à seul but humanitaire. L'échec essuyé en Somalie, en 1993, en a sonné le glas. Il explique sans doute la décision du président Bill Clinton de ne pas s'immiscer dans le drame du Rwanda l'année suivante.

Alors, quelles nouvelles missions donner à l'armée américaine dans un pays traumatisé par les attentats du 11 septembre ? La réponse, le président George W. Bush l'a apportée en septembre dernier, lorsqu'il a présenté au Congrès sa nouvelle doctrine. Pour empêcher le déclenchement d'actes hostiles, a-t-il expliqué, « *les Etats-Unis, si nécessaire, agiront de façon « préemptive* » ». Ainsi, cette notion visant à agir militairement par anticipation, donc sans avoir été attaqué, s'ajoute-t-elle à celle de « *prévention* », qui correspond par exemple à la destruction, lors d'une guerre, d'un arsenal militaire situé derrière une ligne ennemie. Aux yeux des Européens, la « *préemption* » ne peut être légitime car elle ne respecte pas les principes de la charte des Nations Unies. Le président Jacques Chirac l'a d'ailleurs rapidement rejetée. Pour George W. Bush, cependant, cette doctrine n'a rien de théorique puisque son premier champs d'application doit clairement être l'Irak de Saddam Hussein. Il s'agit, par des frappes « *préemptives* », non pas de répondre à une agression comme ce fut le cas lors de l'invasion du Koweït

en 1990, mais de détruire sans attendre un éventuel potentiel militaire.

En dépit de la polémique née de cette conception, il faut reconnaître que les Américains ont posé une vraie question qui répond opérationnellement aux défis du XXI^e siècle, soulignent des experts. Reste que derrière la divergence doctrinale se profile un autre problème, de taille. Les Européens, Allemands, Français, voire Britanniques, redoutent la dérive « *unilatéraliste* » des Etats-Unis et leur préférence pour l'action militaire au détriment du jeu politique et diplomatique. « *Les Américains ont tendance à privilégier le « hard power » (le militaire) sur le « soft power » (la politique)* », note Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris). Or, si l'Amérique cherche à s'adapter à la donne de l'après-guerre froide, l'Europe n'étant plus un enjeu du point de vue militaire, le centre des conflits s'est déplacé, comme l'expliquait voici peu George le Guelte, de l'Iris, « *vers une zone allant du Bosphore à la Mer du Japon, en passant par le Moyen-Orient, le sous-continent indien et l'Asie centrale, englobant ainsi les réserves mondiales d'hydrocarbures, les principales voies de communication maritime ainsi que les détroits* ». Et, dans ces régions, les intérêts politiques, stratégiques, économiques des Américains et des Européens sont loin d'être identiques.

Cette divergence a commencé à se traduire sur le terrain. L'opération « *Liberté immuable* » en Afghanistan a été entreprise et dirigée par les Etats-Unis sans que l'OTAN et l'Union Européenne ne soient « *directement intégrées, de près ou de loin* ». Le général Jean-Patrick Gaviard, chargé des opérations à l'état-major des armées, affirme dans une note que si les forces françaises au sein de l'OTAN ont progressé dans le domaine de l'interopérabilité, elles ont découvert en Afghanistan « *que, dans les transmissions air-sol et sol-air, les forces spéciales américaines utilisaient des moyens cryptés* ». Alors que les français se basent sur les définitions de l'OTAN. « *On vivait encore dans la pratique du Kosovo* ». Or le conflit de 1999 en Serbie est sans aucun doute le premier et le dernier à avoir été conduit en totalité par l'OTAN. Depuis lors, les attentats du 11 septembre ont bouleversé les règles de la guerre. Des règles déjà remises en cause après la chute du mur de Berlin.

Jacques Hubert-Rodier
Les Echos du 2 décembre 2002

SETE : ADIEU PAILLOTES

Les propriétaires des neufs paillotes qui tenaient lieu de restaurant de plage du côté de Sète sur des terrains non-construc-tibles avaient jusqu'au 19 décembre dernier pour les démonter. Quatre d'entre eux n'avaient pas eu le coeur de s'y résoudre. Des bulldozers et des tracto-pelles ont fait table rase.

Libération du 5 février 2003

MIL-VIGILANCE N° 08/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 09/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

FN : VIOLENT RÉQUISITOIRE CONTRE MARINE LE PEN

La vie du Front national est devenue un long fleuve houleux. Dans une lettre de deux pages adressée au domicile de Marine Le Pen et dont une copie a été faxée au Monde, le maire FN d'Orange (Vaucluse), Jacques Bompard, fait le procès de la benjamine du président du parti d'extrême droite. "Être méprisant, c'est être maladroit, écrit-il. Or, si votre mépris ne relève que de votre conscience, votre maladresse implique, elle, le mouvement. C'est donc une faute politique majeure."

L'origine de l'affaire remonte à un échange de propos acerbes entre Jean-Marie Le Pen et M. Bompard. Interrogé sur les ambitions du conseiller général d'Orange-Ouest, M. Le Pen avait répondu, dans le quotidien La Provence du 5 février, qu'"il avait autant de chances de devenir président du Front national que - lui-même- d'être archevêque". Jacques Bompard lui avait alors rétorqué sur un ton cinglant : "Vos propos, Monsieur le Président, sont injustes et blessants (...). Concevez que vous avez davantage de chances de devenir archevêque que d'être un jour élu au scrutin majoritaire à deux tours."

M. Bompard, qui a créé en janvier un club de réflexion, L'Esprit public, précisait que ce cercle "n'est pas une machine anti-Le Pen", tout en déplorant le "manque d'enracinement" du FN, "son absence de relais sur le terrain, dans la jeunesse, chez les ouvriers, chez les cadres, etc." Intervenant à son tour dans le débat, Marine Le Pen évoquait, dans Le Monde du 8 février, un "malentendu" sur fond de "susceptibilité" : "Depuis trente ans, Jacques Bompard s'en tient à un engagement local. Souvenez-vous de son exposé sur les eaux usées à notre université d'été à Annecy en août 2002."

Dans sa missive envoyée à Marine Le Pen, M. Bompard "avoue -sa- consternation" après avoir pris "connaissance de vos propos à mon égard dans le journal Le Monde". Il ajoute : "Pourquoi ce mépris à l'égard du maire que je suis, simple élu local ? De quelle autorité, née de quelle expérience, et de quel savoir-faire découle le droit à porter des jugements que vous vous octroyez ? (...) Il y aurait donc les "petits" élus locaux et les "grands", dont vous êtes sans doute le type accompli ?"

"Votre mépris est incompréhensible, accuse M. Bompard. Certes, vous avez des excuses. Ce n'est pas vous faire injure de relever que vous ne connaissez pas le "terrain", le porte-à-porte, les réunions Tupperware, la gestion d'une collectivité et quelques autres petites choses militantes... (...) Soyez gentille, Madame, respectez ceux qui travaillent et créent (...). Nous traitons parfois de problèmes d'assainissement ? Oui. Mais du moins nous agissons dans le réel. Pas dans le virtuel des médias, qui, comme la vague hostile, vous élève pour mieux vous engloutir ensuite."

Le maire d'Orange fait ensuite allusion à Bruno Mégret, qui avait provoqué la scission du FN en 1999 : "Ce mépris du local est une deuxième faute politique. (...) Qu'est-ce que Chirac sans la

Corrèze, Raffarin sans le Poitou ? Il n'y a d'ancrage que local. Sautiller, comme le fit en son temps Bruno Mégret, de Paris à Grenoble, du Dauphiné à Vitrolles, de Vitrolles à Marseille, sans jamais quitter Neuilly, ce n'est pas la bonne méthode." Après s'être proposé à "comparer" les "mérites" de Marine Le Pen à ceux de son père "au même âge", M. Bompard conclut ainsi sa lettre : "Je ne vous fais aucun procès d'intention quant à votre activité au sein de Générations Le Pen. Vous souhaitez améliorer l'image de notre président. C'est très bien. Nous jugerons sur pièces, d'ici un ou deux ans (...)."

Sur son lieu de vacances, Marine Le Pen a indiqué au Monde qu'elle n'avait pas encore accusé réception de ce réquisitoire. "Je ne comprends pas la violence du ton, c'est vraiment spécial, a-t-elle commenté en apprenant le contenu. C'est comme si Jacques Bompard voulait dresser tout le monde contre lui. Je le rejoins sur l'importance du militantisme. Le premier militant du FN, c'est Jean-Marie Le Pen. Quand il prétend que je ne connais pas le terrain, je lui rappelle que j'ai participé à vingt-quatre déjeuners ou dîners-débats au cours des trois derniers mois. Comme lui, je me suis présenté à des élections. Que sait-il de mon engagement politique, commencé à 18 ans ? Peut-être a-t-il besoin de prendre un peu de repos."

Elie Barth - Le Monde du 14 février 2003

ECONOMIE : ATTENTION DANGER

Les risques s'accroissent sur une économie française déjà atone. Jérôme Monod, conseiller du président de la République, juge que la situation "va être dramatique" dans les prochains mois. Jacques Chirac appelle à une "mobilisation générale" sur l'emploi. Entre la hausse de l'euro et le prix du pétrole, les risques se multiplient.

L'inquiétude sur la situation économique est remontée jusqu'à l'Élysée. "Il y a six mois, on pensait que la situation ne serait pas facile, il y a trois mois, on pensait qu'elle serait difficile. Depuis quelques jours, on sait qu'elle va être dramatique" : c'est avec des accents franchement pessimistes que Jérôme Monod, conseiller de Jacques Chirac, a qualifié la conjoncture française. L'année 2003 commence mal, et le gouvernement sait que sa prévision officielle de croissance pour 2003 (2,5 %) relève désormais du pari impossible. Entre risques de guerre en Irak et ralentissement économique mondial, l'attentisme des chefs d'entreprise prévaut et les annonces de plans sociaux se multiplient.

La consommation faiblit.

Elle a, jusqu'à présent, sauvé la croissance, mais donne des signes de faiblesse. Face à la remontée du chômage, les Français ont un petit moral et leurs achats sont moins dynamiques. Leurs dépenses de consommation en produits manufacturés, qui représentent environ le tiers de leurs dépenses totales, n'ont progressé que de 0,2 % au quatrième trimestre 2002 (contre 0,7 % au troisième). "Pour janvier, nous n'avons pas encore de chiffre disponible, mais on sait par exemple que les ventes automobiles ont été mauvaises. Et les constructeurs ne se font pas d'illusion pour la suite", note Michel Devilliers, responsable de la conjoncture à l'Insee. Il anticipe un ralentissement de la consommation des ménages au premier semestre 2003. "D'autant plus que leur pouvoir d'achat est entamé par la hausse des prix du pétrole", souligne-t-il.

La croissance serait inférieure à 2 % en 2003.

Dans ce contexte, les économistes tablent sur une croissance inférieure à 2 % cette année, leur "consensus" actuel étant de 1,7 %. Mais ils sont de plus en plus nombreux à reconnaître qu'ils pourraient rapidement revoir leurs prévisions à la baisse dans les prochaines semaines quand ils seront fixés sur la décision américaine d'engager la guerre contre l'Irak. "Notre dernière prévision, c'est 1,5 %. Mais on ne peut plus la tenir : ce qui nous guette, c'est une croissance de 1 % en 2003", estime Véronique Riches-Flores, économiste à la Société générale. A la Caisse des dépôts et consignations, Laure Maillard estime que sa prévision de 1,5 % "correspond au haut de la fourchette". Car les incertitudes qui pèsent sur l'économie française sont nombreuses sur le front externe (situation internationale, niveau de l'euro, prix du pétrole) comme sur le front interne (emploi, politique budgétaire).

Le ralentissement économique est mondial.

La résolution du conflit irakien sera déterminante, notamment pour l'évolution de l'économie américaine. Mais les considérations géopolitiques ne sont pas tout. La très mauvaise santé économique de l'Allemagne (0,2 % de croissance en 2002, moins de 1 % prévu en 2003) n'est pas imputable au seul environnement mondial. Elle en est d'autant plus inquiétante pour la France, qui est son principal partenaire.

Les prix du pétrole sont à la hausse.

Entre les grèves au Venezuela et les perspectives d'une guerre en Irak, les prix du pétrole se sont envolés et atteignent aujourd'hui des niveaux supérieurs à 35 dollars le baril. Toute la question, aujourd'hui, est de savoir combien de temps durera une guerre désormais probable, et comment évolueront les prix du pétrole. Baisseront-ils, comme en 1991, immédiatement au sortir du conflit ? "Si la situation actuelle durait, ce serait très mauvais pour la consommation. Avec un baril à moins de 30 dollars, nous anticipons une inflation de 1,7 % fin juin. Si les prix actuels se maintenaient, on serait à 2 %", analyse M. Devilliers. Les entreprises sont moins touchées que les ménages par les hausses de prix du pétrole ; mais dans un contexte de fort ralentissement, elles seraient sans doute amenées à réduire un peu leurs marges plutôt que d'augmenter leurs prix de vente.

L'euro s'apprécie face au dollar.

La hausse de la monnaie européenne atténue bien un peu les effets du renchérissement du pétrole, mais elle entraîne surtout une réduction des profits des entreprises. "L'appréciation de l'euro a commencé à peser au quatrième trimestre 2002", juge François Loos, ministre délégué au commerce extérieur dans un entretien à La Tribune, vendredi 14 février. L'Insee a calculé qu'une appréciation de 10 % de l'euro coûte un demi-point de croissance à l'horizon d'un an. "Cela doit se gérer par la politique monétaire. On peut craindre que la Banque centrale européenne (BCE) se considère d'abord en charge de la stabilité des prix et qu'elle refuse de baisser les taux d'intérêt pour aider la reprise", déclarait à Libération, jeudi, le président-délégué du Conseil d'analyse économique (rattaché à Matignon), Christian de Boissieu.

Le marché de l'emploi se dégrade.

Les économistes craignent que les entreprises ne réduisent drastiquement leurs effectifs. "Il doit y avoir une correction forte. Elle n'a pas encore eu lieu", estime Mme Maillard. Les taux de marge des sociétés se sont fortement repliés depuis plus d'un an et demi et ce mouvement s'est encore poursuivi au troisième trimestre 2002. "Ils sont à leur niveau le plus bas depuis 1986.

C'est intenable. Les entreprises françaises qui ont retardé les ajustements ne peuvent désormais plus y échapper", estime Mme Riches-Flores. L'industrie, aujourd'hui en récession, détruit des emplois depuis l'année dernière. Les services, qui jusqu'ici sont restés créateurs de postes de travail, devraient basculer : les entreprises réduisant leurs coûts, elles recourent donc moins à des services extérieurs. Quant aux ménages, ils coupent également dans ce type de dépenses (tourisme, loisirs...). Selon la dernière enquête trimestrielle de l'Insee dans les services, publiée le 31 janvier, les patrons du secteur tertiaire sont pessimistes sur l'évolution de l'emploi dans leurs branches d'activité. Une dégradation accélérée serait néfaste pour la consommation. D'autant que les ménages, peu confiants dans l'avenir, ne devraient pas puiser dans leur épargne, pourtant très élevée (avec un taux proche de 17 %).

La politique budgétaire pourrait être plus rigoureuse.

C'est le dernier risque évoqué par les économistes. Les finances publiques sont en mauvais état. En 2002, les déficits devraient représenter près de 3 % du PIB, la limite inscrite dans le traité de Maastricht. Si la reprise n'était pas au rendez-vous en 2003, le trou se creuserait. Que ferait la France, même si la Commission européenne a déjà indiqué qu'une guerre constituerait une "circonstance exceptionnelle" et qu'à ce titre, les conditions du pacte de stabilité seraient sensiblement assouplies.

Virginie Malingre - Le monde du 13 février 2003

UN PARLEMENTAIRE AMÉRICAIN SUGGÈRE D'ÉCARTER LA FRANCE DE TOUTE COALITION FUTURE

WASHINGTON (AP) - Peter King, représentant républicain de l'Etat de New York, a pris sa part aux tensions transatlantiques en suggérant mardi que la France, selon lui un "pays de deuxième catégorie", soit écartée de toute coalition future.

Membre de la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, il accuse la France d'user de son influence au Conseil de sécurité et à l'OTAN pour entraver la coopération internationale visant à désarmer l'Irak.

"Nous pourrions avoir à restructurer l'Alliance, à former de nouvelles alliances dont les Français ne feraient pas partie. Nous ne pouvons permettre qu'un pays de deuxième catégorie ait la possibilité d'opposer son veto ou de faire obstruction à la politique étrangère américaine."

Le congressiste a fait valoir que Paris avait déjà retardé les interventions militaires internationales en Bosnie et au Kosovo dans les années 90. "La France se pose en garant de la morale, alors qu'elle a perdu la Première Guerre mondiale et qu'elle a établi le record de la reddition la plus rapide d'une puissance pendant la Seconde guerre mondiale", a-t-il poursuivi, affirmant ne pas craindre de froisser la susceptibilité de Français qui "appartiennent au passé".

Agence Associated Press du mardi 11 février 2003

MIL-VIGILANCE N° 09/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 10/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

RAFFARIN SE POSE EN CHEF DE L'UMP

Jean-Pierre Raffarin se serait bien passé d'utiliser l'article 49.3 de la Constitution pour mettre un terme à l'interminable bagarre d'amendements qui, sinon, allait s'engager à l'Assemblée autour de la réforme du mode de scrutin pour les élections régionales et européennes de 2004. Mais le Premier ministre, qui revendique haut et fort une réforme que personne ne lui a imposée, n'a, laisse-t-on entendre, aucun regret. Pour trois raisons. D'abord, le spectacle, à l'heure de l'Irak, de députés se querellant à l'infini sur pareil sujet aurait été, dit-on, « ridicule ». Et furieusement IV e République. Ensuite, le projet n'a aucunement pour objectif d'« éradiquer » les petits partis au profit des deux mastodontes que sont le PS et l'UMP, mais de permettre aux exécutifs régionaux (dont les pouvoirs vont augmenter avec la décentralisation) d'être dotés de majorités stables et cohérentes. Il s'agit d'empêcher que recommencent les « magouilles » qui avaient permis à l'extrême droite de tout perturber. Enfin, Raffarin a choisi de se poser très volontairement en défenseur de la « logique profonde » de la V e République : une part de proportionnelle au premier tour, le « fait majoritaire » au second. Sûrement pas la proportionnelle comme « la » solution. A cela s'ajoute que le Premier ministre, comme il l'a dit samedi à l'Assemblée, se veut l'avocat de la « France des territoires », façon d'indiquer que les partis ont, à ses yeux, un rôle à jouer, mais sans s'octroyer tous les pouvoirs. Raffarin s'y refuse par philosophie, mais aussi par efficacité : à droite, aux dernières municipales, dit-on à Mâtignon, ce ne sont pas les partis qui ont gagné les élections. D'ailleurs, quand ils ont prétendu donner le « la », à Paris comme à Lyon, on a vu le résultat.

Peu importe à l'équipe Raffarin si Nicolas Sarkozy paraît séduit par l'idée d'une majorité à deux têtes : UMP et UDF, ce qui reviendrait à ramener l'UMP au rang d'un RPR ravalé. Surtout, peu importe si Bayrou a fait preuve, dans sa colère, d'une grande violence : on estime à Mâtignon qu'il s'est fait piéger par la gauche, en se laissant embarquer dans un combat qui n'était pas le sien alors qu'il aurait pu négocier, assure-t-on, un, deux ou trois amendements. Ce qui importe au Premier ministre, c'est la conviction qui est la sienne que l'UMP a peut-être découvert, au travers de ce débat passionné, sa véritable identité. Une UMP très V e République, dont Raffarin, se distinguant de Sarkozy et s'opposant à Bayrou, s'est posé, l'air de rien, en chef.

Dominique de Montvallan - Le Parisien du 17 février 2003

EDUCATION – COMMUNAUTARISME

Le ministre délégué à l'Enseignement scolaire Xavier Darcos qualifie d'"extrêmement inquiétant" l'apparition dans les établissements scolaires d'un "communautarisme, souvent lié à l'islamisme".

Dans un entretien publié dans "Le Figaro", le ministre note qu'"aujourd'hui, on assiste à des situations intolérables de

grands frères qui exercent des pressions sur leurs sœurs pour qu'elles se voilent". "Notre service juridique est sans arrêt sollicité à la suite de demandes de salles de prière dans les établissements ou pour des régimes particuliers", précise-t-il.

Pour M. Darcos, cette situation est "beaucoup plus alarmante qu'un acte de violence physique isolé dans un établissement", car "c'est l'échec de tout ce qu'ont souhaité les fondateurs de l'école de la Nation, de Condorcet à Jules Ferry."

M. Darcos annonce donc un renforcement de l'enseignement en éducation civique, "en le réorientant sur le respect des fondements rationnels de la République", estimant qu'il faut gérer la question "avec beaucoup de fermeté" et "ne rien laisser passer". Et "sur un plan symbolique", le ministre souhaite "que le drapeau français flotte au-dessus de l'entrée de chaque école et qu'y soit systématiquement inscrite la devise de la République: liberté, égalité, fraternité".

Selon M. Darcos, "le phénomène communautariste, proche du phénomène sectaire est totalement incompatible avec l'idée d'une éducation 'nationale'". "Il s'agit là de s'insurger contre l'obscurantisme, contre l'interdit de l'intelligence", ajoute-t-il avant de conclure: "si nous céditions là-dessus, nous céderions sur les fondements mêmes de la République."

Agence Associated Press du 14 février 2003

LES COURRIELS POUR SOUTENIR LA FRANCE

NATIONS UNIES (Reuters) - La représentation française aux Nations unies a été inondée de courriers électroniques de soutien depuis que le ministre français des Affaires étrangères a exhorté le Conseil de sécurité à donner une chance à la paix en Irak, ont annoncé mardi les autorités françaises.

Quelque 5.000 e-mails, en grande majorité favorables et provenant essentiellement des Etats-Unis, ont été envoyés dès vendredi, le jour où Dominique de Villepin a affirmé qu'il fallait donner le temps aux inspecteurs de désarmer pacifiquement l'Irak, d'après les autorités.

Quelque 12.000 messages supplémentaires ont été reçus pendant le week-end.

Les Etats-Unis estiment que la mission en Irak des inspecteurs en armement de l'Onu ne pourra se poursuivre longtemps encore et que le temps est bientôt venu de désarmer le président irakien Saddam Hussein, au besoin par la force.

"Dans ce temple des Nations unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, d'une conscience. La lourde responsabilité et l'immense honneur qui sont les nôtres doivent nous conduire à donner la priorité au désarmement dans la paix", avait notamment déclaré vendredi Dominique de Villepin, s'attirant des applaudissements, manifestation rare au Conseil de sécurité.

La délégation française a accepté de présenter les courriers à Reuters à condition que l'anonymat de leurs auteurs soit préservé:

- "J'ai écouté hier le discours du ministre français des Affaires étrangères au Conseil de sécurité des Nations unies et j'ai été très fier de la position française qui est basée sur des principes", écrit un Californien.

- "Merci, merci, merci (en français, ndlr). Restez fermes. Continuez à vous opposer à l'administration Bush. S'IL VOUS PLAÎT", supplie une femme de Los Angeles.

- "MERCI pour votre courage et votre conscience dans votre opposition aux criminels de guerre de Washington. Votre travail acharné nous permettra d'être davantage en sécurité sur le long

terme. Tenez bon encore un petit peu", écrit un homme du Tennessee.

- "S'il vous plaît, résistez et ne laissez pas les Nations unies être manipulées comme une marionnette par mon prétendu gouvernement", demande un homme de Chicago.

mardi 18 février 2003

THAÏLANDE : ON ACHÈVE BIEN LES DEALERS

Une guerre sans merci fait rage entre les trafiquants de méthamphétamines en Thaïlande. Paniqués devant la résolution des autorités d'éradiquer le commerce illégal du ya ba la «drogue qui rend fou», comme on appelle ici les méthamphétamines, les trafiquants assassinent leurs complices par peur que ceux-ci ne les livrent à la police. C'est du moins la version officielle du gouvernement thaïlandais pour expliquer la vague d'assassinats dans toutes les provinces du royaume depuis le 1er février, date du lancement en grande pompe de la «guerre contre la drogue» par le Premier ministre Thaksin Shinawatra. Le bilan est hallucinant : 352 trafiquants présumés ont été tués par balles en quinze jours, dont 13 par des policiers «en situation de légitime défense». «Les bandits s'entretuent. C'est ce que nous craignons : les complices essaient de couper les ponts avec leur réseau», a déclaré Thaksin Shinawatra, lui-même un ancien lieutenant-colonel de police et titulaire d'un doctorat en criminologie d'une université du Texas. (...)

En tous les cas, cette «guerre antinarcoïtique» semble faire preuve d'une certaine efficacité à court terme. Des milliers de petits trafiquants de méthamphétamines se sont livrés à la police ; 50.000 consommateurs de méthamphétamines ont fait part de leur volonté de s'enrôler dans des programmes de soins. En quinze jours, le prix d'un comprimé de méthamphétamines est passé de 120 bahts à 350 bahts. «La répression va effrayer les toxicomanes. Nous voulons qu'ils sortent de chez eux pour se faire soigner», explique Chartchai Sutkhiklom, secrétaire général adjoint de l'Office de contrôle des narcotiques.

Arnaud Dubus - Libération du 17 février 2003

EXTENSION DE LA DURÉE DE RÉTENTION DES ÉTRANGERS ET CONTRÔLE ACCRU DES CERTIFICATS D'ACCUEIL DÉLIVRÉS EN MAIRIE

PARIS (AFP) - Extension de la durée de rétention des étrangers et contrôle accru des certificats d'accueil délivrés en mairie: les premières "fuites" sur l'avant-projet relatif à "l'entrée et au séjour des étrangers" augurent d'un durcissement de la législation.

Selon le Figaro qui cite lundi des passages de l'avant-projet, la durée de rétention dans les centres, aujourd'hui la plus faible d'Europe (douze jours maximum), pourrait être étendue jusqu'à soixante jours.

Dans ces centres de rétention sont maintenus des étrangers en situation irrégulière, attendant d'être reconduits vers leur pays d'origine. Pour ce faire, les autorités françaises doivent recevoir un laissez-passer consulaire, émis par le pays d'émigration. En France, 80% des mesures d'éloignement ne sont pas exécutées et le nombre de personnes éloignées varie peu, de 10 à 15.000 par an.

Selon le ministère de l'Intérieur, garder plus longtemps l'étranger en rétention permettrait de mieux établir son identité et son origine et donc de mieux effectuer son éloignement du territoire.

Le projet de prolongation avait été annoncé dès juillet dernier par Nicolas Sarkozy, pour donner "le temps nécessaire à la Justice".

Mais l'allongement prévu fait se dresser les associations de soutien des étrangers.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) a dénoncé un projet "archaïque, irréaliste et dangereux".

"Le projet d'étendre les zones de non-droit que sont les zones d'attente en fonction des opportunités décidées par le ministère de l'Intérieur et de porter le délai de rétention à deux mois s'expose (..) à être censuré", a pronostiqué dans un communiqué l'organisation.

Présente depuis plus de 15 ans dans les centres de rétention, la Cimade (centre œcuménique d'entraide) a de son côté fait part de son "opposition très dure" au texte en l'état.

"Ce n'est pas l'allongement de la durée de rétention qui va répondre aux questions d'efficacité", a expliqué à l'AFP Jérôme Martinez, coordinateur chargé de la question.

"Nous avons constaté que les consulats donnent une réponse au bout de quatre jours et demi. Que l'on soit à 12, 20, 40 ou 60 jours ne va pas changer grand chose", a-t-il ajouté.

Il s'est par ailleurs inquiété qu'une trop longue durée de rétention des étrangers "transforme les policiers en gardiens de prisons".

L'avant-projet prévoit d'autre part un contrôle renforcé des attestations d'accueil délivrées par les maires, qui servent à délivrer des visas de court séjour. "Cela va museler la liberté de toute personne qui veut accueillir un étranger", a réagi Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Il a par ailleurs stigmatisé une "rentabilité macabre en terme d'expulsions".

Au ministère, on soulignait lundi que ce texte est un "document de travail, en discussion interministérielle", qui fait état de "pistes différentes, d'orientations". Le résultat de ces négociations devrait être "à peu près clos dans 15 jours ou trois semaines".

lundi 17 février 2003

L'UNI PROGRESSE D'UN SIÈGE À SCIENCES-PO

Vendredi 31 janvier 2003 a eu lieu le dépouillement des élections des représentants étudiants au conseil de direction et à la commission paritaire de l'Institut d'Etudes Politiques qui ont eu lieu les 29 et 30 janvier.

L'UNI est la grande gagnante de ce scrutin en obtenant trois élus soit deux élus en commission paritaire (20%) et un élu en conseil de direction (20%). SUD (extrême gauche), victime de son discours dépassé et dogmatique, disparaît quasiment de l'échiquier politique à Sciences-Po, en perdant son unique élu.

Ainsi ce scrutin se caractérise par une tendance à la bipolarisation de la vie syndicale à Sciences-Po puisque l'UNEF gagne aussi un élu.

Communiqué UNI du 31 janvier 2003

MIL-VIGILANCE N° 10/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 11/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES VERTS DANS LE ROUGE

Depuis les législatives, les écologistes cherchent à renflouer leurs caisses. Les Verts ouvrent la chasse au gaspi. C'est peut-être la solution miracle à leurs problèmes financiers. La souscription Tournesol, lancée en novembre 2002 et close à la fin du mois suivant, a été un échec. 40.000 euros ont été récoltés sur les 180.000 nécessaires, soit moins d'un quart de la somme. C'est insuffisant pour rembourser une dette de 2,2 millions d'euros qui correspond aux frais de campagne des candidats ayant obtenu moins de 5% aux législatives. A ce jour, un tiers seulement a été épongé. Et, avec la guerre des chefs, les adhésions ont fluctué. D'où un manque à gagner sur les cotisations.

En attendant le versement du financement public, en mai, l'heure est à la «rigueur», affirme Dominique Isselé, trésorier national. Les salariés partis (4 sur 19) n'ont pas été remplacés. Des délais de paiement ont été négociés avec les fournisseurs. Les frais de déplacement des militants au congrès de Nantes, en décembre 2002, seront pris en charge ultérieurement. Les Verts s'efforcent de trouver de nouvelles sources de trésorerie. Ils ont organisé des prêts - relais auprès des élus, relancent les abonnements au journal Verts Contact, dont les parutions ont été réduites, et songent à augmenter la cotisation de base, actuellement fixée à 30,5 euros. Les Verts, malgré des caisses vides, veulent acheter leur local, qu'ils louent. «Cela nous permettrait d'économiser des frais de déménagement et de constituer un patrimoine», estime Dominique Isselé. Si le prochain Conseil national interrégional (le Parlement des Verts) avalise cette proposition, une nouvelle souscription sera organisée. A moindre coût: les graines de tournesol qui n'ont pas été distribuées en novembre pourront resservir.

Agnès Vives - L'Express du 27/02/2003

UN CASIER VIERGE POUR ENSEIGNER

Pour prévenir les actes de maltraitance et les abus sexuels sur les enfants, Christian Jacob, ministre de la famille, souhaite que les enseignants, les animateurs de centres aérés ou de colonies de vacances, les personnels de crèches ou de garderies, et même les gardes à domicile se voient décerner une habilitation renouvelable tous les trois ans, au regard de leurs antécédents judiciaires. Ce serait le ministère de la Sécurité intérieure qui, à la demande de l'employeur, consulterait le fichier du casier judiciaire. Seules les condamnations définitives seraient prises en compte, certains crimes ou délits graves comme les agressions sexuelles, l'abandon d'enfant ou les vols avec violence seraient réhabilités.

Olivia Recasens - Le Point du 28 février 2003

SANG NEUF A LA CGT ?

Promu au bureau confédéral, Maurad Rahbi, 32 ans, du syndicat du textile et de l'habillement, était le principal animateur du difficile conflit de Cellatex (Givet, Ardennes), à l'été 2000. Ce jeune dirigeant, qui a fêté ses 30 ans en séquestrant dans l'usine le directeur départemental du travail, le député socialiste et le maire, représente une génération qui intéresse grandement la confédération. "La CGT doit accompagner l'évolution de la société", explique M. Rahbi, qui entend faire bouger la confédération.

Le Monde du 7 février 2003

LES AUDITEURS ONT LA PAROLE

Des milliers d'appels convergent chaque jour vers les standards des radios. Seuls quelques dizaines d'entre eux seulement peuvent être traités par les standardistes. La masse de tous les autres aboutissent sur des messageries invitant à rappeler ultérieurement. Si on est moins pressé, on peut aussi passer par Internet.

Voici les coordonnées des émissions :

France Inter. « *Le téléphone sonne* », 19h15 - 20heures. 01.45.24.70.00 ou www.franceinter.com (Fréquence sur Paris : 87.8)

Europe 1. Michel Field, 19h15 - 20heures. 01.42.32.14.14 ou www.europe1.fr (104,7)

RMC Info. Toute la journée. 3216 ou www.rmcfinfo.fr. (103.1)

RTL. « *Les auditeurs ont la parole* », 13h - 14heures. 0.891.70.44.44 ou www.rtl.fr (104.3)

Le Parisien du 06 mars 2003

RÉFORME DES RETRAITES : LE RÉPERTOIRE DES IDÉES FAUSSES

« La réforme, c'est travailler plus pour toucher moins »

FAUX : la réforme garantit à chacun qu'en travaillant un peu plus, le niveau de sa pension sera préservé. C'est le choix fondamental qui a été fait : travailler un peu plus longtemps pour sauvegarder le niveau des pensions ;

Pour les salariés modestes (carrières au SMIC), la réforme c'est travailler autant pour toucher plus grâce à la revalorisation du minimum contributif (85 % du SMIC en 2008 contre 80 % aujourd'hui) ;

Pour les salariés travaillant depuis l'âge de 14, 15 et 16 ans, la réforme c'est travailler moins pour toucher autant grâce à la possibilité de départ anticipé avant 60 ans.

« La réforme ne joue que sur un seul paramètre : l'allongement de la durée de cotisation »

FAUX : la réforme joue également sur l'augmentation des cotisations vieillesse dans le régime général : 0,2 % en 2006, puis à partir de 2008, et jusqu'en 2020, une augmentation de l'ordre de 3 points. Cette dernière augmentation pourra être « gagée » par une diminution des cotisations chômage, afin de ne pas augmenter les prélèvements obligatoires nets. En effet, en cas de chômage à 5 % en 2020, les recettes disponibles sont évaluées à 15,3 milliards d'euros, ce qui est supérieur au nécessaire (9,8 milliards d'euros, après augmentation de 0,2 point de cotisation en 2006).

« Les ouvriers et les employés vont être pénalisés par l'augmentation de la durée de cotisation alors que leur espérance de vie est inférieure à la moyenne »

FAUX : dans la très grande majorité des cas, ces catégories socioprofessionnelles ont commencé à travailler jeunes (avant 18 ans). L'allongement de la durée de cotisation en 2020 n'aura un impact que sur les personnes ayant commencé à travailler après 18 ans.

« La réforme va pénaliser les personnes devant partir prochainement à la retraite »

FAUX : la réforme ne s'appliquera qu'à partir de 2008 pour le régime général, et de façon très progressive ; Pour la fonction publique, la décote n'entre en vigueur qu'en 2006 et monte en charge de manière très progressive de 2006 à 2020.

« La réforme remet en cause la retraite à 60 ans »

FAUX : La retraite à 60 ans, c'est la possibilité pour l'assuré de faire valoir son droit à pension, c'est-à-dire de toucher sa retraite. La réforme ne remet absolument pas en cause ce droit. Elle prévoit simplement d'allonger la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension calculée au taux plein ; De plus, la réforme prend en compte la situation des assurés ayant commencé à travailler très jeunes (14, 15 et 16 ans), en leur permettant de faire valoir leur droit à pension avant 60 ans. C'est une grande première, cela n'avait jamais été fait. Une proposition de loi communiste en ce sens avait été rejetée par le Gouvernement socialiste en 2001 ;

Dans certains métiers de la fonction publique (services actifs), il est possible de partir avant 60 ans. Cette possibilité est maintenue aux mêmes conditions ;

En outre, chacun aura la possibilité de racheter jusqu'à 3 années de cotisation ;

Dans le régime général, la décote est ramenée de 10 % à 5 % entre 2004 et 2013 pour moins pénaliser ceux qui souhaitent partir à 60 ans sans avoir atteint le taux plein ;

Dans la fonction publique, la décote ne s'applique pas lorsque l'agent a atteint la limite d'âge de sa catégorie (55, 60 ou 65 ans suivant le cas) : la pension est alors calculée au taux maximum.

« La réforme conduit à une « smicardisation » des retraités car elle est financée à 68% par la baisse des pensions »

FAUX : Chaque génération de retraités est mécaniquement plus riche que la précédente du fait de l'augmentation des salaires. Les retraites continueront d'augmenter : le COR estime cette progression à 1% par an en moyenne en plus de l'inflation jusqu'en 2040 ;

La réforme ne programme aucune baisse des pensions par rapport à la réglementation existante. Au contraire, elle revalorise le taux de remplacement des salariés modestes ayant effectué une carrière complète au SMIC (85 %).

« La réforme va pénaliser les personnes touchant des bas salaires »

FAUX : pour tous les salariés, la réforme permet le maintien du niveau de retraites, en travaillant un peu plus longtemps ; En outre, elle améliore la situation des personnes ayant des bas salaires :

- en garantissant 85% du SMIC net à ceux qui ont fait toute leur carrière au SMIC par une revalorisation de 9% du minimum contributif dans le régime général d'ici 2008 ;

- en augmentant le niveau du minimum contributif dans le régime général et le minimum garanti de la fonction publique d'ici 2008.

« La réforme ne prend pas en compte la pénibilité »

FAUX : pour le régime général, la réforme prévoit une négociation des partenaires sociaux par branches sur la définition de la pénibilité et des départs anticipés associés qui devra être conclue avant 3 ans ;

Pour la fonction publique, ce sujet sera également évoqué avec les partenaires sociaux.

« La réforme va pénaliser les femmes qui ont des carrières moins longues »

FAUX : Dans le public comme dans le privé, la réforme permet une meilleure prise en compte du temps partiel qui concerne majoritairement les femmes : ceux qui travaillent à temps partiel pourront cotiser sur une assiette à temps plein, ce qui améliorera leur droits à la retraite ;

En outre, la réforme prévoit une amélioration et une modernisation des pensions de réversion. Dans le privé, aucune condition d'âge, d'absence de remariage et de durée de mariage ne sera plus exigée pour l'attribution de cette pension ;

La condition d'âge étant supprimée, l'assurance veuvage sera supprimée : le conjoint survivant devra seulement satisfaire à des conditions de ressources, qui seront les siennes s'il vit seul, ou celles du couple si telle est sa situation.

« La réforme va supprimer les avantages familiaux »

FAUX : Les avantages familiaux dans le régime général sont inchangés ;

Dans la fonction publique, la majoration de la pension pour les parents de trois enfants et plus est maintenue. La possibilité offerte, dans la fonction publique, aux mères de trois enfants et plus, de prendre une retraite anticipée dès 15 ans de service reste également inchangée ;

Dans la fonction publique, les bonifications accordées pour chaque enfant né avant le 1er janvier 2004 seront conservées, sans autre condition que d'avoir pris un congé de maternité, d'adoption ou parental, ce qui veut dire que toutes les mères et même certains pères en bénéficieront. Pour les enfants nés après le 1er janvier 2004, le temps consacré à l'enfant sera validé et cotisé comme du temps travaillé, jusqu'à trois ans par enfant.

« La réforme va réduire la solidarité entre les générations au profit de la capitalisation »

FAUX : la réforme permet de sauver le système de retraite par répartition en assurant son financement, malgré la forte dégradation du rapport retraités/actifs ;

MIL-VIGILANCE N° 11/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 12/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

« La réforme institue une baisse programmée du pouvoir d'achat des retraités »

FAUX : le principe de revalorisation annuelle des pensions en fonction de l'indice des prix sera inscrit dans la loi. Les retraites seront donc revalorisées chaque année, en fonction de l'évolution des prix –hors tabac-, prévue pour l'année à venir. Si cela est nécessaire, un ajustement sera effectué l'année suivante ;

Par ailleurs, il est prévu que le gouvernement et les partenaires sociaux engageront une concertation tous les 3 ans sur la revalorisation des pensions.

« La réforme pénalisera ceux qui sont entrés tard dans le monde du travail »

FAUX : la réforme permettra à chacun de racheter jusqu'à 3 années de cotisations, ce qui permettra à ceux qui sont entrés tard dans la vie active de rattraper leur « retard » ;

En outre, la réforme permet à ceux qui voudraient augmenter leur retraite de choisir librement l'âge auquel ils s'arrêteront, sans risquer d'être mis à la retraite du seul fait de leur âge et sans être bloqué par l'âge limite.

« La réforme aurait pu être financée en renonçant à la baisse d'impôts de 5% »

FAUX : la baisse d'impôts de 5% représente 2,5 milliards d'euros, alors que le déficit prévisible des régimes de retraite sans réforme est de 50 milliards d'euros par an en 2020.

« Pour sauver les retraites, il faut taxer les profits »

FAUX : les profits sont déjà taxés de façon plus importante en France que dans la moyenne des autres pays européens. Accroître cette taxation reviendrait à pénaliser l'investissement et la localisation des activités en France. C'est l'emploi qui en pâtirait ;

Par ailleurs, financer le régime des retraites par une taxation sur les bénéfiques serait dangereux, puisque ceux-ci sont par nature extrêmement fluctuants. C'est une idée totalement contraire au modèle social français, qu'incarne notre système solidaire de retraite par répartition où c'est la ressource stable des salaires des actifs qui finance les pensions des retraités ;

Les profits des entreprises représentent 1% du PIB, il faudrait quatre fois plus pour combler le déficit prévisionnel des régimes de retraite.

« 37 ans et demi de cotisation pour tous, c'est possible »

FAUX : si on veut maintenir le même niveau de pension qu'actuellement, pour tous, ce qui est l'objectif de la réforme, nous devons allonger un peu la durée de cotisations. Si on n'allonge pas la durée de cotisation, notre système de répartition explosera, parce que de moins en moins d'actifs auront à

payer de plus en plus longtemps des pensions à des retraités de plus en plus nombreux ;

A l'horizon 2020, l'allongement de la durée de cotisation prévue par la réforme permet de dégager plus de 6 milliards d'euros dans le régime général et 8,7 milliards dans les régimes des fonctions publiques.

« La réforme en incitant à travailler plus longtemps et en facilitant le cumul emploi / retraite va accroître le chômage des jeunes »

FAUX : il n'a jamais été démontré, dans aucun pays d'Europe que le retrait précoce de la vie active des plus anciens diminuait le chômage des jeunes. C'est l'inverse qui est vrai : dans les pays où le taux d'activité des plus de 55 ans est le plus élevé, le chômage (y compris celui des jeunes) est le plus faible. C'est le cas de la France ;

L'évolution démographique va conduire, dans certains métiers, à une pénurie de main d'œuvre. La réalité du marché du travail fait qu'un départ à la retraite n'est pratiquement jamais remplacé par un jeune. Le fait que certains retraités puissent reprendre une activité professionnelle n'aura donc pas d'incidence négative sur l'emploi des jeunes ;

C'est pour cela que la réforme vise à assouplir les règles existantes en les simplifiant et en les harmonisant : les retraités pourront cumuler leurs pensions avec des revenus d'activité, dans la limite de leur dernier salaire.

« La réforme fera perdre aux fonctionnaires au moins 30 % du niveau de leurs pensions »

FAUX : La réforme garantit aux fonctionnaires le taux de liquidation actuel de 75 % pour une carrière complète ;

Le niveau des pensions des fonctionnaires restera donc identique à celui d'aujourd'hui à condition qu'ils travaillent 2,5 années de plus en 2008 ;

En outre, les changements de comportement pourront se faire de façon très progressive, puisque la réforme ne sera de plein effet qu'après 2020.

« Avec la réforme, les fonctionnaires vont devoir travailler jusqu'à 67 ans »

FAUX : La retraite demeurera fixée, selon les statuts, à 50, 55 ou 60 ans et la limite d'âge sera toujours de 55, 60 ou 65 ans. Dans tous les cas, les limites d'âge prévues par les statuts sont garanties par la loi, et il n'y a pas de décote au-delà de ces limites ;

Ainsi, par exemple, les enseignants continueront de partir dans la tranche d'âge correspondant à leur statut, c'est-à-dire, suivant les cas, entre 55 et 60 ans ou entre 60 et 65 ans ;

De même, les policiers continueront de partir entre 50 et 55 ans ;

Enfin, les infirmières et les aides-soignantes continueront de partir à la retraite entre 55 et 60 ans. Non seulement la réforme ne modifie pas ce droit, mais elle instaure une majoration de la durée d'assurance pour les services actifs de la fonction publique hospitalière : 1 an supplémentaire tous les 10 ans ;

Seuls ceux qui feront le libre choix d'améliorer leur pension en voulant travailler plus pourront, s'ils le désirent, dépasser leur limite d'âge au maximum de 2,5 ans.

« Je suis fonctionnaire, j'ai 59 ans ; avec la réforme, je ne vais pas pouvoir prendre ma retraite l'année prochaine »

FAUX : la réforme est très progressive et n'aura quasiment aucun impact sur les agents proches de l'âge de départ. La décote pour les annuités manquantes ne commencera à s'appliquer qu'à partir de 2006, en évoluant lentement sur 9 ans pour aller de 0,5 % en 2006 à 5 % en 2015 ;

C'est justement pour permettre à chacun d'organiser à l'avance ses perspectives de fin de carrière que la réforme est si progressive.

« La réforme va faire perdre beaucoup d'argent aux retraités de la fonction publique »

FAUX : La réforme ne remet absolument pas en cause le niveau de pension des retraités de la fonction publique. Au contraire, elle leur garantit une évolution au moins égale à la hausse des prix ;

La réforme garantit à tous les fonctionnaires ayant effectué une carrière complète, le taux de liquidation actuel de 75 %.

« On nous demande beaucoup d'efforts, mais ça ne suffira pas pour financer le problème des retraites dans la fonction publique »

FAUX : il faut avoir en tête l'énorme besoin de financement des retraites de la fonction publique à l'horizon 2020. Actuellement, nous payons, pour la fonction publique d'Etat 60 milliards de traitement pour les personnels de la fonction publique et 30 milliards de pensions. En 2020 nous paierons 60 milliards de traitements et 60 milliards de pensions. Il faudra payer 30 milliards de plus. La réforme en apporte un peu moins de la moitié et l'Etat, employeur des fonctionnaires, financera l'autre moitié.

« Les femmes fonctionnaires vont y perdre »

FAUX : les femmes fonctionnaires sont en grande majorité conduites à réduire leur temps de travail ou à interrompre leur carrière pour élever leurs enfants jeunes. Elles ne seront plus pénalisées pour la retraite. Dans la limite de trois ans par enfant, ce temps sera intégralement validé et cotisé comme du travail à temps plein. Par ailleurs le temps partiel sera validé comme du temps plein pour la durée d'assurance ;

En outre les femmes qui ont 3 enfants et plus pourront toujours partir au bout de 15 ans de carrière en percevant tout de suite leur retraite.

« La réforme va supprimer les avantages familiaux dans la fonction publique »

FAUX : la majoration de la pension pour les parents de 3 enfants et plus est maintenue. La possibilité offerte, dans la fonction publique, aux mères de trois enfants et plus, de prendre une retraite anticipée dès 15 ans reste également inchangée ;

Dans la fonction publique, les bonifications accordées pour chaque enfant né avant le 1er janvier 2004 seront conservées, sans autre condition que d'avoir pris un congé de maternité, d'adoption ou parental, ce qui veut dire que toutes les mères et même certains pères en bénéficieront ;

Pour les enfants nés après le 1er janvier 2004, le temps consacré à l'enfant par le père ou la mère sera validé et cotisé comme du temps travaillé, jusqu'à trois ans par enfant.

« 40 annuités de cotisation, c'est 40 ans de travail effectif »

FAUX : pour cumuler 40 ans d'assurance, il n'est pas forcément nécessaire de travailler 40 ans compte tenu des bonifications

diverses et de la possibilité de racheter jusqu'à trois ans d'assurance sans limite d'âge.

« Les régimes spéciaux sont en danger car la réforme suprimera la surcompensation »

FAUX : la surcompensation est une contribution des régimes des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers aux régimes spéciaux. La justification de ce mécanisme purement financier n'existe pas ;

Naturellement, l'Etat garantira le financement des régimes spéciaux.

27/05/2003

TOULOUSE : LE NETTOYEUR DE GAUCHE NETTOYÉ

L'exécution en place de Grève médiatique du patron de la police de Toulouse n'est pas seulement liée à la volonté de recadrer la police de proximité. Le départ forcé de Jean-Pierre Havrin pour la direction de la Fédération sportive de la police nationale a fait quelques heureux, chez Sarko.

Parmi eux, Claude Guéant, aujourd'hui directeur de cabinet du ministre Sarko, qui était directeur général de la police nationale quand la gauche est revenue au gouvernement en 1997. Huit mois plus tard, Guéant se voyait gentiment poussé vers la sortie alors que Havrin devenait l'un des conseillers techniques les plus influents de Chevènement. L'épisode a laissé des traces.

Ancien secrétaire général du puissant syndicat des commissaires et penchant plutôt à gauche, Havrin avait également de très mauvaises relations avec ses successeurs, nettement marqués à droite, eux. Récemment, l'actuel patron du syndicat, André-Michel Ventre, qui s'entendait fort mal avec Chevènement, puis Vaillant, s'est employé à lui savonner la planche. Et dans le quotidien « *La Dépêche* », Ventre a fait savoir qu'il n'avait rien à déclarer sur la mutation de Havrin...

Le Canard enchaîné du 05 mars 2003

LA SOFREMI A AIDÉ LES POLICIERS SOCIALISTES

Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire sur l'existence d'éventuels emplois fictifs à la Sofremi, une société dépendant du ministère de l'Intérieur. Le juge Philippe Courroye s'interroge sur la réalité des prestations d'une dizaine de personnes rémunérées, entre 1991 et 1995, par la Sofremi. Parmi elles, Bernard Deleplace, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP).

Le Parisien du 2 avril 2003

MIL-VIGILANCE N° 12/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 13/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES « HOMMES DU PRÉSIDENT »

Ils sont les « *hommes du président* ». Autour de Jacques Chirac, ils portent la politique étrangère de la France entre Paris et New York, Bruxelles et Washington. Une équipe soudée qu'anime le ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin. Tous travaillent ensemble depuis (au moins) une dizaine d'années. Flash-back. 1995 : Chirac, élu président, choisit comme secrétaire général de l'Elysée Villepin, jusque-là directeur de cabinet d'Alain Juppé au Quai d'Orsay. A Matignon, Juppé, lui, prend comme directeur de cabinet l'ancien adjoint de Villepin, Maurice Gourdault-Montagne. A l'Elysée, le conseiller diplomatique s'appelle Jean-David Lévitte. Quelques années plus tôt, Villepin a été l'adjoint du directeur des affaires africaines au Quai d'Orsay, un certain Jean-Marc de La Sablière. Février 2003 : les années ont passé, l'équipe s'est reconstituée. Cette fois, Villepin est au Quai et Gourdault-Montagne, à l'Elysée, conseiller diplomatique de Chirac. A New York, La Sablière est ambassadeur à l'ONU, où il a remplacé Lévitte, lui-même nommé ambassadeur à Washington. « *Chacun partage analyse et infos avec les autres* » dans des échanges « *téléphoniques brefs* », confie-t-on à l'Elysée. Des liens si étroits qu'ils laissent peu de place aux intervenants extérieurs. « *A nouveau, Villepin a beaucoup de marge de manoeuvre. Chirac lui fait une confiance absolue* », raconte un proche des deux hommes. D'autant que la politique de la France bat des records de popularité. Elle fait même l'unanimité dans la classe politique : de l'extrême gauche au FN.

Myriam Lévy - *Le Parisien* du 19 février 2003

FONCTIONNAIRES DE POLICE : PLUS DE 2.000 SANCTIONNÉS PAR AN

« *Contrairement à une idée reçue, l'état des sanctions dans les services actifs témoigne d'une importante activité disciplinaire : 2.000 cas traités en moyenne chaque année, soit 2 % des effectifs* » affirme Bruno Beschizza, le secrétaire général du syndicat de policiers Synergie-Officiers. « *C'est quatre fois plus que dans les douanes* », renchérit l'un de ses collègues. Les sanctions peu pénalisantes (avertissement, blâme, exclusions avec sursis) constituent l'essentiel des décisions prononcées : 1.950 sur 2.069 affaires en 2001. Elles s'appliquent, le plus souvent, aux cas de perte ou de vol déclaré de matériel de service, d'indiscipline ou de fautes professionnelles et tiennent lieu d'avertissement.

Curieusement, le ministère de l'Intérieur rechigne à rétrograder ses fonctionnaires ou à les radier du tableau d'avancement. Cette dernière mesure n'a pas été prononcée une seule fois de 1997 à 2001.

Mais l'administration n'hésite pas à sévir en cas de manquement sérieux. En 2001, on relève ainsi 15 mises à la retraite d'office, 23 exclusions définitives de service, 21 exclusions temporaires de fonctions de trois mois à deux ans, et une radiation des cadres. En outre, 45 fonctionnaires ont été révoqués. Depuis 1997, l'administration pourra se féliciter d'avoir vu reculer les actions disciplinaires pour ivresse, qui sont passées de 239 à 173. Une évolution qui épouse d'ailleurs la baisse générale des actions engagées d'année en année.

Est-ce à dire que le policier se plie davantage aux règles de déontologie ? Les chiffres ne trahiraient-ils pas plutôt une forme de relâchement dans l'activité de contrôle ? « *Quelle que soit la pression disciplinaire de l'administration, conclue un haut magistrat, la police n'échappe pas au regard vigilant de la justice. Ce double niveau de sanctions reste la meilleure garantie pour le citoyen.* »

Le Figaro du 25/26 janvier 2003

L'UMP À L'ÉCOUTE DE SES MILITANTS

L'UMP veut se donner un style : celui d'une formation politique à l'écoute de ses militants. La campagne d'adhésion nationale en offre de premiers signes. « *Nous souhaitons dire à nos sympathisants : "On veut mieux vous connaître"* », précise Dominique Dord, secrétaire général adjoint, chargé de la communication externe. Même si la priorité est autre : actualiser les fichiers du RPR, de DL et de l'UDF. Au congrès fondateur, seuls 29% des 164.000 militants officiellement recensés avaient voté.

Pour l'heure, l'UMP annonce 66.000 nouvelles adhésions, enregistrées depuis le 15 octobre jusqu'à janvier 2003.

A côté des anciens gaullistes, centristes et madelinistes qui ont rejoint l'UMP, les nouveaux adhérents s'inscrivent dans une autre démarche. « *Ils ont envie de participer au débat*, remarque Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis. *La majorité d'entre eux ne vient pas coller des affiches.* » Même constat à la fédération UMP de Paris: le militantisme de grand-papa est mort. L'administrateur, Jean-François Bourdais, enregistre de nombreuses demandes de participation aux futurs groupes de travail. Pour Thierry Hodent de Broutelles, conseiller du VII^e arrondissement parisien, « *c'est normal, c'est la première fois où, à droite, l'avis de la base est pris en compte et où l'on est informé de ce qui se passe.* »

Agnès Vives - *L'Express* du 27/02/2003

JACQUES CHIRAC APPELLE L'ADMINISTRATION À RÉDUIRE SON TRAIN DE VIE

Alors que les déficits se creusent, le chef de l'Etat entre à son tour dans le débat sur les effectifs de la fonction publique.

Après Jean-Pierre Raffarin et Francis Mer, c'est au tour de Jacques Chirac de « *cibler* » les fonctionnaires. « *Il y a de grandes marges de manoeuvre à dégager pour atteindre l'objectif nécessaire de plus grande efficacité et de maîtrise de la dépense publique* », a-t-il déclaré.

S'il ne l'a pas dit explicitement, M. Chirac pense d'abord aux économies découlant de la réduction du nombre de fonctionnaires. Francis Mer a été plus explicite à l'Assemblée nationale en évoquant « *une certaine diminution du nombre d'effectifs* ». Le sujet, qui avait été quelque peu enterré ces derniers mois, sauf du côté de Bercy, revient sur le devant de la scène depuis que

la France a notifié à Bruxelles qu'elle violait les règles du Pacte de stabilité : ses déficits publics ont représenté 3,04 % du produit intérieur brut (PIB) en 2002 et atteindront 3,4 % du PIB en 2003, franchissant ainsi la barre de 3 % inscrite dans le traité de Maastricht. La Commission européenne s'apprête donc à lancer une procédure contre la France pour "déficit excessif" tandis que Paris va devoir s'expliquer sur la manière dont le gouvernement entend rentrer dans le rang en 2004, en ramenant ses déficits à 2,9 % du PIB.

Le Monde du 13 mars 2003

DE L'AMITIÉ - CICÉRON (AN 44 AV J.C.)

La première loi qu'il faut inscrire en amitié : ne demander à nos amis que des choses honnêtes, ne rendre à nos amis que des services honnêtes sans même attendre qu'on nous demande, rester toujours enthousiastes, bannir l'hésitation, oser donner un avis en toute liberté. Dans le domaine de l'amitié, il faut que prédomine l'autorité des amis les plus avisés et que cette influence s'applique à mettre les autres en garde avec franchise mais aussi avec assez d'énergie pour que le conseil soit mis en application.

La Lettre de l'Esprit démocrate social chrétien de France - n°14/2002

EMPAQUETEZ, C'EST PERDU !

« Même pour les « Colissimo », il faut maintenant compter cinq à vingt jours avant la livraison, au lieu des 48 heures promises ! » Ce constat, dressé par un facteur, confirme les innombrables plaintes des usagers depuis la mise en place par La Poste de son nouveau service « Coliposte ». Celui-ci est chargé de la livraison des paquets, dont il doit en principe faciliter les formalités d'envoi et de réception... C'est réussi.

Le 27 janvier, un colis est posté en Lot-et-Garonne à destination de Paris : expédié en Colissimo, il est garanti livré sous 48 heures. Le 29 janvier, pas de colis à l'arrivée. Pas plus que le 30 ni le 31, mais seulement le 12 février. Entre-temps, l'expéditeur dépose une réclamation et se voit délivrer un avoir pour un prochain Colissimo. Une expérience qu'il a sûrement envie de renouveler... De son côté, le destinataire disposait de plusieurs solutions.

La plus rapide ? Le site Internet de La Poste bien sûr, grâce auquel, numéro de référence du paquet à l'appui, il est possible d'être informé de son « suivi ». Manque de bol, le numéro, inconnu au bataillon, « ne correspond à aucun envoi ». Le destinataire se rend donc à son bureau de poste. Réponse du guichetier : « Ce n'est plus notre bureau qui s'occupe de la distribution, c'est Coliposte. Ils ne reçoivent pas le public, vous pouvez les joindre à ce numéro. » Merci et au revoir.

Et l'aventure continue, au bout du fil cette fois, avec un répondeur. Une voix masculine y indique les horaires d'accueil téléphonique, avant d'annoncer qu'« un opérateur va vous répondre ». Le même disque trois fois. Puis une voix, féminine celle-là, qui dit « Au revoir », et ça raccroche. L'expérience est renouvelée une matinée durant, toutes les vingt minutes, puis l'après-midi, puis le lendemain... Toujours le même disque et le même « Au revoir ». Le paquet est finalement arrivé au bout de dix-sept jours. Sans explication ni excuses.

Les « lettres suivies » de La Poste ne sont pas non plus des flèches : pour la modique somme de 1,37 euro (contre 46 centimes pour une lettre simple), il a fallu sept jours à l'une d'elles pour aller de l'Aude à l'Hérault. Sa petite sœur a fait le même score, pour le même trajet, un mois plus tard. Merci de payer et encore bravo.

Le Canard enchaîné du 12 mars 2003

GRAND BOOM DES SAISIES D'ARMES EN 2002

Les saisies d'armes ont augmenté de 26,2 % en 2002 ! Tel est l'un des constats alarmants livré récemment par la douane française. Les armes blanches et assimilées représentent 77,2 % des 2.848 armes découvertes lors de contrôles routiers et sont destinées avant tout à assurer la protection de leurs propriétaires. Mais la douane s'alarme des 650 armes à feu, 80.646 munitions, 171 engins explosifs et 445 dispositifs de mise à feu également saisis l'an passé. Ces infractions en augmentation sont le fait de collectionneurs ou d'armuriers peu scrupuleux qui s'approvisionnent le plus souvent en Suisse. Des membres du grand banditisme ou des trafiquants dangereux tombent parfois dans les mailles de la douane. Tel est cet homme qui transportait une trentaine de mines antipersonnel, des grenades qu'il comptait vendre en Belgique. A son domicile, les agents du fisc ont découvert 88 engins explosifs (mines et obus) et 432 dispositifs de mise à feu.

France Soir du 29 mars 2003

DELANOË À UNE AMIE...

Invité, le 10 mai, de l'émission En aparté, sur Canal Plus, Bertrand Delanoë a eu droit, de l'avis général, à un accueil et à des questions particulièrement courtois. Chargée de l'interviewer on l'entend, mais ne la voit pas à l'antenne, la journaliste Pascale Clark ne fait pas mystère, il est vrai, de ses idées de gauche en général et de son soutien au maire de Paris en particulier. C'est ainsi qu'une semaine plus tôt, interrogée par l'Express en tant qu'« habitante du XIXe », la présentatrice de Tam-Tam, chaque matin sur France Inter, répondait au sujet des « nouvelles fêtes comme Paris-Plage ou Nuit blanche » initiées par Delanoë : « J'aime cet esprit, ça va dans le bon sens... » Le sens de l'Histoire ?

Valeurs Actuelles du 16 mai 2003

MIL-VIGILANCE N° 13/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 14/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

JOSPIN, LE GRAND RETOUR POUR 2007 ?

« J'aimerais que la gauche n'ait plus besoin de Jospin, mais, si elle devait en avoir besoin, j'aimerais qu'il réponde présent. »

Jean Glavany, député PS des Hautes-Pyrénées
Le journal du dimanche du 02 mars 2003

LA PRÉSIDENTE DE LA MNEF RÉVOQUÉE SUR FOND DE LUTTE ENTRE LES COURANTS DU PS

La Mutuelle des étudiants (ex-MNEF) est à nouveau en crise mais il n'est pas certain que les motifs du conflit apparaissent clairement aux yeux de ses quelque 200.000 étudiants adhérents. Après plusieurs mois de guérilla interne, des administrateurs proches de l'UNEF, le premier syndicat étudiant, ont obtenu la révocation de la présidente de la mutuelle, Carine Seiler, qui fut elle-même présidente de l'UNEF-ID. A sa place, le conseil d'administration a élu Mickaël Delafosse, soutenu par l'UNEF.

Ce jeu de chaises musicales s'explique d'abord pour des raisons internes au parti socialiste et à l'UNEF. En résumé, les oppositions entre courants du PS à moins de deux mois de son congrès provoquent des soubresauts au sein du syndicat étudiant qui provoquent à leur tour une recomposition à l'intérieur de la mutuelle. La révocation de Carine Seiler témoigne, en effet, d'une nouvelle alliance au sein de l'organisation héritière de la MNEF.

Les proches du Nouveau Parti socialiste (tendance du PS conduite par Vincent Peillon et Arnaud Montebourg) se sont associés au Nouveau Monde (courant mené par Jean-Luc Mélenchon et Henri Emmanuelli), qui détient la majorité à l'UNEF, pour faire tomber Carine Seiler, elle-même proche de Julien Dray.

Le Monde du 29 mars 2003

L'UMP, RESTE-T-ELLE UN REPAIRE DE RPR ?

Scénario cauchemar à l'UMP. Le nouveau grand parti de la droite ambitionnait d'effacer les frontières entre RPR, UDF et DL. Six mois après son congrès fondateur, il se réveille avec la gueule de bois. Les élections internes, qui doivent désigner les chefs de file UMP dans les 577 circonscriptions, ont déjà eu lieu. Les résultats démontrent que les vieux réflexes partisans ont la vie dure chez les ex-compagnons gaullistes. Selon une note interne confidentielle, 80 % des postes ont été attribués à des anciens RPR. Marginalisés, nombre d'ex-UDF et DL se sentent trahis.

En terme d'image, ce résultat est désastreux pour l'UMP qui s'ingénie à ne pas passer pour un RPR élargi. Il révèle aussi le poids des baronnies locales et le manque de pédagogie effec-

tuée auprès des militants. Alain Juppé, président de l'UMP, a beau plaider pour le dépassement des anciens clivages, il n'a pas été entendu par la base.

Rue de la Boétie, au siège de l'UMP, l'heure est à chercher la parade à cette «*dérive des mécanismes de démocratie*», selon la terminologie retenue. Les notes internes sont plus ou moins édulcorées selon leurs destinataires (élus, cadres du parti, dirigeants...). Un texte déplore que «*les troupes de l'ex-RPR, soit parce [qu'elles] n'ont pas eu de consignes, soit précisément parce [qu'elles] ont des consignes, torpillent ainsi la mise en place de l'UMP*». Et ce, «*en violation de l'article 3 [des] statuts qui prévoit la représentation de mouvements associés*».

Autre «*dérive*» : «*Le non-respect des accords politiques sur la base desquels nous avons nommé des chargés de mission provisoires*». Ces derniers auraient dû s'assurer que les anciens RPR ne trustent pas tous les postes.

Avec des ex-DL et ex-UDF qui n'ont pas trouvé leur place, c'est toute la philosophie «*unitaire*» du parti qui se trouve mise à mal. «*On reste localement dans un système clanique qui, loin d'effacer les clivages anciens, renforce les petits chefs dans leur fief*», regrette un député UMP issu de l'UDF.

Pour tenter de corriger les déséquilibres et de calmer les frustrations, la direction de l'UMP dispose de quelques moyens. Des postes de «*délégués départementaux thématiques*» (Europe, retraites...) vont être créés. Avec leur «*titre*» en bandoulière, ils pourront siéger au comité départemental de l'UMP. Plus sérieusement, c'est par la nomination de secrétaires départementaux (désignés par Paris et dotés de pouvoirs étendus) que la Rue de la Boétie entend accorder de sérieuses compensations aux ex-UDF et ex-DL.

Libération du 21 mars 2003

L'UMP RÉCLAME DES COMPTES À LA GAUCHE

A l'Assemblée, une commission d'enquête planche sur la gestion des entreprises publiques sous le gouvernement Jospin.

La commission d'enquête parlementaire sur «*la gestion des entreprises publiques, afin d'améliorer le système de prise de décision*», commence ses auditions.

Initialement, en créant cette commission, la majorité souhaitait répondre à l'émotion créée par la publication en juillet 2002 des comptes de France Télécom, plombée par 70 milliards de dettes et affichant 9 milliards d'euros de pertes en 2001. Le record du Crédit Lyonnais était battu. Trois caciques de la majorité, Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot et Patrick Ollier, ont élaboré une proposition plus subtile : examiner les rapports entre l'Etat actionnaire et ses entreprises publiques. Les plus grands patrons de France devraient donc bientôt défiler devant les 40 députés-enquêteurs. Le premier à subir la question des députés devrait être Michel Bon, le PDG malheureux de France Télécom. Devrait suivre François Roussely (EDF), un proche de Lionel Jospin, très attendu par certains membres de la commission, comme Louis Giscard d'Estaing (UMP, Puy-de-Dôme), qui critique «*ses achats hasardeux au Brésil et en Amérique du Sud, un boulet pour EDF*». Viendra ensuite Anne Lauvergeon (Areva, issu de la fusion du CEA et de Framatome). Puis ce pourrait être le tour des hauts fonctionnaires. Et probablement enfin de certains anciens ministres du gouvernement Jospin : Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn, Christian Sautter, Christian Pierret et Jean-Claude Gayssot. (...)

Hors le règlement de comptes politique, la commission devrait avoir un rôle pédagogique. François d'Aubert (UMP, Mayenne) prévoit de «s'interroger, sans idéologie, sur les statuts des entreprises publiques. Sont-ils un facteur de compétitivité ?». Ou encore : «Peut-on faire la différence entre le coeur du service public, comme la SNCF, et d'autres, comme l'énergie ?» De quoi donner raison à Jean-Pierre Balligand, qui estime qu'«il s'agit de démontrer la nécessité du libéralisme, donc de la privatisation».

Didier Hassoux et Hervé Nathan - Libération du 25 février 2003

INTELLOS AU CHEVET DES SOCIALOS

Après la fracture civique, la blessure intellectuelle. Il y a tout juste un an, la gauche partisane a payé électoralement son éloignement de la gauche intellectuelle. Elle pourrait regretter d'avoir, par négligence, coupé les ponts avec ces clubs et ces réseaux qui, vingt ans durant, l'ont alimentée en idées, concepts et éléments programmatiques. Par effet collatéral, la gauche des intellectuels a aujourd'hui le sentiment de rejoindre dans l'exclusion la gauche des militants. Elle se plaint d'être au mieux «inaudible», au pire «ignorée» des dirigeants. Et singulièrement de ceux du Parti socialiste.

Ainsi François Hollande n'a-t-il rencontré qu'à deux reprises une poignée d'intellectuels pour préparer le congrès de Dijon. «Il nous a consultés, raconte l'un d'eux. Mais on se demande bien pourquoi. Personnellement, je n'ai trouvé aucune trace de notre échange dans sa motion pour Dijon.» François Hollande avait pourtant promis «une clarification» de la ligne. A part l'avènement du slogan «pour un réformisme de gauche», elle semble repoussée à l'après-congrès. Dans l'entourage du premier secrétaire, on assure vouloir reprendre langue avec cette sphère intellectuelle, une fois les nouvelles équipes dirigeantes constituées. Le temps sera alors venu de «trancher ce qui n'a pu l'être» après le quinquennat Jospin : le rapport au travail, la mondialisation, l'Europe, etc.

Parce qu'ils savent que les promesses des hommes politiques sont à considérer avec prudence, sept clubs vont se rappeler au bon souvenir de Hollande et des autres responsables de la gauche gouvernementale. Ils devraient annoncer, sitôt le congrès socialiste clos, non pas leur fusion, mais leur union en un «interclub». Ces sept «boîtes à idées» sont proches de la future majorité du PS, mais «au service de tous». On y trouve Convictions, de Jean-Baptiste de Foucauld et Anne Dux, héritiers des deloristes et rocardiens, Réunir, de Bernard Kouchner, Gauche moderne, de Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse autoproclamé «blairiste», Vouloir la république, des fabusiens Cyril Benoît et Benoît Chevalier, Témoins-Cahiers démocrates, de Jean-Pierre Mignard, proche de Hollande, Condorcet-Paris, du journaliste Jean Offredo et de Jean-Pierre Pagé, ou encore Actes et paroles, du mitterrandien Maurice Benassayag. En juin, ces sept mercenaires de la gauche intellectuelle lanceront un «appel à toutes les bonnes volontés» pour «une refondation» de la pensée. Ils proposeront d'organiser leur travail autour de trois sujets : «L'Europe face à la nouvelle donne internationale», «le devenir du capitalisme» et «une vision de l'homme pour le socialisme».

«Il s'agit d'abord d'explicitier nos désaccords pour mieux élaborer un ou des programmes», insiste le promoteur de cette «dé-

marche», Jean-Baptiste de Foucauld. L'ancien commissaire au Plan constate que «les partis politiques en général, et ceux de gauche en particulier, sont dominés par les problèmes stratégiques. Ce qui est à la fois normal et exagéré. Les clubs doivent s'efforcer d'animer la réflexion, à la fois parce que le PS, le PC et les Verts ne le font pas assez, et parce qu'ils sont un champ à défricher». Avec ses nouveaux amis, l'animateur de Convictions ambitionne, ni plus ni moins, de «mettre fin à ce décalage qui s'est créé entre une société qui évolue vite, à la fois riche et dangereuse, progressive et répressive, et la politique, qui ne la maîtrise plus bien et dont les citoyens se détachent».

«Si nous parlons maintenant, c'est pour manifester notre existence à la direction du PS», explique, de son côté, Bernard Kouchner. Pour lui montrer qu'entre clubs, nous avons un peu de joie à nous parler, que nos différences ne sont pas des freins. J'ai lu les motions pour le congrès de Dijon. Franchement, ce n'est pas folichon. Je sais que ce n'est pas dans le parti qu'on parle des choses importantes. Malheureusement, je suis presque certain que le 11 septembre et ses conséquences, l'Irak, la place de l'Europe, etc. seront absents des débats. Alors, je dis aux dirigeants des partis : écoutez les clubs, écoutez la société civile.» Et renouez avec les intellectuels.

Car, depuis les années 90, c'est comme si le fil était rompu entre «ceux qui pensent à long terme et ceux qui agissent à court terme», selon la différenciation de Maurice Benassayag. L'ancien conseiller de François Mitterrand constate que «les différences entre rocardiens et mitterrandiens n'existent plus» et estime que «la gauche a perdu le contact avec le milieu intellectuel». La droite a saisi l'occasion offerte : pour préparer sa réélection, Chirac a su s'entourer d'un quarteron de penseurs (Blandine Kriegel, Pascal Bruckner, Alexandre Adler, etc.) qui ont renouvelé le prêt-à-penser présidentiel.

Cette rupture entre la gauche et les intellos, Cyril Benoît l'explique par l'identité même du PS : «C'est un parti de notables et de profs. Cela implique forcément une distorsion de la réalité : la France n'est pas faite que d'enseignants ni d'élus. On ne s'interroge plus sur les conditions d'avènement d'une société progressiste. Dans ce parti, on ne pense plus.» On pense ?

Didier HASSOUX - Libération du 09 mai 2003

MIL-VIGILANCE N° 14/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 15/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

TROU DE LA SÉCU, LES 15 MILLIARDS DE DÉFICIT SONT DUS À LA MAUVAISE GESTION DE JOSPIN

Quinze milliards d'euros, soit cent milliards de francs : tel devrait être le déficit cumulé de la branche maladie de la Sécurité sociale pour les exercices 2002-2003. (...)

Jean-François Mattei n'a pas manqué d'utiliser l'argument de l'héritage. «A mon arrivée, j'ai trouvé un système de santé dans une crise plus profonde encore que je ne l'avais imaginé. Les professionnels de santé étaient en plein désarroi, [...] la permanence des soins n'était plus assurée, les généralistes étaient en grève depuis sept mois, la mise en oeuvre non préparée des 35 heures avait plongé le monde hospitalier dans une grande souffrance, l'assurance maladie n'était plus financée», a énuméré le ministre de la Santé.

Il n'a pas expliqué de quelle manière il entendait apurer le passif de l'assurance maladie. Au début de l'année, après des hésitations, le gouvernement a renoncé à augmenter la CSG ou de prolonger la CRDS (contribution de remboursement de la dette de la Sécu, instituée par Alain Juppé en 1995 pour neuf ans en principe), afin de ne pas télescoper le dossier des retraites. Pour rembourser le trou de 15 milliards d'euros, il faudrait relever la CSG d'un point pendant trois ans, ou bien proroger la CRDS de six ou sept ans, estime Le Guen (PS), pour qui la question aujourd'hui «n'est pas de savoir s'il y aura un prélèvement ou pas, mais quand et de combien». Mattei a assuré que le retour à l'équilibre «est une nécessité» et que «la prochaine loi de financement sera exigeante à cet égard», tout en faisant part de son souhait de «faire cesser gaspillage et abus». Sans en dire plus.

Eric Aeschmann - Libération du 14 mai 2003

BAYROU LORGNAIT LA DROITE DU PS

C'est raté. François Bayrou n'aura pas le plaisir de voir les «radicaux» du PS, Henri Emmanuelli en tête, prendre le parti. Le président de l'UDF a suivi d'un oeil attentif la préparation du congrès socialiste de Dijon. Un bon score de l'aile gauche du PS aurait pu servir ses ambitions en incitant les militants les plus «libéraux» à rallier sa cause. Convaincu que «les frontières peuvent bouger», Bayrou affirme avoir déjà recueilli bon nombre de socialistes déçus depuis le 21 avril. «Il en vient presque tous les jours», dit un de ses proches.

La bonne performance de la motion de François Hollande, soutenu par les «modernes» du parti (Fabius, Strauss-Kahn), ne laisse pourtant pas entrevoir un éventuel ralliement d'éléphants socialistes en déshérence. Ce qui n'empêche pas Bayrou d'espérer mordre durablement sur l'électorat du PS. Pascal Perribeau, directeur du Centre d'études de la vie politique française, note d'ailleurs qu'«un certain nombre de cadres de gauche "européens" ont voté Bayrou à l'élection présidentielle».

Pour créer des ponts entre l'UDF et le PS, Bayrou compte notamment sur Frédéric Parrot, ancien militant socialiste du XVe arrondissement de Paris. Le 21 avril, ce jeune économiste a voté pour Lionel Jospin. Sans doute a-t-il voté socialiste pour la dernière fois de sa vie. Depuis, il a créé le «groupe du 21 avril» rassemblant, selon lui, quelques dizaines d'ex-PS rangés derrière Bayrou.

Le président de l'UDF devrait bientôt les rencontrer, juste au moment où s'ouvrira le congrès de Dijon. Ancien membre de Gauche moderne, club de réflexion situé à la droite du PS, Parrot dénonce aujourd'hui son ancienne formation comme un «parti d'énarques» et motive ainsi son passage à l'UDF : «Il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de papier entre Fabius et Bayrou. Et je pense que des gens comme DSK sont plus populaires à l'UDF qu'au PS.» Il cite aussi Christian Blanc, ancien patron d'Air France étiqueté à gauche, devenu député apparenté UDF. Ou encore Maurice Leroy, député du Loir-et-Cher, qui vient, lui, du PCF.

Bref, Bayrou rêve plus que jamais d'élargir son assise électorale à gauche. «De Delors à Balladur», aime-t-il à répéter. Aucun grand élu socialiste n'a encore franchi le pas. Mais Bayrou se contenterait sûrement de récupérer quelques électeurs.

Thomas LEBEGUE - Libération du 08 mai 2003

L'AIDE DE L'ETAT AUX PARTIS EN BAISSÉ

Le *Journal officiel* a publié le décret, signé par le Premier ministre, détaillant les sommes attribuées par l'Etat aux partis et groupements politiques en 2003. Avec 73 millions d'euros, l'aide publique est en légère baisse par rapport à l'année 2002 (80 millions d'euros). Elle est attribuée au prorata des suffrages recueillis aux dernières législatives (corrigé en tenant compte du respect de la parité) et en fonction du nombre d'élus nationaux au Sénat et à l'Assemblée nationale. L'UMP, le PS et le FN en sont les trois principaux bénéficiaires.

Avec 33,37 millions d'euros, l'UMP rafle près de la moitié du montant total bien que «pénalisée» de près de 4 millions pour n'avoir pas respecté les règles de la parité. Le PS reçoit 19,5 millions en 2003, ayant perdu une centaine de sièges de députés depuis l'alternance. Troisième aux législatives de juin avec 2,85 millions de suffrages pour 571 candidats, le Front national a droit à 4,5 millions. Grâce à ses 61 députés et sénateurs, l'UDF obtient 4,2 millions d'euros. Il passe devant le PCF, grand perdant avec 3,7 millions en 2003, contre 6,3 millions en 2002. Au total, 66 partis et groupements politiques ont bénéficié de l'aide publique. Les plus faibles montants sont allés aux partis et mouvements installés outre-mer. Plusieurs d'entre eux ne perçoivent ainsi que quelques dizaines d'euros.

Libération du 13 mai 2003

VERTS OU EXTRÊME GAUCHE ?

«Tous les conseillers Verts sont pour la régularisation de l'ensemble des sans-papiers.»

*Alain Riou, Président du groupe Verts au conseil de Paris.
Métro du 3 avril 2003*

LES TROIS PILIERS DU PROJET PERBEN

Création d'un statut de repent, instauration du «plaider-coupable» et possibilité d'infiltrer les bandes organisées: c'est une véritable révolution judiciaire que propose le garde des Sceaux. C'est un véritable fléau: depuis plusieurs années, notre pays connaît une prolifération de bandes organisées, de réseaux mafieux et de proxénètes. Aussi, pour endiguer ce mal, Dominique Perben soumet au Parlement un projet de loi sur la grande criminalité.

Pour gagner ce combat, le garde des Sceaux s'appuie non seulement sur la création de 7 à 10 juridictions spécialisées installées dans les grandes villes (Toulouse, Lyon, Marseille, Paris, Lille, notamment), mais aussi sur trois nouveautés majeures.

►Le repent

Le principe est simple: toute personne s'appêtant à commettre un crime ou un délit, qui prévient la justice de l'imminence de la commission de cette infraction, sera soit exemptée de peine, soit condamnée à la moitié de la peine encourue.

En vogue aux Etats-Unis et surtout en Italie, cette pratique a connu un franc succès. C'est ainsi que le célèbre repent Tomaso Buscetta a permis de démanteler, dans les années 1980-1990, la «Coupole», l'organe dirigeant de Cosa Nostra. Et qu'un autre repent, Baldassare di Maggio, permettra l'arrestation, en 1993, de Toto Riina, chef suprême de la Mafia, ordonnateur de l'assassinat du juge Falcone.

Pourtant, cette «collaboration avec la justice» a connu quelques dérapages. Témoin, l'issue récente d'un des procès intentés à l'ex-président du Conseil italien Giulio Andreotti, finalement acquitté malgré les multiples accusations de repentis. Aussi le projet de loi français prévoit-il que le statut de repent, qui ne sera jamais attribué automatiquement, soit délivré sous le contrôle d'un juge. Ensuite, et surtout, «aucune condamnation ne pourra être prononcée sur le seul fondement des déclarations émanant d'un repent.»

Reste le coût du repent. Enorme. En Italie, les 1.012 personnes qui ont dû changer d'identité, retrouver une vie active, ainsi que 3.649 de leurs proches, ont coûté, entre 1995 et 2002, plus de 350 millions de francs à l'Etat. Nos finances publiques pourront-elles fournir un tel effort?

►Le «plaider-coupable»

Héritée du droit anglo-saxon, cette notion, totalement nouvelle, permet à un délinquant de voir sa peine nettement diminuée s'il reconnaît immédiatement l'infraction qui lui est reprochée. Proposée uniquement par le procureur de la République, cette procédure, qui se déroulera en présence de l'avocat du délinquant, offre deux avantages: 1. désengorger les tribunaux; 2. éviter une instruction aussi longue qu'inutile.

Cette procédure subit les critiques des juges d'instruction, qui redoutent une justice expéditive. C'est oublier que la sanction proposée par le procureur - six mois de prison au maximum - devra être homologuée par un juge du siège. Enfin, le «plaider-coupable» sera principalement instauré pour les flagrants délits, ou les infractions à l'hygiène publique et à la concurrence, qui ne nécessitent pas de longues investigations. Les juges d'instruction peuvent être rassurés: si d'aventure se présentent de nouvelles affaires Elf ou Falcone, le recours au plaider-coupable deviendra impossible. En effet, ce genre de dossier, comportant, la plupart du temps, des parties civiles, interdit toute utilisation de cette «justice acceptée», selon l'expression de la chancellerie.

►L'infiltration

C'est grâce à cette technique que les malversations aux ramifications internationales de la BCCI, la banque moyen-orientale, ont été mises au jour au milieu des années 1980 aux Etats-Unis. Cette pratique a également permis de démanteler d'importants réseaux mafieux ou de trafic de stupéfiants.

Désormais, chez nous, l'infiltration de policiers, de gendarmes ou de douaniers, dont l'identité ne devra en aucun cas être dévoilée, s'effectuera dans un cadre légal et contrôlé. C'est ainsi que ces officiers ou ces agents de police judiciaire, dépendant vraisemblablement d'un service spécialisé institué au niveau national, devront rendre compte de leurs missions, par écrit, au procureur de la République. Missions qui, sauf avis motivé d'un magistrat, ne pourront excéder quatre mois.

Reste que, par ses références aux exemples italiens et anglo-saxons, ce projet de loi, même s'il a pour objectif de bien étayer les dossiers avant de les confier à un juge d'instruction, semble receler un éternel serpent de mer, en forme d'interrogation: glisse-t-on insensiblement d'un système inquisitoire vers un système accusatoire?

Gilles Gaetner - L'Express du 15/05/2003

2007 ?

C'est un chiffre qui fera beaucoup parler dans les années à venir et qui, à n'en pas douter, fait - déjà - « gamberger » des spécialistes de la communication comme Jacques Séguéla : **40% des personnes en âge de voter auront plus de 65 ans en 2007.** De quoi trouver pour Jacques Chirac une nouvelle justification de la réforme des retraites. De quoi nuancer la question de l'âge des candidats. De quoi relativiser les discours à la jeunesse.

Le Point du 16/05/03

CONTRE LE COMMUNAUTARISME

« Dans notre République laïque, le principe de laïcité est beaucoup plus qu'une chance. Il est le pilier de notre unité et de notre cohésion, l'expression concrète et la condition même de la solidarité nationale ». « L'Etat ne s'adresse pas à des communautés, mais à des citoyens ».

Jacques Chirac - 22 mai 2003

MIL-VIGILANCE N° 15/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 16/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

DÉVOIEMENT SYNDICAL

Ce mois de mai fera-t-il date comme en 1958, en 1968 ? Peut-être bien s'il sonne, enfin, le début de la Réforme française et la défaite des gros bataillons de la nuisance publique. Si le massif déferlement de la rue peut être bientôt tenu pour l'ultime baroud, le populaire requiem d'un statu quo condamné.

D'un côté, une réforme des retraites dont l'inéluctabilité statistique éclaire enfin l'opinion, réforme lanternée depuis près de trente ans et dont le succès pourrait donner le branle à d'autres rénovations. Et, en face, des récalcitrants de la fonction publique, décidés, une fois encore, à faire plier le pouvoir en imposant la chienlit.

Il n'est pas excessif de faire de cette joute un moment capital. Ce n'est plus le « Grand Soir » qui menace la France, c'est son crépuscule ! Ses dépenses publiques la ruinent. Avec beaucoup trop de mollesse, le pouvoir et l'opinion se sont, jusqu'ici, résignés au chantage qu'exercent les salariés du secteur public dans l'exacte proportion de leur capacité de nuisance. Mais, enfin, voyons les choses en face : c'est le libre exercice d'un pouvoir désigné par des élections libres qui se trouve ouvertement défié. C'est un Parlement élu qui se trouve dépossédé par la rue. Qui donc s'indigne de cette gangrène démocratique ?

Déjà, la grève est, en France, dévoyée par sa pratique : elle devient, ici ou là, l'expression banalisée de toute doléance. Mais le pire survient lorsque des pans entiers de la fonction publique - parce que capables de prendre un vaste public en otage - décident de s'opposer par la force - celle de la grève ou de la rue - au pouvoir démocratique le plus régulier.

Ce dévoiement syndical se déploie désormais en toute insolence. Prenez la SNCF : nullement concernée par le projet de loi sur les retraites puisque dotée d'un régime spécial, d'ailleurs exorbitant, elle n'en met pas moins la France en panne. Voilà donc une entreprise qui ne fonctionne, selon des conditions de travail uniques au monde, qu'avec le soutien colossal du contribuable et qui décide de le punir ! Voilà des syndicats de l'Education nationale qui votent leur cinquième grève de l'année parce qu'outre le plan retraites il se trouve que le sage projet gouvernemental de décentralisation (et celui, plus sage encore, de l'autonomie des universités) contrarie le modèle d'inspiration « soviétique » qui leur convient.

Bref, le contribuable, l'électeur, disons le citoyen contemporain se voit ainsi condamné à passer de plus en plus sous les fourches caudines de maîtres chanteurs. « *Nous voulons un rapport de forces* », c'est l'aveu édifiant du patron de FO, Blondel, (re)devenu trotskiste et appaître plus ou moins conscient d'une sorte de coup d'Etat rampant...

Pour affronter l'épreuve, Jean-Pierre Raffarin sans céder sur l'essentiel concédera du « *je vous ai compris...* » Et Fillon garde ses nerfs et quelques marges de négociation. Il a pour premier atout que l'affaire des retraites est bardée d'évidences, celles de

l'allongement des vies et du rapport déclinant des actifs aux retraités. Pour deuxième atout que l'inégalité actuelle entre les secteurs public et privé ébranle les plus rétifs. Pour troisième que l'opinion commence de se dessiller, et que les ci-devant sont contraints à une révolte platement corporatiste qui répugne à quelques syndicats lucides.

En revanche, dans un pays morcelé par les corporatismes, communautarisés par les clientèles, segmenté entre ceux qui travaillent beaucoup et ceux qui travaillent de moins en moins, mais surtout oublieux du souci collectif, et rétif à toute obligation sociale, dans un tel pays le Premier ministre peut redouter la désertion démocratique et l'addition des « déserteurs ». Rien, de surcroît, n'assure qu'il se trouvera, à gauche, assez d'hommes d'Etat pour éviter de jeter dans ce feu l'habituel petit bois de la démagogie. (...)

Comment un tel pays peut-il plastronner si, seul de son genre en Europe, il garde les deux pieds dans la mélasse sous les gronderies de Bruxelles et les quolibets de Washington ? Comment ne pas voir qu'avec le tumulte de la rue, c'est la démocratie française et la dignité même de la nation qui se trouvent harcelées ? Il est temps de les défendre. Une grande cause nationale, non ?

Claude Imbert - Le Point du 16/05/03

L'UMP REÇOIT LE SOUTIEN DES ÉTUDIANTS DE L'UNI

Campagne de tracts afin de « rétablir la vérité », affichage et pétitions contre les syndicats « *qui bloquent la France* » : la riposte de la droite aux mouvements sociaux prend forme. Sur les retraites comme sur l'école, l'UMP mobilise des troupes pour « *soutenir l'action du gouvernement* ». Pour ne pas « *mettre d'huile sur le feu* » ainsi que le recommandait Alain Juppé, mercredi 14 mai (Le Monde du 16 mai) devant des adhérents, la droite a choisi de graduer son intervention. « Armés » d'argumentaires qui se veulent pédagogiques, les militants de l'UMP ont pour mission d'expliquer le « *véritable contenu* » des réformes, « *dévoiyé par certains syndicats et certaines associations* ».

M. Juppé s'en était lui-même offusqué, il y a deux semaines, lors d'une réunion de la commission exécutive du parti. Sa fille, élève dans une école primaire de Bordeaux, est rentrée un soir à la maison avec la brochure d'une fédération de parents d'élèves où ne figuraient, selon lui, que des « *contre-vérités* » au sujet des conséquences de la décentralisation sur le système éducatif. L'UMP est persuadée que le conflit actuel résulte d'une incompréhension et d'une mauvaise information, pas d'un rejet pur et simple des réformes.

Ce week-end, sur les marchés de la Seine-Saint-Denis - département fortement touché par les grèves d'enseignants -, la fédération UMP a diffusé un tract réfutant « *les rumeurs et affirmations* » divulguées, selon le parti chiraquien, par les instigateurs du mouvement. Ailleurs, ce sont plusieurs dizaines de milliers de tracts sur les retraites qui ont été distribués pour « *informer correctement les Français* ».

A cette démarche d'explication s'en ajoute une deuxième, plus musclée. Elle ne s'embarrasse pas de précautions oratoires. Comme souvent dans ces circonstances, les jeunes ont été sollicités : la veille de la journée de mobilisation du 13 mai, l'UNI (Union nationale interuniversitaire) a couvert les murs d'une affiche au slogan vengeur : « *Libérons la France des syndicats.* »

Olivier Vial, délégué national de cette organisation essentiellement étudiante prochiraquienne, s'explique : "Nous en avons ras-le-bol de voir des gens s'autoproclamer représentants du peuple alors qu'ils ne regroupent qu'une minorité."

L'UNI ne compte pas s'arrêter là. Elle va lancer une deuxième campagne d'affichage avec deux mots d'ordre tout aussi vindicatifs : "Réforme des retraites : les syndicats sacrifient les jeunes" et "Egoïsme des syndicats : péril pour les jeunes". Elle va travailler en liaison avec les Jeunes populaires, l'organisation de jeunesse de l'UMP, qui appelait, le 14 mai, par voie de tract, à la mise en place d'un service minimum dans les transports publics - une promesse électorale de M. Chirac. L'UNI vient de créer un collectif de jeunes. "Au-delà du secteur universitaire, nous souhaitons nous adresser également aux jeunes des milieux professionnels", explique M. Vial.

Yves Bordenave - Le Monde du 20 mai 2003

LA FÉCONDITÉ DES ÉTRANGÈRES EN FRANCE : UNE STABILISATION ENTRE 1990 ET 1999

En 1999, 75.000 enfants sont nés de mère étrangère en France métropolitaine, soit 6.000 de moins qu'en 1990. Le nombre de naissances de mère étrangère a diminué dans les années quatre-vingt. Ce mouvement se poursuit au cours des années quatre-vingt-dix. Il s'accélère même légèrement : - 8 % entre 1990 et 1999 contre - 6 % entre 1982 et 1990.

Le nombre total de naissances décroissant dans une moindre mesure (- 2,3 %), la part des naissances de mère étrangère dans l'ensemble des naissances diminue, de 10,7 % en 1990 à 10,1 % en 1999.

Les évolutions prévalant entre 1982 et 1990 se poursuivent. Les naissances de femmes africaines (hors Maghreb) ne cessent de croître et représentent près d'une naissance de mère étrangère sur cinq en 1999. La part des naissances de mère turque continue aussi à progresser : 9,4 % en 1999 contre 7,5 % en 1990, et 4,8 % en 1982. De la même façon, le repli des naissances de mère maghrébine se confirme : elles ne représentent plus que 36 % des naissances de mère étrangère en 1999, alors que leur part s'élevait à 44 % en 1990 et à 53 % en 1982. Avec 14,5 % des naissances de mère étrangère, les mères algériennes ont cessé d'être les plus nombreuses : elles sont devancées par les Marocaines (17,1 %).

Les naissances annuelles dépendent notamment du nombre de femmes en âge de procréer, c'est-à-dire âgées de 15 à 49 ans. Elles sont 896.000 étrangères dans ce cas en 1999 ; elles étaient 922.000 en 1990. Mais le nombre de femmes de 15 à 49 ans augmente parmi les pays à forte fécondité. C'est au sein de la population africaine (hors Maghreb) que l'augmentation est la plus forte. Puis viennent les Marocaines et les Turques.

Avec 2,8 enfants par femme contre 1,72, la fécondité des étrangères en 1998-1999 reste nettement supérieure à celle des Françaises. Toutefois, la fécondité évolue selon la même tendance dans les deux groupes : entre 1981-1982 et 1989-1990, la fécondité des Françaises comme celle des étrangères a fortement diminué. Entre 1989-1990 et 1998-1999, l'une et l'autre se stabilisent. Pour les étrangères, deux phénomènes se compensent : les femmes en âge de procréer originaires de pays à forte fécondité sont plus nombreuses, mais leur fécondité baisse. Au total, si en 1999 la répartition par nationalité et par âge des femmes en âge de procréer était restée la même qu'en 1990, et si seuls les comportements de fécondité avaient évolué,

on aurait observé une baisse de la fécondité des étrangères : elle serait de 2,75 au lieu de 2,80.

Avec 4 enfants en moyenne, les Africaines (hors Maghreb) ont toujours la fécondité la plus élevée, même si elle a diminué de 14 % dans les années quatre-vingt-dix.

Alors que la fécondité des femmes originaires du Maghreb avait fortement baissé dans les années quatre-vingt, elle décroît beaucoup plus lentement dans la décennie quatre-vingt-dix pour atteindre 3,25 enfants par femme en moyenne. Ainsi, la fécondité des Marocaines avait chuté de 32 % dans les années quatre-vingt et celle des Algériennes et des Tunisiennes d'environ 25 %. Entre 1990 et 1999, la plus forte baisse concerne les Tunisiennes (- 16 %).

Comme en 1990, avec moins de 1,5 enfant par femme, les Espagnoles et les Italiennes vivant en France ont moins d'enfants que les Françaises. En revanche, la fécondité des Portugaises progresse de 10 % entre 1989-1990 et 1998-1999 et atteint à nouveau 2 enfants par femme.

Françoise Legros - INSEE Première mai 2003

« TROIS GRÉVISTES PARALYSENT FRANCE INTER »

Les antennes de Radio France, et particulièrement France Inter, ont été perturbées par le mouvement de grève lié à la défense des retraites. Au troisième jour de ce mouvement, l'assemblée générale des personnels a voté sa prolongation. Une décision que dénonce le président de Radio France, Jean-Marie Cavada, qui a jugé l'attitude des grévistes quelque peu « infantile ».

Quelle est la situation exacte à Radio France ?

Jean-Marie Cavada. Sur quelque 3.900 employés à plein temps, 200 étaient en grève le premier jour, 150 le deuxième et 100 ce jeudi.

« C'est enfantin » Comment se fait-il que France Info émette normalement, alors que l'antenne de France Inter est fortement perturbée ? Ce matin à Inter, seules trois personnes étaient en grève, dont deux techniciens. Cela a suffi à paralyser l'antenne. A France Info, qui travaille dans d'excellentes conditions depuis la rénovation des locaux, les influences ne sont pas les mêmes. Quoi qu'il en soit, je tiens à m'excuser auprès des millions d'auditeurs qui se retrouvent pénalisés chaque jour. Ce sont eux qui nous paient, à travers la redevance. Or, nous ne remplissons pas notre mission de service public à un moment où le public ressent un vrai besoin d'information. Je trouve cela terrible.

Stéphane Lepoittevin - Le Parisien, vendredi 06 juin 2003

MIL-VIGILANCE N° 16/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 17/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

ECOLE : LES CHIFFRES QUI FONT MAL

Le récent rapport de la Cour des comptes sur la gestion du système éducatif soulignait ce fait têtue : pendant que le nombre de profs augmente, la population scolaire est en baisse. Dans le secondaire, on prévoit qu'il y aura 230.000 élèves de moins d'ici à 2010. (...)

De la même manière, l'objectif des politiques éducatives a toujours été de diminuer le nombre d'élèves par classe : il est ainsi en moyenne de 23 dans le primaire, de 24 au collège et de 26 au lycée. Pourtant, la Cour des comptes souligne que l'efficacité de cette réduction de la taille des classes n'est pas non plus démontrée.

Le budget de l'Education nationale est le premier budget de l'Etat, et depuis vingt ans, il n'a cessé d'augmenter. Il représente aujourd'hui 23 % des dépenses de l'Etat. Ce n'est pas le cas chez la plupart de nos voisins, qui ont tenu compte de la baisse démographique et diminué la part de l'éducation dans leur budget national. Surtout, chaque pays a fait des choix pour utiliser au mieux cette dépense. Les chiffres montrent que la France a choisi d'investir dans le secondaire. Au détriment du supérieur, notoirement sous-doté : un étudiant à l'université « coûte » 33.800 euros, un investissement nettement inférieur à la moyenne dans les pays de l'OCDE, où il atteint 35.100 euros. Le primaire est également moins pourvu que le secondaire : par exemple, beaucoup d'heures de soutien ont été distribuées dans les collèges pour contrer l'échec scolaire, sans que l'on se pose la question de savoir si la réussite scolaire ne se joue pas dès le primaire. Mais il est vrai que les professeurs du secondaire sont majoritaires dans le corps enseignant. Ils ont donc pu peser de tout leur poids pour réclamer « des moyens ».

Les deux tiers des jeunes Français accèdent aujourd'hui au baccalauréat. C'est un bouleversement majeur, à l'origine de bien des difficultés actuelles. Car cette explosion des effectifs du secondaire s'est faite sans que l'on remette en question le contenu des enseignements. Une bonne partie du malaise des profs vient de là. Celui de l'université aussi : les taux d'échec dans le premier cycle de l'enseignement supérieur sont de 50 %. Pis ! La démocratisation du secondaire est un trompe-l'oeil : le taux d'accès des classes populaires aux grandes écoles reste dérisoire. Un échec mal vécu par un corps enseignant viscéralement attaché à la notion d'égalité.

11,6 % des jeunes de 17 ans convoqués à la journée d'appel de préparation à la défense ont des difficultés de compréhension d'un texte écrit. C'est un échec majeur de notre école. Non que l'école d'hier ait fait beaucoup mieux. Mais, à la différence notable de ce qui était autrefois acceptable, aujourd'hui, toute insertion sociale est interdite à ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment l'écrit. Tous les pays de l'OCDE connaissent ce problème, mais à des degrés divers. Une récente évaluation internationale était assez cruelle pour les jeunes Français : quatre ans après

l'entrée des jeunes enfants à l'école, leurs résultats sont inférieurs à ceux qu'obtiennent les élèves de même âge dans les autres pays européens. Les Grecs sont les seuls à être plus mauvais, permettant donc d'éviter aux jeunes Français la place de derniers de la classe européenne. Les efforts de la nation pour son école sont décidément mal récompensés

Marie-Sandrine Sgherri - Le Point du 23/05/03

TROIS QUESTIONS À BERNARD ACCOYER*

Le Point : *Comment se passent les investitures pour les régionales ?*

Bernard Accoyer : Nous sommes une douzaine à nous réunir deux fois par semaine et à recevoir les cadres locaux et les parlementaires de tous les départements. Ce n'est pas une tâche facile : nous devons écouter, analyser et choisir. D'ici aux grandes vacances, nous aurons désigné les chefs de file régionaux, qui eux-mêmes négocieront localement l'élaboration des listes avec l'UDF. En attendant, nous avons la mission particulière de prolonger, dans l'UMP, la fusion réussie de sensibilités qui jadis s'affrontaient.

Le Point : *Ces sensibilités sont-elles difficiles à gérer au sein de la commission ?*

B. A. : Non, les discussions sont très calmes. Localement, les leaders sont déjà admis pour la grande majorité d'entre eux. La seule anicroche à laquelle j'ai assisté opposait deux personnes de même sensibilité d'origine.

Le Point : *L'échec de la réforme du mode de scrutin ne donne-t-il pas une force supplémentaire à l'UDF pour les négociations qui suivront ?*

B. A. : Le vrai enjeu, dès lors que le seuil de maintien est de 10 % des votes exprimés, ce n'est pas seulement la représentativité des différentes composantes de la majorité. L'UDF comme l'UMP savent qu'il y a beaucoup plus grave et plus important : d'après les projections de 1998, l'extrême droite peut être présente au second tour dans 17 régions sur 22 ! La vraie priorité, c'est la recherche de listes d'union dès le premier tour

* Coprésident de la commission d'investiture de l'UMP.

Le Point du 16 mai 2003

A ANGERS, DES BANDEROLES POUR PASSER LE BREVET

Une vingtaine de collégiens réclament des cours et la fin des grèves. Clémence, qui veut être coiffeuse, a besoin de ce diplôme pour trouver un stage "On a vu les professeurs et les terminales défilé à la télé. On s'est dit : pourquoi pas nous ?" C'est ainsi que Matthias, Jessica, Caroline et une vingtaine d'autres élèves de troisième du collège du Val d'Oudon, au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire) ont lancé, dimanche 18 mai, leur manif pour dire "stop aux grèves" et réclamer des cours. Ces adolescents de 14 à 16 ans ont-ils été conseillés, voire "manipulés" par des adultes comme certains de leurs professeurs l'avancent ? S'ils admettent que leurs parents les soutiennent, ils affirment avoir mené leur affaire seuls. "On a alerté le correspondant du journal, on est allé voir le maire, on a prévenu la gendarmerie", énumère Matthias.

Mardi matin, dès 8 h 30, leur principal, Alain Rousseau, "averti par la presse", les attendait pour juguler toute extension du mouvement. Mais leur petit tour dans le centre de ce chef-lieu

de canton rural, accompagnés d'une parente d'élève, avec quelques banderoles – "Grève assurée, brevet raté" ou encore "Notre avenir en jeu, nous on ne joue plus" – leur a valu un joli succès. Aux journalistes qui l'interrogeaient, Matthias tenait un discours simple : "On comprend que les profs défendent leur retraite mais on veut que les cours soient assurés."

"Ils sont ravis de faire du bruit", commentaient, plutôt amers, leurs professeurs, très majoritairement mobilisés par la grève depuis fin avril malgré un faible taux de syndicalisation. "Les bons élèves consciencieux n'y étaient pas, tient à dire Véronique Anger, professeur de français et militante au SNES. Beaucoup de ceux qui manifestaient cherchent un prétexte pour couvrir un éventuel échec au brevet."

"Ici, on n'est que des merdes, les intellos sont restés au collège", lançaient, vaguement provocants, les collégiens regroupés à une centaine de mètres de l'établissement pour vivre jusqu'au bout leur journée de grève. Parmi les manifestants, ceux qui envisagent des filières courtes comme des BEP ou des CAP se montrent particulièrement inquiets. Clémence veut être apprentie-coiffeuse. Elle a absolument besoin de ce brevet pour être acceptée par son patron de stage. Les jeunes élèves notent "trois semaines de retard par rapport au collège privé". Caroline, qui vise un BEP secrétariat, a pointé 22 jours de grève depuis le début de l'année.

Les enseignants de l'établissement se disent "incompris" par les collégiens. "Ils ne cherchent même pas à savoir pourquoi on fait grève alors qu'on est là, disponibles, déplore Françoise Chardin, professeur d'histoire-géographie, également adhérente au SNES. Quand on voit à quels coups de hache on s'en prend au service public."

"Ce n'est pas à un mois de l'examen qu'il faut se mobiliser, conteste Véronique Anger. Cela commence dès la quatrième. Au départ, ils étaient plutôt contents quand les profs faisaient grève. Certains ont même défilé avec nous lors d'une manifestation avec les parents d'élèves."

Vincent Boucault - Le Monde du 23 mai 2003

LA QUESTION DES RETRAITES SÈME LA ZIZANIE PARMI LES SOCIALISTES

Les prises de position de MM. Rocard, Kouchner, Delors et Charasse en faveur du plan Fillon sur les retraites ont jeté le trouble au PS.

Commencé la veille, lors de la réunion du bureau national du PS, le débat sur le rôle joué ces derniers jours par plusieurs "personnalités" socialistes s'est enflammé, mercredi 4 juin, lorsque les députés PS ont pris connaissance de l'intervention, le matin même sur LCI, de Michel Charasse. Leur collègue sénateur du Puy-de-Dôme qualifiant de "pitoyable" l'attitude du parti sur les retraites (Le Monde du 4 juin), ce fut la déclaration de trop, après celles - toutes récentes et toutes favorables au plan Fillon - de Bernard Kouchner, Michel Rocard, Jacques Attali et Jacques Delors, sans oublier les critiques sur la "démagogie" du PS de quelques intellectuels considérés comme proches. En fin de matinée, la réunion du groupe de l'Assemblée nationale a donc tourné à l'orage.

"Cela a été extrêmement violent, les députés étaient vraiment remontés", témoigne un participant. Plusieurs ont laissé éclater leur indignation contre ceux "qui tirent dans le dos du PS" au moment précis où celui-ci tente de promouvoir des solutions

"alternatives" au projet de réforme du gouvernement. Et certains ont réclamé des "sanctions".

Les partisans de la réforme Fillon ne désarment pas. Dans un entretien publié jeudi par Paris-Match, M. Rocard affirme "rester un homme de gauche" et confirme que demander le retrait du plan Fillon est "idiot", car "bien évidemment, nos mesures ne seraient pas très différentes". Spontanément, Bernard Kouchner choisit également d'enfoncer le clou. "La politique, ce n'est pas de prendre les gens pour des imbéciles, on ne peut plus mentir", déclare au Monde l'ancien ministre de la santé. "La méthode du gouvernement aurait du être différente, il aurait pu relever un peu les cotisations mais elles sont déjà les plus lourdes du monde", juge-t-il, tout en précisant : "Je n'étonne personne, ni Fabius, ni DSK, ni Hollande, car ils pensent comme moi." Sa critique sur la ligne adoptée par le PS depuis Dijon se fait globale : "La décision d'aller avec les anti-G8 était grotesque, pour quoi faire semblant d'être eux ? Ce qu'il faut, c'est faire des propositions." Simple militant du PS aujourd'hui, il estime que la "motion Hollande, qui nous a bassiné en disant : "attention à la gauche du parti" fait aujourd'hui exactement la même chose". Et M. Kouchner de conclure : "Nous nous perdons."

Isabelle Mandraud - Le Monde du 6 juin 2003

L'ARMÉE RUSSE ET LE TRI SÉLECTIF

A compter du 1^{er} juillet prochain, l'armée russe, forte de 1,16 million d'hommes, n'enrôlera plus ni homosexuels, ni alcooliques, ni drogués, selon de nouvelles règles interdisant la conscription de ces catégories de citoyens en temps de paix.

Marianne du 24 mars 2003

PC : ABSTENTIONNISTES OU FAUSSES CARTES ?

42.000 militants communistes, sur les 140.000 officiellement recensés, ont pris part au vote destiné à départager trois textes d'avant congrès. Avec 70% de pêcheurs à la ligne, le PC vient de battre le record des abstentionnistes.

Le Canard Enchaîné du 5 mars 2003

MIL-VIGILANCE N° 17/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 18/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

QUAND JOSPIN RENFLOUAIT SOS-RACISME AVEC LES FONDS SECRETS

Malek Boutih n'a pas eu le temps de savourer les bravos socialistes de Dijon. Trois jours après son retour de Bourgogne, un rapport de la Cour des comptes l'attendait sur son bureau de l'avenue de Flandre, au nouveau siège de l'association. De quoi le dégriser de son entrée triomphale au bureau national du PS. Les 23 pages de constatations définitives dont *Le Figaro* a pris connaissance ont également été envoyées en référé au ministre des Affaires sociales et doivent être transmises avant deux mois au Parlement. Les errements financiers de la plus célèbre association antiraciste seront alors livrés au débat public. Les magistrats de la Rue Cambon dressent un constat sévère des années 1997 à 2000 : «*Graves insuffisances de gestion et de rigueur.*»

Le document révèle, entre autres, que l'association n'aurait pas survécu à l'année 2001 (budget annuel : 7 millions de francs) si Lionel Jospin n'avait pas puisé 1,5 million de francs dans les fonds secrets de Matignon. «*L'association n'aurait pas pu échapper à la mise en redressement judiciaire sans des concours financiers publics de caractère exceptionnel, subventions au titre de la réserve parlementaire en 1998, 1999, 2000 sur le budget de l'Éducation nationale et surtout en 2001 subvention des services du premier ministre au titre des fonds spéciaux*», explique en introduction François Logerot, le président de la Cour.

Malgré des efforts constatés de réorganisation et de rationalisation depuis l'avènement de Malek Boutih, les responsables ont accumulé les bourdes : registre du personnel approximatif, confusion entre les statuts de dirigeants et de salariés, frais non justifiés à hauteur de 400.000 francs en 2000 et 205.000 francs en 2001, conventions de partenariat à la limite de l'emploi déguisé, collectes de cotisations dans les comités locaux jamais parvenues au siège. Enfin, des prêts d'honneur consentis aux «*potes*» sans aucun contrôle.

Les magistrats ont par exemple noté que l'ancien président de l'association entre 1993 et 1999, Fodé Sylla, aujourd'hui député européen, avait quitté ses fonctions en emportant la voiture de l'association – une Seat – et sans rembourser les 60.000 francs que SOS-Racisme lui avait prêtés à son départ. Fodé Sylla a bien envoyé un premier chèque de 12.000 francs le 15 juin 2000 pour acquitter sa dette, mais celui-ci n'a jamais été encaissé. Pis, la créance a été considérée comme acquittée dans le bilan comptable du 31 décembre 1999 ! La Cour des comptes estime «*ce don peu conforme à l'objet de l'association, non traité fiscalement comme tel et non inscrit dans les comptes sociaux*». Cette remarque a finalement conduit SOS-Racisme à adresser à Fodé Sylla un courrier en décembre dernier pour lui réclamer le remboursement. L'ancien président n'est pas le seul à avoir profité de cette «*solidarité naturelle*», pour reprendre les termes des responsables de SOS-Racisme. De nombreux salariés et

associations amies ont bénéficié eux aussi de coups de pouce. La lecture du rapport de la Cour des comptes montre que l'association n'avait pourtant pas les moyens de telles étourderies ou... largesses.

Ses problèmes financiers ne datent pas d'hier. Depuis des années, l'association phare des années Mitterrand souffre de la fonte des effectifs militants et du retrait de généreux mécènes. Seule la bienveillance des gouvernements socialistes successifs pour cette «*petite soeur*» a pu compenser la disette. Dès fin de l'année 2000, les services de l'Etat ont tiré la sonnette d'alarme. Le FAS, ancien Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild), et la direction du Budget ont ainsi bloqué toutes les subventions en 2001. C'est que l'année 2000 s'était terminée sur un bilan désastreux. L'association avait été placée en redressement judiciaire en mai suite à la plainte d'un imprimeur qui n'arrivait pas à se faire payer. Malgré l'annulation du jugement au mois de juillet, le Fas a demandé un rapport à un cabinet privé. L'expertise Rabourdin remise fin 2000 dressait un bilan alarmant. Du coup, le directeur du FAS, Olivier Rousselle, avait saisi le tribunal de grande instance de Paris en avril 2001 pour lui demander une enquête. Après quelques investigations, le procureur de la République de l'époque, Jean-Pierre Dintilhac – nommé par le garde des Sceaux Elisabeth Guigou devenue entre-temps ministre des Affaires sociales – avait toutefois estimé que les faits incriminés ne pouvaient être qualifiés de détournement de fonds publics ou d'abus de confiance. L'affaire avait été classée sans suite.

La même année, le ministère de l'Éducation nationale, principal bailleur de fonds, coupait lui aussi les crédits. En 2002, toujours aussi exsangue, l'association se faisait confisquer son chéquier. Le nouveau gouvernement décidait alors de placer SOS-Racisme, fait exceptionnel, sous la tutelle financière d'un contrôleur d'Etat avant de régler les dettes fiscales et sociales par le biais de subventions. En septembre 2002, le ministère des Affaires sociales a demandé à l'Inspection générale de l'administration sociale (Igas) d'évaluer les comptes. Au 1^{er} octobre, l'inspecteur de l'Igas, Jean-Paul Cuenat, chiffrait encore les dettes à 384 742 euros. Dans un courrier du 29 octobre dernier, la directrice de l'Igas, Marie-Caroline Bonnet-Galzy, refusait toutefois de s'engager dans le redressement : «*L'Igas ne peut par une implication accrue devenir caution de telles incompétences.*»

En 1999, lorsqu'il a reçu les clés de SOS-Racisme, le poulain de Julien Dray se trouvait face à deux défis : trouver un deuxième souffle idéologique à l'organisation et assainir ses comptes. Malek Boutih a relevé le premier, redonnant à SOS-Racisme un discours et s'imposant comme un interlocuteur obligatoire de l'intégration. Infatigable pourfendeur du racisme, il n'hésite pas à dénoncer «*les barbares des cités qui terrorisent les quartiers... et vivent de la drogue*». Au point d'être pressenti par l'Élysée pour entrer au Haut Conseil à l'intégration. En revanche, il n'a pas su garrotter l'hémorragie comptable. Le déséquilibre entre financement public et privé est sans appel : en 2002, le montant des subventions représentait 88,3% des recettes. Et le niveau des cotisations n'a jamais été aussi faible : 400 adhérents payants contre 11.000 militants revendiqués par SOS-Racisme.

Marie-Christine Tabet - *Le Figaro* du 05 juin 2003

LES TROTSKISTES PARTOUT AVEC LES GRÉVISTES

Derrière l'agitation sociale se profilerait les pros de l'agit-prop. Hier matin, sur Europe 1, le ministre de l'Education nationale, Luc Ferry, a stigmatisé «*les professeurs d'extrême gauche*» qui, depuis un bon mois, attiseraient un conflit que le gouvernement ne parvient pas à éteindre. Une rengaine resservie à chaque période de tensions sociales fortes. Dans l'ombre, les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire, de Lutte ouvrière, voire du Parti des travailleurs, tireraient les ficelles.

«*Poissons dans l'eau*». En 1989, Rocard, alors Premier ministre, dénonçait déjà cette minorité agissante derrière le conflit des infirmières. Ministre de l'Intérieur, Chevènement avait pointé, en avril 1998, le rôle des «*trotskistes d'origine britannique*» chez les sans-papiers. «*Nous sommes dans ce mouvement comme des poissons dans l'eau*, reconnaît volontiers Alain Krivine, le porte-parole de la LCR. *Mais dire que nous sommes à l'origine des grèves dans l'Education nationale, c'est nous prêter un poids extraordinaire.*»

Pourtant, bon nombre de ses militants exercent en milieu enseignant, quand ils n'occupent pas des postes de direction dans les syndicats. Alain Cyroulnik, membre du secrétariat de la FSU, majoritaire dans le corps enseignant, participe activement au comité central de la LCR. Chez les cheminots, les trotskistes de la LCR se syndiquent plutôt à la CGT. Et comme Olivier Besancenot, candidat à la présidentielle, les postiers, militants de la Ligue, s'encartent, eux, à Sud. Lutte ouvrière, qui a toujours cherché en priorité à recruter dans les entreprises, parmi les ouvriers, dispose également de militants dans l'enseignement. Le parti d'Arlette Laguiller aurait même tenté de lancer une OPA sur l'assemblée générale d'établissements en grève d'Ile-de-France.

C'est d'ailleurs la région dans laquelle l'activisme des militants trotskistes est le plus souvent montré du doigt. En particulier dans le département de Seine-Saint-Denis, souvent en pointe dans les conflits enseignants, mais aussi, dans une moindre mesure, dans le département voisin du Val-de-Marne. Les enseignants se sentent d'autant plus en phase avec l'extrême gauche que le 21 avril 2002, au premier tour de la présidentielle, leurs bulletins de vote se sont portés, dans une proportion beaucoup plus forte (environ 14 %) que la moyenne de la population (10,5 %), sur les trois candidats de la gauche de la gauche : Arlette Laguiller, Olivier Besancenot et Daniel Gluckstein.

Canal historique. Signe cependant de leur faible influence, les militants de la Ligue ne recueillent pas un grand succès lorsqu'ils relayent leur mot d'ordre de «*grève générale*» dans les confédérations auxquelles ils adhèrent. Sauf à Sud, devenu le canal historique des revendications de l'extrême gauche. Même si ce mot d'ordre passe mieux dans les assemblées générales de cheminots et d'enseignants, plus réceptives aux discours radicaux, ceux-ci n'ont pas besoin des militants de la LCR ou de LO, présents en faible nombre dans les AG, pour être poussés à la roue.

Christophe FORCARI - Libération du vendredi 06 juin 2003

APRÈS LA BANQUEROUTE, LA SCISSION À SOS RACISME

«*Nous ne sommes pas la succursale d'un parti politique.* » En claquant la porte de SOS Racisme pour fonder SOS Racisme indépendant, une partie des troupes de l'association antiraciste semble oublier qui l'a portée sur les fonts baptismaux. N'est-ce

pas avec l'appui financier de l'Elysée de François Mitterrand que SOS Racisme a pu voir le jour au milieu des années 80 ? Parmi ses parrains : Jacques Attali et François Hollande, conseillers du président, Julien Dray, pas encore député socialiste de l'Essonne. Son premier président, Harlem Désir, est aujourd'hui député socialiste européen. Son dernier président, Malek Boutih, vient d'entrer au secrétariat national du PS.

Il paraît difficile avec de tels antécédents d'expliquer, comme le fait Nadjat Mowgli, responsable de la nouvelle structure, qu'elle est «*attachée à l'indépendance de l'association* ». Reste que, pour SOS, le mal est fait. Après le rapport de la Cour des comptes (*voir ci-dessous*), la scission risque de lui porter un coup fatal. D'autant que, dans ce climat, chacun accuse l'autre de tous les maux. Les responsables de la nouvelle structure contestent la légitimité des élections du 7 juin. De son côté, à SOS Racisme, on se souvient que Nadjat Mowgli est aussi militante socialiste !

Le problème vient du fait que, pour la première fois, les nouveaux dirigeants de SOS Racisme sont déjà dans les instances dirigeantes du PS : Dominique Sopo, 27 ans, président de SOS, est membre du bureau national du Mouvement des jeunes socialistes et Loubna Meliane, 25 ans, vice-présidente de SOS, vient d'entrer au conseil national du PS. Surtout, tous deux sont proches de Julien Dray. Or la Gauche socialiste, ancien courant du député de l'Essonne, a éclaté en deux au lendemain du 21 avril. Jean-Luc Mélenchon a rejoint Henri Emmanuelli, quand Julien Dray a soutenu François Hollande. Il est possible que cette scission soit la conséquence de cette rupture. D'autres y voient la main des trotskistes. «*La LCR était un temps présente à SOS, confirme un observateur politique, mais plus maintenant. Ce qui se passe est surtout symptomatique du problème de SOS : politiquement, plus personne ne s'y intéresse.* »

Carl Meeus - Le Point du 20 juin 2003

LA LOGIQUE DE LA V^{ème}

De cohabitation en cohabitation, les Français avaient fini par oublier, quand ils l'ont connue, la logique de la Ve République. Depuis la réélection de Jacques Chirac, voilà cette logique institutionnelle de retour. Il n'y a plus, à la tête de l'Etat, deux cogérants de la République, deux responsables qui se partagent ou se disputent le même fauteuil. Il y a un homme le président «*en charge de l'essentiel* », et qui représente seul la France sur la scène internationale. Au Premier ministre revient la responsabilité, éminente mais ingrate, de gérer, selon le mot du général de Gaulle, «*l'intendance* ».

Dominique de Montvalon - Le Parisien du 04 mars 2003

MIL-VIGILANCE N° 18/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 19/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE GOUVERNEMENT PRÔNE LA "RIGUEUR" SUR LA PAIE DES GRÉVISTES

Le gouvernement appelle à "la plus grande fermeté" pour le paiement des jours de grève : étalement des retenues sur deux mois seulement, interdiction d'utiliser les RTT.

Le gouvernement a choisi la fermeté pour définir les modalités de retenues sur salaires pour fait de grève, avec l'approbation de nombreux députés de droite. Fin mai, alors que le conflit n'était pas terminé, il a demandé aux directeurs d'administration d'appliquer strictement la réglementation : les jours de grève des fonctionnaires devront être retenus sur les salaires et ces retenues ne pourront pas s'étaler sur plus de deux mois.

Et une réunion interministérielle s'est tenue à Matignon pour rappeler que ces retenues devront être "appliquées dans toute leur rigueur".

"C'est un rappel de la règle, rien d'autre. A charge pour chaque direction gestionnaire d'appliquer cette règle", plaide-t-on dans l'entourage du ministre de la fonction publique, Jean-Paul Delevoye.

Cette note n'en circule pas moins dans les ministères, et ses consignes de fermeté semblent être appliquées aux fonctionnaires, mais aussi aux agents des entreprises publiques.

Au ministère des finances. Le ministre des finances, Francis Mer, a adopté une position stricte, refusant toute négociation avec les syndicats sur un étalement des retenues. Le 20 mai, les trésoriers payeurs généraux ont reçu par e-mail l'instruction d'établir avant le 10 juin la liste des grévistes, afin que les retenues apparaissent sur la feuille de paie. Deux jours plus tard, il leur était précisé qu'"il ne sera pas procédé à un étalement des retenues" et qu'elles seront "opérées du premier jour inclus au dernier jour inclus où l'absence de service fait a été constatée, même si durant certaines de ces journées, l'agent n'avait aucun service à accomplir". Un agent en grève un vendredi mais reprenant le travail le mardi se verra privé de quatre jours de salaire. "L'ensemble des jours de grèves du mois de mai vont nous être retenus sur la seule paye de juin. Des agents, en grève depuis le 13 mai, vont ainsi se voir retenus jusqu'à quinze jours, soit l'équivalent d'un demi-salaire", s'alarme Michel Monteil, secrétaire général de FO-finances. "En 1995, souligne Pierrette Crosemarie, de la CGT-finances. Nous avons pu négocier avec Jean Arthuis -le ministre de l'époque- que les retenues soient différenciées selon les grades des agents."

Au ministère de l'équipement. Là aussi, on se prépare à appliquer les consignes. "Nous acceptons le principe des retenues, relève Bernard Salandre, de la CGT Equipement. Mais ce qui est beaucoup moins normal, c'est ce refus d'étaler les retenues." Il poursuit : "C'est une tradition de les étaler, à raison de trois ou quatre jours par mois. Or les retenues sur juin pourront aller jusqu'à 15 jours. Il faut rapporter cela à ce que ça représente pour les personnels de catégorie C, majoritaires au sein du ministère."

Au ministère de l'éducation nationale. Le ministère veut appliquer "la loi, rien que la loi, mais toute la

loi". Mardi 17 juin, le directeur du cabinet de Luc Ferry, Alain Boissinot, a prévenu les syndicats qu'il n'y aura pas de négociation sur le paiement des jours de grève. Le ministère va accorder un étalement des retenues sur plusieurs mois pour les personnels en grève reconductible. Il veut aussi appliquer la jurisprudence du Conseil d'Etat qui prévoit le prélèvement de la totalité des jours de grève – y compris les week-ends - tant que la reprise du service n'est pas effective. "Nous avons la volonté de prévenir de futurs conflits. Ces dernières années, seuls quelques jours de salaires avaient été retenus pour les grèves, très longues, du Gard ou de la Seine-Saint-Denis. Du coup, parmi les grévistes, beaucoup ne savent pas ce qu'est une retenue", explique-t-on rue de Grenelle. Evoquant la "tradition française de règlement des conflits du travail", les syndicalistes ne désespèrent pas d'obtenir de discrètes concessions. "Il y a sans doute une marge de manœuvre par rapport au discours officiel", juge un responsable syndical.

A la SNCF. Les règles sont très claires : les jours de grève ne seront pas payés. Un étalement sera possible, mais restera limité à deux ou trois mois. Il est exclu de convertir les jours de grève en jours de congés, comme cela se pratiquait parfois au sortir de conflits longs. "Lorsque les organisations syndicales ont proposé de suspendre le mouvement de grève reconductible, elles l'ont fait en pensant pouvoir négocier un vrai étalement des prélèvements, à raison de deux, trois jours par mois maximum. En durcissant les modalités, la direction prend le risque de susciter le prolongement d'un prochain conflit", avertit Eric Tournebœuf, secrétaire général de l'UNSA-cheminots.

A la RATP. Une lettre a été adressée à chaque direction sur les modalités de "pointage" des agents grévistes. L'entreprise pratique des retenues sur salaire de façon systématique, y compris pour les jours de repos et d'ARTT intercalés entre deux jours de grève. Et sans étalement. "Jusqu'à alors, sur les conflits longs comme en 1995, on arrivait à négocier des étalements sur plusieurs mois, mais là, la direction ne veut pas en entendre parler", déplore Gérard Lebœuf (CGT), qui dénonce le refus de la direction de négocier alors que son syndicat a mis fin au préavis de grève reconductible. Pour Josette Théophyle, directrice des ressources humaines de la RATP, la situation actuelle n'a rien à voir avec celle de 1995. "Les personnels avaient alors enchaîné une vingtaine de jours d'arrêt de travail. Leur régime de retraites était vraiment concerné et l'ensemble des syndicats étaient mobilisés. Aujourd'hui, une minorité bloque le travail de la majorité qui veut travailler", explique-t-elle.

A La Poste. La direction refuse tout étalement des retenues sur plusieurs mois, rompant avec une pratique traditionnelle. "Jusqu'à alors, nous pouvions localement négocier que pas plus de deux à trois jours nous soient prélevés par mois. Et des jours de grève pouvaient être transformés en jours de congés. En 1995, un étalement sur un an avait été négocié. Mais là, la direction a donné une consigne très claire de retenir en une seule fois, deux maximum, toutes les journées de grève observées entre le 1er mai et le 10 juin. Ce qui signifie pour certains postiers 18 à 20 jours de salaire en moins en juin", explique Jean-François Lascoux (FO-communication d'Ile-de-France). La direction a envoyé une lettre aux syndicats pour les informer qu'il n'y aura aucune négociation sur l'étalement des retenues. "Le gouvernement veut assassiner financièrement les grévistes pour qu'ils soient dans l'incapacité de réagir dans les mois qui viennent, lorsque la loi sur les retraites sera votée et lorsqu'arrivera la réforme de la Sécurité sociale", dénonce M. Lascoux. Bernard Lhubert, secrétaire général des fédérations CGT de fonctionnaires ne décolère pas : "Compte tenu de la durée du mouvement social en cours, de très nombreux agents pourraient voir leurs

traitements réduits de manière considérable, très souvent jusqu'au niveau de la quotité insaisissable, soit l'équipement du RMI", dénonce-t-il dans un courrier adressé au premier ministre.

Luc Bronner et Laetitia Van Eeckhout - Le Monde du 18/6/03

DES PROFS ROMPENT LE SILENCE

Ce qu'ils n'osent pas dire en salle des profs : "Il y a eu beaucoup de désinformation"

« La grogne était perceptible dès septembre. La réforme des retraites et la décentralisation ont fourni à mes collègues l'alibi qu'ils attendaient pour faire grève. Elles leur ont permis d'exprimer un malaise diffus, nourri par une certaine aigreur : les profs vivent très mal la dévalorisation de la "condition enseignante".

Les syndicats vous disent que la décentralisation va casser la cohérence de l'équipe pédagogique, dont les surveillants et les agents techniques feraient partie. Dans les faits, tout ce petit monde s'ignore superbement : jamais je n'ai vu un prof saluer un surveillant cette année ! La notion d'équipe pédagogique est une "figure imposée" du discours syndical qui ne correspond pas à grand-chose sur le terrain. Les relations entre collègues sont souvent superficielles : les jeunes enseignants ne sont pas pris en charge, on est un peu paumé quand on arrive... Ce qui m'a gênée, d'abord, c'est le tutoiement obligatoire entre profs : on confond la décontraction et le négligé.

Sur les réformes, il y a eu beaucoup de désinformation. Je me souviens d'une pétition affichée sur la porte de la salle des profs. Il y était question de "démantèlement du service public", de "suppression des Copsy" [les conseillers d'orientation, NDLR] alors qu'il s'agit seulement de les décentraliser. Mais beaucoup de profs ont fait semblant d'y croire. Leur attitude n'est pas vraiment politique, elle me paraît surtout catégorielle. La déléguée du Snes (gauche, majoritaire) confie volontiers qu'elle s'est syndiquée "pour ne pas se sentir isolée". Elle râle car elle est obligée de travailler le samedi matin. Et alors ?

Les anciens se plaignent souvent de la baisse du niveau et des incivilités : ils ont l'impression que l'école part à vau-l'eau. Comment faire pour arrêter cette dérive ? A l'IUFM, on m'a dit que l'enseignant n'était "pas là pour transmettre le savoir mais pour le construire" ! J'ai un collègue qui n'évoque la Grèce qu'à travers Astérix aux jeux Olympiques. Evidemment, quand on n'a face à soi que des élèves étrangers parlant à peine français, ça n'est pas facile de faire classe... » Valérie professeur d'histoire-géographie dans la Marne

"Difficile de résister à la pression". « Ici, la majorité des profs ont fait grève six semaines. Moi, j'en ai fait deux à contrecœur, pour avoir la paix : difficile de résister à la pression des collègues... Au début, ils ont fait preuve à mon égard de beaucoup de condescendance, puis le ton s'est fait plus agressif : j'ai quand même été traitée de "petite-bourgeoise" ! On m'a dit aussi que "ceux qui ne font pas grève aujourd'hui sont ceux qui ont voté Le Pen l'an dernier". Bref, j'étais suspecte de sympathies "fascistes" ! Alors j'ai fait profil bas.

Et puis, je n'avais aucune envie de faire de la garderie. Or c'est ce qui se passe quand il faut surveiller les élèves des collègues grévistes... mais ça leur était bien égal : beaucoup m'ont dit qu'ils avaient "un devoir envers l'Histoire", qu'il fallait "résister à ce gouvernement (qui) aggrave les inégalités" en décentralisant la gestion des personnels. Quant aux retraites, il suffit de "prendre l'argent où il est". Il y a même une instit qui l'a dit aux enfants ! Pour eux, l'opprimé, c'est toujours l'ouvrier vêtu d'un bleu. Ils ne mesurent pas les conséquences de la grève sur les

petits artisans, par exemple. Je n'ai jamais pu discuter avec eux du contenu concret de la réforme : ils s'en tenaient à de grandes idées générales, qu'ils croient généreuses. A des slogans. Je pense que beaucoup étaient sincèrement convaincus que la décentralisation allait "casser" l'Education nationale. Mais je crois aussi que la plupart n'ont pas digéré d'avoir voté Chirac en 2002. D'ailleurs, ils n'en avaient pas après Ferry, mais après le gouvernement. Ils ont voulu faire payer à la droite, cette année, leur vote de l'an passé. Cette grève, c'était en quelque sorte le troisième tour de la présidentielle. Ils ont repris le travail, mais en se promettant de remettre ça dès la rentrée prochaine. » Sandrine institutrice dans le Val-de-Marne

"Ils prévoient déjà de nouvelles grèves...". « Les syndicats ne sont pas très présents dans notre établissement. Pourtant, la grève a été très suivie. Il y a seulement une déléguée de Lutte ouvrière, qui affiche chaque semaine en salle des profs l'édition d'Arlette Laguiller sur le panneau syndical. On ne l'a pas beaucoup vue cette année : elle était en formation, mais elle est revenue pour animer la grève, à la demande de certains collègues qui voulaient bénéficier de son expérience des luttes... Des syndicalistes, venant d'autres établissements, passaient aussi régulièrement (sans s'annoncer à la direction) pour entretenir la flamme.

Chaque jour, on votait à bulletin secret, dans les AG, sur la reconduction de la grève. Enfin, pas moi : comme je n'étais pas gréviste, je n'ai pas eu le droit de voter. Les non-grévistes ont bien compris que, s'ils s'exprimaient, ils se feraient huer. Ce qui n'a pas empêché les autres de beaucoup s'engueuler. Ils n'étaient pas d'accord sur les modalités de la grève : fallait-il la faire par rotation ou seulement lors des journées d'action nationales ? Plusieurs profs, qui avaient voté blanc, ont été sommés de se faire connaître. Les portes ont claqué, certains étaient même au bord des larmes ! L'intolérance, ce n'est pas l'apanage des syndicats... Ce sectarisme en a d'ailleurs découragé certains, qui s'étaient engagés dans la grève pleins de bonne volonté et se sont fait critiquer par d'autres, plus politisés. Nous, ils n'ont pas vraiment cherché à nous convaincre. Ils ont quand même distribué un tract aux non-grévistes intitulé : "Le silence des pantouffes est parfois plus inquiétant que le bruit des bottes !" Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont une revanche à prendre. En mai, ils étaient paniqués par le score de Le Pen et furieux d'avoir dû voter Chirac. Ils prévoient déjà de faire grève contre la réforme de la Sécurité sociale. » Nicolas professeur de français dans le Val-d'Oise.

Fabrice Madouas - Valeurs Actuelles du 20 Juin 2003

MIL-VIGILANCE N° 19/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 20/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

ET MAINTENANT, LE SOCIAL-TERRORISME ?

L'échec de la grève générale explique la radicalisation des collectifs d'extrême-gauche et les opérations coup de poing destinées à prendre en otages, non plus seulement les usagers, mais... les syndicats eux-mêmes !

Incendies places de la Concorde et de la Madeleine, barrages routiers rendant caduque la plus élémentaire des libertés, celle de circuler ; occupation spontanée de dépôts d'autobus et de véhicules publics (bennes à ordures, etc.) ; blocus du port stratégique de Fos-sur-Mer ; incendie de l'immeuble du Medef à La Rochelle ; opérations commandos contre le personnel non gréviste de la RATP ; étudiants empêchés de passer leurs "partiels" et menaces sur la correction du baccalauréat ; parlementaires retenus en otages dans un collège de Nantes... En rejetant sur le gouvernement la responsabilité de ce qu'ils baptisent des "dérapages" pour mieux éviter de les condamner, Marc Blondel (FO), Bernard Thibault (CGT) ou encore Alain Olive (le secrétaire général de l'Unsa, très influent dans la fonction publique) avouent leur impuissance : à force de courir après l'avant-garde la plus politisée de leurs troupes, ce sont elles qui, désormais, imposent leur loi. Une loi pré-insurrectionnelle sur fond de drapeau rouge.

Arlette Laguiller peut bien, comme dimanche dernier, lors de la fête annuelle de Lutte ouvrière, railler les "maniaques du complot" qui voient la patte des trotskistes derrière la radicalisation du mouvement, force est de constater que sans l'entrée en force des militants de LO, de la Ligue communiste révolutionnaire (Krivine-Besancenot) et du Parti des travailleurs (Glückstein) dans les "coordinations interprofessionnelles" d'enseignants et de cheminots, celles-ci n'auraient eu ni le savoir-faire ni la ténacité requise pour réaliser tant de coups d'éclat avec chaque fois... si peu de monde. Il n'a pas fallu plus de cent vingt militants bien organisés (enseignants, éducateurs, postiers, intermittents du spectacle, lycéens, personnels hospitaliers, représentants des mouvements "altermondialistes") pour bloquer, l'autre vendredi, la gare de Marseille ; quant au commando qui, au même moment à Paris, coupait l'électricité, gare de Lyon, ses membres se comptaient sur les doigts des deux mains...

C'est que, pour paraphraser Mao Tsé-toung (qui faisait allusion au parti communiste chinois et non aux trotskistes, qu'il exérait), une organisation clandestine n'est efficace que si elle se sent « comme un poisson dans l'eau ».

Or, tous les sondages "sortie d'urne" l'attestent : si 10 % des Français ont voté pour l'extrême-gauche (Laguiller, Besancenot-Glückstein) à l'élection présidentielle de 2002, cette moyenne grimperait à 15 % dans le monde enseignant, et à plus de 20 % chez les plus jeunes d'entre eux. Ni plus ni moins que parmi les étudiants qui ne se sont pas abstenus...

Certes, LO, la LCR et le Parti des travailleurs n'ont rien de clandestins,

au sens où ils présentent des candidats aux élections et bénéficient, de ce fait, d'un financement ultralégal. Mais leurs méthodes d'action, qui doivent tout au secret et au cloisonnement Lio-

nel Jospin en sait quelque chose, qui vécut si longtemps deux vies sont loin d'être aussi transparentes : combien de hiérarques de la CGT, naguère communiste à 99 %, savent désormais avec précision où sont encartés leurs responsables locaux ? Impensable du temps de Georges Séguy ou de Henri Krasucki, qui siégeaient ès qualités au comité central du parti, la double appartenance à la CGT et à un mouvement d'obédience trotskiste ("Aventuriste", disait-on alors) n'est plus seulement réservée aux syndicats "réformistes" du type Force ouvrière.

Dans l'Education nationale, par exemple, nombre de syndicalistes CGT les enfants de ceux qui, en 1968, ont contribué à casser le mouvement de mai après les accords de Grenelle ! ne cachent pas qu'ils possèdent une carte à jour de Lutte ouvrière.

Cité par le Monde du 11 juin, Denis Paget, le cosecrétaire général du Snes-FSU, principal syndicat des collègues et des lycées, se dit ainsi « étonné » par la « pugnacité » des jeunes enseignants. Il esquisse une explication qui, à bien y réfléchir, se retourne curieusement contre ceux qu'il prétend défendre : « Les gens de ma génération portent en eux une espèce de légalisme et de respect du métier. Cela apparaît beaucoup moins fort chez les jeunes enseignants. »

De là à en déduire que l'intérêt des élèves passe désormais après celui du "mouvement social" au sens large, il n'y a qu'un pas qu'ont déjà franchi tous ceux qui, de Lille à Marseille et de Bordeaux à Paris, rêvent depuis des semaines d'empêcher la tenue des examens ou, variante plus cruelle encore, de les vider de leur contenu en notant tout le monde entre 15 et 20/20 !

Réalisée à la veille de la dernière élection présidentielle (mars 2002), une étude de la Sofres sur "les attitudes politiques des enseignants" annonçait déjà la crise actuelle. A la question de savoir quelle était la première mission de l'école, 20 % seulement des professeurs estimaient qu'elle devait « donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort », contre 77 % jugeant au contraire qu'elle devait former « l'esprit critique » des élèves. Tout l'inverse du sentiment général des Français qui, interrogés deux mois plus tôt par le même institut (janvier 2002) privilégiaient à 65 % le sens de l'effort, contre 32 % l'esprit critique...

Triomphe définitif du "spontanéisme" soixante-huitard sur la méritocratie républicaine dans laquelle droite et gauche pouvaient naguère se réconcilier ?

Au sein même des fédérations CGT de la RATP et de la SNCF, dont les dirigeants furent pourtant nourris au lait du "centralisme démocratique", on ne compte plus les AG où les orthodoxes sont contredits par des activistes qui ont plus sûrement voté Besancenot que Hue, en avril 2002. Ceux-là mêmes qu'on retrouve, quelques instants plus tard, allongés sur les voies en compagnie de militants de Droit au logement ou d'AC!, qu'on ne savait pas spécialement concernés par la défense des régimes spéciaux de la fonction publique...

De même, se développe, dans les cortèges, un phénomène qui, du temps de Georges Marchais, encore, aurait semblé impensable : la présence de militants de la LCR distribuant Rouge au nez et à la barbe du service d'ordre de la CGT ! Quant aux casseurs qui, mardi, se sont emparés de la place de la Concorde après le défilé des syndicats, on les croyait plutôt réservés aux dispersions de manifestations lycéennes ou étudiantes. Les syndicats d'enseignants reprendraient-ils à leur compte les mœurs de ceux qu'ils sont censés éduquer ?

Dans l'entourage de Jean-Pierre Raffarin, tout autant que chez les ministres concernés, on se contente de remarquer que la radicalisation du mouvement qui atteint son paroxysme à Marseille où, canicule aidant, la grève des éboueurs, suscitée par l'extrême-gauche, commençait, mercredi, à poser des problèmes de salubrité publique va de pair avec la baisse globale de

la mobilisation (28,2 % de grévistes le 10 juin à la SNCF, contre 41 % le 3 et 62 % le 13 mai)... Raison de plus de s'interroger sur la stratégie de ceux qui, ayant échoué à provoquer une grève générale (par contagion du public au privé) pourraient être tentés de remobiliser leurs troupes par des opérations de commando.

Un précédent inquiète particulièrement les forces de l'ordre : celui de l'été 2000 qui, sur fond de grève des routiers et de blocage des dépôts de carburant, avaient vu les syndicats flirter avec le "social-terrorisme" à la mode chez les alternatifs de tout poil les amis de José Bové et leurs actes de "résistance citoyenne" (incendie d'un McDo, destruction de plans de maïs transgénique) mais aussi les altermondialistes et leurs cortèges de violences "antisystème"...

On se souvient qu'alors, un degré symbolique avait été franchi quand les salariés mécontents d'une usine de fibres synthétiques (Cellatex) avaient déversé de l'acide chlorhydrique dans un affluent de la Meuse, tuant impunément faune et flore, et faisant courir un risque insensé aux nappes phréatiques... Confronté à la menace qui, depuis le début mai, pesait sur le bon déroulement des épreuves du bac, le gouvernement a senti qu'un pas nouveau risquait d'être franchi dans la mise en place subreptice d'un Etat de chantage se substituant à l'Etat de droit. Il a donc confirmé mardi, à l'Assemblée nationale, que si les syndicats ne devaient s'attendre à aucune concession de sa part s'agissant de la réforme des retraites, il renonçait pour l'instant à transférer aux collectivités territoriales la gestion de certains personnels non enseignants, acceptant même de débiter 80 millions supplémentaires pour la rentrée de 2003... Un gage de bonne volonté signifiant, a contrario, que toute la rigueur des lois s'appliquerait à ceux qui, malgré ce geste, persisteraient dans leur volonté de faire passer leur intérêt avant celui des enfants.

Eric Branca - Valeurs Actuelles n° 3472 paru le 13 Juin 2003

PUBS STUPÉFIANTES

Pour toucher les jeunes, les annonceurs font de plus en plus souvent allusion aux substances illicites. A l'heure où Nicolas Sarkozy souhaite punir les usagers de substances illicites d'une amende, les stratèges en marketing abusent du créneau de la «défonce». L'entreprise Rossignol a déjà lancé ses skis THC: ces initiales sont à la fois celles du Triple Hybrid Core, un matériau révolutionnaire pour les fans de glisse, et celles du tétrahydrocannabinol, la substance active du cannabis, bien connue de ses amateurs. D'autres produits, tout à fait légaux mais au nom évocateur, planent sur l'image de la transgression, de l'interdit, liée aux substances illicites: le Cannabul, limonade biologique aromatisée au chanvre, mais aussi l'Absenté, allusion à l'absinthe, boisson interdite en France depuis 1915.

Le dernier rapport moral du Bureau de vérification de la publicité (BVP) souligne la tendance des annonceurs à utiliser des «références directes ou suggérées à des substances illicites». Leurs motivations? «Toucher une cible jeune particulièrement réceptive qui connaît bien les codes et le vocabulaire de cette sphère», répond le BVP. Exemple: le chewing-gum X-Cite, dernier-né de Wrigley. Difficile de ne pas faire le rapprochement entre ces petites boules blanches et les pilules d'ecstasy, appelées «X» par les initiés. Même l'agence de communication chargée des campagnes événementielles du produit reconnaît que le parallèle est troublant.

La pub nous ferait-elle gober n'importe quoi? «En aucun cas notre volonté n'a été de créer un produit qui puisse être assimilé à un stupéfiant, explique-t-on chez Wrigley. Le choix du X est lié à la technologie, le high-tech.» Un hasard stupéfiant.

Marie Cousin - L'Express du 05 juin 2003

APRÈS LES GRÈVES DE LA SNCF

Recettes annuelles : 57 milliards de F.

Budget annuel : 118,5 milliards de F.

Subvention annuelle de l'état : 75 milliards de F soit un Crédit Lyonnais tous les deux ans avec nos impôts !

Financement des retraites : 14 milliards toujours avec nos impôts

Dette à financer : 232 milliards (SNCF + RFF, l'équivalent du CDR au Lyonnais)

Situation d'un conducteur de TGV :

=> Salaire : de 14.000 F net en début de carrière (2 smics) à 21.000 F (32.000 FF net conducteur TGV) en fin de carrière.

=> Plus : prime de fin d'année, prime de travail, prime de parcours, prime de TGV, prime de charbon, gratification de vacances, gratification annuelle d'exploitation, indemnités pour heures supplémentaires, allocation de déplacements (non imposable) etc.

Horaire de travail : 25 heures par semaine

Pour un conducteur TGV de 40 ans le salaire net Annuel toutes primes et avantages confondus s'élève à 490.000 FF (source vie du rail 2002)

Retraite : à 50 ans

Soins : gratuits (sur leur temps de travail) auprès d'un des 15.900 établissements de soins agréés où ils sont couverts à ... 100%

Autres privilèges : gratuité des transports pour les agents et leur famille, C.E. très généreux, et l'emploi à vie...

Un adhérent qui travaille à la SNCF

Ils osent se mettre en grève et prendre les usagers (le mot client n'existe pas à la SNCF) en otage alors qu'ils ne sont pas concernés par la réforme des retraites !

MIL-VIGILANCE N° 20/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 21/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

Discours du Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN aux Journées parlementaires de l'UMP (23/09/03 à Nancy)

Depuis que le Président de la République m'a placé à la tête d'un gouvernement de mission, il y a près d'un an et demi, la France a engagé un grand mouvement de réformes. Trimestre après trimestre, nous avons tenu le cap et le rythme pour ouvrir la France au XXI^{ème} siècle.

Je n'ai pas l'ego des bilans mais je sais dire merci à ceux qui, au gouvernement et bien sûr au Parlement sont les acteurs, libres et responsables, de la vingtaine de réformes dont celle des retraites n'est que la première de cordée.

Notre gouvernement d'action est soutenu par une majorité unie et c'est fondamental. Nous sommes forts de la dynamique du carré de l'Union : les parlementaires, l'UMP, le Premier ministre et le Président de la République.

L'union, c'est la condition de l'action. Cette dynamique, c'est une chance, c'est aussi une responsabilité et je suis heureux de constater, jour après jour, que nous sommes conscients de cette responsabilité. A tous ceux qui, dans les rues et les chemins, nous disent "tenez bon", nous répondons par cette triple capacité, qui fait l'honneur du politique, Ecoute, Persévérance et Union.

Quel est le problème fondamental qui inquiète et que doit affronter la société française ? C'est pour moi le changement rapide, l'accélération des temps, la mondialisation qui crée des incertitudes et parfois des angoisses : incertitude face aux délocalisations, incertitude pour l'emploi, incertitude surtout sur le fait de savoir si on va pouvoir s'adapter, évoluer ou si on va être laissé au bord du chemin. Quel est le clivage actif dans la société française ? Pour moi, c'est le clivage entre ceux qui souhaitent s'ouvrir et ceux qui proposent le repli, un clivage surtout entre ceux qui ont les moyens de s'ouvrir et ceux qui voient l'ouverture comme une menace parce qu'ils manquent d'assurance.

Notre certitude, c'est qu'une France fermée est sans avenir. L'ouverture est une aventure mais c'est aussi une inquiétude. L'artisan, le professeur, le médecin, l'agriculteur, l'élu politique ou professionnel, tous s'interrogent... chacun voit son statut changer, chacun cherche ses repères nouveaux. La société est nerveuse face à ces évolutions et cette nervosité engendre de la déprime pour les uns, de la colère pour les autres.

Ma mission, c'est d'abord d'être à l'écoute de ces Français qui se sentent menacés : ce sont eux qui sont le plus en attente de la République. Pour autant, je ne me ferai pas l'avocat des apologistes du déclin qui nous servent à froid une pensée congelée, vieille rengaine française, vieux réflexe d'auto-dépréciation de conservateurs qui parlent de progrès.

Je suis favorable à la lucidité, mais je refuse le conformisme du tout-va-mal. Regardons notre pays de l'extérieur : quel pays peut se vanter d'avoir un tel niveau de protection sociale, quel pays peut se vanter de marier autant les forces de la modernité et celles de la tradition. Quel pays autour de la table à l'ONU peut à coup sûr nous proposer un modèle assurément meilleur que le nôtre ? Arrêtons de mettre les Français dans la spirale de la sinistrose - on finit même par considérer comme un exploit quand une rentrée se passe normalement ! Retrouvons le goût de l'avenir, demain n'est pas forcément brûlant. Le Président de la République, en redonnant son rang à notre

pays, nous a aussi rendu le goût de la France, le goût de l'avenir.

Je suis confiant : malgré les difficultés du temps, nous avons devant nous une période de croissance et de dynamisme et, pour la première fois peut-être depuis longtemps, le début de notre mandat de responsabilité correspondra à une période plus difficile que la fin. Nous récolterons les fruits de notre travail.

C'est dans cette perspective que j'ai construit l'agenda de l'action de mon gouvernement : les deux premières années, je les consacre aux fondations qui permettent de libérer notre pays des insécurités : parce que c'est l'urgence, parce que c'est ce qu'attendent les Français.

Je le fais en remettant la France dans le bon sens. Je veux lutter contre les insécurités, physiques, économiques ou sociales et pour ne pas avoir peur de ouverture, dans la société, sur l'Europe, sur le monde et sur l'avenir. Voici mon projet pour notre pays : la France des sécurités et de l'ouverture. C'est toute l'ambition de l'Agenda 2006.

I - La clarté de notre action, c'est d'abord la clarté de notre pensée : pour une République dans le bon sens

Les Français ont en parti perdu leurs repères parce que la République a quelque peu délaissé ses valeurs. On regarde le fronton, on oublie les piliers. La France et la République s'aiment. Mais ne les laissons pas gagner par les habitudes et les indifférences. La République croise les Français plus qu'elle ne leur parle. La République semble parfois prendre le chemin inverse de celui de ses valeurs. La République, c'est notre enracinement : face aux grands vents du changement, c'est notre socle, c'est notre repère.

On l'a trop souvent invoquée, on l'a trop souvent brandie comme un étendard à des gens pour qui elle ne correspondait plus à leur quotidien. Il ne faut pas s'étonner dès lors que certains aillent chercher les valeurs de la République aux marges de celles-ci. Aujourd'hui, je veux la remettre dans le bon sens, celui de ses valeurs. Notre première action, notre premier mouvement, c'est donc un mouvement de la pensée pour remettre la pensée de la République dans le bon sens.

A. La liberté

La liberté, notre conception de la liberté s'oppose en tous points au désordre, à l'individualisme. Notre liberté, ce n'est pas le laisser-faire, c'est la responsabilité. Notre liberté, ce n'est pas celle du cannabis mais plutôt celle de la prévention pour lutter contre un grave problème de santé publique. Notre liberté, c'est aussi la confiance dans l'initiative, dans la création et donc dans le travail : le travail peut être une libération, je ne crois pas qu'il faille multiplier les carcans sur le travail.

Je suis très attentif à cette valeur qu'il faut réhabiliter : nos concitoyens ne supportaient plus, notamment les moins fortunés, que les fruits de leur effort leur rapportent à peine plus que les revenus de l'assistance que touchent leurs voisins. C'est pour casser cette injustice que nous avons assoupli les 35 heures, que nous avons baissé les impôts. Il faut récompenser, réhabiliter le travail... plutôt que l'impôt !

Et à ceux qui pensent que l'on parle trop des insécurités, rappelons que la sûreté est la première des libertés.

B. L'égalité

L'égalité, c'est une belle valeur, c'est une passion tellement française, mais c'est devenu tellement souvent l'égalitarisme ! Ma vision de l'égalité, ce n'est pas " on est tous pareil ", chacun a son identité mais aucune n'est supérieure à l'autre. L'égalité, c'est une ligne de départ, après, la vie organise les hasards et les mérites. Il faut corriger les hasards et valoriser les mérites. Il y a un droit au mérite : l'égalitarisme prive les Français de leur droit au mérite reconnu.

Parce que je suis républicain, je crois à l'égalité, l'égalité des chances, l'égalité des mérites, l'égalité des libertés, l'égalité pour la justice. Je veux construire la société du mérite où l'ascenseur social fonctionne, pour tout le monde.

C. La fraternité

La solidarité enfin a pris, elle aussi, le mauvais sens : le "charity business", je donne donc j'oublie ; la solidarité, c'est les autres... La fraternité, ce n'est pas un prélèvement, c'est un engagement. L'Etat et la protection sociale doivent assurer à tous une certaine assurance face aux risques de la vie, sans pour autant empiéter sur la famille.

La République dans le bon sens, c'est un projet actif, un mouvement populaire qui s'adapte à notre monde et qui permet aux Français, à tous les Français et pas à quelques-uns seulement, de profiter de l'ouverture. Pour cela, il faut leur donner de la sécurité : physique mais aussi économique et sociale.

II. 16 mois pour engager le combat contre les insécurités. mai 2002-août 2003

C'est fort de cette pensée que j'ai programmé 10 grands dossiers de travail pour le gouvernement, 10 grands dossiers inscrits dans mon Agenda 2006.

A. Réformes de l'autorité républicaine (1^{er} dossier, mai-juillet 2002)

Mobilisation des moyens et des énergies pour un meilleur traitement de la délinquance pour une justice plus efficace. Je n'ai pas l'illusion de croire que la lutte est finie : il y a de beaux résultats mais il reste beaucoup à faire.

En 2004, 2.000 postes de policiers supplémentaires seront créés après les 3.000 de 2002. La rationalisation des liens entre la police et la gendarmerie sera poursuivie et un effort particulier sera réalisé pour mieux réprimer les délits et crimes collectifs.

La loi sur l'immigration clandestine est au Parlement, je souhaite qu'elle soit votée rapidement pour donner à notre pays la politique d'immigration qu'il mérite : accueil de ceux des immigrés légaux avec un contrat d'accueil et d'intégration qui comporte notamment l'apprentissage de la langue et des valeurs de la République, retour des immigrés illégaux. Humanisme et fermeté.

Objectif en 2006 : avoir fait reculer la délinquance de 20 % par rapport au début de l'année 2002.

Défense : la France qui s'adapte aux nouvelles menaces (terrorisme et prolifération) pour se donner les moyens de son rôle international (restaurer la disponibilité des matériels, moderniser les équipements tout en consolidant la professionnalisation des armées).

B. Réhabiliter le travail pour que les revenus du travail soient supérieurs à ceux de l'assistance (2^{ème} dossier, 2^{ème} semestre 2002)

Assouplissement des 35 heures, réforme du RMI/RMA. Baisse de l'impôt sur le revenu : 10 % en 3 ans. Amélioration du pouvoir d'achat des Français les plus modestes : revalorisation du SMIC ; revalorisation de la PPE, soit, pour cette année, un gain total de 520 €.

C. Lever l'insécurité qui pesait sur les retraites des Français (3^{ème} dossier, 1^{er} semestre 2003)

Aujourd'hui, nous pouvons le dire, les retraites des Français pour les 20 années à venir sont assurées. Un effort partagé a été nécessaire, c'est vrai, mais il profite à l'ensemble des Français et notamment aux plus modestes. Nous avons accompli notre mission de justice.

Evidemment, ces réformes ont pu apparaître difficile mais il faut prendre un peu de recul : l'immobilisme est un confort alors que la réforme est un effort, et moi, avec vous, avec mes ministres, grâce à vous, j'ai pu choisir l'effort. Ces dossiers sont engagés, ils seront poursuivis avec détermination et constance.

D. Renforcer les libertés locales par la décentralisation (4^{ème}

dossier : 1^{er} semestre 2003)

Un grand mouvement de décentralisation a commencé : la République décentralisée est inscrite dans notre Constitution et nous avons engagé la simplification de nombreuses procédures. Dans les mois à venir, nous allons engager le processus législatif de transferts des compétences. Avec la grande loi de programme sur l'Outre-mer, nous renforçons l'égalité économique entre ces territoires et la métropole et nous avons entrepris de leur donner plus de souplesse institutionnelle.

III. 18 mois d'ici fin 2004. 6 rendez-vous pour rassurer les Français et instaurer une nouvelle dynamique d'ouverture

Nous avons annoncé ces réformes, nous avons tenu le cap. Mais, le travail n'est pas fini, il reste beaucoup à faire et je veux maintenant donner des perspectives à notre action. Le cap des réformes est maintenu.

Dans les 6 mois à venir, dans la dynamique engagée, nous continuons à donner la priorité aux réformes qui doivent redonner confiance : elles permettront ensuite, dans les semestres à venir, d'impulser une dynamique nouvelle. Aujourd'hui, dans le domaine de la santé, de l'emploi et du budget, il y a de fortes incertitudes : il faut les lever.

A. Une dynamique budgétaire pour la croissance (5^{ème} dossier, ma priorité actuelle)

a) la croissance durable

3 choix prioritaires : le travail pour créer la richesse ; l'innovation et la recherche pour une économie créatrice ; la modernisation de la société, plus simple et plus juste. L'Europe est une opportunité pour la croissance : élargissement, initiative de croissance européenne.

Nous poursuivons les privatisations et l'ouverture du capital pour permettre à nos grandes entreprises de poursuivre leur développement.

Nous comptons sur les entreprises : elles doivent pouvoir "respirer plus intensément". Nous investissons sur l'avenir (crédit impôt recherche, jeunes entreprises innovantes, grands projets fédérateurs (cancer ...)).

b) baisse de l'impôt et des prélèvements au service du travail et des investissements

En 16 mois, plus de 10 milliards d'euros pour le travail (allègement des coûts du travail, PPE, impôt sur le revenu, taxe professionnelle). Le budget 2004 verra la poursuite de mouvements de baisse avec plus de 4 milliards de baisse de prélèvement et une augmentation du gazole pour l'investissement ferroviaire (800 millions contre 10 milliards de baisse). Je sais que c'est une décision difficile. Nous en avons besoin pour notre environnement, payer nos dettes ferroviaires et faire les choix de l'avenir.

c) la maîtrise des dépenses

le sérieux des dépenses : 0 % de croissance en volume. Vente d'un million de m² appartenant à l'Etat. Toute recette fiscale supplémentaire générée par une croissance économique dépassant 2,5 % sera affectée à la réduction de l'endettement. Je vous demande de vous impliquer dans la réforme de l'Etat, ministère par ministère. Le Parlement a des idées, il faut les concrétiser. Aujourd'hui, nous savons où nous allons d'ici 2006 : nous présenterons d'ailleurs très bientôt à Bruxelles nos orientations. C'était mon principal dossier (5^{ème} dossier) depuis le mois de juillet : donner un budget à la France avec moins de 3 % de déficit en 2005.

MIL-VIGILANCE N° 21/2003

Mouvement Initiative et Liberté
75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGI- LANCE

N° 22/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

B. Une mobilisation nationale contre chômage. (6^{ème} dossier : 2^{ème} semestre 2003)

C'est mon rendez-vous de responsabilité d'ici à la fin de l'année 2003. Le chômage aujourd'hui devient la première des insécurités.

C'est pour cela que nous nous sommes battus pour Alstom, que nous nous battons contre la désindustrialisation de l'Europe. Le pragmatisme l'a emporté sur l'idéologie.

Notre politique de l'emploi est basée sur des principes clairs. Je tiens à vous les rappeler : privilégier l'emploi dans les entreprises, à durée indéterminée, même si nous devons accompagner cette politique par des emplois aidés ; favoriser l'emploi et le travail sur l'assistance, même si la solidarité à l'égard des plus vulnérables doit s'exercer pleinement.

Quels instruments ? La formation professionnelle : c'est une sécurité fondamentale. Nous sommes sur la voie de l'assurance-emploi. Je me réjouis de l'accord trouvé par les partenaires sociaux il y a quelques jours : il est fondamental pour les salariés de notre pays. Il prouve que les partenaires sociaux savent prendre leurs responsabilités et je donne ici un coup de chapeau au dialogue social. Nous proposerons une loi dès le mois de novembre pour donner une portée législative à cet accord : il y a urgence.

Les allègements de cotisations entrepreneuriales augmentent et atteignent 18 Mds € (21 Mds en 2006).

Afin de développer l'emploi des jeunes, les moyens budgétaires seront garantis afin de porter les effectifs du dispositif "contrats jeunes en entreprises" de 100.000 cette année à 250.000 en 2006. De même, le nombre de jeunes bénéficiant du nouveau contrat CIVIS devrait être de 75.000 fin 2004 et de 150.000 en 2006. Enfin, un projet de loi sera examiné en 2004 afin de relancer l'apprentissage avec un objectif de 500.000 apprentis en 2007. Au total, j'escrime un million de contrats pour les jeunes en 2006.

Nous sommes également mobilisés pour l'emploi des seniors. Dans cette perspective, les mesures favorisant le maintien des seniors dans l'emploi seront renforcées et les partenaires sociaux seront invités à ouvrir et finaliser rapidement une négociation sur l'emploi des seniors. Les régions seront associées à cette concertation.

Nous allons instaurer un droit au reclassement régional pour les salariés victimes de plans sociaux qui ne peuvent changer de région. Ils seront prioritaires dans leur région. Nous allons réformer le Service national de l'emploi afin de mettre en cohérence les actions des institutions chargées de l'emploi, de la formation et de l'indemnisation du chômage (Ministère du Travail, ANPE, AFPA, UNEDIC, collectivités territoriales).

C. Sauver la sécurité sociale en assurant l'avenir de notre système de santé (7^{ème} dossier, 1^{er} semestre 2004)

La priorité, ce sont trois dossiers de fraternité. Il faut renforcer la qualité du service public.

a) La loi de santé publique : Nous tirerons toutes les conséquences de la canicule en termes d'organisation. Le Gouvernement amènera la loi pour une meilleure clarification des responsabilités (veille, alerte et mise en œuvre du plan "hôpital 2007" qui sera doté de 10 Mds €) avec une place importante pour la valorisation des services d'urgences. Cette loi prendra en compte nos exigences nationales de prévention.

b) La mobilisation pour les personnes âgées : J'annoncerai en octobre après la consultation avec les associations les grandes orientations du plan pour les personnes âgées. J'ai déterminé 3 axes : équilibre entre la modernisation de nos maisons de retraite et les poli-

tiques de maintien à domicile ; clarification des responsabilités (tarification, décentralisation) ; lutte contre l'isolement

c) Je préparerai pour l'automne un plan handicap :

Nous rénoverons, comme le souhaite le président de la République, la loi de 1975.

3 objectifs : droit à l'autonomie des personnes handicapées ; assurer l'effectivité des droits acquis (accessibilité dans les lieux publics par exemple) ; réponse personnalisée et simplifiée aux problèmes administratifs.

Face à ces difficultés liées à la perte d'autonomie, il faudra un grand effort financier. Le débat sur le jour férié doit se poursuivre.

d) La modernisation de l'assurance maladie. Ce sera ma priorité, mon grand rendez-vous de responsabilité du 1^{er} semestre 2004

Notre Sécurité sociale ne peut indéfiniment accumuler les déficits. Elle doit être adaptée et modernisée. La demande de soins a vocation à croître notamment du fait du vieillissement démographique. Nous devons conserver la performance du système français mais nous ne pouvons reporter sur nos enfants la charge de notre santé. La santé ne se fait pas à crédit.

J'ai décidé dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), qui vous sera présenté prochainement, de stabiliser la dérive des déficits l'année prochaine. C'est un effort important. Il n'est pas facile. Des efforts sont demandés à tous. Mais cela ne sera pas suffisant. Il nous faut bâtir un plan santé qui garantisse la pérennité de l'Assurance maladie à laquelle tous les Français sont attachés.

Refusons la facilité ! La facilité, c'est augmenter la CSG sans résoudre les problèmes de fond.

Nous avons 4 objectifs : garantir notre système : l'améliorer, pas le changer ; éviter une santé à plusieurs vitesses selon ses revenus ; mieux responsabiliser les acteurs ; moderniser les structures.

Il faut prendre le temps du débat parce que les Français doivent participer à la réforme. Il faut une prise de conscience et de responsabilité collective. Il faut un calendrier et une méthode : Je vous donne un rendez-vous de responsabilité à la fin du premier semestre 2004. Les décisions seront prises au plus tard pour être mise en œuvre pour la loi de finances de 2005. La méthode, c'est le dialogue social et la concertation.

Les 18 prochains mois vont aussi être consacrés à l'installation d'une dynamique d'ouverture. Je vous le dis résolument : pour la première fois, nous allons peut-être avoir enfin un calendrier politique et un calendrier économique en phase. Tous les signes montrent que la reprise de la croissance est devant nous. Nous avons donc un début de législature difficile, nous devrions avoir une fin de législature plus dynamique. C'est dans cette dynamique que je veux emmener la France - notre ambition, ce n'est pas le repli sur soi -, une France qui progresse, qui avance. Quelle société voulons-nous avoir en 2006 ? Une société d'ouverture, mais pas une ouverture pour quelques uns, une ouverture dans la sécurité qui profite à tous et notamment aux milieux populaires.

D. Réussir l'Europe nouvelle (8^{ème} dossier : 1^{er} semestre 2004)

Avec l'assurance maladie, l'Europe est notre deuxième rendez-vous du premier semestre 2004. Je suis un Européen convaincu, un vrai militant de l'Europe. Je suis également un patriote fervent : parce que j'aime l'Europe, je ne veux pas qu'elle soit contre les Européens. Il y a parfois des incompréhensions : nous travaillons à les lever. Nous devons aussi, au cours de ce semestre, engager une grande campagne nationale pour définir, avec les Français, l'Europe que veut la France.

Nous devons réussir ensemble les trois grands rendez-vous européens qui sont inscrits à notre agenda : l'élargissement, la Constitution et la mobilisation européenne pour la croissance.

Avec les élections européennes, ce premier semestre sera fondamental pour l'avenir de l'Europe.

E. Replacer l'école au cœur de la nation (9^{ème} dossier, 2^{ème} semestre 2004)

Grand débat sur l'école : je vous demande à vous, les Parlementaires, d'aller dans les écoles, au contact des enseignants, des parents, des élèves pour discuter avec eux et animer ce débat qui doit

concerner l'ensemble de la nation. La réforme se joue dans le débat, il est essentiel que vous y participiez ! Nous devons réconcilier l'école et la nation. Nous le ferons par un grand texte d'orientation à partir d'un diagnostic partagé.

Un objectif : redonner confiance en l'école. Des exemples : une langue étrangère vraiment parlée par tous les jeunes au bac ; garantir pour chaque enfant l'accès au CE2 en sachant lire et écrire ; le renouveau de la laïcité et de l'égalité ; améliorer l'accompagnement social des étudiants et donner à nos universités les capacités de se moderniser pour assurer leur dimension internationale.

F. Redonner confiance aux territoires de France (10^{ème} dossier, année 2004)

Au cours de l'année à venir, vous serez saisis de deux grands textes très importants : une loi d'orientation agricole et le texte sur les transferts de compétence dans le cadre de la décentralisation.

La loi d'adaptation des exploitations agricoles pour sécuriser les agriculteurs après les accords de Luxembourg : elle concernera le contrôle des structures, l'organisation économique, le statut juridique de l'exploitation et la gestion des risques (en particulier des risques sanitaires). Mettre fin à la baisse de l'installation et inverser la tendance avec des mesures d'incitation qui concernent tous ceux qui veulent s'installer.

La loi sur la ruralité que vous aurez bientôt à examiner au Parlement est tournée vers l'emploi en milieu rural qu'elle favorise et encourage. Elle participe à nos équilibres nationaux.

Parce que la décentralisation vise, dans la cohérence et la proximité à responsabiliser les territoires au plus près du citoyen, le Parlement débattra à l'automne du projet de loi relatif aux transferts de compétences. Au premier semestre 2005, nous mettrons en œuvre ces changements. A l'horizon 2006, nous aurons mis en œuvre pas moins de 5 lois de décentralisation (Constitution, expérimentation, référendum, transferts de compétences et finances locales).

IV - Mon ambition pour 2006

Nous allons travailler à construire la France de 2006 que nous voulons, une France apaisée, confiante en elle-même face au monde, riche de ses territoires dynamiques.

A. Une société apaisée

La France de 2006, je la veux apaisée. C'est dans cet objectif que nous nous mobilisons pour traiter plusieurs dossiers fondamentaux. Revivifier le dialogue social à partir des propositions des partenaires sociaux. L'exemple de la formation professionnelle prouve que le dialogue social peut fonctionner. Généralisation du contrat d'intégration.

Une action en faveur de la promotion des enfants de l'immigration : demande d'engagement de la télévision publique, des entreprises et de la fonction publique, des partis politiques ; création de l'Autorité administrative indépendante de lutte contre les discriminations.

Une politique en faveur de la mixité. Objectif : mieux reconnaître la place des femmes dans la société professionnelle française et améliorer les mesures destinées à lutter contre les violences conjugales.

La rénovation du droit de la famille. A échéance 2006, la législation sur le divorce, les tutelles, les successions et la filiation aura été réformée.

B. Une gouvernance fondée sur la prévention et l'anticipation. Ouverture sur l'avenir.

Prévenir : la délinquance, les crises liées à la sécurité civile. Engagement pour l'environnement : adossement de la Charte de l'environnement à la Constitution ; Réduction de l'émission des gaz à effet de serre de 10 % en 2006 ; Fiscalité écologique ambitieuse. Le développement durable, c'est d'abord une politique de prévention, une politique tournée vers l'avenir. Etat stratège en action : anticipation pour l'Etat avec la refonte des organismes de prévision ; plus grande réactivité avec la responsabilité des collectivités locales. 2005 sera également marquée par la mise en œuvre de la LOLF. La recherche est une composante majeure de nos efforts d'ouverture sur le futur (objectif de 2,6 % du PIB en 2006).

C. Une France attractive

Notre action vise à construire une France confiante face au monde, une France qui n'a pas peur des autres, une France qui sait construire une fraternité universelle. Le dynamisme retrouvé grâce à une croissance durable et la baisse des impôts. Une France connectée à l'Europe (politique des transports et des grands travaux) ; Mise en œuvre de la politique d'attractivité avec des mesures notamment fiscales. Attirer les compétences (étudiants, chercheurs, impatriés), attirer les capitaux, attirer les activités à enjeux stratégiques (sièges sociaux, ONG...)

Objectif d'ouverture : faire de la France la première destination européenne des chercheurs et des étudiants étrangers en troisième cycle.

D. Un monde humanisé

Sous l'impulsion du Président de la République, la France continuera à contribuer à la réforme du système international au service de la paix, fondé sur des règles du jeu multilatérales et sur un rôle central du Conseil de sécurité des Nations unies. Nous militons pour le droit à l'ONU, la justice à l'OMC et la conscience et la fraternité en voulant créer une Organisation mondiale de l'environnement. La chaîne d'information internationale doit contribuer à la diffusion de ce message humaniste. Poursuivre l'effort engagé de renforcement de nos moyens pour l'aide au développement avec l'augmentation des flux d'APD, une refonte de notre aide et la mise en œuvre d'instruments de coopération rénovés ; la définition de priorités claires (éducation, santé, eau, agriculture).

Conclusion : l'ouverture, pour tous, dans la sécurité

Je reprends pour finir le credo du Président de la République :

Détermination à mener à bien les réformes nécessaires ; Constance dans l'action et dans la fidélité aux rendez-vous de responsabilité donnés ; Esprit d'ouverture ; Equité et justice pour tous les Français.

La vision que je me fais aujourd'hui de la mission qui est la nôtre et des grandes échéances qui nous attendent repose sur ce credo. Ensemble, nous devons par notre action redonner sens aux valeurs de la République et remettre la République dans le bon sens. Et la République dans le bon sens, c'est la République de la confiance, la France qui avance, la France qui progresse. Ensemble, nous permettrons aux Françaises et aux Français d'être à l'aise avec le nouveau siècle. Ensemble nous bâtirons cette France d'ouverture et de sécurité que propose le Président, ensemble nous serons fidèles à nos engagements, fidèles à notre projet, fidèles au mouvement que nous créons pour la France. " La fidélité, c'est une forme avancée de l'honneur ".

Vous le voyez, je suis confiant et j'ai un espoir : l'espoir d'une société où tous les Français seraient assez forts, assez confiants en eux pour s'ouvrir, aux autres, à l'Europe et au monde ; une société ouverte sur elle-même où la mobilité sociale serait plus fluide et plus forte ; une société où la fraternité entre les hommes serait plus grande car plus chaleureuse.

Je conduis un gouvernement de mission.

Mission personnelle pour une ambition collective.

J'ai besoin de vous, la France a besoin de notre union.

MIL-VIGILANCE N° 22/2003

Mouvement Initiative et Liberté
75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 23/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

RAS-L'BOVÉ !

Un martyr du syndicalisme, Bové ? Plutôt un délinquant, condamné comme tel par la justice.

A-t-on encore le droit de critiquer José Bové ? Le porte-parole de la Confédération paysanne est devenu le mètre étalon du politiquement correct en France. "Réacs", forcément, ceux qui dénoncent ses coups de force incessants et son insatiable appétit pour les caméras ; "progressistes", évidemment, ceux qui le soutiennent et qu'on prétend majoritaires : Noël Mamère, Marie-George Buffet et les militants trotskistes qu'elle a désormais pour modèles sans oublier les associations d'extrême-gauche, dont François Hollande épouse aujourd'hui les combats les plus douteux.

Choqué par les « conditions inacceptables » de son interpellation, le secrétaire national du PS dénonce l'arrestation d'« un leader syndical dont la place, à l'évidence, n'est pas en prison ». « Embastillé » selon Libération, incarcéré « pour l'exemple » selon le Monde, José Bové serait l'innocente victime d'un gouvernement arbitraire, accusé de « dérive antisyndicale » par les communistes... Mais qui pourrait croire à ce conte ?

José Bové n'est ni le Mandrin ni le Robin des Bois volontiers décrit par la gauche : s'il dort en prison depuis dimanche, c'est qu'il y a été condamné à l'issue de procédures régulières pour les délits qu'il a commis. Ce n'est pas la première fois : il avait passé l'an dernier quarante-quatre jours « à l'ombre » ce qui n'est pas cher payé pour le saccage du McDo de Millau, en août 1999. Cette fois, il devrait faire dix mois, résultant de deux condamnations : quatre mois de prison ferme pour la destruction d'un stock de semences transgéniques à Nérac (Lot-et-Garonne) en 1997, six mois pour la destruction de plants de riz transgénique dans un laboratoire de Montpellier en 1999.

La cour d'appel de l'Hérault l'a en outre condamné à 6.000 francs d'amende pour violence en réunion pour avoir retenu trois fonctionnaires de la préfecture lors d'une manifestation à Rodez (la justice l'avait dispensé de peine en première instance), et le tribunal de Foix à cent jours-amendes de 30 euros pour le fauchage d'un champ expérimental de colza transgénique. José Bové est un "pro" de l'agitation et de la récidive, que son engagement syndical ne met pas au-dessus des lois.

Fallait-il cependant déployer autant de forces pour l'interpeller, et même recourir à un hélicoptère ? Il suffit, pour s'en convaincre, de relire ses déclarations la veille encore de son arrestation, dans le Figaro : « Ce que je sais, avait-il dit, c'est que les gens ne vont pas rester les bras ballants le jour où les forces de l'ordre viendront me chercher. » Ses amis avaient défié les autorités. Alain Soulier, président du Syndicat des éleveurs de brebis, avait prévenu : « Le gouvernement pourrait avoir une très mauvaise surprise lors de l'incarcération de José ». Et Jean-Emile Sanchez, l'un de ses proches, avait ajouté : « Il ne s'agit

pas de tenir la citadelle pendant des mois, mais il y aura un dispositif très serré », une militante de la Confédération paysanne déclarant aussi : « Nous ferons tout pour empêcher qu'il puisse être amené jusqu'à la prison. Pour les gendarmes, ce sera très compliqué ».

Les camarades de José Bové sont, comme lui, des militants rompus à l'agitation, parfois des anciens du Larzac qui luttèrent contre l'extension du camp militaire tout au long des années 1970. Les gendarmes les ont pris de vitesse. Il fallait empêcher qu'ils se mettent en place : un engin agricole suffit à barrer les petites routes qui mènent au hameau de Potensac, où vit Bové. La date de son interpellation a été tenue secrète, de peur qu'il ne soit prévenu. Un camouflet pour ces partisans aguerris des luttes syndicales : « On s'est fait avoir comme des bleus », reconnaissait l'un d'eux avec amertume.

Dominique Perben l'a souligné plusieurs fois : José Bové aurait pu bénéficier d'un aménagement de peine (semi-liberté, voire port d'un bracelet électronique), accordé à tout condamné à moins d'un an d'emprisonnement, mais il a refusé de se rendre à la convocation du juge d'application des peines. Il pourrait voir sa peine réduite grâce aux remises collectives traditionnellement accordées par le chef de l'Etat le 14 Juillet. Mais il n'est pas certain qu'il s'en satisfasse : ce qu'il exige depuis des mois, c'est une grâce individuelle. Syndicalisme cabotin.

Fabrice Madouas - Valeurs Actuelles du 27 Juin 2003

LES DIRIGEANTS DU PS CHERCHENT À DURCIR LE TON À L'ÉGARD DES MOUVEMENTS D'EXTRÊME GAUCHE

Les dirigeants du PS, gênés par les succès politiques et médiatiques de la "gauche de la gauche" cherchent à reprendre l'initiative.

Prenant acte du succès massif du rassemblement Larzac 2003 et de José Bové, François Hollande avait fixé la ligne, le 11 août, en estimant que la manifestation - qui a attiré 200.000 personnes - "contribuait au renouveau de la gauche, à condition de lui donner un débouché politique". Toutefois, n'oubliant pas que le stand du PS y avait été saccagé, le premier secrétaire déplorait la présence, dans la mouvance du leader paysan, "de dérives populistes, poujadistes, dangereuses".

L'équation politique des socialistes est ainsi posée : le réancrage dans le "mouvement social" est leur objectif affiché, mais ils veulent tenir le PS à distance de toute radicalisation venue de l'extrême gauche. La recherche d'une synthèse passe par une "clarification" en forme de coupure à l'égard de toute contestation, même implicite, des institutions démocratiques. Le leitmotiv des hiérarques du PS à l'égard des partis trotskistes (Lutte ouvrière et LCR), qui ont contribué, par leur poids électoral, à éliminer Lionel Jospin le 21 avril 2002, consiste à souligner leur refus d'adhérer à tout projet de gouvernement.

Dans Le Parisien, le député (PS) de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, théoricien de l'ex "gauche plurielle", invitait son parti à "sortir de l'impasse" et à "définir son réformisme -et à- le faire respecter". "Il ne faut plus nous laisser faire, assure pour sa part Vincent Peillon, l'un des dirigeants du courant NPS. Il est grand temps de montrer les contradictions et les dérives de certains discours ; de montrer qu'à la gauche de la gauche, tout le monde n'est pas aussi fréquentable."

DES GRÉVISTES DÉBRANCHENT UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

L'urgence de cette clarification apparaît d'autant plus nettement aux socialistes que la droite a décidé de mettre en valeur l'importance de l'extrême gauche et les hypothèques qu'elle fait peser sur l'avenir électoral du PS. Le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, affirmait, le 12 août, qu'*"il y a en France une force politique totalement organisée ou réorganisée, qui s'appelle l'extrême gauche, qui surfe sur des problèmes tout à fait légitimes (...) pour essayer d'être l'opposition numéro un dans notre pays"*. Auparavant, le porte-parole de l'UMP, Renaud Donnedieu de Vabres, était allé plus loin en confiant au Point : *"On a le sentiment que l'opposition est incarnée par l'extrême gauche."*

Les socialistes ont pris conscience que la majorité va s'employer à brandir l'épouvantail d'une extrême gauche antidémocratique comme le PS le fit longtemps à l'égard du Front national pour embarrasser la droite. *"L'UMP rêve que José Bové crée un espace poujadiste pour que la gauche se retrouve piégée"*, a décrypté M. Cambadélis.

Les échanges d'amabilités se succèdent depuis un an entre une extrême gauche en phase ascendante et un PS mal remis de la défaite. Alors qu'Olivier Besancenot, candidat de la LCR à l'élection présidentielle de 2002, ironisait sur le fait que la gauche alternative n'avait *"rien à faire avec la gauche de Laurent Fabius et de Dominique Strauss-Kahn"*, M. Hollande, confronté à Arlette Laguiller sur France 2, dans l'émission *"100 minutes pour convaincre"*, lui avait lancé : *"Avec des révolutionnaires comme vous, les conservateurs peuvent dormir tranquilles !"*

La volonté d'isoler les extrémistes trouve un écho au sein même du mouvement altermondialiste. Le président d'Attac, l'économiste Jacques Nikonoff - qui est aussi membre du PCF - a publié, dans Libération une diatribe contre *"le verbiage, la violence, les gesticulations, le sectarisme qui marquent la tradition de l'extrême gauche"*. Ces critiques, qui ont suscité des remous dans l'association, ont été perçues comme une critique de M. Bové, lui-même membre fondateur d'Attac.

Hervé Gattegno et Nicolas Weill - Le Monde du 22 Août 2003

22.000 ÉTRANGERS EXPULSÉS EN HUIT MOIS

Plus de 22.000 étrangers en situation irrégulière ont fait l'objet de procédures d'éloignement par la police nationale de janvier à fin août 2003, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur. Soit une hausse de plus de 12 % par rapport à la même période l'an dernier. Il s'agit principalement d'Algériens, de Marocains, de Chinois, d'Irakiens, de Sénégalais, d'Ivoiriens, de Turcs, de Tunisiens, de Camerounais et de Pakistanais. Parmi eux, 7.342, soit un tiers, n'ont pas vraiment été « reconduits » à la frontière puisqu'ils n'ont jamais été admis à pénétrer sur le territoire, et ont été refoulés notamment à l'aéroport de Roissy. Un autre tiers est composé d'étrangers réadmis dans un pays voisin de l'espace Schengen. Enfin, le dernier tiers (7.162 personnes), est constitué de sans-papiers. En 2002, ils avaient été 7.611 à être ainsi reconduits. Cette année, 86 « vols groupés », selon la terminologie de la place Beauvau, organisés dans des conditions commerciales normales, ont permis de renvoyer 1.147 personnes.

Charlotte Rotman - Libération du 30 septembre 2003

EDF ne tient pas à ébruiter l'affaire, mais l'incident fait jaser le petit milieu du nucléaire. Le 12 juin, un acte de malveillance a entraîné l'arrêt d'urgence du réacteur de la centrale nucléaire du Bugey (Ain). Une panne certes sans conséquence, mais désastreuse pour l'image des installations d'EDF, réputées sûres. Déjà irrité par les coupures sauvages décidées par son personnel lors des grèves, l'électricien a décidé de porter plainte.

Les faits se sont déroulés dans la matinée. Un groupe d'une centaine de grévistes a envahi la salle de commandes de la centrale, où travaillaient une quinzaine d'employés. Un bouton-poussoir a alors été actionné, bloquant une vanne de sortie du circuit secondaire. L'auteur de l'acte n'a pas été retrouvé. *« Dans ces cas-là, ils peuvent être une vingtaine à tenir un manche à balai avec lequel ils appuient sur le bouton, confie un syndicaliste. Du coup, personne n'est identifiable. »* Ces derniers jours, les gendarmes tentaient cependant de relever des empreintes.

Une certitude : EDF a du mal à maintenir le calme dans ses centrales lors des grands conflits. Déjà, en décembre 1995, un *« petit malin »* avait déversé du sel de cuisine dans un réservoir du réacteur de la centrale du Blayais, en Gironde. Le réacteur avait dû être stoppé. A l'époque, les pouvoirs publics avaient demandé à la compagnie de proposer un plan afin de prévenir tout acte interne de sabotage. Une instruction manifestement restée lettre morte...

« Nous allons mener une inspection dans les prochains jours au Bugey, car l'ambiance sociale nous inquiète », prévient-on à la Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSNR). *« Une centrale n'est pas un jouet avec lequel on s'amuse, fulmine un spécialiste de la sûreté. Imaginez un cockpit d'avion investi par les passagers, il faudrait du sang-froid pour maintenir l'appareil en l'air ! »*

Marc Nexon - Le Point du 27 juin 2003

MANIFS : LE SERVICE PUBLIC BIEN COMPRIS

Plusieurs députés UMP viennent de demander à Gilles de Robien, ministre de l'Équipement et des Transports, de prendre des mesures afin d'interdire aux salariés du secteur public de se servir de leurs véhicules de service pendant les manifestations. Jean-Claude Decagny (député UMP du Nord) estime que *« cette utilisation est incompatible et discutable, dans la mesure où il s'agit de véhicules attribués pour répondre aux missions de service public »*.

Valeurs Actuelles du 4 Juillet 2003

MIL-VIGILANCE N° 23/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 24/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

RÉGIME DES INTERMITTENTS : ABUS ET AUBAINES

En profitant de la notion extensive d'intermittence et de la faiblesse des contrôles, employeurs et allocataires contribuent par leurs arrangements à creuser le déficit de l'assurance-chômage. Une danseuse de peep show, un mannequin, une chorégraphe, un réalisateur, un chef opérateur, un animateur de parc de loisirs, un torero, un clown, un trompettiste... Ils n'ont en commun que d'appartenir au régime des intermittents du spectacle. En 2002, 102.000 professionnels ont été indemnisés par les Assedic à ce titre. Avec l'accroissement considérable du nombre d'allocataires (multiplié par deux en dix ans) et surtout l'alourdissement du déficit (828 millions d'euros en 2002), le gouvernement, les employeurs et les intermittents eux-mêmes ont conscience qu'il faut éradiquer les nombreux abus qui contribuent à fragiliser le système.

La caractéristique la plus étonnante du régime tient au fait que tous les intermittents déclarent eux-mêmes la profession qu'ils exercent, sans qu'aucune vérification ne soit faite. Aucun diplôme n'est nécessaire pour être embauché dans une entreprise de spectacle vivant. Si bien que, chaque année, près de 15.000 nouveaux intermittents demandent à profiter du régime : c'est entre vingt et trente fois plus que les promotions sortantes des conservatoires de danse, de musique, de théâtre ou des écoles de formation aux métiers du cinéma, à l'image et au son. Sur ces nouveaux entrants, seulement un tiers bénéficie encore de ce régime trois ans plus tard.

"Les abus viennent des mauvaises habitudes prises dans tous les secteurs", affirme Alain Garlan, directeur adjoint du Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, président de la commission paritaire nationale emploi-formation du spectacle vivant et administrateur de l'association des employeurs de spectacle vivant en Europe (Pearle). *"Près d'un tiers des allocataires viennent du cinéma et de l'audiovisuel, les deux autres tiers sont des artistes et des techniciens du spectacle vivant. Le déficit du régime est proportionnel à ces masses salariales - un tiers pour les télévisions et le cinéma, les deux tiers pour le spectacle vivant",* dit-il.

Un document confidentiel de l'Unedic montre que, parmi les 40 plus importants employeurs d'intermittents, figurent en bonne place les sociétés de l'audiovisuel publiques et privées, les producteurs télévisuels, les producteurs de cinéma... Ne sont intégrés ni cumulés dans ce calcul les sous-traitants ou les filiales des sociétés de télévision (les films Alain Sarde pour Canal+ par exemple, Nulle part ailleurs Production et Canal+ ; Métropole Production et M6 ; TF1 et Glem...). La liste des employeurs d'intermittents est longue : le secteur est bel et bien éparpillé en une multitude de toutes petites entreprises et de compagnies.

"Les permittents, les intermittents permanents, sont très souvent la règle dans l'audiovisuel, cela a été la règle absolue dans les stations régionales de France 3", souligne Alain Garlan. Ce type

de pratique flexible pour l'employeur est très répandu : il permet d'effectuer des gains probants sur l'économie des productions en ne payant pas à l'année des salariés. Moyennant une prime de précarité intégrée au salaire des intermittents (d'au moins 10 %), les employeurs paient plus cher, la plupart du temps sur sept jours, et peuvent sans difficultés mettre fin à ces contrats. Souvent, ces intermittents à l'année n'ont pas d'autre choix. Les poursuites devant les tribunaux sont rares - près de 300 intermittents de Canal+ ont tenté de faire requalifier leur emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) en décembre 1999 : après de longues péripéties juridiques, la Cour de cassation a demandé en novembre 2001 de préciser la nature du caractère temporaire des emplois, avant qu'une amnistie présidentielle n'empêche de juger cette affaire sur le fond. En 2002, selon le rapport annuel, Canal+ SA employait 489 intermittents et 812 cadres et employés.

Les exemples de "permittents" sont légion, dans le service public comme ailleurs. Il est arrivé que des postes d'assistantes de direction intérimaires soient déguisés en poste de prompteuses à France 2. Jean Lebrun, dans son émission "Pot au feu" sur France-Culture, rappelait, le 1er octobre 2002, que *"l'assistante de Bernard Pivot avait eu un statut précaire pendant un quart de siècle"...*

Pour moraliser le secteur, le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a demandé aux présidents de l'audiovisuel public de réduire les abus. Quitte à être dans la difficile posture du redresseur de torts et de celui qui tient les cordons de la bourse de ces entreprises en pouvant - ou non - leur permettre d'embaucher des centaines de "permittents". Ce qui concerne aussi bien les habilleuses de l'Opéra de Paris que les producteurs d'émissions de France Musiques... Jacques Chirac a lui-même annoncé, lors de son allocution du 14 juillet, son intention de partir à la chasse aux abus.

Dans la production audiovisuelle et le cinéma, les fraudes sont aussi généralisées. Ce qui peut prendre l'aspect d'une simple modification dans la rédaction d'un contrat : à un cameraman professionnel, une société de production a proposé, au lieu de tourner 20 jours d'affilée à raison de 3.811 euros par mois, de déclarer ce salaire à raison de deux fois dix jours par mois en proposant 3.125 euros bruts et une indemnité non imposable de 686 euros net. Ce type d'arrangement - moins onéreux pour l'employeur - contribue à creuser sérieusement le déficit du régime. Dans l'hypothèse la plus coûteuse, cette malversation peut se solder par un manque à gagner de 15.000 euros sur un an pour l'Unedic. Le secteur du documentaire fonctionne presque exclusivement par le recours aux intermittents.

"L'existence du travail au noir, la surdéclaration des salaires sur des périodes très courtes, qui permettent à l'intermittent de toucher des indemnités plus fortes, les officines qui délivrent des faux cachets pour atteindre le fameux seuil des 507 heures, sont monnaie courante", souligne Thierry Priestley, secrétaire général de la délégation interministérielle de lutte contre le travail illégal (DILTI), placée sous la tutelle du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. *"Le secteur est réellement sinistré. La fraude est multiple et importante : elle concerne aussi bien des cafés-restaurants qui font des spectacles que des associations, des collectivités locales, des orchestres étrangers qui ne sont pas en règle, des faux amateurs..."*, précise-t-il.

C'est un système où employeurs et employés ont appris depuis des années à louvoyer, quitte à le dévoyer. "C'est dans les petites compagnies de danse, de théâtre que les dérogations sont appliquées avec le plus de constance, affirme Alain Garlan. Il est devenu totalement habituel que les répétitions ne soient jamais payées par les employeurs, c'est l'assurance-chômage qui finance, et tout le monde trouve ça normal. L'abus est d'ailleurs dans ces milliers de sociétés que dans les 5.000 à 10.000 personnes employées dans les télévisions et les radios."

Les mesures annoncées vont-elles suffire ? Le croisement des fichiers (retraite, assurance-chômage, congés, droits d'auteur) va dans le bon sens mais se heurte à des difficultés techniques de nomenclatures non harmonisées. La déclaration nominative des intermittents par les employeurs devrait aussi freiner les ardeurs de certains fraudeurs.

François Fillon, dont dépend l'inspection du travail, promet de renforcer les contrôles, en août, sur les sociétés de production. La DILTI peut faire appel aux inspecteurs du travail, des douanes, des impôts, à l'Urssaf, voire à la gendarmerie et à la magistrature. "Les contrôles sont très difficiles, nous devons former les inspecteurs. Notre objectif n'est pas de donner des coups de bâton, mais bien de faire en sorte que l'emploi dans la culture se développe dans la légalité", souligne son secrétaire général.

Nicole Vulser - Le Monde du 23 juillet 2003

UDF : JEUX DANGEREUX POUR BAYROU

A la question « Quelle doit être la qualité première d'un homme politique ? », Jean Lecanuet, premier président de l'UDF (1978-1988), répondit un jour : « Exister. » La leçon a été bien retenue par François Bayrou. Trop bien ? Exister est en effet devenu l'obsession de François Bayrou depuis la mise en place du "rouleau compresseur" UMP.

Non sans panache (son arrivée surprise au meeting chiraquien de Toulouse) et contre tous les pronostics, le président de l'UDF a d'abord survécu à la présidentielle. Et survivre, c'est exister. Longtemps crédité de 2 à 3 % dans les sondages, raillé pour son bus au colza, sa marionnette aux grandes oreilles des Guignols et surtout lâché par la plupart de ses amis, Bayrou s'en sort pourtant fort honorablement. Avec son score de près de 7 %, un second tour Chirac-Jospin l'aurait promu "faiseur de roi" et il ne lui était pas interdit de rêver à Matignon...

Totalement imprévu, le face-à-face Chirac-Le Pen du 21 avril 2002 le contraint à se rallier sans condition au premier. Conséquence : les 82 % de celui dont il espérait se servir, comme le raconte l'un de ses anciens proches, « soit comme paillasson, soit comme ascenseur », rendent, du coup, bien dérisoires ses moins de deux millions de voix du premier tour. Adieu donc, négociations, alliances et maroquins ! Pis encore : les législatives des 12 et 18 juin tout le monde en est alors convaincu seront l'occasion pour les chiraquiens de porter l'estocade finale au Béarnais blessé.

Une "mise à mort" d'autant plus méritée, souligne-t-on alors à l'UMP, que c'est Bayrou lui-même qui, en votant avec les socialistes, avait permis l'inversion du calendrier électoral...

Comme aux européennes de 1999, où il avait défié la liste Sarkozy-Madelin, et au prix d'une résistance acharnée des derniers grognards centristes (et, au final, d'une certaine indulgence de

l'UMP), l'UDF, même en lambeaux (22 députés contre 369 à l'UMP) parvient (à deux sièges près !) à sauver l'essentiel : son groupe parlementaire. « L'UDF existe toujours ! » proclame Bayrou le soir des résultats. Exister, encore...

Mais exister pour quoi et surtout pour quoi faire ? Mitterrand avait rendu hommage, en son temps, à la persévérance de l'ancien protégé de Giscard. « Vaincre son bégaiement (dont Bayrou souffrit dans sa jeunesse, NDLR) est le signe d'une détermination hors norme », expliquait-il. Soit. La "légende dorée" de cet autre François, au moins aussi ambitieux que son aîné, raconte aussi que, dès son plus jeune âge, à la question de savoir ce qu'il souhaitait faire plus tard, il répondait : « Président de la République. » Et qu'il n'a pas varié depuis. Mais avec quelle vision et pour bâtir quel avenir ?

La réponse, attendue en vain par ses fidèles lors de son très transparent passage au ministère de l'Education nationale (1993-1997), n'est pas venue non plus des journées parlementaires de l'UDF organisées mi-septembre à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or)...

Le discours de François Bayrou devait fixer le "cap" idéologique de l'UDF six mois avant des régionales de tous les dangers. Il s'est contenté de violentes attaques contre le gouvernement. Sur la baisse des impôts qu'il « n'accepte pas », sur la diminution de la durée des allocations pour les chômeurs en fin de droits « incohérente et injuste socialement », sur l'augmentation du gazole pour financer des voies ferrées « illisible et contradictoire », etc.

Objectif : exister, encore et toujours, face au gouvernement et à l'UMP. Contribuer à les affaiblir, estime Bayrou, c'est permettre à l'UDF de peser plus lourd dans les négociations qui vont s'ouvrir pour les régionales notamment en Ile-de-France. C'est aussi prendre date, le cas échéant, dans l'hypothèse où l'UDF choisirait de partir seule à la bataille. « Il y a un boulevard pour nous au centre et à gauche », prédit-il.

Le problème, c'est que Bayrou et l'UDF, cette fois, risquent de n'être plus considérés par l'opinion comme les agressés position toujours enviable électoralement mais comme les agresseurs. Ainsi perçus (à tort ou à raison), ceux-ci c'est une constante de la vie politique française sont systématiquement sanctionnés par les électeurs de leur propre camp : Balladur à la présidentielle de 1995, Séguin aux municipales de Paris en 2001, Mégret à la présidentielle de 2002...

En outre, fort éloignée des traditions centristes, la virulence des propos de Bayrou a d'ailleurs choqué jusqu'à ses cadres et militants.

« On ne peut pas proposer un "partenariat" à l'UMP et critiquer ensuite le gouvernement comme il l'a fait », reconnaît Gilles de Robien, seul ministre UDF du gouvernement, dans le Figaro. « Pendant que Bayrou fait de la gonflette, ses élus locaux s'inquiètent et nous le disent », poursuit Jean-Claude Gaudin.

Arnaud Folch - Valeurs Actuelles du 26 Septembre 2003

MIL-VIGILANCE N° 24/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 25/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2002-2003

La session parlementaire 2002-2003 ouverte le 1er octobre 2002 a été clôturée le 30 juin 2003.

Précédée d'une session extraordinaire, du 2 juillet au 3 août 2002, qui avait permis l'examen rapide des réformes prioritaires définies par le Gouvernement, elle a également été suivie d'une session extraordinaire, du 1er au 24 juillet 2003.

Session extraordinaire du 2 juillet au 3 août 2002 :

A l'ouverture de cette session, le Premier ministre a fait, le 3 juillet 2002, sa déclaration de politique générale selon laquelle le programme du Gouvernement devait s'articuler autour de textes essentiels :

- ▶ **Loi d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure.** Cette loi de programmation se fixe des objectifs majeurs, pour lesquels elle "prévoira des moyens adaptés" : rétablir l'autorité de l'Etat dans les quartiers difficiles, lutter contre le terrorisme et la délinquance technologique, développer la police technique et scientifique et lutter contre l'immigration clandestine.
- ▶ **Loi d'orientation et de programmation sur la justice.** Cette loi, par l'accroissement des moyens humains et financiers ainsi qu'une simplification de la procédure pénale, doit améliorer l'efficacité de la justice au quotidien. Le texte prévoit un budget de 3,65 milliards d'euros entre 2003 et 2007, afin de mettre en oeuvre les mesures nécessaires.
- ▶ **Loi sur l'emploi des jeunes en entreprise.** Cette loi permettra de créer les conditions d'une insertion et d'un emploi durable pour les jeunes de 16-22 ans les moins diplômés.
- ▶ **Loi de finances rectificative pour 2002.** Les deux principales mesures : baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu pour tous les contribuables et réévaluation du déficit budgétaire à 46 milliards d'euros contre 30,4 milliards d'euros prévus dans la loi de finances initiale.

Session ordinaire 2002-2003 :

Cette session a été dominée par la volonté d'ouvrir l'ensemble des chantiers annoncés par le Premier ministre dans sa déclaration de politique générale du 3 juillet 2002. A feuillet de route ambitieuse, programme législatif ambitieux : le Parlement a siégé 33 semaines, et indépendamment des lois autorisant la ratification ou l'approbation d'engagements internationaux, un total de 56 lois a été adopté, dont deux lois constitutionnelles.

A titre d'exemple, des lois ont été adoptées dans les domaines de l'économie, du social, de la justice, de la sécurité et de la décentralisation.

- ▶ **L'économie.** La loi de Finances 2003 a été adoptée le 30 décembre 2002 et la loi de financement de la Sécurité sociale le 20 décembre 2002. Le projet de loi, présenté par Fran-

çois Fillon en Conseil des ministres le 18 septembre 2002, visait à assouplir les conditions d'emploi. Il prévoyait l'assouplissement des 35 heures, notamment par l'augmentation du plafond du nombre d'heures supplémentaires, l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages modestes par l'harmonisation des taux de SMIC, ainsi que le soutien à l'emploi par l'allègement des charges sociales des employeurs. Le texte a été voté le 17 janvier 2003.

- ▶ **Le social.** Comme l'avait annoncé le Premier ministre dans sa déclaration de politique générale, "la loi de modernisation sociale a été justement critiquée pour n'avoir pas fait l'objet de concertation. Elle sera réformée, simplifiée". En conséquence, le ministre des Affaires sociales, de l'Emploi et de la Solidarité a présenté à l'Assemblée nationale, le 3 décembre 2002, un projet de loi concernant le licenciement économique. Ce projet qui "proposait non pas d'abroger les dispositions les plus contre-productives de la loi dite de modernisation sociale, mais de les suspendre pendant une période de 18 mois et de les renvoyer à la négociation interprofessionnelle" a été adopté le 3 janvier 2003.

- ▶ **La justice.** Dans un premier temps a été adoptée, le 9 septembre 2002, la loi d'orientation et de programmation pour la justice. Ce texte entend renforcer l'effectivité de la justice et de l'institution judiciaire en général, afin de mieux répondre à la "demande de droit" formulée par les Français. Outre l'effort financier prévu par cette loi, il a été institué des juridictions de première instance dénommées juridictions de proximité. La loi organique du 26 février 2003 a ainsi défini les conditions de recrutement et le statut des juges de proximité. Dominique Perben, Garde des Sceaux, a en outre fait une communication en Conseil des ministres du 2 avril 2003, annonçant la nomination des premiers juges de proximité dès juillet. Cette nomination, concernant 34 personnes, a pris effet le 24 juillet.

- ▶ **La sécurité.** Outre la sécurité intérieure, la lutte contre la violence routière a fait l'objet d'une loi. Sur ce thème, le Gouvernement, pour qui il s'agissait d'un "chantier national pour le quinquennat", a organisé trois Comités interministériels sur la sécurité routière (18 décembre 2002, 27 mars et 9 juillet 2003). Cette lutte s'est traduite par la promulgation d'une loi le 12 juin 2003 : au titre du renforcement de la répression, elle organise des sanctions plus sévères à l'encontre des conducteurs récidivistes et une automatisation du traitement des infractions routières par l'installation progressive sur les routes françaises de radars de contrôle.

- ▶ **La décentralisation.** Visant à "bâtir une République des proximités, unitaire et décentralisée", la réforme de la décentralisation consacre l'existence juridique des régions et reconnaît aux collectivités territoriales en général des compétences élargies. Elle est pour cela axée sur deux principes : la proximité et la cohérence, qui sont autant de leviers pour opérer une "réforme de l'Etat". Inscrite dans la Constitution depuis le 17 mars 2003, la réforme de la décentralisation suit un calendrier précis arrêté par le Gouvernement. Dans les mois qui viennent, des lois organiques auront ainsi vocation à organiser un transfert immédiat des compétences reconnues aux collectivités locales.

Session extraordinaire : du 1er au 24 juillet 2003

Au cours de cette session extraordinaire, 11 projets et 3 propositions de loi, dont l'examen avait débuté pendant la session ordinaire, ont été définitivement adoptés.

Dans la première catégorie, le plus gros dossier portait sur la réforme des retraites. Après 19 jours de débat au Parlement en première lecture et 10 au Sénat, la loi de réforme des retraites a été définitivement adoptée le 24 juillet.

Ont également donné lieu à des lois les projets portant sur l'initiative économique (voir l'article d'actualité du 22 juillet), l'expérimentation par les collectivités territoriales, le référendum local, la ville et la rénovation urbaine, la chasse, l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives, la sécurité financière, la prévention des risques technologiques et naturels, l'archéologie préventive, le mécénat.

Dans la deuxième catégorie, la session extraordinaire a vu l'adoption de trois lois sur : la durée du mandat des sénateurs, la réforme de l'élection des sénateurs et la restriction de la consommation de tabac chez les jeunes.

M. Copé, secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, auprès du Premier Ministre, a annoncé pour la rentrée *"quatre grands chantiers : l'école et la formation, la protection sociale qu'il nous faut préserver, la décentralisation pour rapprocher les décisions des citoyens, et les finances publiques - continuer la baisse des impôts, maîtriser la dépense et faire face au respect des engagements européens"*.

TORTURE EN ALGERIE : UN "TISSU D'AFFABULATIONS, DE CONTRE-VÉRITÉS".

Impassible sous les salves de l'adversaire, redoutable dans ses tirs en riposte, le général Maurice Schmitt, 73 ans, a livré l'un de ses derniers combats, en civil, et sur le terrain mouvant de la mémoire. Pendant huit heures, l'ancien chef d'état-major des armées françaises de 1987 à 1991 a bataillé ferme, vendredi 4 juillet, pour défendre l'honneur des militaires pendant la guerre d'Algérie. Et démolir, devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, les accusations d'une vieille dame très émue, recroquevillée au premier rang, et qui le poursuivait en diffamation.

Ancienne militante du FLN, Louissette Ighilahriz, 67 ans, ne se déplace plus sans une béquille depuis qu'elle a été mitraillée dans une embuscade, en septembre 1957. Transférée dans un état grave au Paradou Hydra, l'état-major de la 10e division parachutiste (DP) du général Jacques Massu, elle affirme y avoir été torturée et violée pendant trois mois, avant d'être sauvée in extremis par un médecin militaire, horrifié par ses marques de sévices.

Son récit, publié par *Le Monde* le 20 juin 2000, avait ouvert de façon totalement inattendue le débat sur la torture et les exactions commises par l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Le général Schmitt avait de son côté mis en cause la véracité de ce *"soi-disant témoignage"* lors d'une émission télévisée, le 6 mars 2002, au cours de laquelle il s'en était pris violemment à la biographie de Mme Ighilahriz, publiée en 2001, un *"îssu d'affabulations, de contre-vérités"*.

Pour le général, mâchoires serrées et regard de glace, la partie à l'audience est presque trop facile. Le livre est en effet truffé d'erreurs chronologiques et de contradictions, que l'officier égrène d'une voix ferme. Non, répète-t-il, le colonel Bigeard ne portait pas de béret rouge mais une célèbre casquette, que son accusatrice n'aurait pas pu oublier si, comme elle l'affirme, l'officier lui rendait régulièrement visite en cellule.

De même, son tortionnaire, le capitaine Jean Graziani, n'avait pas de beaux yeux verts comme elle le prétend, mais les prunelles noires d'un Corse. (...) Jean Graziani, mort au combat en 1959, était un ami proche de Maurice Schmitt, avec lequel il avait été emprisonné par le Vietminh pendant la guerre d'Indochine. *"Je serais très étonné qu'un homme aussi courtois ait pu se comporter d'une manière barbare, objecte le général. Et puis qu'avait-il à lui demander pendant soixante-quinze jours ? La bataille d'Alger était déjà finie."*

Alexandre Garcia - Le Monde du 6 juillet 2003

ENCORE UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE

Le député UMP de l'Essonne, Nicolas Dupont-Aignan préfère parler de *"mouvement"*. Et pourtant, c'est bien en parti politique qu'il a transformé son club de réflexion *"gaulliste"* Debout la République (DLR). Ses adhérents ont en effet approuvé les nouveaux statuts de DLR qui précisent que dorénavant elle *"constitue un groupement politique"*. Ils ont également élu M. Dupont-Aignan président ainsi qu'un conseil d'administration de 30 personnes parmi lesquelles le sénateur de Meurthe-et-Moselle, Jacques Baudot, et les députés Patrick Labaune (Drôme), Etienne Mourrit (Gard) et François Xavier Villain (Nord).

Privé de courant au sein de l'UMP, M. Dupont-Aignan qui avait recueilli 15 % des suffrages sur sa candidature à la présidence du parti chiraquien au congrès de novembre 2002, entend peser dans le paysage politique avec ses clubs DLR. Il affirme que ceux-ci rassemblent actuellement 2.000 adhérents et il espère atteindre les 5.000 d'ici à juin 2004.

Lors de la convention qui a suivi l'assemblée générale, le député a à nouveau protesté contre le *"renvoi aux calendes grecques"* de la constitution des *"mouvements"* au sein de l'UMP : *"L'Union qui va se réduire à une UDF bis à prétention majoritaire (...) sans liberté interne et avec l'UDF de François Bayrou à ses côtés."* *"Pour autant, faut-il en partir ? s'est-il interrogé tout haut. Non car des milliers d'adhérents croient en nous. Non, car l'Union est nécessaire. Non, car nous allons changer l'Union de l'intérieur."* Encore faut-il pour cela que les militants qui souhaiteraient comme lui que l'UMP penche plus à droite renouvellent leur cotisation et que les membres de DLR adhèrent au parti majoritaire, ce qui, a-t-il déploré, n'est pas toujours le cas.

Il n'est donc pas question que le nouveau parti présente des candidats aux élections régionales, ce qui serait un acte de rupture avec l'UMP. En revanche M. Dupont-Aignan interrogé à ce sujet, n'a pas écarté la possibilité d'être présent de façon autonome aux élections européennes.

Christiane Chombeau - Le Monde du 30 septembre 2003

MIL-VIGILANCE N° 25/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 26/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES CHIFFRES DE L'ISLAM EN FRANCE

Depuis l'interdiction, faite en 1872 et toujours en vigueur, de recenser les pratiques religieuses, nul ne sait exactement combien de musulmans vivent en France. « Ils constituent une population mal définie, aux représentations multiples », constatait le Haut Conseil à l'intégration dans son rapport l'Islam et la République de novembre 2000. Le recoupement de diverses sources-ministère de l'Intérieur, Ined notamment- permet d'avancer le chiffre moyen de 4,5 millions, ce qui fait de la France le pays d'Europe où la proportion de musulmans est la plus importante par rapport à l'ensemble de la population. La moitié d'entre eux sont de nationalité française.

Quelles sont leurs origines ?

3.100.000 Maghrébins (1.650.000 d'origine algérienne, dont 500.000 harkis et descendants de harkis, 1.100.000 d'origine marocaine et 350.000 d'origine tunisienne.); 120.000 Arabes du Moyen-Orient ; 320.000 Turcs ; 400.000 Africains subsahariens (principalement sénégalais et maliens) ; 100.000 Asiatiques ; 350.000 demandeurs d'asile et clandestins de toutes origines ; 100.000 autres (population musulmane des Dom-Tom, notamment de la Réunion, et Comoriens) ; 40.000 convertis.

Quel niveau de pratique religieuse ?

90 % sont sunnites : ils s'appuient sur le sunna, ensemble de paroles et actions de Mahomet et de la tradition qui les rapporte. Les autres sont majoritairement chiïtes.

D'après un sondage Ifop réalisé en novembre 2001 :

42 % des musulmans se déclarent croyants, 36 % se disent croyants et pratiquants,

33 % prient chaque jour, 70 % observent le ramadan,

16 % se disent d'origine musulmane mais non croyants et non pratiquants

35 % boivent de l'alcool de temps en temps.

20.000 pèlerins partent chaque année de France pour se rendre à la Mecque.

Où vivent-ils ?

Ile de France 35 % ; Paca 25 % ; Rhône-Alpes 15 % ; Nord-Pas de Calais 10 % ; Alsace-Lorraine 10 % ; Autres régions 5 %

Combien de mosquées ?

Il y aurait 1558 mosquées et salles de prière sur tout le territoire, dont 272 en Ile-de-France, 186 en Rhône-Alpes, 99 en Paca, 88 en Lorraine, 87 en Nord-Pas de Calais. Les deux tiers accueillent moins de 150 fidèles. La moitié de ces lieux de culte seraient dans l'orbite de l'une ou l'autre des grandes fédérations nationales.

Quelles structures ?

500 imams employés à temps plein avaient été recensés en 1990 (4 % son français ; 40 % sont marocains ; 25 % sont algériens ; 13 % sont turcs).

1.126 associations, souvent régionales ou locales, gèrent les mosquées.

1.500 scouts musulmans de France

Une dizaine d'aumôniers musulmans exercent dans les prisons.

Un seul cimetière, à Bobigny, est uniquement consacré aux musulmans défunts. Des « carrés musulmans » à l'intérieur des cimetières traditionnels existent ailleurs.

Quelles coutumes ?

200.000 tonnes de viande halal commercialisées chaque année dans 2000 boucheries ; 120.000 bêtes sacrifiées chaque année pour la fête de l'Aïd el-Kébir.

Valeurs Actuelles du 11 avril 2003

CALENDRIER ÉLECTORAL DE L'ANNÉE 2004

Trois scrutins politiques auront lieu en 2004 en plus du renouvellement triennal du Sénat : les élections cantonales ; les élections régionales ; l'élection des représentants au Parlement européen.

Le choix des dates tient compte de plusieurs contraintes : le calendrier des vacances scolaires et en particulier, la fin des vacances d'hiver de toutes les zones fixée le 7 mars 2004 ; la date d'établissement des listes électorales et de distribution des cartes électorales ; les modalités propres à chaque scrutin.

Les élections cantonales et les élections régionales auront lieu les 21 mars (premier tour) et 28 mars 2004 (second tour).

L'élection des représentants au Parlement européen a été fixée au niveau européen au dimanche 13 juin 2004.

Le renouvellement triennal du Sénat interviendra le dimanche 26 septembre 2004.

LE RÉGIME DES INTERMITTENTS, PLUS FAVORABLE QUE LE RÉGIME GÉNÉRAL D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Le régime des intermittents en 2002.

Nombre d'intermittents chômeurs indemnisés : 102.600.

Nombre de cotisants : 135.000.

Déficit 2002 : 828 millions d'euros.

Dépenses prévisionnelles 2003 : 1 milliard d'euros.

Taux journalier moyen (accordé par les Assedic) : 45,31 euros (49,73 euros dans certains cas, 43,56 euros pour d'autres).

Durée d'indemnisation moyenne en jours : 205.

Le régime général d'assurance-chômage en 2002.

Nombre de chômeurs indemnisés : 2,13 millions (en incluant les intermittents).

Nombre de cotisants : 16 millions de salariés.

Déficit 2002 : 3,7 milliards d'euros (en incluant le déficit du régime des intermittents).

Déficit prévisionnel 2003 : 3 milliards d'euros.

Taux journalier moyen (accordé par les Assedic) : 28,66 euros.

Durée d'indemnisation moyenne en jours : 158.

(Source : Unedic).

Le Monde du 23 juillet 2003

CORSE : LA DIALECTIQUE NATIONALISTE REJETÉE PAR LES ÉLECTEURS

Pour la Corse française, c'est l'arrestation d'Yvan Colonna qui fera la différence. Et non le résultat du référendum.

Quoi qu'en disent les séparatistes, la maladie de l'île de Beauté n'a pour cause principale ni la politique ni l'économie. Elle est d'abord psychologique. Depuis l'affaire d'Aleria en 1975, la population ne s'est repliée sur ses archaïsmes que faute de mieux. Si elle obéit à l'omerta, c'est par conviction que la police ne protège pas les témoins ; si elle préfère la loi du clan à celle de l'État, c'est pour avoir conclu que la justice ne punit pas les coupables. Les Corses ne retrouveront le chemin de la modernité qu'à la condition de voir la République renouer avec ses propres principes.

La capture de l'assassin présumé de Claude Erignac peut donc agir comme un électrochoc. La majorité silencieuse, qui avait peur d'être bradée à une poignée de pistoleros, a soudain le sentiment d'un tournant. La cavale d'Yvan Colonna durait depuis trop longtemps pour que Paris n'ait pas semblé plus soucieux d'apaiser les maîtres chanteurs menaçant de faire sauter des bombes que de venger son préfet tombé au champ d'honneur. Maintenant, au contraire, l'espoir revient. La dialectique nationaliste, associant des élus qui négocient et des clandestins qui terrorisent, se trouve rompue. Parce que le gouvernement a repris l'initiative, les adeptes de la cagoule sont ramenés à leur vraie dimension : celle d'une minorité de braillards qui, incapables de gagner les élections, prétend s'imposer par la violence. Personne ne conteste la nécessité d'accorder à la Corse une certaine autonomie. Une montagne dans la mer, à mi-chemin de Nice et de Gênes, ne peut pas être administrée comme l'Auvergne, en plein centre du pays. Mais le fait que toutes les réformes institutionnelles aient échoué prouve que pour sortir de l'impasse, il faut accepter un autre diagnostic. Pour convertir les habitants de Brest autant que ceux d'Ajaccio, le pouvoir est obligé de bousculer les mentalités. Au lieu de s'en tenir à la tactique en ne visant que le prochain rendez-vous électoral, il doit avoir la stratégie du pédagogue. Car, à l'heure de la mondialisation, le pré carré français ne semble pas moins démodé que le nombril corse.

Nicolas Sarkozy aurait tort de se laisser intimider par le non au référendum. Parce qu'il a réussi à mettre la main au collet d'Yvan Colonna, le ministre de l'Intérieur a du même coup donné aux Corses le courage d'aller jusqu'au bout de leur engagement. Les nationalistes n'ont pas été simplement vaincus. Ils ont été humiliés.

Charles Lambroschini - Le Figaro du 7 juillet 2003

GESTION SOCIALISTE : APRÈS LA FRANCE, ILS « PLOMBENT » PARIS

Devenu un tube de l'été, Paris Plage, éphémère événement ludique, ne pèsera pas forcément lourd dans le bilan de Bertrand Delanoë, à l'heure des municipales de 2007. Est-ce pour cela que, la veille de la présentation de la seconde édition de cette opération, le maire de Paris a cherché à mettre l'accent sur un programme d'investissement de 4 milliards d'euros pour les quatre ans à venir ? L'exercice consistait à exposer tout ce qui sera livré aux Parisiens d'ici à 2007. Notamment : 4.500

places en crèche et en halte-garderie, trois piscines (dont une sur la Seine), une dizaine de gymnases, dix centres d'animation pour jeunes, 3.500 logements sociaux par an, 150 kilomètres de couloirs d'autobus ou encore le tramway dans le sud de Paris. Des projets figurant tous au programme de campagne du candidat Delanoë.

En chiffrant cet inventaire, le maire a coupé court aux interrogations de ses alliés Verts et de l'UMP qui mettaient en doute les capacités de la ville à financer ces projets sans augmenter la fiscalité locale. Delanoë a donné sa solution : la ville va emprunter. L'endettement de la municipalité atteindra 2,7 milliards d'euros en fin de mandature. Autrement dit c'est de l'impôt différé.

Tonino Serafini - Libération du 5 juillet 2003

C'EST L'IDENTITÉ NATIONALE QUI EST EN JEU

« L'hypocrisie n'est pas de mise dans ce débat (sur le port du voile à l'école). Le communautarisme menace effectivement notre pacte républicain et notre identité. Le revirement de Jack Lang, défenseur du droit à la différence dans les années 1980, aujourd'hui partisan d'une interdiction du voile à l'école, est assez révélateur. C'est la mondialisation qui remet en question les identités nationales et les raisons de vivre ensemble. Mais il faut aujourd'hui réaffirmer les valeurs de la République et donc la laïcité. La liberté d'expression doit aussi composer avec l'émancipation de la personne et la liberté de conscience. À un moment donné, il faut avoir le courage de dire que les droits de l'homme et la laïcité peuvent être contradictoires (...) Car certaines de ces manifestations sont autant de béliers utilisés pour enfoncer les principes de notre République »

Interview de François BAROIN, porte-parole de l'UMP

Le Nouvel Observateur du 3 juillet 2003

ATTAC : 2,33 MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTION

C'est le montant des seules subventions publiques directes qu'il est prévu d'accorder à l'association ATTAC pour l'organisation, au mois de novembre prochain, du « Forum social européen », déclinaison sur notre continent du « Forum social mondial » de Porto Alegre. Ces subventions publiques, donc payées par le contribuable, se répartissent ainsi : 500.000 euros pour l'Etat (250.000 euros en provenance du Ministère des affaires étrangères et 250.000 directement fournis par Matignon), 300.000 euros pour le Conseil régional, 480.000 par les Conseils généraux (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Essonne) et 1.050.000 euros pour les communes (principalement Paris avec 1 million d'euros).

Rapport N°CP 03-676 du Conseil régional d'Ile-de-France, octobre 2003

MIL-VIGILANCE N° 26/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 27/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE A RECULE EN FRANCE

Le nombre d'arrivées de demandeurs d'asile se stabilise. Pour la première fois depuis 1997, les premières demandes sont en légère baisse (- 2,3 %) au premier semestre 2003, selon le rapport annuel de l'association Forum réfugiés.

Cette tendance est d'autant plus étonnante qu'elle arrive après des années d'augmentation constante de l'asile en France. Ainsi, en 2002, avec 51.087 premières demandes, la France connaissait une hausse des arrivées de 8 %, après une croissance de 22 % en 2001. A ces chiffres, le rapport ajoute les 23.000 demandes d'asile territorial et les mineurs. Selon Forum réfugiés, ce seraient au total 82.000 demandeurs d'asile que la France aurait accueillis sur son territoire, la plaçant "au deuxième rang des pays d'accueil en Europe". Plusieurs observateurs font cependant remarquer qu'on ne peut additionner totalement les demandes d'asile territorial, un grand nombre d'étrangers déposant également un dossier d'asile conventionnel.

Ce léger recul constaté aussi par la police aux frontières serait le résultat d'un contrôle migratoire renforcé. C'est en effet l'un des dossiers sur lequel l'Union européenne a le plus avancé. La baisse des arrivées concerne d'ailleurs une majorité des Etats membres : avec 381.623 nouvelles demandes d'asile en 2002, l'Union a connu une baisse pour la deuxième année consécutive. Ce fut notamment le cas au Danemark (- 52 %), aux Pays-Bas (- 45 %), en Italie (- 24 %), en Belgique (- 23 %), en Allemagne (- 19,4 %). Seuls la Grande-Bretagne, la Suède, la Finlande et l'Autriche ont continué à voir leurs arrivées augmenter.

Forum Réfugiés estime que la France garde un "niveau anormalement élevé" de demandeurs d'asile par rapport à ses voisins. "Aucun gouvernement n'a fait les efforts nécessaires pour les accueillir. Cela a encouragé les demandeurs abusifs et les réseaux", observe son directeur, Olivier Brachet.

Les principales nationalités des demandeurs d'asile restent inchangées. Les Turcs arrivent toujours en tête avec 6.600 demandes (+ 23 % par rapport à 2001), suivis par les ressortissants de la République démocratique du Congo (5.200 demandes, + 39 %), et les Mauritanais (3.000 demandes). Trois nationalités se stabilisent : les Algériens et les Chinois, avec 2.900 dossiers chacun, ainsi que les Sri-Lankais (2.000). La demande d'asile d'origine haïtienne connaît une baisse importante avec 1.900 demandes en 2002 contre 2.700 en 2001. Enfin, sur les 1.740 demandes de ressortissants de la Fédération de Russie (chiffre stable), le rapport note que 70 % des dossiers proviennent de Tchétchènes.

Sylvia Zappi - Le Monde du 3 octobre 2003

TOUT EST ROSE À L'HÔPITAL

L'ensemble de la gent médicale et paramédicale se plaint, manifeste ou fait grève. Il est vrai que tout va pour le mieux à l'hôpital public. Jugez-en !

Commençons par les infirmières. Piliers de la vie hospitalière, elles ont toujours choisi cette profession par vocation, sans jamais compter ni le temps passé à l'hôpital auprès des malades ni leurs efforts. Grâce aux

35 heures, pour la première fois, je les vois regarder leur montre : « Aujourd'hui je pars à 14h26... demain à 15h36 ! » Certaines reviennent après des jours d'absence. « Vous étiez malade ? » « Pas du tout, pourquoi ? J'étais en RTT ! »

Heureusement, à côté des infirmières, il y a des aides-soignantes car les infirmières ne peuvent pas tout faire en même temps : soigner, faire les lits, laver les malades et servir les repas. Les aides-soignantes sont là ! Ou du moins, elles étaient là ! Aujourd'hui, elles ne sont plus là mais lasses, lasses d'être seules à tout faire, et les 35 heures s'appliquent à elles aussi.

Bien sûr, l'hôpital ne fonctionne pas qu'avec les infirmières. A leurs côtés, il y a les médecins, toute une équipe : les chirurgiens, leurs assistants, les chefs de clinique, les internes et, bien sûr, les anesthésistes, leurs assistants et leurs aides.

Les internes des hôpitaux, indispensables à la bonne marche du service (de jour comme de nuit en chirurgie), et qui seront demain les chirurgiens responsables à l'hôpital et en ville, ne sont plus là. Aucun (sauf exception) ne choisit la chirurgie ni l'obstétrique, c'est trop dur, les études trop longues – non payées, bien sûr-, l'avenir et la carrière trop incertains. Quant aux anesthésistes, ils ne veulent plus faire ce métier difficile, plein de responsabilités... et de procès.

De plus, alors même que le reste de l'Europe n'est pas aux 35 heures, nous appliquons dès aujourd'hui les règles européennes qui interdisent de travailler après avoir été « de garde » pendant vingt-quatre heures. Durant toute notre vie hospitalière, depuis des générations, nous avons pris des gardes 24-36-48 heures, voire plus (les longs week-ends !) et nous avons toujours travaillé et opéré le lendemain sans être fatigués et sans nuire à la qualité des soins ou des interventions. Aujourd'hui, c'est nouveau, le travail fatigue !

Ce constat est accablant, mais la situation peut être redressée à une triple condition de confiance : sous la tutelle d'hommes nouveaux ; dans l'hôpital et dans sa vocation ; dans les malades, les infirmiers et les médecins à qui on doit la vérité. Et sous réserve de respecter quelques principes de base :

- Le travail est un devoir et un honneur, et une première réforme doit permettre à ceux qui veulent travailler plus de 35 heures de le faire, en gagnant plus.

- L'égalité vraie n'existe pas. Le concours doit exister et sélectionner les meilleurs. Pourquoi ne l'admettre que dans le sport ?

- La profession médicale est particulière, aux confins du métier et de la vocation ; elle est singulière car elle s'adresse à des individus et non à des pourcentages. L'individu malade devient le centre du monde : sa maladie dure vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et non 35 heures par semaine...

Une fois ces fondements posés, suggérons quelques esquisses de solutions :

- Il faut revaloriser la profession des infirmières et des aides-soignantes en les payant mieux et en construisant pour elles des logements proches de l'hôpital.

- Nous avons une pléthore de jeunes hommes et de jeunes femmes qui ont envie de devenir médecins ou chirurgiens. Pourquoi en laisser autant sur le carreau, après un concours beaucoup trop axé sur les sciences exactes (physique et mathématiques) ? Et pourquoi en éliminer autant (70 %), puisqu'ils sont presque tous motivés ?

Les internes font tellement défaut aujourd'hui qu'on ne trouve pratiquement plus d'internes français dans les services de chirurgie. Il faut les remotiver en leur proposant des carrières plus attrayantes et des rémunérations moins ridicules, et les former dans nos hôpitaux, ce qui est une garantie de qualité. Il en est de même pour les anesthésistes.

Pour conclure, revenons enfin à la raison, le travail n'est pas une maladie !

Pr Bertrand Dufour, chef du service d'urologie à l'hôpital Necker - Valeurs Actuelles du 7 mars 2003

CANICULE

A en croire nos télévisions du soir, la canicule aura apporté quelques révélations d'importance : la première est que les hommes sont mortels. De même aurons-nous appris que les vieillards sont plus vulnérables que les jeunes gens. Enfin, dernière découverte, lors des pics climatiques de froid ou de chaud, les premiers candidats au cimetière seraient les vieillards solitaires, oubliés dans la jungle urbaines... Qui l'eût cru ?

Dans l'affairement puéril que soulève cette échaudée peu commune, que voit-on ? Un bourdonnement de mouches du coche, un apitoiement de commères médiatiques, une hargne d'opposition falote, comme si les uns et les autres ignoraient les gouffres de solitude où notre société jeuniste, rutilante et body-buildée enfouit ses veilles interminables et dérangeantes. (...)

Tous nos bavards ergotent donc sur les soins dispensés par la providence de l'Etat, mais leur raisonnements ne vont pas à la racine du drame. Car la racine, c'est évidemment cette solitude des vieillards abandonnés dans l'anonymat de la ville, orphelins de Dieu, de la sollicitude familiale, voire des amitiés de la vie active que la retraite a dispersées. Ceux-là meurent, sans surprise, bien plus que la moyenne, par grands froids ou grands chauds. Et il y a fort à parier qu'aucune précoce mise en garde des gardiens du temple sanitaire n'eût pu briser leur isolement ni surmonter leurs impotences.

Alors ? dites-vous, pourquoi la France connaît-elle, seule en Europe, une telle hécatombe ? Eh bien, parce que le nombre et la détresse des solitaires y sont plus critique qu'ailleurs, qu'ils sont les plus gros consommateurs au monde de psychotropes et qu'enfin, dans les maisons de retraite de nos voisins, on trouve plus de personnel, et travaillant plus.

On peut convenir que nos services d'urgence gagneraient à être mieux pourvus, et leur organisation interne restaurée après la catastrophe – non point naturelle celle-ci, mais politique- des 35 heures. On peut souhaiter des mouvoirs et pompes funèbres mieux préparés aux caprices du destin pour éviter d'avoir à stocker les défunts dans des entrepôts réfrigérés de fruits et légumes. La leçon, espérons-le, portera.

Mais, de grâce, commençons par ne point outrer jusqu'au délire la part qui revient à l'organisation publique. Méditons plutôt le triste état d'une société dont le progrès technique s'accompagne d'une telle infantilisation collective.

Claude Imbert - Le Point du 22 août 2003

PARIS : LA FIN DES BACS À BAMBOUS RUE DE RIVOLI

C'est fini pour eux ! Les bambous de la rue de Rivoli, du moins ce qu'il restait des ambitions d'origine, vont être retirés. Encore récemment, le maire du 1^{er}, Jean-François Legaret, s'inquiétait de leur sort, demandant à la Ville de Paris si elle comptait remplacer les bacs manquants puisque sur 60 plantations d'origine il ne reste plus aujourd'hui que 17 de ces magnifiques bacs en cèdre. Surprise : dans la réponse qu'il vient d'obtenir de l'hôtel de ville, le maire du 1^{er} a découvert que le rideau tombait « sur cette grande idée génialissime qui a tout de même coûté 91.400 € » ! En effet, la ville lui indique qu'en l'absence de système d'arrosage automatique, une intervention de nuit des jardiniers était nécessaire tous les 15 jours. Puis, les plantes devaient être taillées régulièrement puisque le Code de la route interdit tout obstacle à plus de 1,60 m sur la chaussée et en plus ils souffraient des courants d'air pollués provoqués par les voitures. Enfin, coup de grâce : à la suite d'accrochages et d'accidents, il a été décidé de supprimer les 17 bacs survivants de cette tentative de paysagement de la rue de Rivoli qui partait d'un bon sentiment.. Les bambous finiront leur vie - en pleine terre - dans les parcs et jardins de la Ville et une nouvelle étude pour verdir la rue de Rivoli va être lancée.

Le Parisien du 1er octobre 2003

RÉVOLUTION : ENFIN MOINS D'ETAT

Le gouvernement n'en parle pas pour ne pas aviver la polémique, mais, pour la première fois dans l'histoire de la République, un tiers des fonctionnaires qui quitteront le ministère de la Recherche seront remplacés par des contractuels.

Le Point du 22 août 2003

ENSEIGNEMENT : UN BREVET TRÈS... COMMUNAUTAIRE

Au titre de l'épreuve de géométrie du brevet 2003, les élèves de troisième ont planché sur un problème qui aurait pu être posé sur la rive sud de la Méditerranée : calculer le volume d'un couvercle de tajine. Autrement dit, d'un cône.

Valeurs Actuelles du 4 Juillet 2003

PLAISANTIN

Plusieurs responsables du PS auraient été cet été la cible d'un plaisantin sans visage. Bon imitateur de Lionel Jospin, l'escamoteur proposait au téléphone aux uns et aux autres de venir « le voir » chez lui à Paris. La ressemblance, paraît-il, était parfaite. L'histoire ne dit pas combien se sont retrouvés à la porte du domicile de Lionel Jospin, mais tous ceux qui ont été piégés gardent l'anonymat.

Le Figaro magazine du 13 septembre 2003

PROFANATION

Le drapeau national, hissé sur un mât de la mairie de Meythet (Haute-Savoie), à demeure au dessus du monument aux Morts, avait disparu. Il a été retrouvé par la police municipale, à quelques centaines de mètres. Partiellement calciné et souillé, dans une poubelle. (...) On devrait rapiécer le drapeau de Meythet et le hisser tel quel, avec ses cicatrices, sur le même mât. Il porterait sur lui, aux yeux de tous, les bonnes raisons de ne pas abandonner des principes essentiels.

Le Dauphiné Libéré du 29 avril 2003

LA JUSTICE DURCIT LE TON

Le taux d'alcoolémie autorisé au volant est de 0,5 g par litre de sang. L'équivalent de deux verres de vin.

Si le taux d'alcool est inférieur à 0,8 g, le conducteur encourt une amende forfaitaire de 137,20 € et un retrait de 3 points.

Lorsque le taux est supérieur à 0,8 g, le contrevenant est passible d'un retrait de 6 points, de deux ans de prison et d'une amende de 4.573,47 €.

Dans certains cas, la suspension du permis de conduire intervient.

En cas de récidive, les peines d'amende et de prison sont doublées. Lorsque la conduite en état d'alcoolémie a provoqué un accident corporel, les sanctions sont aggravées : jusqu'à 60.000 € d'amende, cinq ans de suspension de permis et jusqu'à quatre ans d'emprisonnement.

Le Parisien du 26 mai 2003

MIL-VIGILANCE N° 27/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 28/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

ALLOCUTION DE MONSIEUR JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, A L'OCCASION DES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL D'ARMÉE JEAN SIMON

En rendant hommage au général d'Armée Jean Simon, c'est la mémoire d'un soldat de légende que nous saluons cet après-midi. Un soldat dont la modestie et la discrétion n'avaient d'égaux que le courage et la détermination. Un soldat dont le sens de l'honneur et la force de l'engagement resteront comme un exemple. Un soldat dont l'histoire et le destin auront été marqués du sceau de la fidélité et de la loyauté.

"Agis ou meurs" !

Assurément, Jean Simon aurait pu faire de cette belle maxime du grand écrivain Joseph Conrad, qu'il avait placée en épigraphe à ses mémoires, sa devise, quand il choisit, le 17 juin 1940, la voie dont il ferait sa vie.

C'est ce jour là en effet que débute, aux côtés de Pierre Messmer, l'incroyable itinéraire de celui qui n'est encore qu'un jeune lieutenant. Enfourchant sa moto pour rejoindre Marseille, il participe peu après au spectaculaire détournement d'un navire pour rallier Londres et le général de Gaulle avec tous ceux qui refusaient la défaite.

De cette rencontre avec le général, naquit une fidélité que rien ne devait jamais ébranler. Jean Simon écrira dans cette "Saga d'un Français libre", où il raconte ses souvenirs :

"Soixante ans se sont écoulés depuis l'Appel, et notre reconnaissance reste toujours aussi vive pour celui qui nous a rendu l'espoir quand tout semblait perdu. Il ne disposait pas d'autre arme que sa résolution, ni d'autre force que l'amour de la patrie, mais cela suffisait pour que, malgré tous les abandons et toutes les trahisons, la France fût présente au moment de la victoire aux côtés des vainqueurs. Pendant cinq ans, nous avons participé à toutes les batailles, sur terre, sur mer, dans les cieux, au grand jour et dans l'ombre de la clandestinité. Nous avons été des combattants d'une espèce singulière, car nous étions tous volontaires et nous avons été les acteurs et les témoins d'une époque exceptionnelle".

En faisant, spontanément, avec une poignée d'hommes déterminés et intrépides, le choix du refus, du courage et de l'honneur, le lieutenant Simon faisait le choix de la France. Cette France, Terre des Lumières, dont le message universel n'aubrise ni l'abandon ni le renoncement.

Jean Simon sera de toutes les batailles qui ont jalonné l'épopée glorieuse de la France Libre. Sans hésiter, à peine arrivé à Londres, il demande à servir au sein de la prestigieuse 13^e demi brigade de la Légion étrangère, pour être sûr d'être envoyé sans délai sur les théâtres d'opérations.

C'est d'abord en Afrique équatoriale, puis en Erythrée, qu'il fait ses premières preuves de chef au combat, et de manière si éclatante qu'il est cité à l'ordre de l'Armée et fait, très tôt, Compagnon de la Libération par le général de Gaulle.

Ce fut ensuite la douloureuse campagne de Syrie où il reçut sa première blessure grave et perdit son œil droit.

De retour en Afrique, il fut, en Libye, à la tête de sa compagnie, l'un des artisans majeurs du succès de Bir Hakeim qui rendit à nos armées prestige et considération.

Dès lors, le capitaine Simon, bientôt Chef de bataillon, s'illustre dans toutes les batailles qui feraient la fierté de nos armées et marqueraient le renouveau de l'espoir et de la liberté : campagne d'Italie avec le Garigliano, Pontecorvo, Rome et Radicofani ; débarquement en Provence ; combats des Vosges, où il est blessé pour la deuxième fois ; Belfort, Colmar et enfin Strasbourg.

C'est un chef de guerre exceptionnel qu'auront révélé ces combats acharnés pour la libération de notre pays. Courage hors norme, mépris du danger, sûreté du jugement, Jean Simon savait aussi gagner le cœur de ses hommes par une audace et par une intuition toujours en éveil, toujours judicieuses.

La guerre achevée, la France libérée, le voici, à nouveau, engagé au service de son pays, en Indochine puis en Algérie.

L'Indochine d'abord, où le lieutenant-colonel Simon prend le commandement du 3^e Régiment étranger d'Infanterie et s'illustre dans les durs combats de la RC 4. Il y sera sévèrement blessé.

L'Algérie, dix ans plus tard, où il est avec ses pairs, confronté aux dures réalités d'une guerre de décolonisation. Mais pour le colonel puis général Simon, la ligne est claire : c'est son indéfectible fidélité au général de Gaulle qui le guide et lui permet d'assumer sans états d'âme les délicates missions qui lui sont confiées.

Le cessez-le-feu signé, de retour en métropole, il s'attache désormais à adapter notre outil militaire conformément à la volonté du fondateur de la Ve République : adaptation au fait nucléaire, renouvellement des structures, des doctrines et des comportements.

Au terme de sa carrière d'officier d'active, devenu Inspecteur général de l'Armée de Terre, il est nommé secrétaire général de la Défense nationale. Il prolongera dans ces éminentes fonctions l'action opiniâtre qu'il avait engagée au service de la modernisation de nos forces armées.

Il se retire en 1978, après 44 années de services exceptionnels.

Mais la tâche du général Simon est loin d'être achevée. Ce grand patriote entend désormais consacrer sa vie à l'indispensable devoir de mémoire qui fonde la cohésion de la Nation. Témoin et acteur de pages inoubliables de notre histoire, il veut en conserver le souvenir pour permettre aux générations futures de connaître leurs racines, de défendre les valeurs qu'ils ont en partage et de bâtir un monde de progrès et de paix.

C'est le sens de l'action énergique, déterminée et désintéressée qu'il conduira en ses qualités de Chancelier de l'Ordre de la Libération, de Président de la Fondation de la France Libre et de Vice-Président de l'Institut Charles de Gaulle.

Je connaissais bien le général Simon pour qui j'avais le plus profond respect et la plus grande admiration. Dans ces instants de recueillement, je salue la mémoire de ce très grand Français et exprime à Madame Simon, à ses enfants et à tous les siens mes condoléances attristées. Ils peuvent, et avec eux notre pays tout entier, être fiers de cet homme d'honneur, de courage et de fidélité dont l'engagement aura été l'une des plus belles illustrations de ces valeurs qui font la force de nos armées.

Général d'Armée Jean Simon, le moment est venu de vous dire adieu.

A vous qui avez si bien servi la France, à vous qui avez donné à votre pays le meilleur de vous même, à vous dont le sens du devoir restera comme un exemple, j'exprime le respect et la reconnaissance de la Nation.

Hotel National Des Invalides - Jeudi 2 Octobre 2003

BESANCENOT ENFANT DU PS ? OU COMMENT LE PS A « TUÉ » JOSPIN !

Dans son livre « Les éléphants se trompent énormément » (Ed. Baland), Georges Frêche indique que, lors de la dernière présidentielle, la direction du PS lui a demandé d'aider Olivier Besancenot à récolter ses 500 signatures. Pour gêner Arlette Laguiller. « Dans le seul département de l'Hérault, notre fédération, écrit le maire PS de Montpel-

lier, a dû fournir plusieurs signatures de parrainage. Il en a été de même dans tous les départements. »

Le Parisien du 25 avril 2003

EXTRÊME GAUCHE : LE RETOUR DE LA VIOLENCE POLITIQUE

Il existe aujourd'hui à gauche une tentation poujadiste en ce sens que sont remis en cause, et même contestés dans leurs principes, les mécanismes classiques de médiation. Et notamment le premier d'entre eux : l'élection !

Toute une fraction de la gauche de la gauche estime, en effet, que les élections ne sont pas une procédure légitime. Cette déqualification de la procédure électorale est fondée sur l'incapacité de cette gauche extrême à produire ou à participer à des majorités parce qu'elle n'en veut pas (ces majorités seraient « impures ») ou parce qu'elle ne peut pas : seule, elle est incapable de convaincre une majorité d'électeurs. (...)

Il existe une particularité française. Tout d'abord, avec la présence d'une extrême gauche réelle dans l'espace politique et dans l'espace politique classique. Mais les enquêtes d'opinion montrent aussi plus largement une grande disponibilité de notre pays pour les comportements protestataires. Comme si toute action collective non conventionnelle se trouvait aussitôt anoblée. A cet égard, la notoriété de José Bové doit beaucoup à la transgression des interdits juridiques.

Enfin, il y a un dernier point : c'est le retour de la violence politique. On recourt à la désobéissance, on occupe des logements, on empêche des expulsions, on agresse des représentants de l'ordre républicain et, au total, on réinstalle petit à petit la violence politique dans un pays qui en a la passion.

Cette violence est d'autant plus « payante » qu'elle s'accorde fort bien avec l'économie médiatique. La transgression est plus télégénique que le respect de la loi. Un homme enchaîné ou brisant des machines est malheureusement plus conforme à ce qu'attendent les médias qu'un vote à l'Assemblée.

Dominique Reynié, politologue - Le Figaro magazine du 20/9/03

IRAK : CHIRAC POSE SES CONDITIONS

La fermeté tranquille. Telle est l'attitude choisie par Jacques Chirac en cette nouvelle phase des opérations post-guerre en Irak. Alors que le Président américain appelle désormais à l'aide ceux qu'il considérait hier comme des déserteurs, le chef de l'Etat français a décidé d'adopter une ligne qui concilie le respect de ses exigences avec la volonté de se montrer constructif. Il a donc le triomphe modeste. Triomphe, parce que le retour à l'ONU, ce « machin » méprisé par Bush, est une victoire des positions françaises ; mais modeste, car l'hôte de l'Elysée ne veut pas se montrer agressif à l'égard de notre « allié » d'outre-Atlantique, avec qui il cherche à normaliser des relations sérieusement détériorés depuis un an.

Le Figaro magazine du 13 septembre 2003

« ON NE DORT PLUS! »

« On n'en peut plus, ce bruit, ce n'est plus possible... », éclate Dalila qui habite l'avenue Victoria face à l'Hôtel de Ville. Elle a vu son cadre de vie tourner au cauchemar. Dernier avatar, la Nuit blanche, avec son petit déjeuner républicain dès 4 heures. « C'est simple, c'est fête sur fête depuis que Delanoë est arrivé et nous, on ne dort plus » se désole Dalila.

Eléonore Guérin - Le Parisien du 06 octobre 2003

DÉGRADATIONS : LE MAIRE VEUT DÉNONCER LES PARENTS DES COUPABLES

Robert Ternacle en a assez. Assez de voir les installations publiques dégradées. De retrouver au petit matin des bouteilles brisées et des détritus. Des poubelles éventrées. Assez d'entendre ses administrés se plaindre de bruits intempestifs tard dans la soirée. Aussi, le maire du Meux a-t-il décidé d'intensifier des rondes en liaison avec la gendarmerie. De punir d'une amende sévère les auteurs de dégradations qui, de surcroît, pourraient être assignés par la mairie au tribunal. Et surtout de révéler dans les colonnes du journal municipal « l'Ulmeusien » le nom de la famille de ceux qui auront dégradé et fait l'objet de sanctions. A ceux qui voudront taxer le maire de tout sécuritaire, Robert Ternacle répond : « Peu m'importe de ce que l'on veut me taxer. Les gens en ont ras-le-bol. Moi aussi. Il y a des limites à tout. Cela devient insupportable. J'ai essayé de traiter avec les ados pour trouver des solutions. Ils ont à leur disposition de nombreux équipements. Quand ils me demandent des bancs pour s'asseoir sous le préau, situé à côté de la maison des associations, je réponds d'accord, mais je mets également une poubelle pour que vous respectiez l'environnement »

Reste que dans certains endroits de la commune, la municipalité a dû faire retirer les bancs. « C'est le cas aux Côteaux, précise le maire. Les riverains en avaient assez du bruit dans la soirée. Même la table de ping-pong en béton avait été dégradée. Ma décision ne fait pas suite à un coup de colère. Elle est mûrement réfléchie. » Robert Ternacle reconnaît avoir tenté de sensibiliser certains parents à ces problèmes. « Par convenance personnelle ou par démission, ils laissent faire. J'en appelle à la citoyenneté des gens. Je le regrette vivement, mais j'estime normal qu'une famille qui ne respecte pas les règles soit connue de la collectivité publique. » En attendant, le maire continue à faire des rondes avec le garde-champêtre, tard le soir, pour tenter de nouer le dialogue. « Mais pour dialoguer, il faut être au moins deux... » reconnaît le maire, qui a le sentiment de ne pas toujours être écouté. Désormais, à défaut d'être écouté, il pourra être lu.

*Marc Tremet - Le Parisien, lundi 06 octobre 2003
Le Meux, commune de 1.800 habitants, dans l'Oise.*

COURRIEL ET NON E-MAIL

Le terme « courriel », inventé et largement utilisé au Québec depuis les années 90, correspondant à l'anglais « e-mail », a été publié au Journal officiel de la République française du 20 juin 2003, ce qui rend obligatoire son utilisation dans l'administration.

La Gazette de la presse francophone - Août/Septembre 2003

JUGES DE PROXIMITE

Excès de vitesse, tapage nocturne, dépôt d'ordures sauvage : les justiciables pourront avoir affaire à un juge de proximité. Les 32 premiers juges, qui prendront leur fonction à partir de la première quinzaine d'octobre, sont censés soulager les juges d'instance et désengorger les tribunaux lorsqu'il seront plus nombreux : 3.300 à l'horizon 2008. Compétents en matière civile et pénale pour régler les petits litiges de la vie quotidienne, ces premiers juges sont majoritairement des professionnels du droit. Cette première promotion compte 13 actifs, 19 retraités et un tiers de femmes.

La Gazette des communes du 22 septembre 2003

MIL-VIGILANCE N° 28/2003
Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 29/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

UNE REFORME DE SOLIDARITE POUR LES PERSONNES DEPENDANTE - 6 NOVEMBRE 2003

Pourquoi avoir tant attendu pour annoncer ce plan ?

Le gouvernement a préparé une réforme historique : la création d'une nouvelle branche de notre protection sociale qui va désormais couvrir le risque de la dépendance.

A ce nouveau risque vont correspondre des institutions, un financement et une organisation nouveaux et modernes, à travers la création de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

La journée nationale de solidarité, concrètement, qu'est ce que c'est ?

- ceux qui travaillent donneront une journée de travail. Les entreprises verseront en contrepartie une contribution affectée à la nouvelle Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

- Les revenus du patrimoine seront associés à cette action de solidarité. L'épargne populaire (livret A, CODEVI, livret d'épargne-populaire, livret jeune) n'est évidemment pas concernée.

- L'Etat et les institutions qui en dépendent choisiront le lundi de Pentecôte comme journée de solidarité. Il en sera de même pour les autres secteurs d'activité, sauf s'ils venaient à en décider autrement.

Les retraités sont-ils exclus du paiement de la cotisation ?

- C'est un jour de solidarité par le travail que le Gouvernement a privilégié. Par définition les retraités ne travaillent pas.

- Les retraités seront mis à contribution au titre des revenus du patrimoine

Les indépendants (professions libérales, agriculteurs,..) sont-ils également exclus

1 - Toutes les professions seront mises à contribution

Les professions libérales, les commerçants, les agriculteurs qui emploient des salariés devront acquitter, comme toutes les autres entreprises, la contribution.

2 - En revanche, les sociétés unipersonnelles seront exemptées du paiement de la contribution :

- Celles-ci subissent déjà un cumul de contributions employeurs et de cotisations salariés.

- Les entreprises soumises à contribution sont celles qui bénéficient du travail supplémentaire de leurs salariés.

Pourquoi prélever une contribution dès 2004 alors que la journée de solidarité sera instituée en 2005 ?

1 - La contribution liée à la journée de solidarité entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2004

2 - Entre le 1^{er} juillet 2004 et le 1^{er} juillet 2005, il y aura une journée de travail supplémentaire.

L'application de vos plans est-elle reportée à 2005 du fait du maintien du lundi de pentecôte férié en 2004 ?

- Le programme d'action pour les personnes âgées démarrera le 1^{er} janvier 2004.

- Le programme d'action pour les personnes handicapées démarrera le 1^{er} janvier 2005, à l'issue du vote de la réforme de la loi de 1975 que le Parlement examinera en 2004.

- Des financements seront disponibles dès le 1^{er} janvier 2004. Ils sont inscrits dans la loi de financement de la Sécurité sociale. A compter du 1^{er} juillet 2004, ils seront relayés par la recette nouvelle

Pourquoi ne pas avoir supprimé un jour de RTT ?

- C'était une idée intéressante. Mais elle ne peut être généralisée car seuls 42% des salariés sont soumis à la RTT

- C'est pourquoi le gouvernement a retenu une solution de portée plus générale.

- Le lundi de Pentecôte est privilégié, mais dans l'entreprise ou dans la branche il pourra en être décidé autrement.

Pourquoi avoir retenu un taux de 0,3%

Le taux de 0,3% a été choisi de façon :

- à garantir aux Français qui travailleront davantage que le fruit de leur travail ira totalement au financement de la dépendance,

- sans pénaliser toutefois la situation financière des entreprises. Nous attendons de la mesure un supplément d'activité de 0,3%.

Et nous prélevons 0,3% de la masse salariale versée par les entreprises ; et 0,3% des revenus du patrimoine.

Pourquoi ne pas avoir simplement augmenté la CSG ?

- Choisir la CSG, c'est choisir la baisse du pouvoir d'achat

- Un nouveau prélèvement, qui ne trouverait pas son origine dans une création de richesse supplémentaire, ne pourrait que pénaliser le pouvoir d'achat des salariés.

- La politique du gouvernement est de soutenir le pouvoir d'achat des Français

- Avec la suppression du jour férié, les salariés contribueront à l'amélioration de la protection sociale par leur travail et non pas une baisse de leur pouvoir d'achat.

La durée du travail augmentera-t-elle ?

- Oui de 7 heures par an puisqu'il s'agit de demander de travailler une journée supplémentaire.

- Les seuils annuels vont ainsi passer de 1600 à 1607 heures et de 217 à 218 jours.

Comment fait-on pour les secteurs qui travaillent déjà 365 jours sur 365 jours ?

- Même si l'activité est organisée toute l'année sans interruption sur 365 jours dans certains secteurs comme l'hôtellerie-restauration, les salariés dans toutes les entreprises ou branches bénéficient de jours de repos, de congés ou des jours fériés chômés

- Si le principe du lundi de Pentecôte ne convient pas parce que ce jour est déjà travaillé, des accords de branche ou d'entreprise pourront prévoir une autre date.

Cette journée de solidarité c'est un jour férié ou une journée RTT?

- L'Etat et les institutions qui en dépendent choisiront le lundi de Pentecôte pour cette journée de travail supplémentaire.

- Il en sera de même pour les autres secteurs d'activité, sauf si les partenaires sociaux en disposent autrement.

En effet, soucieux du dialogue social et conscient de la diversité de situations professionnelles ou géographiques, des accords de branche ou d'entreprise pourront prévoir une autre date.

Quand s'applique la journée de solidarité ?

► L'année prochaine, le lundi de Pentecôte continuera à être férié.

En effet, des engagements personnels ou des manifestations ont pu être programmées, culturelles, touristiques, sportives ou religieuses.

► La journée de solidarité supplémentaire devra être effectuée pour la première année entre le 1^{er} juillet 2004 et le 1^{er} juillet 2005.

Parallèlement, la contribution de solidarité de 0,3% à la charge des employeurs et sur les revenus du patrimoine s'appliquera dès juillet 2004.

L'engagement de solidarité ne vaut-il que pour 4 ans ?

Non. Mais, au bout de 4 ans, nous ferons l'évaluation de ces nouvelles dispositions.

Comment justifiez-vous les 9 milliards € (= 60 milliards de F) annoncés ?

1. La journée de solidarité nationale rapportera 1 milliard € en 2004 puisque les cotisations seront prélevées sur une demie année. Elle rapportera ensuite 2 milliards chaque année (2005, 2006, 2007 et 2008), soit 9 milliards au total sur la période 2004-2008.

2. L'intégralité de ces sommes sera versée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Elles seront intégralement affectées à la prise en charge de la dépendance.

Celles-ci permettront de financer la totalité des deux programmes personnes âgées et personnes handicapées.

Qu'y aura-t-il de prêt pour l'été prochain ?

1. Les plans d'alerte seront opérationnels

2. Dès 2004, près de 500 millions € (480 exactement) seront consacrés à l'accroissement des moyens mis en œuvre pour la dépendance : 300 M€ de dépenses supplémentaires pour les personnes âgées dépendantes sont déjà inscrits dans le PLFSS 2004 ; et 180 M€ proviendront de la contribution de solidarité et constitueront la première étape du plan dépendance.

3. Ces sommes seront consacrées en priorité au renforcement de la médicalisation des établissements et du maintien à domicile : vie à domicile : + 4200 places SSIAD, + 2000 places accueil de jour, + 1000 places hébergement temporaire ; hébergement collectif : financement en année pleine de toutes les conventions tripartites signées en 2003 + signatures des nouvelles conventions qui seront signées en 2004.

N'aviez-vous pas annoncé un plan de climatisation pour tous les établissements ?

L'objectif est en effet que chaque établissement dispose au moins d'une salle climatisée. Cette démarche s'inscrit d'ailleurs dans un projet plus général qui sera prêt en 2004, visant à assurer la mise en sécurité de tous les établissements.

Comment sont affectées les dépenses de votre plan ?

1- Elles sont intégralement consacrées à la dépendance.

2- Les plans seront mis en œuvre progressivement : à partir de 2004 pour les personnes âgées dépendantes, 2005 pour les personnes handicapées.

3- La première année du plan, en 2004, la recette de la contribution nationale de solidarité s'élèvera à 980 M€ et sera intégralement affectée à la première étape du plan pour les personnes âgées dépendantes et au financement de l'APA

4- En fin de montée en charge des plans, en « rythme de croisière », les recettes seront affectées de la façon suivante : 1250 M€ pour les personnes âgées dépendantes : 850 M€ seront affectés au programme d'action pour les personnes âgées, les 400 M€ restant serviront à pérenniser le financement de l'APA ; 850 M€ pour le programme d'action pour les personnes handicapées.

Quelles mesures nouvelles en 2004 en faveur des personnes âgées ?

► Médicalisation, maintien à domicile, alerte : près de 500 M€ de mesures nouvelles en 2004, soit l'addition de :

- 300 millions au titre des dépenses maladie (ONDAM 2004)

- 200 millions au titre du nouveau programme

► Financement de l'APA assuré : 400 M€ issus d'une partie de la nouvelle contribution de solidarité

► Extension des avantages fiscaux (PLF 2004) : 125 M€ : réduction d'impôt pour personnes âgées en établissements, crédits d'impôts pour dépenses d'équipement spécialisées soit au total 1 milliard € de mesures nouvelles en 2004 en faveur des personnes âgées.

**VOUS N'AVEZ PAS LE PETIT INSI-
GNE DU MIL (format 1 cm) ?**

**Un seul moyen pour l'avoir : il faut en
commander un !**

5 € pour les adhérents à jour de cotisation



MIL-VIGILANCE N° 29/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 30/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES RAPATRIÉS CONTRE DELANOË

Philippe Nouvion, le vice-président du Haut Conseil aux rapatriés, vient d'écrire à Bertrand Delanoë une lettre incendiaire pour lui reprocher sa décision de baptiser "place du 19 mars 1962" une place du XI^e arrondissement de la capitale, alors même que Jacques Chirac vient de fixer au 5 décembre (comme en Algérie) la date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Rappelant que «150.000 harkis et plusieurs milliers d'Européens» étaient morts après le 19 mars, Nouvion écrit : «Vous êtes inexorable. Nous saurons nous en souvenir, ainsi que de ceux qui voteront pour» cette proposition à laquelle la droite parisienne a refusé de s'associer.

Valeurs Actuelles du 10 Octobre 2003

AGRESSION

L'adjoint PS du maire de Paris chargé des relations internationales, Pierre Schapira, a fait savoir hier qu'il avait été victime d'une agression dimanche, dans les locaux de la section PS de son arrondissement, le 11^e, situés rue Montbargueil. Selon l'élus, qui indique avoir porté plainte, un inconnu serait entré dans la pièce en l'injuriant et aurait lancé vers lui un sac plein d'excréments, sans l'atteindre.

Le Parisien du 14 octobre 2003

C'EST CLAIR !

"Il n'y a aucune raison de diaboliser l'extrême gauche, qui a toujours été un vivier de dirigeants socialistes, de Clemenceau à Jospin. D'ailleurs, moi-même, je suis passé chez les maoïstes"

Georges Frêche, maire PS de Montpellier - Le Monde du 15/10/2003

LE PRIX DES 35 HEURES

Le passage aux 35 heures a coûté 400 millions d'euros aux départements, un milliard d'euros aux communes et 40 millions d'euros aux régions. C'est ce qu'a indiqué Patrick Devedjian à l'Assemblée en réponse à une question de Pierre Méhaignerie sur l'évolution de la fiscalité locale. Selon le ministre délégué aux Liberté locales, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) générera une dépense de 3,7 milliards d'euros en 2003, contre 700 millions pour la prestation spécifique dépendance (PSD). Enfin, la départementalisation des Sdis (services d'incendie et de secours) se traduit par une hausse des dépenses départementales de 250 millions d'euros.

La Gazette des communes du 13 octobre 2003

UN EXEMPLE A SUIVRE ...

Châteauroux (Indre) : les syndicats paieront leur loyer. Les unions départementales des syndicats étaient jusqu'à présent logées gratuitement par la ville. Pour « renflouer les caisses de la ville », le maire a décidé d'instaurer un loyer calculé sur la base de 50% des loyers commerciaux appliqués à Châteauroux. Il espère ainsi récupérer 114.000 euros. Les syndicats refusent cette décision qui leur coûterait cher : 5.000 euros par mois pour la CGT et 1.900 euros pour la CFDT.

La Gazette des communes du 6 octobre 2003

AFFABULATEUR ?

Menacé d'expulsion, le Tunisien Mohammed Tabai avait affirmé avoir contribué à maîtriser celui qui avait tenté de tirer sur le président Jacques Chirac le 14 juillet 2002. Or, Mohammed Tabai n'apparaît "jamais" sur les images filmées ce jour là, précise une déclaration du ministre de l'Intérieur, qui insiste sur la légèreté des propos d'un homme qui est "connu sous plus de huit identités différentes". En attendant de plus amples vérifications, l'intéressé est « assigné à résidence avec droit au travail ».

Libération du 16 octobre 2003

PERBEN RENFORCE LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS

La lutte contre la délinquance des mineurs est l'une des priorités du garde des Sceaux. Il le prouve en créant quinze nouveaux tribunaux pour enfants et surtout en leur assurant les moyens de leur action. Comment remédier à la délinquance des mineurs et renforcer la protection de l'enfance ? En accroissant le nombre de tribunaux pour enfants (TPE), répond le ministre de la Justice. Ces tribunaux, compétents pour connaître des délits commis par les mineurs et des crimes commis par les mineurs âgés de moins de seize ans lors des faits, avaient, à l'origine, une compétence départementale. Dans une volonté d'unification de la carte judiciaire, le mouvement actuel tend à rapprocher leur nombre de celui des tribunaux de grande instance - 181. La création de quinze nouveaux TPE par Dominique PERBEN procède de cette logique, tout en confirmant les grandes lignes de son action :

- améliorer le traitement de la délinquance des mineurs dans les ressorts sensibles ;
- renforcer la protection de l'enfance et la lutte contre la maltraitance ;
- rapprocher la justice des justiciables ;
- associer les citoyens à la justice.

Le garde des Sceaux se donne les moyens de son ambition en affectant 1,1 million d'euros à ces nouveaux tribunaux, afin de recruter 33 magistrats, 31 greffiers et 21 agents administratifs. Les 139 TPE déjà existants ne sont pas non plus oubliés : le ministre leur promet d'augmenter de 25% le nombre de leurs magistrats.

Profession Politique du 08 octobre 2003

LA FRANCE PAYE LA GABEGIE SOCIALISTE

Le Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L.) annonce une campagne d'information militante sur le thème « La France paye la gabegie socialiste ».

Jean-Pierre Raffarin et son gouvernement font face courageusement à nombre de difficultés directement imputables à la gestion calamiteuse et irresponsable de la gauche, qui a toujours laissé pourrir les grandes questions de fond : retraites, sécurité sociale, prélèvements paralysants, importance du travail dans la société...

Le Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L.) rappelle que le passage aux 35 heures a coûté 15 milliards d'euros comme l'a indiqué le ministre du Budget Alain Lambert, et non pas 5 milliards comme le prétend Martine Aubry ; que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) instaurée par Jospin, mais non financée, entraînera une dépense de l'ordre de 4 milliards d'euros en 2003 ; que la couverture médicale universelle (CMU) coûtera au moins 1 milliard d'euros l'an prochain etc...

Il faut noter que la totalité des coûts de l'APA et de la CMU ainsi qu'une partie notable du coût des 35 heures sont à la charge des Communes, des Départements et des Régions, ce qui entraîne automatiquement l'augmentation des impôts locaux (notamment de la taxe d'habitation).

Hier, la Parti socialiste a vidé les caisses et aujourd'hui la France paye.

La campagne nationale d'affichage débutera fin octobre 2003.

COMMUNIQUE DE PRESSE du 20 octobre 2003

RÉGIONALES : UN MODE DE SCRUTIN REMODELÉ

Les règles du scrutin régional ont été complètement modifiées. Désormais, les conseillers régionaux seront élus dans le cadre de circonscriptions régionales, avec une sous-répartition par «sections départementales».

La proportionnelle intégrale à un seul tour disparaît donc au profit d'un scrutin à deux tours qui conjugue logique proportionnelle et logique majoritaire.

Toute liste arrivée en tête au second tour se verra accorder une prime (25 % des sièges) destinée à lui assurer une majorité absolue des sièges, comme pour les municipales. Seules deux des 22 régions métropolitaines avaient dégagé des majorités absolues en 1998. Cette modification devrait aussi éviter les tractations post-scrutin telles celles qui, en 1998, avaient vu un président de droite se faire élire avec les voix des conseillers régionaux FN dans quatre régions.

10 % des suffrages exprimés, c'est le score qu'il faudra atteindre pour se maintenir au second tour, et non 10 % des inscrits, comme l'avait souhaité le gouvernement avant que son projet ne soit invalidé par le Conseil constitutionnel.

Si une liste obtient 5 % des exprimés, elle peut fusionner avec une autre liste qualifiée, elle, pour le second tour. Autre nouveauté : les listes devront être panachées avec une stricte alternance homme-femme. Enfin, la durée du mandat régional est fixée à six ans.

Libération du 13 octobre 2003

LO-LCR : PRISES DE TÊTE ENTRE ALLIÉS

«Faire de la politique autrement», mais avec les mêmes soucis que les autres : régler des querelles de personnes et sauver ses élus. En discussion pour parvenir à monter des listes communes pour les régionales et les européennes de 2004, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Lutte ouvrière (LO) sont entrées, lors d'une troisième réunion, dans le vif du sujet : la question des têtes de liste. La porte-parole de LO, Arlette Laguiller, a clairement annoncé la couleur lors de son meeting de rentrée à la Mutualité le 3 octobre. En cas d'accord entre les deux organisations trotskistes, elle revendique la première place pour les régionales en Ile-de-France. Une demande que LO justifie par les trois élus sortants dont elle dispose depuis 1998 au sein de l'exécutif régional.

Le problème c'est que, jus qu'ici, c'est le porte-parole de la LCR, Olivier Besancenot, qui était pressenti pour conduire une liste d'union des deux formations trotskistes aux régionales, Laguiller se réservant, elle, pour les européennes. Face aux nouvelles exigences de la porte-parole de LO, la LCR propose donc un troc pour sauver l'accord : à Laguiller le leadership aux régionales et à Besancenot celui des européennes.

«Il y a 22 régions. La moitié où LO sera tête de liste, et l'autre pour nous. Pareil pour les huit grandes régions européennes», tranche François Sabado, membre du bureau politique de la Ligue. Dans Rouge, l'organe de la LCR, le maître d'oeuvre des négociations avec l'autre branche de la famille trotskiste précise que «la recherche d'une égalité entre les deux organisations doit guider la répartition sur le plan national».

Un rééquilibrage qui doit traduire dans les faits les scores voisins réalisés à la présidentielle par les deux champions de l'extrême gauche (4,25 % des voix pour Besancenot et 5,72 % pour Laguiller). Fortes de leur alliance scellée lors des européennes de 1999, les deux organisations avaient décroché cinq sièges au Parlement de Strasbourg, deux pour la Ligue, trois pour LO. Une représentation que le nouveau mode de scrutin risque de réduire à peau de chagrin. Les deux partis peuvent espérer au mieux retrouver deux sièges, un en Ile-de-France et l'autre dans la circonscription européenne du grand Nord. Si Arlette Laguiller veut retourner à Strasbourg, elle devrait donc conduire la liste européenne commune dans cette région du grand Nord. Selon la règle posée par la LCR, la Ligue conduirait alors l'extrême gauche aux régionales dans le Nord-Pas-de-Calais. Mais LO compte depuis 1998 sept élus sortants dans cette région, contre aucun

à la LCR. «Il ne peut être automatiquement que LO se retire devant la LCR. Cela reste l'objet d'un désaccord», ont prévenu les dirigeants de Lutte ouvrière. Alain Krivine, porte-parole de la LCR et partisan de l'accord, voudrait que «la querelle déplorable sur les noms s'arrête vite. Pour mener une bonne campagne dynamique, il faut un accord équilibré». L'accord, LO le veut peut-être, mais sans rien céder de ses places fortes. Plus que jamais l'union est un combat... de personnes.

Christophe Forcari - Libération du 09 octobre 2003

XAVIER DARCOS ÉVOQUE LA QUESTION DE L'UNIFORME À L'ÉCOLE

La question de l'uniforme à l'école «mérite d'être posée», estime le ministre délégué à l'Enseignement scolaire, Xavier Darcos. «C'est une question qui mérite d'être posée», a déclaré M. Darcos, estimant que les tenues vestimentaires «qui signalent les origines» des élèves ou «qui installent une sorte d'agressivité, comme les rangers», «ne correspondent pas à l'esprit d'une classe ou tout le monde doit être respectueux d'autrui».

Interrogé sur le fait de savoir s'il fallait interdire le string à l'école, le ministre a estimé «normal que l'on demande aux jeunes filles, lorsqu'elles commencent à être désirables, de faire en sorte qu'elles ne provoquent personne». «L'école n'est pas une boîte de nuit», a déclaré M. Darcos, qui, tout en se défendant de «jouer les pères-la-pudeur», a plaidé pour des «tenues convenables» à l'école.

Il a cité en exemple des pays comme le Canada, la Finlande, ou certains départements et territoires d'outre-mer, «où l'on a décidé, non pas de mettre un uniforme, mais d'obliger les jeunes à avoir des t-shirts de couleur selon leur classe».

Le ministre s'est en revanche montré réservé sur la nécessité de légiférer sur les signes religieux à l'école. «Pourquoi une loi si on peut (trouver une solution aux affaires) par le règlement ou en donnant des recommandations à nos établissements ? Je ne suis pas certain qu'une loi change quelque chose», a-t-il déclaré.

Le Figaro du 09 octobre 2003

INTERMITTENTS : BON A SAVOIR

100.000 C'est le nombre d'intermittents relevant d'un régime spécifique d'assurance chômage. 35.000 dépendent de l'annexe 8, qui couvre les professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et de la radio. 65.000 dépendent de l'annexe 10, celle du spectacle vivant.

Déficit En 2002, la différence entre cotisations versées et allocations allouées était négative de 828 millions d'euros (contre 646 millions en 2000). Chiffres contestés par la CGT, syndicat majoritaire dans les professions du spectacle, et les coordinations d'intermittents.

27 juin 2003 L'accord, signé à cette date par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, et agréé le 8 août par le gouvernement, réduit de deux mois la période prise en compte pour le calcul des indemnités et modifie la règle mathématique qui en fixe le montant. Il entrera en vigueur le 1er janvier.

Employeurs Selon l'Unedic, France 3 arrive en tête des employeurs, suivi de Radio France, de France 2, de l'Opéra de Paris et de la société de production de Luc Besson, Europa Corp. Ce classement ne prend en compte que les employeurs directs, ce qui exclut les sociétés de production sous-traitantes, tels Endemol et Expand.

Libération du 20 octobre 2003

TAUX DE SYNDICALISATION EN EUROPE

Suède : 80%	Danemark : 70%	Belgique : 50%
Royaume-Uni : 40%	Italie : 35%	Allemagne : 30%
Japon : 25%	Etats-Unis : 18%	France : 8%

Le Figaro Magazine du 31 octobre 2003

MIL-VIGILANCE N° 30/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 31/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

« DE GAULLE, MON PÈRE »

C'est le livre que personne n'attendait. Une mine de révélations et d'anecdotes sur le général de Gaulle, l'homme d'Etat et l'homme privé, raconté par son fils. « *De Gaulle, mon père* », de Philippe de Gaulle, qui paraît chez Plon, est le grand document historique de l'année. Extraits

Est-ce le livre le plus actuel ou le plus rétro de l'année ? Alors que la France s'interroge sur son possible déclin, l'amiral Philippe de Gaulle, 81 ans, raconte son père, Charles de Gaulle, haute figure devenue aussi étrangère à nos contemporains raffarinés et staracadémisés qu'un pharaon de l'ancienne Egypte.

Mais voilà : les grands hommes, comme les grands livres, ont toujours quelque chose de neuf à nous dire. Et l'on ne lâche pas, avant de l'avoir terminé, ce « *De Gaulle, mon père* » où revit le dernier géant de l'histoire de France. Finement interrogé par le journaliste Michel Tauriac, l'amiral de Gaulle, cet homme trop souvent brocardé, dit enfin ce qu'il a sur le cœur, tout ce qu'il n'avait qu'esquissé dans des « *Mémoires accessoires* » un peu guindés publiés il y a quelques années.

Et si l'on ose dire, ça décoiffe ! N'hésitant pas à rudoyer témoins et biographes, accusés de relayer des « *bobards* » inventés par Vichy, l'amiral remet d'abord sur son socle la statue du commandeur. « *On pourra m'opposer toutes les archives possibles, je ne serai jamais convaincu* », lance-t-il, superbe, avant de donner sa version des faits. Qu'on se le dise : son père n'a subi aucune influence de l'Action française, il n'a pas été effleuré par le suicide après l'échec de Dakar en 1940, il n'a été mêlé ni de près ni de loin à l'élimination de Darlan, n'a pas levé le petit doigt pour revenir au pouvoir en 1958, et ainsi de suite. Piété filiale oblige !

Mais, après tout, ce « *filis ébloui* », présent à la droite du père dans tous ses combats depuis 1940, n'est pas le plus mal placé pour l'évoquer ! Témoin d'exception, il nous fait entrer dans les raisons du Général, ses arrière-pensées, ses opinions intimes. Sur sa réécriture tant critiquée de la période 1940-1944 (« *le ressort de la nation était cassé, il fallait lui redonner le moral* »), comme sur l'Indochine ou l'Algérie (que de Gaulle a toujours su, au fond de lui, vouées à l'indépendance), Philippe de Gaulle rétablit sinon une vérité, du moins une pensée profonde caricaturée par ceux que le Général appelait les « *faux témoins et les bons apôtres* ».

A l'appui de ses dires, le récit abonde en mots d'auteur, en scènes saisissantes. Voici de Gaulle, un soir de juin 1940, cheminant à travers Londres vers le studio de la BBC d'où fut lancé l'appel. Le voici à La Boisserie, sa lugubre gentilhommière de Colombey, récitant au coin du feu des pages entières de ses « *Mémoires de guerre* », tandis qu'Yvonne tricote son éternel chandail. Voici l'homme du 18 Juin, si dur avec les autres et avec lui-même, fredonnant une comptine à sa fille handicapée, Anne...

Rarement on avait approché d'aussi près le monument, jamais sans doute on n'aura pénétré aussi loin dans le jardin secret de cet homme « *intime avec personne* ». Qui le savait ? Le général n'hésitait pas à dauber sur son propre physique, préférant Racine à Corneille (« *trop héroïque* ») et se désolait de ne pas écrire comme Anatole France ! Petit scoop, aussi, ce « *savon* » passé à Mauriac le jour de leur première rencontre. Ou ce mea culpa du grand homme après Mai 68 (« *J'ai failli. Gouverner, c'est prévoir, et je n'ai rien vu, rien prévu* »). A quel point il était l'homme d'un autre siècle, d'une société patriarcale, d'un milieu pénétré du sens du devoir, c'est la leçon de ces pages inédites.

A l'ombre du grand chêne, la vie, comprend-on entre les lignes, ne fut pas toujours rose pour Philippe de Gaulle, condamné à porter un nom et une ressemblance physique également écrasants. Document historique incontournable, ce « *De Gaulle, mon père* » peut aussi se lire comme une autobiographie impossible, comme le récit douloureux d'une vénération à sens unique. Elle nous vaut aujourd'hui ce portrait vibrant et contrasté, comme seul un fils pouvait le tracer : non celui d'un surhomme maniaque de grandeur, mais d'un père qui n'était qu'exigence pour son pays, pour les siens et pour lui-même.

François Dufay - Le Point du 17 octobre 2003

A DÉFICIT ABYSSAL... RÉFORME RADICALE

Le déficit cumulé du régime général de la Sécurité sociale entre 2001 et 2004 devrait atteindre 30 milliards d'euros à la fin de l'année.

Les dépenses d'assurance-maladie augmentent de 6 à 7% par an, dépassant beaucoup la croissance économique de la France. Le général de Gaulle a créé la Sécurité sociale par ordonnances en 1945, soit il y a 58 ans ! Pendant les Trente Glorieuses elle fut un outil qui fonctionna parfaitement. La solidarité, issue des cotisations sociales, permettait de soigner les Français selon leurs besoins et non leurs revenus. Au cours des années 70, on sentit le début du dérapage des dépenses de santé, car la croissance économique s'infléchissait. Pendant une vingtaine d'années, les branches excédentaires du régime général permirent de renflouer le déficit de l'assurance-maladie. Les progrès médicaux continuaient, plus onéreux à mettre en oeuvre, laissant pressentir une hausse croissante des dépenses de santé.

Des plans de redressement du régime de l'assurance-maladie furent élaborés. Ces plans comportaient deux volets : l'augmentation des recettes par la hausse des cotisations sociales, la création d'un impôt (la CSG), ou l'affectation au système de santé de taxes sur l'alcool et le tabac. Le second volet était censé freiner les dépenses de santé en diminuant le nombre des étudiants en médecine, des équipements coûteux et des lits hospitaliers. On s'efforça de limiter le prix des services des professionnels de santé, et celui des médicaments remboursés en essayant de « *responsabiliser* » les professionnels de santé et les usagers du système par la formule « *Du bon usage des soins...* ». En 1995, Alain Juppé proposa par ordonnance une réforme de l'assurance-maladie adaptée et intelligente. Elle ne vit le jour que partiellement, car l'absence d'explication aux Français, le manque d'écoute et de dialogue furent à l'origine de son échec.

Quelques années de reprise de croissance ne donnèrent pas au gouvernement de gauche le courage de faire la réforme nécessaire ; il créa la couverture médicale universelle, louable socialement mais qui contribua à l'augmentation des dépenses. La loi sur les 35 heures eut les conséquences que l'on sait. Les états généraux de la santé n'ont été suivis ni d'engagements politiques ni de décisions de réforme.

Les années 2002 et 2003 conduisent à un déficit « *abyssal* ». La très faible croissance économique ne permettra pas de compenser la hausse de 6 à 7% par an des dépenses de l'assurance-maladie. Quant aux excédents des autres régimes, il ne faut plus y compter. L'augmentation des cotisations sociales ou de la CSG n'est pas souhaitable, compte tenu de la pression fiscale et des retombées sur la compétitivité des entreprises. Les actions diminuant les dépenses de santé ont atteint leur limite : les prix des médicaments sont en France parmi les plus bas des pays industrialisés. La consultation à 20 euros pour un généraliste, qui pense sérieusement à la juger déraisonnable ? La possible fermeture de lits hospitaliers « *aigus* » est compensée par l'important besoin de lits « *chroniques* » destinés aux vieillards dépendants. L'heure n'est donc plus aux « *replâtrages* », qui n'ont que des effets conjoncturels partiels, comme le déremboursement de certains médicaments ou l'augmentation du forfait hospitalier.

Il est urgent d'expliquer aux Français que la hausse des dépenses de santé est liée aux progrès de la science médicale et au vieillissement de la population, mais également à l'organisation du système de soins et à son mode de financement (...)

Hôpital, médecine de ville, médicament sont les trois piliers de notre système de santé : on ne peut les réformer séparément tant ils sont

liés les uns aux autres ; toute modification portant sur l'un d'entre eux entraîne des répercussions médicales et économiques sur les deux autres. Il faut prendre le temps nécessaire pour réformer le Système de santé français afin qu'il conserve au XXI^e siècle sa qualité et renouer avec un fonctionnement responsable et sain. Quand une maison menace de s'effondrer, on ne refait pas que la façade...

Dominique Jolly, Professeur émérite des universités (Paris-VI) ; ancien directeur du Plan de l'AP-HP ; fondateur de l'Institut d'études des politiques de santé (IEPS). - Le Figaro du 15 octobre 2003

LUCIEN NEUWIRTH : « QUAND APPARAISSENT LES NÉCROPHAGES » Il réfute les accusations portées contre le général de GAULLE

Ancien député, ancien sénateur, Lucien Neuwirth a participé en première ligne aux événements du 13 mai 1958 à Alger, en tant que porte-parole du comité de salut public.

Le Figaro. – La polémique grandit autour du livre de Georges-Marc Benamou. En tant que gaulliste historique, que vous inspire la thèse de l'auteur, selon laquelle le général aurait « liquidé » l'Algérie et était « raciste » ?

Lucien Neuwirth. – Depuis longtemps, on sait que tout ce qui est excessif est insignifiant. Entendre dire aujourd'hui que le général de Gaulle était raciste, pour un ancien des Forces françaises libres comme moi, j'en suis abasourdi. Car je me souviens que les premiers volontaires de la France libre venaient de nos îles les plus lointaines, aussi bien que des profondeurs de l'Afrique. A ce moment-là, la France libre avait, si j'ose dire, des couleurs. Les « bonnes feuilles » du livre de M. Benamou me laissent sans voix. Par ailleurs, le premier gouvernement provisoire créé par de Gaulle à Londres avait une composition particulièrement éclectique. Les autres attaques de M. Benamou, en particulier considérant que le général était un « frileux », pousseraient plutôt à sourire. Quand la mort est passée, apparaissent les nécrophages, ces vers qui viennent se repaître de la décomposition de la chair. Ils en vivent et sont enfin heureux. Que grand bien leur fasse, car pour ces gens-là, les temps viendront aussi !

Considérez-vous, comme Pierre Messmer, que « la pire des solutions aurait été de conserver l'Algérie » ?

Conserver l'Algérie, pour qui, pour quoi, comment ? En réalité, l'essentiel était d'assurer une évolution moderne de l'Algérie et de ses populations. Et nous pensions que seul le général de Gaulle, qui avait mis en route l'évolution des Etats africains, était tout désigné pour cette tâche.

Le 13 mai 1958, au fond, vous ignoriez ce que le général de Gaulle comptait faire des départements français d'Algérie...

Personne ne le savait, mais nous comptions bien qu'il allait poursuivre en Algérie l'œuvre dessinée en Afrique noire, c'est-à-dire un accès organisé vers l'indépendance. Ou alors, affirmer les départements algériens comme départements français à part entière, mais il fallait choisir. Le général de Gaulle avait bien précisé sa position en proposant trois réponses au référendum, dont l'une était l'indépendance. J'étais moi-même un partisan du référendum car je pensais qu'il fallait, une fois pour toutes, que les Algériens s'expriment.

Mais aviez-vous pensé au sort qui serait réservé aux harkis ?

Absolument pas. Je ne pouvais pas imaginer une seconde que les choses se dérouleraient ainsi et qu'une grande partie des harkis seraient pratiquement abandonnés. Ce qui pour moi était impensable tellement dans mon esprit ils étaient dans la communauté française. Il y a eu là une défaillance impardonnable des autorités françaises de l'époque et dont je ressens qu'elle n'a toujours pas été réparée, tant les blessures sont encore profondes.

Le Figaro du 04/11/03

VAILLANT HOUSPILLÉ

Daniel Vaillant, député et maire du XVIII^e, a été un peu malmené lors du compte rendu de mandat auquel il avait invité les électeurs de sa

circonscription. Durant toute la réunion, des habitants silencieux ont, en effet, brandi des panneaux : « Les bobards, y en a marre. On exige des logements ». Et quand Vaillant s'est mis à critiquer Chirac, un retraité, furieux, lui a lancé : « Mais c'est vous qui nous avez dit de voter pour lui ! » « Expliquez-nous pourquoi on a été obligés de voter Chirac », a renchérit une électrice. Réponse d'un Vaillant gêné : « Parce que la gauche disloquée a manqué son rendez-vous le 21 avril. »

Le Parisien du 18 octobre 2003

LA BOULETTE DE DRAY AVEC LO ET LA LCR

Dans sa tribune publiée dans Libération, Lionel Jospin taillait un costume sur mesure à l'extrême gauche, qui « récuse l'exercice du pouvoir ». Le même jour, le porte-parole du PS, Julien Dray, reprenait à son compte une idée émise par le maire de Montpellier, Georges Frèche. Celui-ci, qui conduira la liste PS aux régionales en Languedoc-Roussillon, avait proposé d'accorder, au deuxième tour, une ou deux places éligibles sur sa liste aux candidats de l'extrême gauche. Et promis de leur laisser la liberté de vote une fois élus. Une suggestion « pas inintéressante » pour Julien Dray. Mais cette idée « n'a été officiellement discutée nulle part », selon le cabinet de François Hollande.

En fin de journée, alors que la majorité, via Bernard Accoyer, premier vice-président du groupe UMP à l'Assemblée, dénonçait « la surenchère démagogique et la radicalisation du PS », le député de l'Essonne a reconnu avoir un peu « anticipé ». La proposition a, de toute façon, fait long feu. Lutte ouvrière, d'Arlette Laguiller, l'a balayée dans un communiqué : « Notre réponse est non à toute proposition de cet ordre. Et, d'ailleurs, notre projet d'accord avec la LCR à l'échelle nationale prévoit le refus d'une telle proposition. » Pour Olivier Besancenot, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, « la ficelle est un peu grosse. Il n'est pas question pour nous de cogérer des conseils régionaux pour distribuer des subventions publiques à des entreprises qui licencient. Il n'est pas possible de gouverner avec une gauche libérale ».

Paul Quinio - Libération du 14 octobre 2003

LA FAUTE AUX SYNDICATS !

A La Poste, 75 % des lettres sont distribuées le lendemain, contre 95 % dans les postes européennes les plus efficaces, allemande et néerlandaise.

A la Direction générale des impôts et au Trésor public, on compte 100.000 agents, autant qu'aux Etats-Unis, où les contribuables sont cinq fois plus nombreux.

A la SNCF, le nombre de passagers transportés par agent (4.837) est le plus faible de tous les pays industrialisés (50.872 au Japon !).

A la Direction générale de l'aviation civile, il faut composer avec des contrôleurs aériens qui, si l'on s'en tient au nombre de contrôles par agent, travaillent six fois moins qu'aux Etats-Unis et deux fois moins qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni...

Tout cela, c'est la faute des syndicats ! Le dernier livre de Bernard Zimmern (« La dictature des syndicats », Albin Michel) est un brûlot. Centré sur les excès auxquels aboutit le pouvoir des syndicats dans la fonction publique, il décrit par le menu les abus du droit de grève, le dévoiement des services publics, les sources de financement occultes... La charge est si violente qu'on en vient à s'interroger sur la véracité des statistiques appelées en renfort des démonstrations. Zimmern, énarque et polytechnicien qui a fait fortune aux Etats-Unis, n'en a cure. Il continue sans relâche son combat contre les corporatismes d'Etat. Avec l'appui de l'organisme qu'il a fondé, l'Institut pour la recherche sur les administrations publiques. Son livre est d'abord l'expression brutale d'un immense ras-le-bol.

Sophie Conrard - Le Point du 07 novembre 2003

MIL-VIGILANCE N° 31/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 32/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

**INTERVIEW DE J.-P. RAFFARIN, PREMIER MINISTRE,
PAR J.-P. ELKABBACH**

Grand rendez-vous à Europe 1 – 23/11/2003

Monsieur le Premier ministre, bienvenue au « Grand rendez-vous » d'Europe 1. Vous m'aviez promis de consacrer à Europe 1 votre première grande émission radio ; après un certain silence, vous tenez votre promesse, je vous en remercie. Vous intervenez à un moment où les Français doutent d'eux-mêmes, mais d'abord des politiques, des gouvernants, de vous. Où sont-ils conduits ? Où vont-ils ? Avec quelle identité ? Qui leur dira la vérité ? Est-ce que vous, vous pouvez déjà leur dire la vérité ?

- « J.-P. Elkabbach, bonsoir d'abord, bonsoir à tous. Moi, je suis un homme libre, je suis en mission. Je peux parler vrai, je peux dire les choses que je crois et les choses que je vois, librement, avec force et vérité. »

Car le monde, Monsieur Raffarin, change vite, il n'est même plus ce qu'il était probablement à votre arrivée à Matignon, il y a dix-huit, dix-neuf mois. La violence gagne, elle devient plus cruelle ; on l'a vue deux fois en cinq jours à Istanbul, on décompte chaque jour, comme aujourd'hui, des morts en Irak, au Proche Orient, en Afghanistan. Comme l'économie, le terrorisme est à la fois mondialisé et délocalisé. Alors en France, on observe, paraît-il, un durcissement des prêches dans certains mosquées. Est-ce que vous avez ordonné de renforcer la sécurité générale, ici, dans le pays ?

- « Nous sommes particulièrement vigilants, en effet. Nous avons bâti un dispositif de sécurité, je dois dire avec la plus grande netteté et aussi la plus grande vérité que vous m'avez demandées, que je dois à nos auditeurs, il n'y a pas aujourd'hui de menaces spécifiques pour la France. Nous avons, deuxièmement, une excellente coopération des services internationaux de renseignements et de sécurité, qui nous permet aujourd'hui d'identifier les différentes menaces. Mais il va de soi que la forme nouvelle que peut prendre le terrorisme est toujours une surprise, est toujours quelque chose de préoccupant, c'est pour ça que nous devons rester particulièrement vigilants, les Français comme les autres. »

Après les attentats de Turquie, est-ce que vous avez demandé qu'Américains, Anglais, j'ai envie de dire Espagnols, Italiens, les gens de la coalition, qui ont fait la guerre d'Irak, et leurs intérêts reçoivent en France une protection particulière ?

- « Nous sommes particulièrement, en effet, vigilants pour tous ceux qui sont plus exposés les uns que les autres. Mais d'abord, je voudrais dire que sur ces attentats, nous avons exprimé notre sentiment d'horreur et nous avons exprimé notre sympathie et notre solidarité avec toutes les victimes. Ce que je veux dire aussi, c'est que, aujourd'hui, il n'y a pas de pays protégé ; nous avons les moyens d'être extraordinairement vigilants, bien informés, mais il faut savoir aujourd'hui que la menace du terrorisme qui est finalement le fléau numéro 1 que nous avons à affronter, elle est toujours présente et partout présente. Donc, vigilance pour tous et partout. »

Et on pourrait ajouter que, aujourd'hui même, Monsieur Raffarin, l'organisation maritime internationale exige un nouveau code de sécurité pour tous les bateaux de plus de 500 tonnes. Nous sommes dans l'actualité et dans le décor dans lequel nous parlons, et cette organisation utilise un argument qui, me semble, effrayant - je cite - "Si des terroristes veulent aujourd'hui utiliser un pétrolier comme une bombe, c'est facile. Ils pourraient faire exploser un tanker pour créer une pollution, détruire un port, ils pourraient couler un bateau pour étrangler le Canal de Suez". Cela veut dire que Al-Qaïda tue, est-ce que Al-Qaïda peut aussi déstabiliser - je veux dire le terrorisme - l'économie du monde et aujourd'hui, pour un dirigeant comme vous, l'économie française ?

- « Je ne le crois pas, je crois que nous avons les moyens pour assurer la sécurité sur l'ensemble de ce qui sont les sites particulièrement stratégiques. Mais là où Al-Qaïda, comme tout le terrorisme, est particulièrement pervers, c'est quand il s'attaque aux esprits ; et donc, il ne faut pas avoir peur, il faut faire avec force l'ensemble, je dirais, des décisions que nous avons à faire, à assumer ; je pense notamment, en matière économique, nous n'avons pas de menace particulière sur la croissance. Il faut, au contraire, se dire que le terrorisme serait vainqueur s'il arrivait à faire fléchir les économies occidentales qui, aujourd'hui, redémarrent. Je pense vraiment et très sincèrement qu'il n'en est pas question. Il ne faut pas avoir peur du terrorisme, car quand on commence à avoir peur du terrorisme, le terrorisme gagne déjà quelque part. »

C'est ce que vous voulez dire quand vous dites qu'il ne faut pas se laisser impressionner, il ne faut pas que les esprits soient gagnés par Al-Qaïda.

- « Je pense vraiment que ce serait une défaite. Nous devons avoir confiance dans la capacité qu'a aujourd'hui l'Occident à mettre tous les moyens pour assurer la sécurité. »

Mais il y a quand même des risques au sein des démocraties. Vendredi soir, vous avez assisté à la synagogue de Neuilly, en compagnie du ministre des Cultes, N. Sarkozy, à l'office du grand Rabbin Sitruk, est-ce que ça veut dire que vous allez faire le tour des églises, des temples, par exemple, des mosquées, mardi, mercredi, à la fin du Ramadan ?

- « Je suis déjà allé dans une mosquée récemment, je suis très attentif à l'esprit de tolérance pour toutes les religions, mais j'ai vraiment de l'horreur pour tout ce que sont les formes d'expression du racisme, et notamment de l'antisémitisme. Je vais vous raconter une petite histoire, rapidement ; pendant la campagne électorale, la campagne présidentielle, il y avait une équipe de jeunes qui me suivait partout, de meeting en meeting, de soirée en soirée, et je les voyais passionnés. Un jour, je discute avec eux, après la réunion, et je leur dis, "Vous aimez la politique, ça vous plaît, vous allez en faire ? ", et il y en a un qui me dit, "Oui, j'aime beaucoup ça, mais je n'en ferai jamais" ; je dis, "Mais pourquoi tu n'en feras pas ? ", "Parce que je m'appelle Lévy". Aujourd'hui ce jeune, je m'occupe de lui dans un cabinet ministériel. Je veux que tous les Français puissent représenter tous les Français ; je n'accepte pas cette idée, aujourd'hui, qu'on pourrait être défini par sa religion, par la couleur de sa peau : on est français par sa citoyenneté. »

Mais vous voyez monter le repli des communautés, et la montée des intégrismes.

- « Je vois la montée des intégrismes, je vois aussi des échecs de l'intégration. Tout ceci a des solutions. Au fond, je vois bien le mal. Ce que je crois, c'est peut-être ce qui fait la différence entre notre pensée française, notre pensée européenne, et la pensée américaine. Au fond, l'adversaire du mal ce n'est pas seulement le bien, c'est que le mal est une folie. Aujourd'hui, c'est une folie meurtrière et quand Monsieur Bush dessine le camp du mal, il désigne de l'autre côté le camp du bien qui est imprécis, et qui n'apparaît pas avec les forces nécessaires. Moi, je dirais que l'opposé du mal, c'est le sens ; il faut aller chercher des racines du mal, il faut donner du sens. Et le sens, c'est quoi ? C'est le développement, c'est le développement économique ; c'est là les inégalités, c'est toutes les difficultés que l'on connaît aujourd'hui dans le monde arabe, c'est tous ces conflits qui ne sont pas réglés, et derrière tout cela je vois également toute cette jeunesse africaine, qu'on veut laisser sans espoir parce que l'aide au développement est insuffisante (...) Il faut mobiliser des moyens considérables, parce que ce sont les injustices qui sont à la source du mal. »

Vous parlez d'injustice, de développement, c'est probablement mieux de parler de fondamentalisme, ou à la manière des fondamentalistes, le bien et le mal, etc., mieux la justice sociale, la justice au niveau du développement sur le plan international.

- « Je pense qu'il ne ressortira rien de bon de l'affrontement de bloc contre bloc. Il n'y a pas le bien d'un côté, le mal de l'autre ; il y a aujourd'hui la nécessité d'avoir un monde équilibré et qui, notamment, pense au développement des pays les plus pauvres parce que, au fond, il faut sortir de la logique de guerre. La guerre avec le mal, la guerre avec l'Irak, finalement nous le craignons et finalement, c'est en train de se passer : toute cette guerre-là génère, accompagne, voire développe le terrorisme. C'est pour cela qu'elle est mauvaise. »

J'espère que vous allez le dire, demain, à T. Blair puisque vous allez à Londres avec le président de la République et un certain nombre de ministres et que T. Blair vient de voir Monsieur Bush. Je ne sais pas qui influencera l'autre, nous verrons.

- « Nous en parlerons franchement parce que sur ces sujets, nous avons des positions diverses et nous pensons vraiment qu'il est grand temps de faire des avancées européennes, justement sur le plan de la politique étrangère, et sur le plan de la politique de défense. »

La commission sur la laïcité va remettre ses propositions dans quelques jours, le 11 décembre. Le président de la République se prononcera alors. Il y a six mois, la moitié des Français réclamaient une loi sur la laïcité ; aujourd'hui, les trois-quarts veulent cette loi sur la laïcité. Et vous, J.-P. Raffarin ?

- « Je ne fais pas de la loi un préalable, je me méfie de la loi quand elle devient un slogan. Je pense qu'il ne suffit pas de la loi pour traiter cette valeur de la République. La laïcité est un élément fondamental de notre pacte républicain, il y a deux idées dans la laïcité, il faut aller au fond des choses. La première idée, c'est la neutralité de l'Etat et de ses agents. La seconde idée, c'est la tolérance des convictions religieuses de chacun. Moi, je veux une laïcité qui permette l'expression des religions, qui fasse en sorte qu'elle soit tolérante les unes vis-à-vis des autres, et je souhaite que les agents de l'Etat soient parfaitement neutres, que les lieux de l'Etat soient des lieux... »

Ce qu'ils ne sont pas.

- « Ce qu'ils ne sont pas. C'est pour cela que je veux vraiment qu'on puisse faire en sorte que soit interdit, dans l'espace républicain, toute discrimination raciale, religieuse ou politique. C'est pour ça que nous avons besoin de textes. La première étape - vous me demandez mon avis personnel, je vais vous le dire - ce serait d'abord d'avoir un code de la laïcité, de rassembler dans un texte - il y a un député, F. Baroin, qui le propose, je crois que c'est une bonne idée -, tous les textes qui existent déjà et qui font qu'on peut, dans notre pays, respecter cette neutralité de l'Etat »

Est-ce que cela annule la loi ?

- « Cela n'annule pas la loi, mais franchement vous croyez que le problème de l'autorité d'un professeur dans sa classe, ce n'est qu'une question de loi ? Moi, je crois qu'il faut que le professeur ait de l'autorité dans sa classe. »

D'accord, mais il verra plus clair, il verra plus clair s'il y a des règles et les responsabilités prises par les politiques, Monsieur le Premier ministre.

- « Vous l'avez dit, d'accord pour les règles, d'accord pour les responsabilités politiques, d'accord pour les responsabilités de l'administration, d'accord aussi pour les parents qui doivent aider le professeur à se faire entendre dans sa classe, mais je ne crois pas que l'appel à la loi suffise. Je pense que la loi sera utile, mais la loi viendra en conclusion d'une réflexion pour faire respecter une règle qui est une règle de neutralité, mais aussi une règle de tolérance. Et je dois dire clairement les choses, parce qu'il faut poser les problèmes sans hypocrisie, vous m'y avez invité ; le problème, je le crois, est au fond plus politique que religieux. Le problème vient du détournement de la religion pour une cause politique, il faut le dire clairement. L'enjeu aujourd'hui, ce ne sont pas les petites croix, les étoiles de David ou les mains de Fatima qui sont portées avec discrétion autour du cou, mais c'est le voile islamique en tant qu'expression ostentatoire d'une mauvaise intégration dans la communauté nationale, voire d'une contestation des valeurs républicaines. Et donc, la République doit comprendre l'engagement, mais elle ne doit pas accepter la provocation. C'est pour cela qu'il faut les textes nécessaires. Il nous faut évidemment des textes ; il faudra voir le moment venu quelle est la nature juridique de ces textes. »

Donc aucune tolérance pour l'intolérance et aucune tolérance pour la partialité, et en même temps tout ce qui peut être discriminant pour la femme, sexiste la femme, etc. ?

- « Je pense que c'est, en effet, très important. »

Que ce soit un petit bandeau, un grand bandeau...

- « C'est dans notre Constitution. Quand je vous parais de code de la laïcité, il y a dans notre Constitution les moyens de protéger les femmes qui, aujourd'hui, subissent un certain nombre de pressions et qui en font des citoyennes à part dans la société française, dans certains quartiers. Il faut vraiment que la Constitution et que l'ensemble de nos règles soient partout sur le territoire de la République appliqués avec fermeté, mais aussi avec humanité. »

Pour bien comprendre : le code de la laïcité, que vous proposez, il dure combien de temps ?

- « C'est l'ensemble des textes qui existent aujourd'hui. Il a vocation à être vivant et à être nourri de nouveaux textes à chaque fois que cela est nécessaire. »

Mais vous avez bien vu que cela n'annule pas la loi. Cela peut précéder la loi.

- « Cela précède la loi et ça peut être le lieu qui accueille de nouvelles lois. C'est un ensemble de dispositions qui dit, qu'est-ce qu'on fait dans un bureau de Poste ? Qu'est-ce qu'on fait dans un collège ? Dans le collège, qu'est-ce qu'on fait ? Dans la classe, qu'est-ce qu'on fait ? Dans le couloir, qu'est-ce qu'on fait dans la rue ? Qu'est-ce qu'on fait dans la cour ? »

Ça, ça ne remonte pas jusqu'aux politiques ?

- « Bien sûr que si ! »

Aux élus, où à un moment ils vont avoir à se prononcer ?

- « Bien sûr, il faut que les élus se prononcent et les élus ont envie de se prononcer pour défendre la laïcité. La laïcité, c'est un pacte qui est essentiel pour les élus, c'est une valeur de la République. Nous avons dit que nous ne voulions pas réviser la loi de 1905, mais il faut donner un contenu moderne à la laïcité et faire en sorte que la laïcité, ça ne soit pas une laïcité qui tue la pensée, qui tue l'espérance. Il y a dans la religion de l'espérance qui est utile. La laïcité, c'est une grammaire qui permet aux religions de se parler entre elles, mais de respecter la République, et de mettre la République au-dessus de la religion. »

On a bien compris que c'est le respect des pluralités des religions et que cela concernerait et ne concernera pas seulement telle ou telle religion, on l'a compris, Monsieur le Premier ministre.

- « Absolument, la plus petite religion, les bouddhistes comme les autres, ont droit au respect dans notre société. »

Et ces textes, dans votre esprit, est-ce qu'ils s'appliquent dès 2004 ou, par exemple, en 2005 pour les cent ans de la loi de 1905 ?

- « Je pense que nous devons pouvoir achever ce travail au cours du deuxième semestre 2004. »

N. Sarkozy a lancé sur France 2 l'idée d'une discrimination positive pour que les retards de l'intégration française, dont vous-même vous reconnaissez qu'elle a échoué, soit corrigée ou supprimée. Vous y êtes favorable ?

- « Je préfère le terme de mobilisation positive. La discrimination positive, elle existe déjà dans notre société pour aider les territoires les plus fragiles, pour aider par exemple les handicapés à trouver des emplois, pour aider dans le domaine de la vie sociale, souvent la place des femmes, y compris dans certaines lois électorales. Donc cette idée n'est pas une idée que je rejette. Je n'aime pas le mot discrimination au moment où nous voulons lutter dans la société contre les discriminations. Donc l'idée qu'il y ait discrimination bonne d'un côté, mauvaise de l'autre, est une idée qui peut être confuse. Moi, je crois que l'idée centrale, c'est d'aider, en effet, les jeunes issus de l'immigration à trouver leur place dans la société, que l'ascenseur social fonctionne aussi pour eux. Je ne souhaite pas qu'on les qualifie par leur religion, par le fait qu'ils soient par exemple musulmans, qu'ils soient juifs ou qu'ils soient chrétiens. Je pense qu'on doit qualifier les gens par leur parcours. Les jeunes français issus de l'immigration ont droit aussi à l'ascenseur social ; pour cela, il faut une mobilisation positive, parce que si on laisse faire les événements, cela ne marche pas assez. »

On a pris du temps sur ce problème, Monsieur Raffarin, parce que c'est un des problèmes majeurs pour les années qui viennent, la laïcité, pour la société française. Alors vous êtes Premier ministre. Un des reproches qui est fait souvent à votre gouvernement, je le dis parce que vous l'entendez, le Gouvernement décide dans la précipitation, corrige ou renonce sous les protestations et avance, quand il avance, en zigzag, qu'est-ce que vous en dites ?

- « Ça, c'est un peu l'écume des choses, vous savez. »

Suite dans le numéro de MV suivant

13.000 NOUVEAUX MILITAIRES EN 2004

Tel est l'objectif de recrutement de la direction générale de la gendarmerie nationale. Parmi les nouvelles recrues, on comptera 100 officiers de gendarmerie, 4000 gendarmes et 8000 gendarmes-adjoints. Cette décision fait suite à celle du gouvernement d'augmenter la capacité opérationnelle de la gendarmerie nationale afin d'améliorer la sécurité des Français.

Armées d'aujourd'hui de novembre 2003

MIL-VIGILANCE N° 32/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 33/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

**INTERVIEW DE J.-P. RAFFARIN, PREMIER MINISTRE,
PAR J.-P. ELKABBACH (SUITE 1)**
Grand rendez-vous à Europe 1 – 23/11/2003

Ah mais c'est l'impression que peuvent en avoir beaucoup.

- « Mais c'est vrai, j'entends, je lis les journaux, je regarde même les sondages, j'écoute les commentaires des uns et des autres. J'entends aussi ceux qui me disent "Tenez bon". Pour être très simple, j'ai un grand projet qui est la place de la France dans la nouvelle Europe. Un grand projet européen se développe devant nous à partir de 2004, nous en reparlerons peut-être. C'est un élément majeur de notre avenir : élargissement, approfondissement, le retour de la croissance en Europe. J'ai cinq grandes réformes, cinq réformes qui sont engagées, cinq réformes pour cinq ans : la décentralisation, elle est engagée ; l'avenir des retraites, c'est engagé ; la santé et la Sécurité sociale, l'avenir de la sécurité sociale c'est pour le printemps prochain ; l'éducation et la formation, c'est pour 2005 avec la fin du débat à l'automne 2004 ; et puis l'autorité républicaine, ce que nous avons fait pour la sécurité avec N. Sarkozy, pour la justice avec D. Perben, pour la Défense avec M. Alliot-Marie. »

Voilà le cadre...

- « Ce sont cinq engagements en cinq ans. »

Je veux prendre un exemple, si vous permettez. Un récent, l'université : est-ce qu'il y aura ou non une réforme pour harmoniser les diplômés en Europe. Pour les diplômés, l'Europe rend nécessaire d'harmoniser ce qu'on appelle LMD, c'est-à-dire les licences, les masters, les doctorats, dans l'intérêt des étudiants. Il y a d'ailleurs la deuxième formation des étudiants, le FAGE qui vous dit, le deuxième syndicat : est-ce que vous vous engagez à poursuivre le processus d'harmonisation européenne des diplômés. Vous répondez ?

- « Oui, vous voulez une réponse claire, précise, nette ? Un Premier ministre ça répond clairement, je vous dis oui. »

Quand ? A la Saint Glinglin ou bientôt ?

- « C'est déjà engagé ; vingt universités ont déjà voté pour ça. C'est très important. Licence, maîtrise, doctorat, c'est l'harmonisation, l'équivalence des diplômés au niveau européen, je le dis aux étudiants qui nous écoutent, ils ont besoin que leurs diplômés soient reconnus au niveau européen car autrement, que se passera-t-il ? C'est le modèle américain qui s'imposera. »

Deuxième point...

- « La France se bat pour la diversité culturelle... »

Vous m'avez répondu clairement, vous avez dit oui.

- « Je n'ai pas le droit de commenter ? »

Non.

- « C'est dommage. (...) Là, il y a beaucoup de choses derrière. »

Il y a toute l'Europe, il y a toute la jeunesse, etc.

- « Clairement oui, LMD, oui. »

R. Rémond chez D. Souchier disait, tout à l'heure, sur Europe 1, "les présidents d'université réclament plus d'autonomie pour l'université" ; ils attendront ou ils l'auront ?

- « Je pense qu'il faut... »

Là, il n'y a plus de oui ou de non.

- « Il faut clarifier le sujet. Il est évident qu'il y a beaucoup de gens qui sont inquiets sur ces sujets. Je ne suis pas favorable aux droits d'inscription qui augmentent ; nous avons dit non à l'augmentation du droit d'inscription. Nous avons dit non à une marchandisation de la formation. Qui se bat aujourd'hui pour la diversité culturelle, pour faire

en sorte que l'éducation, la culture ne soient pas une marchandise ? C'est J. Chirac et c'est la France. J. Chirac est le premier militant de la diversité culturelle. Nous ne voulons pas une marchandisation de la formation, de l'éducation. (...) Cela veut dire que nous voulons protéger... »

Cela veut dire que vous pourriez défiler à la tête des manifestations d'étudiants en disant "Pas d'autonomie" ?

- « La preuve que non parce que je disais LMD oui, et ceux qui ne sont pas d'accord avec ce sujet-là devront réfléchir à leur position, parce que je crois que c'est leur intérêt. Pour ce qui est de l'autonomie, je crois que c'est une bonne direction. Je crois qu'il faut que nous travaillions, par le dialogue social, à ce qu'il y ait dans ce pays un consensus pour que nous puissions garantir tous les partenaires de l'université qu'il n'y aura ni privatisation, ni marchandisation. C'est pour ça qu'il y a un texte qui a été discuté par la CPU, le texte - la CPU, la conférence des présidents universitaires - c'est un texte sage qui peut être un texte de référence. Je souhaite qu'on puisse discuter avec les syndicats, avec l'ensemble des partenaires. Je pense qu'il y a là, comme nous le faisons généralement, le dialogue social comme solution à la réforme. »

Vous dites, il y a du temps, on a du temps, c'est 2004 – 2005.

- « Je dis que, en France, la réforme doit être juste ; quand vous voulez opposer un bloc contre un autre, vous allez dans le mur. La réforme qui passe en France, c'est celle qui s'appuie sur l'idée de justice. Il faut équilibrer la réforme par l'idée de justice. Aujourd'hui, on a besoin que l'idée de justice soit présente dans le développement des universités.

D'autant plus qu'il y a la mondialisation et l'Europe qui poussent.

- « Absolument. Donc c'est cela que je veux essayer de développer et nous ferons ensemble une réforme juste quand le dialogue social sera allé à son terme. »

Est-ce que vous dites, Monsieur Raffarin, aux étudiants, et vous le dites ici "l'Etat ne se désengage pas, il vous donnera les moyens d'avoir des logements, d'avoir des cités universitaires, de travailler dans de bonnes conditions pour préparer l'avenir" ?

- « Je vous dis clairement à vous, J.-P. Elkabbach, et je le dis aussi aux étudiants : l'Etat ne se désengage pas. D'ailleurs en ce qui concerne les dépenses pour l'enseignement supérieur, en 2003 par rapport à 2002, nous avons déjà augmenté de 3%. C'est-à-dire que nous nous engageons financièrement mais au-delà de cela, nous voulons défendre nos universités, nous voulons défendre des universités au sein de réseaux européens, nous voulons défendre cette idée européenne de l'université, qui n'est pas la même idée que celle des Etats-Unis. Nous n'avons pas une vision américaine de l'éducation et de la formation. C'est pour cela que nous voulons qu'il y ait un engagement de l'Etat pour garantir l'indépendance. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas donner plus de responsabilités aux dirigeants de l'université, au conseil élu. C'est pour cela que l'idée d'autonomie est une idée qu'il faut parfaire, qu'il faut travailler, qu'il faut explorer davantage, mais c'est une idée d'avenir parce qu'elle donne plus de responsabilités aux acteurs, mais dans un modèle qui est un modèle français et européen et pas américain. »

Vous parlez souvent de changements de réforme : quel type de réformateur vous voulez être ; ou vous êtes un réformateur qui a peur de l'être, enfin de l'être trop ou un réformateur qui veut l'être aujourd'hui davantage ?

- « Un réformateur qui réussit, parce que je connais beaucoup de réformateurs qui ont annoncé des réformes et qui ne les ont pas faites, et d'autres réformateurs qui se sont mis dans le mur. Moi, la réforme des retraites, je l'ai faite, et j'ai fait un certain nombre de réformes. J'ai fait une réforme pour la sécurité, je suis en train de faire une réforme importante dans l'entreprise à propos des 35 heures - on pourra y revenir -, le droit à la formation professionnelle... Il y a beaucoup de sujets. »

Donc, un réformateur qui voudrait continuer et faire réussir des réformes.

- « La réforme qui réussit, la réforme juste. La seule façon de faire des réformes dans notre pays, c'est de faire en sorte que la réforme soit partagée, qu'elle porte une idée de justice. Si on a réussi la réforme

des retraites, c'est parce qu'il y a des efforts pour tous, mais c'est aussi parce qu'il y a des droits nouveaux, c'est ça la justice. » (...)

A l'exception de Messieurs Barre, Rocard et Jospin, les Premiers ministres des présidents de gauche, de droite, ont été remerciés au bout de deux ans en moyenne, usés. Votre CDD, il va jusqu'à quand ? Jusqu'aux régionales ou après ?

- « Qui vous a dit que c'était un CDD ? Moi, je suis en confiance avec le président de la République, c'est lui qui décide. La relation est sincère, est authentique et donc... Moi, je suis en mission, c'est pour ça que je supporte toutes les difficultés avec ténacité et sérénité à la fois. C'est parce que je suis en mission, le président de la République m'a fixé un cap, il y a des parlementaires qui ont été élus sur ce cap, je me sens solidaire de la législature avec eux pour, le moment venu, présenter aux Français le bilan qu'ils attendent. »

J'entends bien la législature, c'est-à-dire que le CDD peut devenir un CDI, ou il peut être en tout cas renouvelé.

- « Ça, vous verrez vous-même si un jour vous êtes président de la République, mais pour le moment, restons-en à la mission qui m'a été confiée, et la mission c'est celle d'animer le travail du Gouvernement... »

Parce que, depuis tout à l'heure, vous parlez comme si étiez assuré de durer, alors est-ce que le principal intéressé vous a confié, vous a confirmé que vous pouviez y aller ? Certes, il vous soutient, mais il vous a dit : "Tu as le temps". Vous avez le temps, Monsieur le Premier ministre ?

- « Ce que me dit le président de la République reste entre nous ; ça, c'est un des fondamentaux de la Vème République. Mais le président de la République m'a donné un certain nombre d'objectifs, il a même ouvert des chantiers -je pense au cancer, je pense à la sécurité routière ou à la lutte contre le handicap -, et tout ça s'inscrit dans une période qui est celle de la législature. Et j'ai une majorité, dont je suis le chef. Je suis chef d'un Gouvernement, je suis chef de la majorité, je mène une action que le président de la République a tracée parce que lui est le chef de l'Etat.

J. Chirac applique son programme de campagne qui a bientôt deux ans. Ce programme, est-ce qu'il est figé, sacré comme la Bible, ou est-ce qu'il peut un peu bouger, parce que ça va faire deux ans, je le dis. Il peut bouger ?

- « Il peut bouger. Il bouge déjà puisque déjà nous ajoutons un certain nombre de mesures de réforme, il n'était pas dit clairement dans le programme qu'on allait vers le salaire au mérite ; il n'était pas dit clairement dans le programme qu'on ne paierait pas tous les jours de grève ; il n'était pas dit un certain nombre de choses clairement que nous installons, petit à petit, dans la société, qui sont des comportements responsables. Nous voulons plus de responsabilités, et donc le programme, comme la politique, est une chose vivante et il est évident que nous adaptons... »

Nous allons voir jusqu'où vous vous adapterez ; on en parlera tout à l'heure, Monsieur le Premier ministre. Si vous me permettez, on ne voit, ni n'entend le président Chirac. On ne perçoit pas tellement ses projets, et vous lisez, d'ailleurs comme nous, "il est détaché, il est lointain, il est ailleurs, il n'est pas là". Vous savez où il est ?

- « Je le vois régulièrement, d'abord au Conseil des ministres et puis, on a beaucoup de réunions de travail. Je pense que le président a été très présent sur la scène internationale, il a une autorité internationale très reconnue, il est donc souvent appelé pour régler des conflits, souvent appelé pour donner des conseils par d'autres chefs d'Etat, ce qui fait que la part de l'action internationale est importante, mais... »

Mais quand on vous dit qu'il est absent en France.

- « Mais c'est inexact, c'est inexact. Je l'ai vu à Valenciennes, je l'ai vu dans l'Yonne et je le vois régulièrement sur des sujets aussi importants que l'assurance maladie, l'emploi, la cohésion des Français. Régulièrement sur toutes les décisions que nous avons à prendre ; dans le gouvernement, nous avons un travail approfondi avec lui ; il est très attentif, notamment il circule beaucoup dans la société, il a des contacts, il écoute, il entend, il reçoit énormément, et donc je crois qu'il a un jugement très clair sur l'état de la société française, et donc nous avons un président qui est au cœur de la société. »

Est-ce que, une seule fois Monsieur Raffarin, vous avez dit au président de la République, « Monsieur le président, non, non pas ça » ?

- « Je vous ai dit que ce qui se passait dans le bureau du président était confidentiel. »

Non, mais nous, on veut savoir comment fonctionne l'exécutif, quand il y a deux têtes qui s'entendent si bien. Est-ce que c'est efficace ? Est-ce que c'est créatif ou, au contraire, vous ne vous neutralisez pas l'un dans l'autre dans un climat ?

- « C'est très créatif. Il m'arrive d'emporter sa conviction, il lui arrive d'emporter la mienne. »

Donc Raffarin dit quelquefois non à Chirac dans le secret du bureau ?

- « A partir du moment où nous discutons, la décision qui sort de ces discussions est une et indivisible : c'est cela, la Vème République nouvelle formule. La cohabitation, c'est fini ; le Premier ministre travaille avec le Président, il lui dit clairement ce qu'il pense, et en retour, il a clairement l'opinion du président. C'est dans cette clarté que nous agissons, mais il va de soi que, derrière la porte, quand elle est fermée, on ne parle pas... »

Simplement, il vous dit, « Monsieur le Premier ministre », ou, « Jean-Pierre » ? Pour l'anecdote.

-« Cela dépend des circonstances ; face à face, c'est plutôt Jean-Pierre. »

Et inversement, vous dites « Jacques », ou, « Monsieur le président » ?

- « Moi, j'ai toujours vouvoyé le chef de l'Etat et je lui dis "Monsieur le président". Evidemment ; je ne fais pas partie de ceux qui le tutoient. »

Alors au fait, vous avez votre action en tant que Premier ministre et chef du gouvernement, et vous travaillez sous les yeux de ceux qui vous regardent, vous critiquent, etc. Par exemple l'opposition : après F. Hollande, c'est D. Strauss-Kahn et B. Delanoë qui ont trouvé, pendant le week-end, que la France va mal, qu'elle est en crise à cause de vous, que votre gouvernement ne décide plus, qu'il flatte, il manœuvre, il flotte, qu'il n'est pas efficace. Et, pour ces raisons, c'est D. Strauss-Kahn qui demande au président de la République, pour éviter un nouveau 21 avril, votre départ. Réponse ?

- « Je pense que les socialistes, aujourd'hui, sont engagés dans une compétition, ce n'est pas la compétition des projets, c'est la compétition des attaques. Au fond, pour être très franc avec vous, j'ai le sentiment que F. Hollande s'est fait voler son congrès de Dijon, il n'a pas réussi à ce que le projet du parti contienne des ambitions personnelles. Alors sur la scène, je vois les uns et les autres défilent, tous les candidats, et plus ils sont sévères, durs, critiques vis-à-vis de moi, plus j'ai l'impression qu'à l'intérieur du parti, ils font leur hit-parade. Je crois que c'est une dérive de la politique ; plus ils font de vacarme, moins ils ont l'air d'avoir d'idées. Donc je reste très serein sur ce sujet. Mais au fond, ce qui est plus grave, c'est que le PS n'a pas pris la mesure de la montée de l'extrême gauche qui, pourtant, est une des composantes du phénomène que nous avons connu le 21 avril. Alors le PS danse et pendant ce temps-là, l'extrême gauche avance. Moi, je considère que c'est grave, car le PS, dans la République, doit tenir toute sa place, et sa place c'est aussi de combattre toutes les déceptions que son action a pu générer, et qui se retrouve aujourd'hui aux extrêmes. »

Deux remarques, Monsieur le Premier ministre ; à droite aussi, et dans votre camp il y a des candidats, on en parlera peut-être tout à l'heure, qui foisonnent. Deuxièmement...

- « Qui foisonnent, qui foisonnent... j'ai l'impression qu'il y en a moins, quand même. »

Suite dans le numéro de MV suivant

MIL-VIGILANCE N° 33/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 34/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

**INTERVIEW DE J.-P. RAFFARIN, PREMIER MINISTRE,
PAR J.-P. ELKABBACH (SUITE 2)
Grand rendez-vous à Europe 1 – 23/11/2003**

Enfin on verra ça tout à l'heure, pas trop de politique – politique, il y a tant de choses à vous demander. Mais quand le Parti socialiste... parce qu'il y a aussi, vous dites l'extrême gauche, mais l'extrême droite et le Front national n'a pas disparu.

- « Oui mais nous, nous la combattons avec fermeté et en permanence, nous engageons toutes les actions nécessaires et nous allons battre Monsieur Le Pen dans la région PACA, comme nous battons sa fille en région Ile-de-France. »

Vous croyez ça ?

- « Nous sommes engagés dans ce combat avec détermination, parce que nous irons jusqu'au bout. »

Qu'est-ce qui vous fait dire que vous allez le battre en PACA ? Parce que, quand on l'entend lui, c'est la fête.

- « Je pense que R. Muselier a un vrai projet, a de vrais soutiens, a une vraie dynamique ; c'est le renouveau de la politique, c'est un jeune, il a des compétences, il a la proximité, il a fait ses preuves sur le terrain, c'est quelqu'un de sincère, d'engagé. Je pense que, comme lui, J.-F. Copé, à Paris, vis-à-vis de M. Le Pen représente aussi cette dynamique. Je crois qu'ils ont vraiment beaucoup de courage, beaucoup d'audace, beaucoup de vaillance. Ils combattent l'extrémisme sans hésitation et c'est, je crois, très important aujourd'hui et finalement, je souhaite que, peut-être avec autant de détermination, le Parti socialiste puisse penser aussi au combat qu'il doit livrer contre l'extrême gauche. »

Sur le fond, monsieur Raffarin, est-ce que je peux vous dire que le Parti socialiste, - et vous allez répondre en entrant sur le fond des choses - trouve que, sous un air patelin et vachement sympa, J.-P. Raffarin, c'est la droite libérale, autoritaire, injuste, qui s'en prend aux moins munis. Vous l'entendez ça aussi.

- « Oui, mais ça, c'est de la polémique, franchement ! Qui a augmenté le SMIC, c'est eux ou c'est moi ? Avec la possibilité aujourd'hui que j'ai donnée par ma décision d'être capable d'augmenter le SMIC d'un peu plus de 11% en trois ans, c'est-à-dire l'équivalent d'un treizième mois, qui l'a fait ça ? Le surendettement, ceux qui aujourd'hui dans des quartiers difficiles sont complètement sous la menace permanente des huissiers, ne peuvent pas faire face aux difficultés, qui a pu régler ce problème de surendettement ? Qui a donné ce droit nouveau à ceux qui avaient commencé à travailler étant enfant, à 14 ans, à 15 ans, à 16 ans de partir à la retraite, qui ? Ce sont eux ou c'est moi ? Ils ont annoncé des réformes qu'ils n'ont pas faites, il avait 4 % de croissance, ils avaient 4 % de croissance et ils n'ont fait aucune réforme. Moi au dernier semestre, j'avais moins 0.3 % de croissance. »

Ça va faire plaisir d'apprendre que la gauche et la réforme c'est Raffarin.

- « Pas la gauche, mais la réforme évidemment. Nous faisons des réformes régulièrement, et nous faisons des réformes justes et généreuses. Et c'est pour ça que la gauche, aujourd'hui, se livre à des attaques qui sont souvent des attaques, je dirais, basses et qui ne portent pas sur le fond. Je regrette cette polémique. Quand je vois ce qui se passe dans d'autres pays, je regrette cette tension. Moi, je ne travaille pas pour un camp contre l'autre ; je cherche toujours la capacité d'avancer avec des réformes justes. Quand je fais un plan anticancer, il me faut augmenter les prix du tabac, il me faut augmenter les prix du tabac jusqu'à un seuil de dissuasion, mais il ne me faut pas détruire le réseau des buralistes. Les buralistes ne sont pas responsables de cette situation, et donc il faut que je trouve la réforme juste, celle qui va jusqu'au seuil de dissuasion quand ça dépasse les cinq euros, c'est-à-dire quand on passe de la pièce au billet, là on franchit un seuil et c'est pour ça que nous avons fait cette hausse, pour faire

baissier la consommation de tabac parce qu'on sait que le tabac conduisait au cancer. »

Il tue !

- « Mais de l'autre côté, je fais une réforme juste parce que je m'occupe des buralistes, je ne reste pas indifférent à leur avenir, c'est la réforme juste. »

Est-ce qu'ils auront d'autres activités que la vente du tabac, puisque vous parlez des buralistes ?

- « Bien sûr. (...) Et sur le plan administratif, ils sont partenaires de l'Etat parce qu'ils récoltent un certain nombre de produits fiscaux. Ils sont donc des partenaires, des agents de l'Etat en partie de leur activité. Donc l'Etat a des responsabilités vis-à-vis d'eux. Et donc oui à l'augmentation au 1er janvier, comme je l'ai dit, parce que c'est le seuil de dissuasion, mais oui aussi à un contrat d'avenir avec les buralistes, et ça je ne suis pas d'accord avec les socialistes qui veulent systématiquement donner la victoire d'un camp contre un autre. Je pense que, à avancer comme ça, on bloque la société française. Et si L. Jospin n'a pas pu faire toutes les réformes qu'il avait annoncées - je pense notamment à la réforme des retraites -, c'est parce que justement il n'a pas voulu rassembler les Français autour d'un projet commun. » (...)

À différents signes, Monsieur le Premier ministre, la croissance est repartie, un peu et lentement, est-ce que vous confirmez que la menace de récession est passée ?

- « Je vous le confirme. Je peux vous dire, officiellement ce soir, solennellement je dirais même, que toutes les informations que j'ai sur mon bureau, la vingtaine d'indicateurs économiques qui sont les repères sur lesquels on peut évaluer la croissance, je suis en mesure de dire que la croissance est revenue, et elle se sentira dans chaque foyer en 2004. C'est, je crois, très important : nous sommes sortis de la période de décroissance pendant l'été, et nous sommes aujourd'hui à des rythmes de croissance tels que nous les avions prévus. »

2004, une croissance de... ?

- « 1.7 à 5 %. »

2005, on voit un peu plus...

- « A partir de 1.5 – 2, nous commençons à créer des emplois. Je pense que nous dépasserons les 2 % en 2005. (...) C'est pour cela que notre politique économique se trouve aujourd'hui confirmée. Pour nous, la politique économique, n'est pas une fin en soi, c'est le progrès social qui est le but de la politique économique. Cette politique économique, on l'avait conçue en deux étapes : d'abord préparer la France autour de la croissance, on nous a dit : "Vous avez tort, il faudrait serrer davantage les boulons et faire de la rigueur" Nous, nous avons préparé la France au retour de la croissance, c'est pour cela qu'on a créé du pouvoir d'achat avec la baisse des impôts, avec l'augmentation du SMIC, avec la prime pour l'emploi. Nous avons allégé les charges des entreprises, on a allégé les charges de 17 milliards d'euros dans le budget 2004, nous avons relancé la création d'entreprise, nous sommes sur un rythme maintenant de 200.000 entreprises nouvelles par an, on a fait un certain nombre d'initiatives de cette nature pour préparer la France au retour de la croissance. Maintenant moi, je propose un plan pour la croissance en direction de l'emploi, la croissance pour l'emploi. »

Tiens, tiens ! Parce que F. Chérèque trouvait que vous n'étiez pas assez mobilisés pour l'emploi, si la croissance revient, justement vous pensez qu'il y a à faire, quoi ?

- « En effet, je propose à F. Chérèque et aux différents dirigeants syndicaux qui nous ont interpellés de bâtir avec eux un plan la croissance pour l'emploi, c'est-à-dire de mobiliser les fruits de la croissance pour l'emploi, les produits de la croissance pour l'emploi. Cinq chapitres. L'emploi des jeunes : nous pouvons mettre en place un million de contrats de travail avec apprentissage, avec le contrat sans charges, avec le CIVIS, avec d'autres formes d'interventions, un million de contrats de travail pour les jeunes, discutons de ce premier chapitre. Deuxième chapitre, les créations d'entreprise, faisons tous en sorte pour qu'il y ait un million sur les cinq ans, commençons aujourd'hui à faire le bilan de ces entreprises qui se créent, 200.000 par an, comment elles peuvent être les unes et les autres davantage créatrices d'emplois. Troisièmement, la généralisation du droit individuel à la formation. Les partenaires sociaux ont signé un accord historique sur la formation et le droit individuel à la formation, il faut vite le généraliser, on le passe à l'Assemblée nationale très prochainement, il faut le généraliser. Quatrièmement, la réforme du service public de l'emploi, il faut rapprocher l'ANPE, l'UNEDIC, il faut moderniser tout cela, il faut notamment faire sauter les verrous à l'embauche, il y a là une négociation qu'il faut avoir avec les partenaires sociaux. Et cinquièmement, je vous l'annonce, ici ce soir, 500.000 salariés pourront être embaucés

chés dès 2004 dans les entreprises de moins de dix grâce au chèque emploi petite entreprise. »

Comment on fait, on fait ça et puis les PME embauchent, comment ?

- « C'est une innovation formidable. Cela a marché avec le chèque emploi service. On s'est aperçu que le chèque emploi service avait créé de très nombreux emplois. Là, on dit à une petite entreprise, il y a 1.400.000 entreprises qui n'ont pas de salariés. Là, on va leur dire, vous avez droit au chèque emploi petite entreprise. Ce chèque, c'est quoi ? C'est à la fois un contrat de travail, une déclaration d'embauche et une fiche de paye, c'est-à-dire une seule procédure toute simple, ça n'est pas compliqué d'embaucher, ça n'est pas difficile d'avoir un salarié. Un chèque, un chèque petite entreprise. »

Alors le Premier ministre, qu'est-ce qu'il fait pour ça se produise ? C'est-à-dire qu'il allège la fiscalité pour les PME, et comment il dope la compétitivité, comment il aide à ce recrutement à travers les emplois et les chèques pour l'emploi ?

- « Nous avons allégé les charges, nous continuerons à le faire. Nous faisons en sorte aussi d'aider les petites et moyennes entreprises notamment à avoir accès à l'innovation. Nous allons multiplier par sept le nombre des entreprises qui vont avoir des soutiens pour les nouveaux produits, les nouveaux projets, pour tout ce qui est la création dans l'entreprise. »

Ce plan Raffarin, F. Fillon est au courant ?

F. Fillon est au courant, j'en ai parlé avec lui, évidemment, et c'est même lui, je peux vous l'annoncer, qui va le mener. Car moi, je décide et les ministres mettent en œuvre. Et donc j'ai fait en sorte que nous puissions avoir... »

Je n'ose pas dire que c'est nouveau, ça.

- « De votre point de vue. Mais moi je ne suis pas... »

Oui, parce qu'on avait l'impression que J.-P. Raffarin ...

- « Je ne suis pas un vantard. »

Il était ministre de tout, quoi, et les autres, où ils étaient... sauf quelques-uns comme N. Sarkozy, quelquefois F. Fillon, D. de Villepin et quelques autres qui se montrent, les autres se planquaient.

- « Je vais revenir sur ce fond, ce que vous développez là. Mais je voudrais vraiment rester sur l'emploi parce que c'est ma préoccupation première, c'est la priorité nationale. Je souhaite que, avec les partenaires sociaux, nous puissions bâtir ce plan 2004, la croissance pour l'emploi.

A partir de quand ?

- « A partir de la semaine prochaine, nous allons faire des propositions dans ce sens. »

Vous les recevez les uns après les autres ou tous ensemble ?

- « Les uns après les autres, je pense que chacun a des propositions à faire, je veux enrichir ce plan des propositions des uns et des autres et pouvoir aboutir, au cours de l'année 2004, à des décisions concrètes en ce qui concerne l'Etat. Par exemple pour le chèque emploi petite entreprise, c'est au travers d'une ordonnance, dès décembre, que nous prendrons les décisions. C'est-à-dire que l'Etat va donner l'exemple en agissant dès la fin de l'année... »

(J.-P. Elkabbach chante) Gentil Papa Noël !

- « Non, c'est très sérieux parce que c'est une décision très importante. Et quand vous dites tout à l'heure que je ne suis pas forcément réputé pour m'impliquer sur ce type de dossiers, je voudrais vous dire que la façon que j'ai de diriger le Gouvernement, c'est une façon très moderne de diriger. J'écoute ; je ne suis pas un patron archaïque, je suis un patron moderne, qui sait écouter, qui sait comprendre, qui soutient ceux qui sont en difficulté, qui sait parler tendre la main à ceux qui connaissent des difficultés, qui sait aussi, de temps en temps, sortir des cartons jaunes, je n'ai pas encore sorti de carton rouge, je n'ai pas eu à le faire, pas encore. »

Ça ne va pas tarder ?

- « Mais j'ai déjà des cartons jaunes, vous le saurez, parce que seuls les cartons rouges sont publics. Mais pour le reste, je n'en suis pas encore là. »

C'est-à-dire que c'est une manière, à travers...

- « Je ne suis pas un vantard, et je ne dis pas tous les matins, "Je décide, je fais", et en plus comme j'ai des relations de loyauté avec mes ministres, nous faisons en sorte que chacun assume ses responsabilités. »

Puisque vous parlez de carton jaune, vous nous y menez. Monsieur Raffarin, cela veut dire qu'il y a des ministres, nous on les entend, on les voit, trop bavards, récalcitrants, maladroits, quel-

ques-uns qui croient faire du zèle. Est-ce que vous êtes leur copain ou leur patron ?

Je suis un patron, mais un patron moderne, pas un patron hiérarchique et... un patron attentif, un patron coopératif, un patron, vous savez, qui aide les autres à gagner. Qu'est-ce que c'est qu'un bon patron ? C'est aider à réussir, c'est de faire en sorte qu'on puisse aider les uns et les autres à réussir. Je suis à côté d'eux pour les aider à réussir et c'est ça. Vous savez, l'autorité ce n'est pas l'autoritarisme, c'est la capacité de conduire une équipe à ses résultats, de conduire une équipe dans la cohérence de l'action, et dans la cohésion de l'équipe. Et ceux qui marchent à côté, à ce moment-là, ils peuvent prendre un petit peu coup de règle d'abord et puis ensuite le carton jaune ou le carton rouge. »

Le carton rouge, c'est quoi ? Dehors ?

- « Bien sûr. »

Ah, c'est intéressant, on va voir si...

- « En politique, c'est forcément ça, mais... »

Avis aux amateurs. Mais donc c'est un Raffarin pour tous, mais tous jouent-ils Raffarin tout le temps.

- « J'attends la même loyauté de mes ministres que celle que je leur accorde, et donc je suis très attentif au travail des uns et des autres, et donc je suis vraiment très attentif pour qu'il me donne le même soutien et la même loyauté que le soutien et la loyauté que je leur accorde. Et je vais vous dire, je n'ai pas à me plaindre. Quand je travaille avec N. Sarkozy, quand je travaille avec L. Ferry, quand je travaille avec F. Mer, quand je travaille avec F. Fillon, quand je travaille avec les uns, avec les autres, je n'ai pas à m'en plaindre. »

C'est vous qui m'y menez...

- « Oh, je suis sûr que vous y seriez venu tout seul. »

Non mais je n'étais pas pressé, parce qu'il y a tellement de sujets d'économie. Merci en tout cas de penser que je ne l'oublierai pas. N. Sarkozy a trop de caractère pour être commode. Est-ce que vous le trouvez loyal ?

- « Oui. »

Et vous à son égard ?

- « Oui, on se comprend bien, la vie est facile avec lui, il dit ce qu'il pense, il connaît ses objectifs, il le dit clairement, y compris à la télévision ; c'est quelqu'un d'efficace, il sert la cause du gouvernement, et quand quelqu'un comme lui agit pour nous tous, je crois que c'est utile. Ce que je lui dis, à lui comme aux autres, c'est que la réussite n'est pas solitaire, que l'Intérieur a besoin de la Justice, que l'Economie a besoin du social, que les Affaires étrangères ont besoin de la Défense, et donc moi je suis là pour que tout le monde travaille ensemble, la réussite ne peut être que collective. »

Pendant deux heures et quart à France 2, N. Sarkozy a épaté les Français et même, paraît-il, J. Chirac qui le lui a dit. Et vous ?

- « Aussi. »

Suite dans le numéro de MV suivant

MIL-VIGILANCE N° 34/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 35/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

**INTERVIEW DE J.-P. RAFFARIN, PREMIER MINISTRE,
PAR J.-P. ELKABBACH (SUITE 3)
Grand rendez-vous à Europe 1 – 23/11/2003**

Nettement, il vous a épaté ?

- « Oui. Vous voulez des réponses directes et franches, c'est direct et franc. »

Dans cette performance, qu'est-ce qui a été le plus impressionnant ? Sa force de conviction même contre des interlocuteurs hostiles, il a démythifié plus d'un, J.-M. Le Pen ou T. Ramadan, son appétit, son énergie, quoi ?

- « Je pense que c'est la cohérence sur le fond qui est importante. C'est notre cohérence aussi bien vis-à-vis de Le Pen, de l'extrémisme, que de la laïcité, que de l'antisémitisme. Donc, c'est sa ligne de fond qui est importante pour nous tous, c'est ce que nous avons en commun et c'est ce qui m'a plu dans cette émission. C'était une émission dans laquelle on voyait bien la réforme juste, il a développé sur l'immigration avec la sévérité du retour aux frontières, mais en même temps la double peine, c'est ça la réforme juste. Nous avons, ensemble, la même méthode de travail qui est celle du gouvernement, et nous avons la même rigueur morale sur nos convictions. C'est ça qui fait notre force. »

Ah, s'il y avait plusieurs Sarkozy !

- « Il y a beaucoup de gens qui ont des talents, des talents très forts, très puissants. F. Mer est quelqu'un de particulièrement capable. Je trouve qu'il y a dans ce gouvernement finalement des individualités particulièrement rayonnantes. »

Il ne faut pas commencer à les citer parce qu'il y en a d'autres, c'est certain, que vous allez oublier, et qui vont mal dormir.

- « Mais ne vous inquiétez pas pour ça, je gère ça au quotidien et je suis habitué maintenant. Avec dix-neuf mois, je commence à avoir un peu d'expérience. Je vais vous en citer une, par exemple, parce que je crois que ce qu'il faut à la France aujourd'hui, c'est que la France retrouve le goût de l'avenir, qu'elle ait le goût de la science, qu'elle ait le goût de la réussite et c'est le travail que fait C. Haigneré, par exemple, avec nos programmes de recherche. Moi, je crois beaucoup que finalement le socialisme a généré le pessimisme, l'idéologie du déclin. Nous, nous devons générer le goût de l'avenir. Une France qui sème, des Français qui croient en l'avenir de la France. »

Qui sème, s. e. m. e ?

- « Les deux d'ailleurs, qui sèment l'avenir et qui s'aiment entre eux, qui aiment la France. Et c'est, je crois, très important ce goût de l'avenir et donc, par exemple, nous sommes aujourd'hui en compétition avec l'Espagne et le Japon sur un grand projet scientifique pour le nucléaire, l'énergie des étoiles, l'énergie du soleil sur la terre, ça peut régler les problèmes de la planète, c'est le projet ITER, les problèmes de l'énergie... »

Futur réacteur expérimental de fusion.

- « Exactement à Cadarache. Il y a là... »

Il ira à Cadarache ou en Espagne à Vandellòs ?

- « Je fais tout pour qu'il aille à Cadarache. Nous avons beaucoup de projets de cette nature : il y a des scientifiques qui travaillent sur l'homme protégé, l'homme réparé. C'est un projet très intéressant, scientifique, avec des gens de très haut niveau pour faire en sorte qu'on protège l'homme de toutes les maladies qui sont aujourd'hui envahissantes et en même temps qu'on puisse réparer avec toutes les formes de prothèses nécessaires. Il y a des progrès scientifiques importants... Je pense que la France doit avoir aussi le goût de l'avenir. »

La gauche comme la droite et même chacun de nous soutient déjà C. Haigneré. (...)

- « L'avenir pour soutenir... »

C'est vous qui devrez la soutenir en donnant de l'argent pour la recherche, et pour tout ce qui est fait en matière scientifique pour ces chercheurs et pour les jeunes, chef du gouvernement.

- « C'est un des budgets qui augmentent le plus dans le budget 2004.

(...)C'est utile... »

... Pauvre budget...

- « Mais vous savez que le problème du budget aujourd'hui de la France en matière de recherche, c'est les entreprises. En quoi sommes-nous en retard ? »

La Défense.

- « Ce sont les entreprises qui sont aujourd'hui très en retard en matière de recherche, et donc il est très important que nous puissions aider les entreprises, c'est pour ça que nous avons multiplié par sept le crédit d'impôts pour la recherche et l'innovation. Avant, vous étiez dans une entreprise, vous aviez des crédits de recherche, vous les augmentiez, vous aviez un avoir fiscal sur cette augmentation. Maintenant c'est tout votre effort de recherches qui va avoir un allègement fiscal. On allège la fiscalité sur la recherche pour les entreprises. »

(...) Monsieur le Premier ministre, les heures que nous vivons, sont décisives pour un sujet jusqu'à demain midi, Executive Life. Les Français ont le droit de savoir ce qui va vous coûter et leur coûter plusieurs centaines de millions de dollars. Entre la justice américaine et les Français, est-ce que nous sommes proches d'un accord ?

- « Je pense que nous nous rapprochons d'un accord. Il faut dire aux Français de quoi il s'agit exactement. Pendant les années 1990, alors que le Crédit Lyonnais était en quasi-faillite, l'Etat a dû intervenir pour le sauver, donc l'Etat s'est impliqué dans le Crédit Lyonnais. Le Crédit Lyonnais s'est lancé dans un certain nombre d'aventures américaines avec de nombreux autres partenaires. Ces aventures ont été non conformes à l'appréciation de la justice américaine et donc aujourd'hui... »

C'est devenu une affaire d'Etat pour les Français...

- « Il est demandé réparation. On nous propose une négociation pour ne pas aller au procès. Donc nous acceptons la négociation à condition que cette négociation nous mette à l'abri de tous les risques pour les différents acteurs, sur le plan pénal comme sur le plan civil. Pour le moment, il n'y a pas d'accord, nous continuons à négocier, mais nous n'aurons pas peur du procès s'il faut aller au procès. »

Il faut dire aux Français s'il s'agit de protéger quelques Français dont vous avez parlé ou quelques amis, monsieur Pinault, Monsieur Peyrelevade et d'autres ou d'éviter le procès comme vous dites, en finir et aussi défendre le Crédit agricole qui, ayant racheté le Crédit Lyonnais, risque par représailles d'être chassé des Etats-Unis. Voilà l'enjeu.

- « Le Premier ministre que je suis et son action n'ont rien à voir dans toutes les décisions qui ont été prises dans le passé. Donc là c'est vraiment des décisions de l'héritage. Alors mon intérêt dans cette affaire n'existe pas. Je défends l'intérêt des Français et l'intérêt des finances de la France ; et donc sur ce sujet, je veillerai à ce que les intérêts des Français soient protégés. »

Votre ministre des Finances doit dire demain à Bruxelles à quoi ressemblera le déficit public français en 2004 et 2005. Quelles instructions avez-vous données à F. Mer ?

- « Convaincre les Français d'abord, qui participent à toutes ces réunions, convaincre les Européens ensuite que nous avons pris toutes les bonnes décisions pour atteindre l'objectif qui est le nôtre, cette feuille de route qui conduit à un déficit de moins de 3% en 2005. Les réformes structurelles, notre programme, ce que nous avons déjà fait, la décentralisation, la réforme des retraites, ce que nous ferons, le plan dépendance est très important avec le financement spécifique pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées, donc convaincre aussi de notre effort sur l'assurance maladie, convaincre de notre capacité à réformer la société française ; convaincre aussi de nos résultats en matière de dépenses puisqu'en 2003, nous allons exactement exécuter le budget en ce qui concerne les dépenses tel que nous l'avons voté à l'Assemblée nationale et au Sénat »

Il n'y aura pas d'augmentation des dépenses publiques en 2004 ?

- « Et donc nous faisons en sorte qu'il y ait vraiment cette croissance zéro des dépenses. Et donc nous sommes là des gestionnaires sérieux. Les rentrées fiscales ont été plus faibles que prévues, c'est pour ça qu'il y a des déficits mais en aucun cas le déficit n'est lié aux dépenses de l'Etat »

Est-ce que je peux vous dire que la Commission vous demande un effort supplémentaire ? Je lis qu'elle va vous demander pour l'an prochain six milliards d'euros.

- « Nous avons fait les efforts nécessaires ; nous avons annulé les crédits, nous pensons qu'aujourd'hui, nous avons fait ce que nous devons faire et nous devons convaincre que nous attendrons les objectifs qui sont les nôtres. On nous a donné cet objectif de 3% en 2005, nous l'atteindrons et nous allons expliquer comment et c'est le travail de F. Mer de montrer à la Commission comment nous allons conduire cette route qui nous conduit à 2005 avec un déficit inférieur à 3%. »

Le pacte de stabilité a été voulu si je me rappelle bien, en 1997, par les gouvernements. Il finit par étrangler certains gouvernements. Est-ce que vous, les dirigeants politiques, vous ne pourriez pas assouplir ou changer ces règles dans l'intérêt collectif ? Parce que dans le pacte, il est demandé que l'équilibre budgétaire à moyen terme soit respecté sauf circonstances exceptionnelles. Depuis 97, il s'en est passé des choses : des guerres, le terrorisme qui monte, l'Europe qui a connu des changements climatiques exceptionnels en 2002-2003 ; si ce n'est pas des circonstances exceptionnelles, on ne s'y connaît pas.

- « Je pense en effet que vous avez raison de dire que c'est le pacte de stabilité et on oublie toujours la deuxième partie : et de croissance. C'est pour ça que nous sommes en train de construire avec l'Union européenne une initiative de croissance, c'est-à-dire un soutien à des initiatives qui montre bien qu'il y a une autre vision du pacte maintenant qui est en train de s'installer ; c'est une vision d'un pacte qui favorise la croissance. »

Je ne peux pas ne pas vous demander, après ce que vous avez dit tout à l'heure des engagements de campagne du candidat J. Chirac que le président et son Premier ministre appliquent, que les choses peuvent bouger. Est-ce que les impôts vont continuer à baisser en 2004 – 2005 ? Est-ce que pour l'impôt sur le revenu, on peut envisager une pause ou il va continuer à baisser ?

- « L'ensemble des impôts continueront à baisser. Nous discuterons la nature de cette baisse au cours du printemps prochain. Rien n'est décidé à ce jour mais l'ensemble des impôts doivent baisser parce que nous voulons rendre du pouvoir d'achat aux Français et contrairement à ce que j'entends ici ou là, il ne s'agit pas simplement de Français les plus aisés. Quand je vois que 600.000 personnes, grâce à cette baisse fiscale, ne vont plus payer d'impôts, 600.000 foyers devrais-je dire, c'est donc un des éléments très importants et comme nous augmentons parallèlement la prime pour l'emploi pour ceux qui ne paient pas d'impôt, cette réforme est juste. C'est la réforme juste. C'est la ligne qui est la nôtre et nous la poursuivrons. »

Donc pas de pause. Pour le moment, on dit « pas de pause » mais peut-être au printemps 2004, peut-être.

- « J'ai fait exactement ce que j'avais dit. J'avais dit que je ferai une réforme des retraites, j'ai fait la réforme des retraites. J'avais dit qu'on ferait des réformes de sécurité, on a fait la réforme de sécurité. Je vous dis qu'on fait un plan dépendance, on a fait un plan dépendance. On fait l'assurance maladie, on le fera. »

Comment on finance l'assurance maladie ? C'est à peu près 10 milliards d'euros de déficit. Si ça continue comme ça, dans seize ans, c'est 100 milliards d'euros de déficit. Comment on finance ? Qu'est-ce qui va nous arriver ?

- « Justement d'ailleurs, c'est tout le travail qui m'occupe les jours et quelquefois aussi les nuits en ce moment. Et vous verrez, le gouvernement décidera en temps et en heure pour que le Parlement puisse se prononcer au printemps prochain. »

Mais on espère bien que vous allez vous décider en temps et en heure.

- « Ecoutez, ce n'est pas si évident puisque les autres ne l'ont pas fait. Donc ça a l'air normal quand moi je décide, mais quand les autres n'ont pas décidé... ça a l'air normal que je fasse les retraites mais tout le monde disait qu'il n'y avait que cinq gouvernements qui pouvaient se casser la figure sur ce sujet ; ça a l'air normal quand on fait, mais je me demande pourquoi ça n'a pas été fait avant alors ! »

Vous avez dit tout à l'heure : je suis un patron moderne dans mon gouvernement. Qui est le chef de la majorité ?

-« Je suis le chef de la majorité. »

Vous êtes sûr de ce que vous dites parce qu'on dit : il y a X, Y... je ne veux pas donner de noms... Vous êtes le chef de toute la majorité ?

- « Je suis le chef de la majorité ; c'est ma responsabilité ; je suis le chef du gouvernement et le chef de la majorité, ça c'est clair. C'est la responsabilité qui m'a été confiée. Tant que je suis chef de gouvernement, je suis chef de majorité, tant que je suis chef de majorité, je suis

chef de gouvernement. J'assume cette responsabilité avec détermination et avec un certain plaisir. »

Oui, ça on le voit, le plaisir et la gourmandise dans certains cas. Oui, mais attention, de la majorité UMP ou de la majorité chiraquienne de 2002 UMP et UDF alors que F. Bayrou prend quelquefois ses distances ?

- « Cela lui arrive en effet de prendre ses distances, je le note comme vous. Moi je suis chef de la majorité. Je suis donc le chef de ceux qui me soutiennent à l'Assemblée nationale et au Sénat. Je demande à ce qu'il y ait un accord politique entre l'UMP et l'UDF. Un accord de majorité. Hélas, cet accord n'a pas été possible pour les élections législatives. Un accord, cela veut dire des idées en commun, des règles électorales de candidatures uniques ou séparées mais des règles de désistement, un accord. Nous n'avons pas eu cet accord pour les législatives. Je souhaite l'avoir pour les élections régionales. Je souhaite qu'il y ait un accord entre l'UDF et l'UMP. »

Mais par exemple, l'UDF dit : pourquoi il ne nous reçoit pas à Matignon ? C'est tellement difficile de leur ouvrir la porte ?

- « Je vois François BAYROU régulièrement. Je suis moi-même issu de l'UDF. Donc je les connais, je les pratique, j'ai cette culture... Donc je les connais bien, ma porte est ouverte. Mais je ne veux pas recevoir de familles politiques qui en sortant de mon bureau se brutaliseraient aux élections car moi, ce que je veux, c'est qu'il y ait un accord politique majoritaire. Et dès qu'il y a l'accord UMP – UDF, il n'y a aucune difficulté pour qu'on travaille ensemble. Mais je veux cet accord politique parce que mon travail, c'est de rassembler. »

C'est le préalable, c'est la condition ?

- « Pour qu'il y ait ce que vous appelez « recevoir » parce qu'autrement, je les vois régulièrement y compris F. Bayrou avec qui j'ai passé pas mal de temps récemment d'ailleurs avec plaisir ; mais lui ne me donne pas toujours du plaisir, mais je comprends qu'il a besoin d'exister, je comprends sa ligne, je comprends ce qu'il fait. Je souhaite simplement, premièrement qu'on pense aux extrémismes et que donc, dans les élections régionales, on fasse tout pour se rassembler, pour qu'on ne puisse pas placer l'extrême droite en tête ni en PACA ni ailleurs. C'est pour ça que je crois qu'il faut dans un grand nombre de régions des listes d'union. Et puis, deuxièmement, je rappellerai à tous, aux uns comme aux autres : il faut se souvenir de cette phrase de V. Hugo "Réfléchis à deux fois avant de te faire applaudir par tes adversaires" ».

Est-ce que vous lui demandez d'être patient. Parce que 2007, c'est loin ; et puis si J. Chirac reste, 2012, c'est encore plus loin, non ?

- « La patience est une vertu de l'action politique. Ce n'est pas un métier qui est compatible avec la nervosité. »

Vous ne m'avez pas répondu, 2007, 2012 ?

« Vous parlez de J. Chirac ? Lui seul est capable de décider cela et moi je suis à la tête du gouvernement et ça suffit à m'occuper. »

Suite et fin dans le numéro de MV suivant

MIL-VIGILANCE N° 35/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 36/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

**INTERVIEW DE J.-P. RAFFARIN, PREMIER MINISTRE,
PAR J.-P. ELKABBACH (SUITE 4)**
Grand rendez-vous à Europe 1 – 23/11/2003

Mais quand on entend les uns et les autres - à gauche, on a fait toute une liste, on pourrait ajouter B. Delanoë, J. Lang ; autour de vous, F. Bayrou, Nicolas Sarkozy, d'autres qui ne le disent pas. Je sais que vous aimez chanter Hallyday, Ferré, que sais-je, Aznavour... Jamais vous ne fredonnez chez vous "Si j'étais président" ou "Quand je serai président", vous ?

- « Moi, j'ai trouvé une France affaiblie. Je souhaite une France redressée. J'ai trouvé une France qui avait la tentation du déclin, je veux qu'elle ait le goût de l'avenir. Voilà, mon ambition à moi, c'est cela. C'est travailler au sein d'une équipe politique qui gagnera en 2007. Mon ambition n'est pas du tout personnelle, vraiment ça n'a jamais été le cas. Je n'ai pas rêvé de Matignon toute ma vie. Je me suis retrouvé à Matignon, en confiance avec le Président, en confiance avec ma majorité. Je suis donc et le chef du gouvernement et le chef de la majorité. Je veux conduire l'un et l'autre à la réussite. C'est cela, mon ambition. »

Jusqu'à quand ?

- « Au terme de la législature et nous verrons l'avenir. Mais je ne suis pas programmé pour une carrière politique. Je suis programmé pour mener une action. »

Vous dites : nous verrons l'avenir. Donc l'avenir, dans ce domaine aussi, peut être ouvert ?

- « Franchement, je ne me sens pas concerné par cette perspective-là. »

Non, mais ça peut peut-être dissuader quelques-uns.

- « Je ne souhaite pas dissuader quiconque. Il y en a qui sont programmés pour ça, il y en a qui se préparent tout petit à cela, c'est un tempérament, c'est une nature. »

Vous, quand vous faisiez de la musique, de la guitare ou je ne sais quoi et que vous chantiez, vous ne pensiez pas à Matignon ou à l'Elysée ?

- « Je pense que nous allons avoir un grand projet européen à bâtir, la donne va complètement être bouleversée, vous vous rendez compte, cette Europe à 25 ! Il va falloir que la France tienne sa place dans cette Europe à 25 ! »

C'est une chance ou c'est un risque de cafouillage ?

- « C'est une chance. Il faut le prendre comme ça. C'est un projet très important pour que la France et ses idées puissent continuer à être fortes dans le monde. C'est le combat du président de la République ; il a redonné de la force au message de la France. L'Europe peut nous donner de la stabilité. L'Europe à 25 est un espace d'équilibre pour le monde, c'est très important mais c'est très difficile et il faut pouvoir réussir à la fois l'élargissement et puis aussi la réforme institutionnelle. C'est pour ça qu'on a besoin de la croissance et d'une croissance juste, qui soit bien répartie, pour qu'il y ait la cohésion et que tout le monde participe à ce projet européen. Voilà un grand défi qui est beaucoup plus important que la candidature de tel ou tel et de savoir s'il y en a qui préfèrent faire campagne en moto ou d'autres dans les dîners dansants. Ça, ça regarde chacun. Mais pour moi, ce n'est pas l'enjeu essentiel de la France. »

Et pour adopter la Constitution européenne qui fait débat aujourd'hui, J.-P. Raffarin, est-ce que vous préférez vous personnellement le vote du Parlement en congrès à Versailles ou un référendum ? Qu'on soit tous consultés parce que ça nous concerne ?

- « C'est beaucoup trop tôt pour le dire parce que franchement, la Conférence intergouvernementale aujourd'hui, elle ne donne pas le signe exact de sa conclusion. Et donc nous ne savons pas si nous allons être capables de surmonter les divergences qui existent, qui

sont encore importantes. Nous demandons des éclaircissements. Nous voulons une présidence forte ; nous voulons une Commission gouvernable, donc avec un nombre de commissaires limités. Il y a des désaccords par exemple avec l'Espagne. Nous allons parler demain avec T. Blair de la Défense. J'irai en Pologne. Je reçois à déjeuner les Premiers ministres européens le 4 décembre pour essayer d'éclaircir tous ces sujets et de rapprocher les positions. Je pense que nous avons encore de nombreuses étapes à franchir au niveau européen avant d'avoir à proposer une conclusion aux Français. Et donc, le président de la République, le moment venu, choisira la voie de la ratification. »

Vous avez parlé de F. Bayrou de l'UDF tout à l'heure, vous avez dit : votre porte est ouverte à certaines conditions. Aux régionales de mars, pour le moment, l'UDF veut présenter ses listes au premier tour et F. Bayrou ira lui-même sans doute en Aquitaine, dans le fief d'A. Juppé, face à X. Darcos. Est-ce qu'il faut le battre ? Est-ce qu'il faut qu'il perde ?

- « La primaire... »

Est-ce qu'il faut qu'il perde ?

- « Non, je ne souhaite pas qu'on perde l'Aquitaine. »

Non, mais que F. Bayrou perde et que le vainqueur soit X. Darcos.

- « S'il y a un accord politique et si F. Bayrou est en tête au premier tour, je souhaite qu'il gagne. »

S'il n'y a pas d'accord ?

- « Si X. Darcos est en tête, je souhaite que X. Darcos puisse gagner. Je crois aux chances de X. Darcos. Je crois qu'il est possible de gagner l'Aquitaine mais ce que je veux, c'est un accord. Quand vous dites que mon bureau est ouvert sous certaines conditions, je reçois les uns ou les autres régulièrement, mais pour que politiquement on puisse avoir une relation UMP/UDF structurée, il faut clairement un accord politique pour dire, par exemple - Madame Comparini est candidate unique en Rhône-Alpes - il y a une primaire dans telle région, mais à chaque fois, de dire qu'on se désisterra et de dire quelles sont les grandes idées qu'on a pour le développement de la région, pour la justice dans cette région, pour le développement économique et social. Donc il faut un accord politique et pas seulement ajouter des ambitions aux ambitions. »

Sinon ?

- « Sinon on va à une forme de désordre et le désordre sert les extrêmes, on l'a vu aux élections présidentielles. Tenons compte de ce qui s'est passé. Pourquoi L. Jospin n'est pas au second tour ? Parce qu'il y a dispersion, parce qu'il y a ce pluriel aujourd'hui qui continue à les envahir. C'est à force de cette dispersion que l'on a connu l'échec. Donc ne tombons pas dans le même panneau. Tirons des leçons de l'histoire et soyons capables de dégager un accord politique pour battre les extrêmes et pour faire en sorte que la démocratie française soit une démocratie équilibrée, qu'il puisse y avoir des alternances, des alternances républicaines dans un pays qui sait se rassembler pour éviter les extrêmes. »

Surtout que J.-M. Le Pen disait ici il y a quinze jours à N. Domecq et à moi qu'il rêvait de 21 avril régionaux.

- « Eh bien, je crois que nous devons tirer les leçons du passé et les leçons du passé doivent nous conduire à éviter ce type de drame national. Je pense que globalement la République et les républicains doivent être capables de s'entendre, surtout à l'intérieur d'un même camp et surtout entre l'UMP et l'UDF mais ce ne serait pas très difficile d'accepter un accord politique. Mais naturellement il ne faut pas que les uns cherchent à nourrir leur popularité par la difficulté des autres. Il faut faire en sorte qu'on puisse ensemble travailler à un projet. »

Tous les Premiers ministres de l'Europe - c'est ma dernière question - sont plutôt impopulaires, ils connaissent des moments très difficiles. Le problème clef, pour vous, c'est de savoir si vous êtes fatigué, découragé, vous vous dites quand vous recevez les coups « à quoi bon » ?

- « Non, moi je sais encaisser et je n'ai pas peur des coups et je n'ai pas peur de l'avenir. J'ai confiance en l'avenir et j'ai confiance en cette capacité qu'a la France à surmonter ses défis. Donc, je suis un Premier ministre qui n'a pas peur. Je sais que j'ai des choses qui sont impopulaires à faire ; je sais quand je mets un radar quelque part, que c'est impopulaire. Mais je sais que quand on économise 2.000 vies, après on est fier, on est fier de la France et on est fier de son action. Donc je sais qu'il y a des phases d'impopularité et je sais aussi qu'il y a des décisions qui seront mieux comprises le moment venu. Il faut moderniser le pays, il faut réformer ce pays avec l'idée de justice, je vous le disais tout à l'heure. Je crois vraiment que le Premier ministre

ne doit pas avoir l'œil fixé sur les sondages, il doit agir, son mérite, c'est son action. »

Dans six jours – c'est vraiment ma dernière question – dans six jours, samedi prochain, c'est l'anniversaire de J. Chirac. Vous avez choisi le cadeau ?

- « J'ai des relations personnelles avec J. Chirac ; j'ai des relations publiques avec J. Chirac. Je suis prêt à vous parler tant que vous voudrez des relations publiques mais pour ce qui est des relations personnelles, ça reste entre lui et moi. »

Pas de cadeau ?

- « Ça, ça me regarde et ça le regarde et c'est secret »

Faites-lui le cadeau : plus de zigzag, la ligne droite pour le gouvernement et puis des réformes réussies.

- « C'est-à-dire les retraites ? Vous me dites « refaites les retraites » ? Vous êtes en train de me décrire... »

Non, les autres, ce qui va arriver...

- « Il n'y a pas de zigzags, il y a la capacité d'écoute de la société française et ceux qui vont quelquefois tout droit, ils vont dans le mur. Je vais là où les Français veulent qu'on aille, ensemble. Vous savez, le slogan de Chirac pendant la campagne, c'était la France en grand, la France ensemble. Faire la France en grand, c'est la France écoutée dans le monde. Mais la France ensemble, c'est aussi pouvoir avancer avec les Français. »

Demain matin, 8h20, F. Hollande, il dira peut-être tout le mal qu'il pense de vous, à moins d'une surprise, Monsieur Raffarin...

- « Mais je suis prêt à l'aider, parce qu'il m'a l'air d'avoir beaucoup de problèmes avec tous ses candidats. »

COMMENT LA GAUCHE A RATÉ COLONNA

L'assassin présumé du préfet Erignac a bénéficié, pendant sa cavale, du manque de volonté du gouvernement Jospin et des loupés de grands flics.

Tous les conseillers chargés de la Corse aux cabinets de Jean-Pierre Chevènement, Daniel Vaillant et Lionel Jospin le reconnaissent volontiers. «*Nous, on ne rentrait pas dans l'enquête. On laissait faire les policiers et les juges. Sarko, il fait à la place. La séparation des pouvoirs, il s'en fout*», confie une éminence grise de la jospinie. Un autre concède : «*Notre dispositif n'a pas fonctionné correctement. Et nos hommes clés n'étaient pas les bons.*»

Des aveux, signes d'une incroyable faiblesse du pouvoir politique, d'une incapacité des ministres à dicter leur loi aux responsables administratifs. Les «*hommes clés*» en question sont deux : Patrice Bergougnoux et Roger Marion. Le premier, directeur général de la police nationale, est l'interface entre les responsables gouvernementaux et les flics. Actuellement préfet du Val-de-Marne, il est CRS de formation et a longtemps été militant à la Fasp, syndicat de gauche. Le second, aujourd'hui préfet chargé de la sécurité à Marseille, a été successivement patron de l'antiterrorisme, puis numéro deux de la police judiciaire. Il jouit d'une réputation double : très bon flic (il a démantelé le réseau islamiste des attentats de 1995), mais en même temps perso, colérique et hâbleur.

Bergougnoux et Marion sont liés par un pacte complexe. Le directeur de la police a besoin de résultats : qui d'autre que le meilleur flic de France peut les lui apporter ? Marion, lui, cherche à obtenir la confiance du pouvoir : qui mieux que le directeur de la police nationale peut la lui assurer ? Dès lors, ils travaillent en huis clos, disposent de tous les moyens, concentrent toutes les informations, déclenchent toutes les recherches autour d'Yvan Colonna et informent, selon leur bon plaisir, les ministres.

Ni Chevènement, ni Vaillant, ni Jospin n'y trouvent à redire. Ils font confiance. Et pourtant, ils disposent depuis novembre 1999 d'une enquête parlementaire sur le fonctionnement des forces de sécurité en Corse. Et comme le résume parfaitement le président de l'Assemblée nationale de l'époque, Raymond Forni : «*C'est le bordel !*» C'est le «*bordel*» chez les juges, chez les policiers, et entre les juges et les policiers. Un «*bordel*» que laisse perdurer, par mansuétude et par faiblesse, la gauche. Il lui éclate à la figure, dès le début de la cavale d'Yvan Colonna. Le suspect échappe aux enquêteurs alors que son nom est cité, sur procès-verbal en date du 22 mai 1999, par l'épouse d'un de ses complices supposés. En charge de l'enquête, Roger Ma-

rien ne percute pas. Il ne donne pas l'ordre immédiatement à son second, Jean-François Lelièvre, alors en Corse, d'aller «*serrer*» Colonna. Le présumé tueur de préfet bénéficiera de vingt-quatre heures de tranquillité, largement le temps de tenir une mini-conférence de presse et de prendre la tangente.

Le plus fin limier de France incapable de saisir la situation ? Il est aveuglé par sa propre réussite, expliquent plusieurs de ses anciens collègues. «*Il souffre du syndrome Paris-Match, dit l'un d'eux. Il sait qu'il va faire les gros titres pour avoir mis au trou le commando Erignac. Il savoure sa victoire et ne voit pas qu'un élément essentiel du puzzle manque. Il est déjà en train de sabler le champagne alors qu'on est toujours dans la soute.*» Comme l'écrit diplomatiquement le juge antiterroriste Gilbert Thiel dans son ouvrage *Ne réveillez pas un juge qui dort* : «*Il s'agissait à mon sens d'un loupé, d'un défaut d'évaluation de la situation au moment des premières interpellations.*» Autre «*loupé*» : l'absence de communication claire sur le cas Jean-Hugues Colonna. Le père du berger de Cargèse est ancien conseiller de deux ministres de l'Intérieur (Pierre Joxe et Philippe Marchand) et député. Sa connivence politique avec le gouvernement Jospin ne fait aucun doute. Pour autant, il ne semble pas avoir usé de son CV pour protéger son fils. La faute de Jospin, chantre de la transparence, est de ne pas l'avoir fait savoir clairement.

Didier Hassoux - Libération du 16 octobre 2003

L'UDF DÉCLENCHÉ LES HOSTILITÉS CONTRE L'UMP

Cette fois, la guerre est bel et bien déclarée entre l'UDF et l'UMP. En refusant de voter avec la majorité la première partie du projet de budget pour 2004, la formation de François Bayrou s'est désolidarisée de l'UMP sur un texte d'une grande portée symbolique parce qu'il scelle traditionnellement l'appartenance à la majorité. François Bayrou a beau jouer sur les mots en laissant entendre qu'une abstention n'a pas la même signification politique qu'un vote contre, il complique singulièrement la donne des élections régionales et européennes de l'an prochain en introduisant la discorde et la division à droite. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Bernard Accoyer, l'un des responsables des investitures à l'UMP, a immédiatement réagi en annonçant qu'Hervé Gayraud devrait être investi comme tête de liste par l'UMP en Rhône-Alpes, seule région actuellement détenue par l'UDF. «*La question de l'appartenance de l'UDF à la majorité se pose*», a expliqué Bernard Accoyer, pour qui la décision de François Bayrou et de ses amis de s'abstenir sur le budget est «*un geste particulièrement grave*», qui «*pourrait remettre en cause la main tendue de l'UMP*» à l'UDF pour les régionales. Gonflé à bloc, et comme étonné par sa propre audace, le patron de l'UDF semble n'en avoir cure : après avoir longtemps tergiversé sur la proposition du parti chiraquien de conduire une liste unique UMP-UDF en Aquitaine, il assure aujourd'hui vouloir y mener une liste centriste autonome. Mais s'il se montre belliqueux, le chef de file de l'UDF n'en reste pas moins prudent : avant d'officialiser sa décision le 5 novembre prochain, il veut vérifier que ses amis, Anne-Marie Comparini en Rhône-Alpes et André Santini en Ile-de-France, se lanceront aussi dans la bagarre.

Sophie Huet - Le Figaro du 22 octobre 2003

MIL-VIGILANCE N° 36/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 37/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA RÉVOLUTION ANPE

Branle-bas de combat : des ministères des Finances, de l'Intérieur, de la Recherche ou encore de la Justice, les entorses au sacro-saint statut des fonctionnaires se multiplient. À partir de l'année prochaine, les plus hauts gradés de Bercy, les juges et les commissaires de police seront payés au rendement. Déjà, les cadres hospitaliers sont évalués au résultat, et les préfets doivent remplir des objectifs chiffrés de reconduite à la frontière d'immigrés clandestins... L'heure de la révolution culturelle aurait-elle sonné pour nos 2,3 millions de fonctionnaires ? Jusqu'à aujourd'hui, une seule entreprise publique a osé s'attaquer au statut de son personnel : le 15 novembre prochain, les 23.000 contractuels de droit public de l'ANPE changent de statut. Du jamais-vu.

«Pour certains, nous sommes le laboratoire de la fonction publique !» lance Pierre Giorgini, ancien directeur des ressources humaines de l'agence. Le ton léger colle mal au profil du personnage... Débauché par France Télécom il y a peu, Giorgini est le pilier de la réforme de l'ANPE. Et quelle réforme ! Adieu, les notations faussées - plus de 90% des fonctionnaires sont notés au-dessus de 19 sur 20 - les carrières programmées, les salaires scotchés aux grades et les grades aux années. «L'évolution des agents dépendra de leurs aspirations, de leur motivation et de leurs compétences», tranche Giorgini. Parmi ses innovations, la rémunération au mérite des managers est sans doute l'une des plus ambitieuses : désormais, une prime de performance unique remplace trois primes ; variable, elle pourra représenter jusqu'à 15% du salaire de l'agent concerné. Un bouleversement total.

Il y a peu encore, le directeur de l'ANPE ne savait pas combien de comptables, de conseillers à l'emploi travaillaient pour lui, ni combien de techniciens ou même de secrétaires. Pas facile pour qui souhaite gérer ses effectifs ! «Il nous a fallu deux ans afin de recenser tous les métiers de l'ANPE», raconte aujourd'hui Pierre Giorgini. Et pour cause : chez lui comme partout en France, les agents de la fonction publique sont d'abord définis par leur grade. Pas pour ce qu'ils font. Du coup, à ancienneté égale, un technicien informatique reçoit non seulement le même salaire qu'une secrétaire (niveau BEP) ou qu'un conseiller adjoint (niveau bac), mais... leurs postes sont interchangeable. Ubuesque.

Première révolution donc, chaque salarié sera à présent défini par son ancienneté, ses compétences et ses diplômes. Recruté sur concours, et également sur entretien, en fonction de son expérience professionnelle - impensable il y a quelque temps - il évoluera dans sa filière par un double système de promotion interne, fondé sur son évaluation personnelle et la validation de ses acquis professionnels. Cependant, il peut - et c'est nouveau - reprendre des études, accélérer sa carrière, voire demander à changer de filière. «Nous allons enfin pouvoir faire de la gestion prévisionnelle», souffle Pierre Giorgini. Depuis le temps qu'il en rêvait..

C'est que la mue de l'ANPE ne date pas d'hier : «Notre révolution culturelle a déjà dix ans d'existence», rappelle Sylvie Jettot, la porte-parole du groupe. Citée en exemple par tous les experts de la fonction publique, la modernisation actuelle date du début des années 1990, avec les premières enquêtes de satisfaction «clients» mises en route par Michel Bon, alors directeur de l'ANPE. La suite, on la connaît des agences renouées, et une démarche sur la qualité interne qui devrait se solder, l'année prochaine, par la certification officielle de l'Afaq.

De quoi faire réfléchir les réformateurs en herbe. Au 1er janvier 2004 entrera en application un décret oublié de 2002. Et non des moindres :

il réforme les «conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement des fonctionnaires». Vieux de près d'un demi-siècle, le statut de la fonction publique demeure, mais son adaptation devient possible. Prime à la performance, avancement au mérite, indices d'efficacité ou de qualité, les outils proposés par nos ministres vont dans ce sens. Reste à les manier intelligemment.

Julie Joly - L'Express du 09 octobre 2003

MAM JUSTIFIE LA HAUSSE DU BUDGET DE LA DÉFENSE

L'opposition se montre de plus en plus critique envers la hausse des investissements accordée aux armées. Une polémique relayée par certaines voix au sein de l'opposition, qui agace le gouvernement.

Jean-Pierre Raffarin et Michèle Alliot-Marie ont donc livré une contre-offensive. Le premier ministre et le ministre de la Défense, réunis à l'occasion de l'ouverture de la 56e session de l'Institut des hautes études de la défense nationale, ont souligné un fait essentiel : la persistance, voire la montée en puissance, des menaces auxquelles sont confrontés les Français. «Nous voulons une France des sécurités (...), et les Français ont manifesté il y a dix-huit mois un réel besoin de sécurité», a martelé M. Raffarin, faisant allusion à la dernière élection présidentielle et à la percée du Front national.

«La France veut la paix mais connaît les dangers du monde», a résumé le premier ministre, rappelant l'engagement permanent des forces françaises. «Cette année encore, plus de 15.000 de nos soldats sont déployés dans le monde entier, engagés dans 27 opérations hors du territoire métropolitain», a-t-il précisé. Evoquant la prolifération des armes de destruction massive, mais aussi le «terreau des déshérités du progrès, des laissés-pour-compte de nos sociétés, les extrémismes religieux et les affrontements communautaires», dont se nourrit le terrorisme, il a justifié la hausse de 4,1% du budget de la défense prévu l'an prochain en dressant un bref catalogue des matériels prévus pour contrer ces dangers.

Un exercice effectué plus tôt par une Michèle Alliot-Marie très bataillieuse. Plaidant de nouveau en faveur d'une sortie des dépenses de défense du pacte de stabilité, elle s'est aussi élevée contre les experts, élus ou militaires, jugeant trop élevé le coût de la dissuasion nucléaire par rapport aux menaces contemporaines et à la nécessaire rigueur budgétaire. «Rogner sur la politique de dissuasion nucléaire ou critiquer le coût d'un second porte-avions, qui n'est pas l'armement le plus cher, démontre une ignorance des équilibres entre les différentes sortes d'armes et les coûts réels. Est-ce au moment où un certain nombre de pays essaient de se doter d'armes nucléaires, bactériologiques ou chimiques que nous devons affaiblir notre dissuasion ?» s'est-elle indignée.

Et «MAM» n'apprécie pas les appels aux restrictions lancés par des ministères qui ne paraissent pas en position de donner des leçons : «Notre ministère est celui qui a fait le plus d'efforts en matière de non-renouvellement des fonctionnaires. Pour nos personnels civils, les remplacements ont été d'un pour deux, et même un peu au-delà. Nous devons être la seule administration à avoir diminué de près de 1% nos coûts de fonctionnement», rappelle-t-elle avec fermeté. Et «on oublie trop souvent que le ministère alimente plus que tout autre l'économie française. En y réinjectant 14,9 milliards d'euros, nous sommes son premier fournisseur public d'activité. L'argent qu'on nous donne, il repart, et la défense représente plus de 160.000 emplois directs. De plus, nous embauchons 37.000 jeunes par an, dont un très grand nombre, sans qualification, reçoivent une formation, et sont à 95% reclassés lorsqu'ils quittent les armées», assène-t-elle.

Un plaidoyer social d'autant plus important que le spécialiste français de l'armement terrestre, GIAT Industries, vit une crise dramatique, mais que Michèle Alliot-Marie juge inéluctable. Il faut en effet adapter l'industrie française de la défense, dont «l'avenir passe par des alliances ou des regroupements européens, la création d'un EADS naval et d'un EADS terrestre». Une dimension européenne que Jean-Pierre Raffarin et Michèle Alliot-Marie, représentants d'une des rares nations effectuant un véritable effort de défense au sein de l'UE, ont sans cesse mise en avant hier.

Philippe Migault - Le Figaro du 17 octobre 2003

A CINQ MOIS DES RÉGIONALES, L'AMPLEUR DE LA MENACE FN

Sur la base du précédent scrutin de 1998, le parti de Jean-Marie Le Pen serait en mesure d'accéder au second tour du scrutin de mars 2004 dans 16 des 22 régions métropolitaines. Devant cette hypothèse, l'UMP et le PS s'interrogent encore sur leur stratégie.

Le boulevard est dégagé, il ne reste plus qu'à s'y engouffrer. La formule fait jubiler dans les couloirs du "paquebot", siège national du Front national. A cinq mois des élections régionales, Jean-Marie Le Pen n'est pas le dernier à alimenter cette vague d'optimisme. "Il n'y a plus qu'à tendre le tablier pour amasser les voix", s'esclaffe le président du parti d'extrême droite. "Toutes les conditions sont réunies pour nous permettre de réaliser un bon en avant", résume Eric Lorio, secrétaire national aux élections. "Entre nous et l'UMP, il n'y a plus rien", ajoute M. Le Pen.

Concrètement, le FN se fixe comme ambition l'élection de 300 conseillers régionaux en mars 2004 contre 130 à l'heure actuelle. Le nouveau mode de scrutin, adopté en avril 2003, qui fixe à 10 % le seuil minimal pour participer au second tour, ne devrait pas être un obstacle. En rééditant, le 21 mars 2004, ses résultats des régionales de 1998, le FN participerait à des triangulaires avec l'UMP et le PS, voire à des quadrangulaires si l'extrême gauche réussit une percée, dans 16 des 22 régions métropolitaines.

En Poitou-Charentes (9,88 %), en Auvergne (9,57 %) et dans les Pays de la Loire (8,84 %), le FN n'est pas hors jeu. Il n'y a guère qu'en Bretagne (8,22 %), dans le Limousin (7,30 %) et en Corse (4,80 %) que le pari semble hors de portée, même si M. Le Pen a franchi la barre des 10 % dans toutes les régions lors du premier tour de la présidentielle, le 21 avril 2002. C'est évidemment en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) que le FN concentre tous ses efforts. "J'ai une chance réelle de l'emporter", ne cesse de répéter M. Le Pen, depuis le lancement de sa campagne à la mi-septembre.

Bruno Gollnisch et Carl Lang, respectivement têtes de liste en Rhône-Alpes et dans le Nord - Pas-de-Calais, ont repris l'antienne. "Je joue gagnant en tablant sur une quadrangulaire avec l'UMP, le PS et l'extrême gauche au second tour", avance M. Lang, qui va miser à fond sur le thème de l'insécurité sociale. "Nous n'oublierons pas d'exprimer nos propositions sur l'insécurité tout court", précise M. Le Pen. Les Français se rendent compte, aujourd'hui, de l'inefficacité des mesures de Nicolas Sarkozy."

A l'UMP, d'ailleurs, tout le monde l'avoue : la potion sécuritaire distillée par le ministre de l'intérieur a atteint ses limites. Ce sont les problèmes économiques qui nourrissent, à présent, le désarroi de nombreux électeurs de droite. En effet, certains députés de la majorité multiplient les avertissements contre les effets de la hausse du tabac et du gazole "Dans une région comme la mienne, où le Front national reste influent, cela le conforte à quelques mois des élections régionales et européennes", observe Jérôme Rivière, député des Alpes-Maritimes.

Majoritaires au sein de l'UMP, ces avis ne sont pas unanimes. Ainsi Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes, se dit convaincu que M. Le Pen ne rééditera pas, en PACA, son score (26,52 %) de l'élection présidentielle : "Selon moi, il terminera à la troisième place. En matière de sécurité, par exemple, nous avons marqué des points et les électeurs nous le disent."

L'UMP n'est pas seule à s'alarmer. Au PS, Michel Vauzelle, président sortant de la région PACA, a exprimé à plusieurs reprises ses craintes devant le poids électoral du FN. Il n'est pas isolé. La direction du parti va jusqu'à prédire une possible présence de l'extrême droite au second tour "dans une vingtaine de régions".

"Ça peut arriver, compte tenu du climat actuel provoqué par la politique du gouvernement, mais je ne pense pas que le FN soit en mesure de l'emporter", relativise Bruno Le Roux, secrétaire national chargé des élections. Le péril de l'extrême droite et le "danger de 21 avril régionaux" ont cependant nourri les discours lors du dernier conseil national du PS, le 11 octobre. "Il ne faut pas croire que la Bretagne soit épargnée", a insisté le député Jean-Yves Le Drian, qui conduira la

liste. "En Alsace, nous pouvons être éliminés", a mis en garde le premier secrétaire, François Hollande.

Réelle ou exagérée, la menace du FN permet au PS d'étayer sa volonté d'union de la gauche dès le premier tour. Cette situation "nécessite l'union, à droite comme à gauche", soutient M. Le Roux. Elle ne sous-entend pas forcément une stratégie de front républicain". Pas de désistement possible ? "Le PS est le seul à avoir été clair sur cette question, nous ne prendrons aucun risque", souligne M. Le Roux. Il reconnaît cependant que, si le FN arrivait en tête dans une ou plusieurs régions, la situation serait analysée "au cas par cas".

Elie Barth, Yves Bordenave et Isabelle Mandraud
Le Monde du 18 octobre 2003

ROSSINOT FUSTIGE LA MÉTHODE BAYROU

André Rossinot redevient président du Parti radical. L'ancien ministre, aujourd'hui maire UMP de Nancy, a repris, lors du 104e congrès du Parti radical, la tête de la formation dont il avait déjà tenu les rênes de 1993 à 1997. Par 71,7% des voix, il succède à François Loos, ministre délégué au Commerce extérieur qui, élu en 1999, ne pouvait se représenter. Cette large majorité a été acquise face à trois autres candidats, dont le vice-président Jean-Thomas Nordmann, député européen (21%), qui défendait une ligne hostile à l'UMP, «un RPR ravalé pour mieux avaler les autres».

Dans son intervention, le nouveau président s'en est, au contraire, vivement pris à François Bayrou, président de l'UDF, formation à laquelle appartenait le Parti radical avant de devenir, l'an dernier, personne morale associée à l'UMP. «Le temps n'est pas venu de «jouer perso» comme il le fait en donnant priorité à une stratégie individuelle et présidentielle, aux dépens de sa propre famille politique. François Bayrou a délibérément mis en cause le pacte qui le lie à la majorité, pénalisant à terme ses propres élus», a-t-il ajouté en référence à l'abstention de l'UDF sur la partie recettes du projet de budget 2004.

M. Rossinot a aussi critiqué le PS qui, «pour gagner à tout prix», veut «faire le grand écart entre les bobos et les Bové». Il a notamment attaqué Lionel Jospin, qui «parle de mystification, lui qui n'a jamais voulu reconnaître que c'est d'abord sa politique qui est responsable de son échec».

Le Figaro du 27 octobre 2003

ELECTIONS LÉGISLATIVES : LA SUISSE VIRE À DROITE

La droite populiste devient le premier parti du pays, avec près de 30 % des suffrages. Parce que la droite classique faisait semblant d'être un centre-gauche.

Claude Frey, radical neuchâtelois : «Les électeurs de gauche votent pour une gauche qui n'a pas peur d'être la gauche. Les électeurs de droite votent pour une droite qui prétend être le centre, sinon même le centre-gauche. C'est moins mobilisateur. » Et de préciser : « La chape de plomb de la pensée unique nous a empêché de dire les choses sur les sujets qui préoccupent vraiment les gens, comme l'immigration. »

Si le PSS et les autres "partis de consensus" refusent un second conseiller fédéral à l'UDC, celle-ci n'hésitera pas à rompre avec les "bonnes manières" et à se poser en parti d'opposition. Une stratégie qui, selon certaines analyses, pourrait la mener jusqu'à la majorité absolue aux prochaines élections.

Dans la galaxie des "populismes" européens, l'UDC helvétique occupe une position médiane : ni Jean-Marie Le Pen, ni Pim Fortuyn. Il draine des droitistes purs et durs, mais aussi des libéraux bon teint, des chrétiens fondamentalistes (catholiques aussi bien que protestants) ou des "néoconservateurs" proaméricains.

Valeurs Actuelles du 24 Octobre 2003

MIL-VIGILANCE N° 37/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 38/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

RÉHABILITER LE TRAVAIL : À L'ÉCOLE AUSSI

Le choix du président de la République est clair : revaloriser le travail plutôt que d'augmenter l'impôt. Et, puisque la question du courage en politique est sans cesse posée, disons-le sans détour : cette option est aux antipodes de toute démagogie puisqu'elle impose une discipline budgétaire dont les effets risquent toujours d'être mal reçus. Elle repose sur une analyse économique, mais aussi sur une conviction philosophique qui mérite d'être explicitée si l'on veut en débattre sérieusement. Elle touche en vérité au plus profond des valeurs qui, pendant près de deux siècles, ont fondé les principes de notre école républicaine.

Depuis un an et demi, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin est lui-même au travail : nul ne peut, sans prêter à rire, prétendre que la réforme des retraites, ajournée par Lionel Jospin parce qu'elle risquait d'être impopulaire, était facile à faire. La réorganisation du système de santé, dont chacun sait combien elle est tout aussi difficile, est en cours, la décentralisation adoptée dans son principe, l'insécurité enfin combattue avec énergie, les 35 heures assouplies, le smic revalorisé comme jamais depuis vingt ans, le revenu minimum d'activité mis en place pour ne laisser personne au bord de la route, le dialogue social rétabli, le système scolaire recentré sur ses vraies missions : la prévention de l'illettrisme, le rétablissement de l'autorité des maîtres et de la culture scolaire, la réorganisation en profondeur d'un collège prétendument "unique" qui a désormais bien besoin de s'ouvrir davantage à la voie professionnelle et à la découverte des métiers...

Le débat national sur l'école permettra sans doute d'aller plus loin encore, mais rien ne réussira sans une réhabilitation de la valeur travail. (...)

Que l'élève doive être au cœur de notre école va de soi. Mais cette vérité basique, pour ne pas dire ce truisme, ne signifie ni que l'on doive confondre l'éducation avec un jeu, ni que l'on renonce à l'exercice d'une certaine autorité, ni que le monde des adultes doive s'incliner devant les mirages du jeunisme et renoncer aux responsabilités qui lui reviennent quant à la définition des finalités dernières de notre enseignement.

Il faut avoir perdu tout sens des réalités pour croire que, en affirmant cela, on cède à un quelconque esprit réactionnaire. C'est au contraire avoir quelques coups d'avance sur les difficultés qui sont encore devant nous. (...)

Il existe ainsi un lien intime, d'une profondeur insoupçonnée, entre l'idée républicaine qui fonde l'école moderne et la valeur travail. Alliant le respect de l'enfant et les nécessités de l'autorité, il a continué d'animer jusqu'à nos jours ce que nos systèmes éducatifs ont assurément de meilleur. Il serait dramatique d'en perdre aujourd'hui l'apport majeur, sous prétexte que la société globale nous invite sans cesse davantage aux loisirs, à la consommation, au jeu et au divertissement. Il faut maintenir haut et fort l'idée que, sans un apprentissage parfois rigoureux, sans un certain goût de l'effort, aucun accès à la culture authentique n'est réellement possible.

Impossible de parvenir à connaître le monde, à pratiquer un art ou un sport, mais tout autant à s'approprier les éléments fondamentaux de l'histoire, des langues ou de la littérature sans passer par une certaine discipline du corps ou de l'esprit, une rigueur intellectuelle, un effort de réflexion et de pensée en l'absence desquels la culture scolaire est non seulement inaccessible mais, il faut bien l'avouer, car c'est normal dans ce cas, rebutante. Ce n'est qu'au-delà d'un certain seuil qu'elle dévoile sa richesse et son intérêt, et c'est cela qu'il faut avoir la capacité, voire l'autorité, de faire comprendre aux élèves.

L'illusion pédagogique par excellence, celle qui a fait tant de ravages dans les dernières décennies, tient à ceci : on a cru trop longtemps qu'il était possible de séparer motivation et contrainte, qu'il fallait

d'abord intéresser les élèves pour les amener, seulement dans un second temps, à travailler. (...)

A bien des égards, ce n'est pas la motivation qui fonde le travail, mais l'inverse. N'ayons pas peur des mots : la culture scolaire peut et doit être passionnante, mais sa finalité première n'est pas de divertir. Il y a bien d'autres lieux pour cela. Elle est de préparer les élèves à entrer dans un univers d'adultes qui n'ont pas à rougir, bien au contraire, de ce qu'ils peuvent transmettre et léguer aux jeunes générations pour leur permettre de s'inscrire à leur tour dans un monde qu'ils seront appelés, eux aussi, à habiter, à enrichir et à transformer.

Comment réhabiliter concrètement, dans les classes, cette valeur du travail, comment mettre en œuvre ce changement de cap ambitieux ? C'est aussi sur de tels sujets que, au-delà des préoccupations particulières, le grand débat national qui s'ouvre aujourd'hui sur l'école devra nous aider à réfléchir et à agir.

Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.
- Le Monde du 15 octobre 2003

L'UMP COURTISE LE MONDE DU TRAVAIL

Les "fédérations professionnelles" du parti chiraquien attirent de nouveaux adhérents. Et si la rénovation de la droite passait par la revalorisation du travail... et des travailleurs ?

Mars 2003. Le jeune (trente-six ans) député du Val-d'Oise, Jérôme Chartier, est convoqué par Alain Juppé au siège de l'UMP. « Il m'a dit que les politiques passaient trop souvent pour des "zozos" auprès du monde du travail, se souvient-il. Que ce jugement était justifié. Que c'était à nous de faire notre autocritique. Et qu'il fallait changer radicalement notre façon de procéder avec la société civile. Les écouter, les responsabiliser, travailler sur la durée... »

Le constat, qui vaut pour la droite comme pour la gauche, ne date pas d'hier. De Georges Clemenceau, ironisant sur « cette France, où les élus disent et les électeurs font, quand ça devrait être le contraire », à Charles Maurras opposant "pays réel" et "pays légal", les partis politiques, et leurs représentants, ont rarement convaincu de leur intérêt, autre qu'électoraliste, pour les "vrais gens" et la "vraie vie". « Ils sont coupés de la réalité », résume le spationaute Patrick Baudry...

D'où la "mission" confiée il y a six mois à Jérôme Chartier. Personnalité atypique, ce "juppéo-sarkoziste" n'a pas été choisi par hasard, mais en raison d'un parcours qui détonne dans une classe politique hyperfonctionnarisée...

Ancien élève de l'Essec, il a fait toute sa carrière dans le privé. « C'est mon moule », dit-il. Directeur d'une agence de conseil en marketing, puis manager dans le domaine du capital-risque, et enfin fondateur d'une société de participations, il vend ses parts en 2002 après son élection à l'Assemblée nationale. Un an plus tard, il est promu secrétaire national de l'UMP chargé des fédérations professionnelles.

Sa feuille de route : « Lancer des passerelles entre l'UMP et le monde du travail. » Avec un double objectif : faire remonter des idées, mais aussi... des adhésions ; puis constituer des réseaux. Mi-cercles de réflexion, mi-cercles d'influence, les "fédés pros" de l'UMP réuniront donc, comme le précise Jérôme Chartier, « tous les adhérents qui veulent apporter leur pierre au programme du mouvement et à l'action du gouvernement ». Mais elles devront aussi être prêtes à militer sur les lieux de travail, comme le réclame Philippe Douste-Blazy, le secrétaire général de l'UMP : il leur faudra, dit-il, être « prêtes à aider et à diffuser l'action du gouvernement à travers le monde de l'entreprise et de l'administration. C'est par l'engagement de ses forces vives, poursuit-il, que l'UMP servira au mieux ». Onze fédérations ont d'ores et déjà été créées. (...)

Outre les "réunions de travail" et les tables rondes thématiques (une par trimestre) au siège de l'UMP ou dans les ministères concernés, un service extranet, exclusivement réservé aux membres des fédérations a été mis en place. « De cette façon, explique le député du Val-d'Oise, une idée n'attend pas. Le débat est permanent et les adhérents peuvent communiquer en permanence. »

Résultat : une cinquantaine de grandes entreprises comptent aujourd'hui des "délégations" de ces fédérations UMP : Air France, Airbus, Citroën, Dassault Aviation, EDF, Ford France, France Télécom, GDF, la Poste, Peugeot, Renault, RATP dont les membres travaillent à des propositions sur le service minimum etc.

A l'issue des dernières assemblées générales consultatives, qui devraient avoir lieu d'ici la fin du mois d'octobre, un grand congrès fondateur est prévu pour juin 2004. D'ici là, Jean-Pierre Raffarin en a pris l'engagement : il recevra à Maignon l'ensemble des fédérations. Dont

le soutien, sur le "terrain" et dans les entreprises, ne lui sera pas inutile à l'approche du scrutin piège des régionales...

Arnaud Folch - Valeurs Actuelles du 10 Octobre 2003

INTERMITTENTS : US ET ABUS DANS L'AUDIOVISUEL

Les sociétés privées et même les chaînes publiques détournent le système. En interrompant *Star Academy*, les intermittents s'en sont pris à un symbole de la dérive de leur régime : Endemol, la société de l'animateur Arthur, qui règne en maître absolu sur le divertissement. Plus qu'Endemol dont les dirigeants ne s'expriment jamais sur la question, c'est tout le système des boîtes de production qui est mis en cause. Les témoignages, tous anonymes, sont légion : ici, une standardiste est intermittente du spectacle. Ailleurs, c'est la secrétaire ou le gardien. Là, c'est carrément le patron, lui-même, qui, à chaque nouvelle production, se déclare « intermittent ». « C'est simple, soupire un réalisateur, aujourd'hui les Assedic sont les sponsors des boîtes de prod. »

Et les arnaques à l'Assedic sont multiples. Ainsi, un cameraman se voit proposer par écrit de travailler pour une émission diffusée cet été sur Arte : « Le tournage se passerait du 5 mai au 15 juin. Le salaire : 25.000 francs par mois, décomposés de la façon suivante : 20.500 francs brut déclarés sur 10 jours par mois et 4.500 francs net sous forme d'indemnités (non imposables). » C'est l'un des arrangements les plus fréquents : sur un mois de travail, l'intermittent est déclaré 10 jours, et le reste est payé par les Assedic.

(Autre exemple : le paiement d'une partie du salaire en droits d'auteur, qui n'entrent pas dans le calcul des Assedic. Plus vicieux : « On accepte, pour 20 jours de travail, de n'être payé que 1.200 francs par jour, témoigne un chef opérateur. En échange, la boîte de prod ne déclare que 10 jours, mais à 2.400 francs par jour. » Soit une grosse indemnité chômage à la clé. « Il arrive aussi, raconte un cameraman, que les boîtes de production nous fassent miroiter le lieu de tournage pour faire baisser nos salaires. » Inutile de protester : « Si jamais on a le malheur de dire qu'on creuse le trou de l'Unedic avec ce genre de pratiques, c'est la porte. »

Chacun y trouve d'ailleurs à peu près son compte : les intermittents de la télé sont plutôt bien payés et ont moins de difficultés que dans le spectacle vivant à atteindre la barre fatidique des 507 heures. Un producteur tempère : « Certes, les Assedic financent notre flexibilité, mais je suis dépendant des télévisés qui changent leurs grilles. Quand je n'ai pas de commande, je n'ai pas les moyens de payer des gens à ne rien foutre. »

Selon Bernard Gourinchas, qui mène actuellement, à la demande du ministère de la Culture, une mission sur les abus du recours à l'intermittence, l'audiovisuel ne doit pas devenir « le bouc émissaire » du débat. Mais il reconnaît que « de mauvaises habitudes ont été prises ». Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture, envisage quant à lui de décerner un « label de bonne conduite » aux boîtes de prod qui n'abusent pas des intermittents. Et les chaînes publiques n'auront le droit de sous-traiter qu'avec ces sociétés.

Reste les intermittents employés par l'audiovisuel public. Marc Tessier, président de France Télévisions (qui compte quelque 2.000 intermittents), a montré patte blanche en annonçant la régularisation de nombre d'entre eux, notamment à France 3. Mais Tessier a prévenu qu'il entendait « préserver le recours à l'intermittence pour certaines émissions non pérennes ».

Garrigou Raphaël - Libération du 20 octobre 2003

LES POMPIERS DU HAUT-RHIN APPRENNENT À DÉCRYPTER LES STRATÉGIES DE LEURS AGRESSEURS

Confronté à une recrudescence des violences lors des interventions, le Sdis a lancé une formation pour permettre à ses pompiers de poursuivre leurs missions. Un apprentissage par les jeux de rôle.

Après une recrudescence d'incidents lors de leurs missions (injures, jets de pierre, jets de cocktail Molotov...), les sapeurs-pompiers du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) du Haut-Rhin ont décidé d'expérimenter une formation originale axée sur les jeux de rôle. Il s'agit d'apprendre à décrypter les stratégies des agresseurs, afin d'être à même de mieux y répondre. En effet, la « multiplication des guets-apens engendrait la colère et l'incompréhension. Les pompiers étaient plus irritables et l'ambiance de travail s'était nette-

ment détériorée. Nous avons souhaité devancer les risques de dérapages, surtout dans les centres de secours regroupant une majorité de pompiers volontaires », explique le capitaine Stéphane Huriet, chef du service administration du groupement des moyens d'instruction au Sdis 68.

Le Sdis a d'abord écarté plusieurs approches : l'une sociologique, une autre entièrement vouée aux techniques de défense, avant d'opter pour une troisième dispensée par un partenaire privé. « Il s'agissait d'apprendre une nouvelle méthode de travail sur le terrain, afin de remplir sa mission sans craindre d'être blessé », assure le capitaine Huriet. Une vingtaine de sapeurs-pompiers sont partis, durant deux jours, dans un petit village reconstitué à l'usage des commandos, sur un terrain militaire en Allemagne. « Nous n'avions pas l'intention de devenir des « petits soldats », mais nos missions nécessitent une préparation mentale et une gestion du stress », revendique Frédéric Spinnhirny, pompier participant au stage. « La formation comporte des aspects physiques, techniques et mentaux. Ce dernier point est important, car c'est le principal problème, cela tient aussi à la méconnaissance et à l'incompréhension des situations à cause d'un manque de préparation », estime Patrick Bergouignan, responsable de la formation.

Parvenir à identifier les vrais risques

Dans le village, l'équipe est séparée en deux parties, l'une chargée de jouer le rôle des jeunes agresseurs et l'autre composée de pompiers en mission. Des jeux de rôles qui se déroulent de jour comme de nuit. Objectifs : identifier les vrais risques, apprendre à limiter ou à éviter les blessures plutôt que d'agir sur l'agressivité des groupes. « Sans être naïf, il ne s'agit pas de connaître les raisons sociologiques de la violence, mais plutôt de l'intégrer dans son travail et de développer une stratégie afin de l'éviter. Les pompiers doivent terminer leur stage en ayant en tête les réactions à avoir sur le terrain », affirme Patrick Bergouignan. « Dans le rôle de l'agresseur, on se surprend à élaborer les tactiques les plus retorses pour piéger nos adversaires. On comprend mieux la logique des jeunes. Traduire ces mécanismes devrait nous permettre de les anticiper et d'éviter les dérapages », reconnaît le capitaine Huriet.

Les scènes, entièrement filmées, font ensuite l'objet de discussions avec quelques surprises à la clé... « Les images nous apportaient le recul nécessaire et nous donnaient parfois l'impression que le degré de violence était moins important que le sentiment que nous en avions sur place. Nous avons appris à reconnaître nos fautes tactiques, afin de surprendre ensuite nos agresseurs », analysent les pompiers. Ces derniers ont pu expérimenter une série de règles à suivre : ne pas engager de discussion avec les agresseurs, ne pas faire de reconnaissance seul, apprendre à se déplacer dans une cage d'escalier, rester en binôme ou dégager un collègue pris à parti par un groupe...

A la fin de l'année, 80 pompiers auront été formés. 140 autres le seront en 2004. « Cette démarche est efficace si le maximum de pompiers est formé, dans le but d'obtenir des équipes cohérentes », reconnaît le capitaine Huriet.

La Gazette du 10/11/2003

MIL-VIGILANCE N° 38/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 39/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

VICTOIRE DE L'UNI !

La Cour Administrative d'Appel de Paris a rendu son arrêt le jeudi 6 novembre dans « l'affaire Conventions ZEP » qui opposait l'UNI à la direction de Sciences Po.

La cour a conclu à l'annulation de la procédure permettant à la direction de l'IEP de Paris de signer des conventions avec certains lycées de zones classées ZEP afin de dispenser certains de leurs élèves du concours d'entrée à Sciences-Po.

L'UNI se félicite que le juge administratif ait ainsi réaffirmé le principe d'égalité devant l'accès à l'enseignement, clef de voûte du modèle d'enseignement français. Elle y voit un coup d'arrêt à une procédure qui, bien qu'étiquetée en faveur de la démocratisation, était inefficace en plus d'être contraire à la Constitution, comme l'avait affirmé le commissaire du gouvernement dans ses conclusions, en considérant « qu'elle dérogeait au principe constitutionnel d'égal accès à l'éducation ».

L'UNI voit dans cette décision une réaffirmation du principe républicain d'égalité des chances visant à donner les mêmes chances de réussir à chaque jeune quelque soit son origine ethnique, sociale ou ses moyens financiers.

L'UNI considère, après cette victoire, qu'il est temps de tourner le dos à la discrimination positive qui est désormais remise en cause partout où elle a servi de fondement. L'UNI tenait à rappeler que ce n'est pas parce que les conventions ZEP ont permis à 18 lycéens d'intégrer l'Institut que le problème d'égalité des chances devant l'enseignement supérieur est résolu.

Afin de tenter d'apporter enfin une vraie réponse à ce problème, l'UNI et le journal « Promotion Grandes Ecoles » lancent une grande campagne de pétition (diffusée dans toutes les Grandes Ecoles) afin de demander à l'ensemble des présidents et des directeurs de Grandes Ecoles de s'engager en faveur d'une véritable démocratisation respectueuse du principe d'égalité.

L'UNI souhaite, qu'à leur initiative, soit créées des classes préparatoires gratuites ouvertes à tous, seules à mêmes d'assurer à chacun la possibilité de présenter, dans les mêmes conditions de départ, les concours d'accès à ces Ecoles et de rétablir la méritocratie comme principe directeur de l'enseignement supérieur.

Communiqué UNI du 6 novembre 2003

POLICE : LA GIGANTESQUE FACTURE DES HEURES SUP

Cinq cents ans d'heures supplémentaires, des centaines de jours de récupération par fonctionnaire, une facture de 54 millions d'euros cumulés en janvier 2002 : c'est ce que doit le ministère de l'Intérieur à ses quelque 15.000 lieutenants, capitaines et commandants de police et gradés. Aujourd'hui, ils présentent la facture à Nicolas Sarkozy, en pleine discussion budgétaire, et demandent à être payés de leur « dû ». Mais le budget du ministère ne propose qu'une somme de moins de 6 millions d'euros pour 2004.

Il y a ce lieutenant de police aux moeurs de Lille qui a déjà 200 jours de récupération, ce capitaine expérimenté de police de la brigade des stupéfiants à Paris qui en cumule 400... Le quotidien des services d'enquête où une affaire succède à une autre. En 2002, l'Inspection générale de l'administration avait été saisie de ce contentieux. L'Inspection avait recensé à l'époque déjà plus de 4,5 millions d'heures

supplémentaires impayées. « Un officier de police qui a 400 jours de récupération peut partir deux ans en congé. Mais dans un service d'enquête, c'est impossible de les prendre sans léser les autres collègues », constate Jacques Maury, le secrétaire adjoint du Syndicat national des officiers de police (Snop). « Ce chiffre est minoré car, dans les services de la police judiciaire, les enquêteurs ne décrochent pas de leur filature à 19 heures alors qu'ils sont sur un coup », assure Dominique Achispon, un autre responsable du Snop, qui regrette surtout que « les conclusions de la commission n'aient jamais été rendues publiques » et demande « le règlement du passif ». Ces accumulations de récupérations pèsent aussi sur la vie de famille des policiers. En région Ile-de-France, un policier sur deux divorce. « Nous sommes dans une situation ubuesque car ces sommes sont dues et il faudra bien tout mettre à plat pour prévoir un compte épargne temps, un compte épargne retraite pour partir plus tôt ou initier un mécanisme de paiement », évoque Bruno Beshizza, du syndicat Synergie. Un organisme qui plaide pour que les régimes indemnitaires des hauts fonctionnaires s'appliquent aux officiers de police. Mais pour solder les comptes, le budget n'est pas à la hauteur : en page 42 du projet de loi de finances, il est prévu une provision de 5.798.432 € pour « le rachat de certaines récupérations », le dixième de la facture initiale. « Le problème est pris en compte et cela est inscrit au budget. Ces heures seront payées en 2004 », prévient Michel Gaudin, le directeur général de la police nationale, qui prévoit surtout « une réforme des corps et carrière » de la police. Le projet consiste en un changement de statut des officiers, qui deviendront des cadres où les heures supplémentaires n'existent pas.

Jean-Marc Ducos – Le Parisien, mercredi 22 octobre 2003

A EDF, LA GESTION DES ŒUVRES SOCIALES PAR LA CGT EST CONTESTÉE

Les critiques se multiplient à l'encontre de la Caisse centrale d'activité sociale (CCAS), le comité d'entreprise d'EDF-GDF, géré par la CGT. Tandis que l'ancien directeur général de la CCAS, Jean-Claude Laroche, lui-même issu de la CGT, a été suspendu au printemps de ses fonctions par le conseil d'administration, après avoir tenté de dénoncer ce qu'il qualifie d'"irrégularités lourdes" et de "dysfonctionnements" de gestion, plusieurs plaintes ont été déposées en justice pour "abus de biens sociaux" et "abus de confiance", émanant d'autres syndicats ou de salariés de la CCAS elle-même.

Par ailleurs, la Cour des comptes s'est saisie du dossier, à la demande de plusieurs syndicats, dont la CGC et la CGT elle-même. Face aux attaques, la direction de la CCAS a décidé de rompre le silence. Son président, Jean Lavielle, a réfuté en bloc les accusations. (...)

Des repas auraient été servis lors des fêtes de l'Humanité du PCF ? "Je n'en ai pas connaissance", affirme M. Lavielle, non sans préciser que "si tel était le cas, la prestation serait dûment facturée selon les règles habituelles et le 1 % de l'entreprise n'y participerait pas". Une société de location de voitures aurait été avantagée, Idélia basée à Montreuil (Seine-Saint-Denis) ? Si ses prestations ne correspondaient pas au "moins-disant" en termes de prix, elles répondaient par contre au "mieux-disant" en matière de services : "location de minibus, acheminement des véhicules sur les centres de vacances, gestion des accidents...".

Quant aux emplois fictifs qui sont reprochés à la CCAS, M. Lavielle et Olivier Frachon, le nouveau directeur général, les réfutent. "Toutes les factures au-dessus de 10.000 euros sont signées par le contrôleur d'Etat qui supervise également les comptes d'EDF", et les factures inférieures sont visées après exécution. Des "malversations" ou des "dysfonctionnements graves", ainsi que les caractérisent les plaignants, n'auraient pu échapper aux contrôles, plaident les responsables de la CCAS.

Ils sont conscients néanmoins de la difficulté de justifier tous les aspects de la gestion d'une structure qui brasse près de 400 millions d'euros, avoue une réserve disponible de quelque 30 millions d'euros, emploie environ 3.700 salariés permanents et 6.000 saisonniers, dispose d'un parc immobilier considérable, et revendique la place de

premier producteur de spectacles de France. M. Frachon, qui remplace M. Laroche, reconnaît que le comité d'entreprise se trouve en conflit aux prud'hommes avec certains de ses salariés. "Nous avons aussi des conflits sociaux, des sanctions et des conseils de disciplinaires", explique ce syndicaliste.

Les responsables de la CGT veulent voir dans les attaques dont ils font l'objet, les effets de la campagne en vue des prochaines élections de représentativité au sein d'EDF. De ces élections dépend le nombre de représentants dont disposera chaque syndicat à la tête du comité d'entreprise. Actuellement, la CGT dispose de 10 sièges la CFDT de 4, FO 3 et la CFE-CGC 1 siège. Tout changement qui remettrait en cause la majorité absolue de la CGT à la tête de la CCAS aurait bien sûr d'importantes conséquences quant à la direction et à la gestion même des affaires sociales d'EDF.

Lors du congrès de la fédération mines-énergie de la CGT qui vient de se tenir à Biarritz, la question de la CCAS n'a pas été abordée centralement. Mais, dans les couloirs, les commentaires sur l'article des Echos ne manquaient pas. Interrogé par Le Monde sur le conflit autour de la CCAS, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a tenu à marquer sa distance. "Cette affaire est directement de la responsabilité de la fédération, c'est son domaine", a-t-il commenté sobrement. Pas question donc de mouiller la confédération dans les affaires de comité d'entreprise d'EDF. D'autant que la CGT entend suivre au plus haut niveau le dossier de l'éventuel changement de statut de l'entreprise publique.

Pas question non plus de voir s'établir un lien, que certains détracteurs mettent en avant, entre les finances du comité d'entreprise d'EDF et le PCF. La future présidente, en remplacement de M. Lavielle qui devrait partir en janvier 2004, n'est autre qu'Evelyne Valentin, actuelle membre du conseil de la CCAS et conseillère régionale communiste d'Auvergne. N'ayant rien à déclarer sur l'"engagement citoyen" de Mme Valentin au PCF, M. Lavielle reconnaît cependant que l'importance de la tâche de présidente de la CCAS devrait lui rendre "difficile" l'exercice d'un autre mandat.

Et d'annoncer des changements dans la gestion de la CCAS, avec "une stratégie de la direction novatrice, dont notamment la décentralisation des directions". La campagne pour les élections du personnel à EDF est lancée... dans des conditions difficiles pour la CGT.

Rémi Barroux et Pascal Galinier - Le Monde du 24 octobre 2003

DES DRAPEAUX FRANÇAIS OUTRAGÉS

Les gendarmes de la brigade d'Étel ont ouvert une enquête après l'arrachage des drapeaux tricolores qui pavoisaient la commune d'Erdeven (Morbihan). Ils ont été brûlés à l'entrée de la mairie.

En pleine nuit, le mat des couleurs qui surplombe l'entrée de la mairie d'Erdeven a été dégradé. Le drapeau tricolore en a été arraché, comme d'ailleurs tous ceux qui pavoisaient aux entrées de la commune. Ils ont ensuite été brûlés sur le seuil de la mairie.

En l'absence de Léon Nabat, maire, un responsable de la mairie a porté plainte. Rentré à son domicile, Léon Nabat exprimait sa totale désapprobation. « Je trouve cela scandaleux et cela rejoint ce qui s'est passé, il y a un mois, au monument aux morts de Locoal-Mendon qui a été dégradé. Ce doit être une bande d'anarchistes qui salissent tous les emblèmes de l'État et de l'autorité. J'espère que l'on va les trouver et les sanctionner. Un drapeau, cela se respecte, c'est l'emblème de la nation. » Et, de fait, le délit porte le nom « d'outrage au drapeau national », indiquaient les gendarmes qui ont ouvert une enquête.

Il convient de signaler que d'autres drapeaux présents sur le fronton de la mairie d'Erdeven (celui de l'Allemagne en raison du jumelage, de l'Europe, le drapeau breton et le pavillon bleu des plages) n'ont pas été touchés.

Pour la seconde fois depuis la nuit du 26 au 27 octobre, des drapeaux français ont été arrachés et déchirés et des mats ont été pliés à Locminé au cours de la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 octobre. Au total, une dizaine de pavillons ont ainsi été outragés place du 11-Novembre, où est érigé le monument aux morts et place du Menhir, où est implantée une stèle à la mémoire des Résistants. Le député maire de

Locminé s'inquiète de ce vandalisme. « Nous ne comprenons pourquoi des individus s'acharnent sur notre drapeau national. Ces actes gratuits sont inqualifiables. Ils dénotent un manque total de respect de nos institutions et ce qu'elles représentent pour notre pays. » Une nouvelle plainte a été déposée par le député maire à la gendarmerie de Locminé.

A Plumelec deux drapeaux ont été arrachés au monument aux morts. L'un a été retrouvé souillé de peinture et l'autre brûlé à proximité de la mairie.

Ouest-France du 1er novembre 2003

L'AUSTRALIE SE PRIVE DE SES ÎLES POUR ÉVITER LES BOAT PEOPLE

Quelques heures après avoir appris qu'un bateau contenant quatorze boat people originaires du Kurdistan turc et quatre marins indonésiens avait jeté l'ancre au large de l'île de Melville, le gouvernement fédéral australien a choisi d'exclure cet îlot ainsi que 4.000 autres îles du territoire australien. Cette décision permet d'empêcher les immigrants illégaux qui y débarquent de pouvoir demander le droit d'asile.

Maintenant que Melville, une île située à 80 km au nord de Darwin dans le Territoire du Nord, ne fait plus officiellement partie de l'Australie, les quatorze boat people devraient être prochainement envoyés dans un des camps de détention que Canberra a construits dans le Pacifique sud.

Le gouvernement fédéral avait déjà exclu de son territoire en 2001 l'île de Christmas afin de pouvoir déporter à l'étranger plusieurs centaines de boat people. Les 430 demandeurs d'asile qui avaient été recueillis en août 2001 par le cargo norvégien le Tampa ont ainsi dû passer de longs mois dans des camps bâtis à la va-vite à Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée avant d'obtenir un visa.

Frédéric Therin - Le Monde du 6 novembre 2003

LA LEÇON DE GREMETZ

Les socialistes, qui ont refusé de participer à la mission d'information sur l'évaluation des 35 heures parce qu'ils ne pouvaient avoir ni le poste de président ni celui de rapporteur, ont demandé au communiste Maxime Gremetz pourquoi il avait dit oui. Réponse : « Quand vous étiez au pouvoir, vous avez toujours refusé que l'opposition ait une présidence ou un rapport. C'est pareil aujourd'hui. Mais ce n'est pas une raison pour refuser le débat. J'ai des idées à faire valoir. »

Le Nouvel Observateur du 6 novembre 2003

DÉLINQUANTS SEXUELS : LE PRIX DES SOINS

Une condamnation pénale sur quatre concerne un délinquant ou un criminel sexuel. Nul ne conteste la nécessité d'un traitement psychiatrique et médical. Mais si en détention les médicaments sont gratuits, il en va autrement lors de la libération. Le prévenu sort avec une ordonnance rédigée par le psychiatre de l'établissement pénitentiaire, qui établit un protocole à suivre avec un médecin. Mais les médicaments concernés tels que l'Androcur constituent un traitement contre le cancer de la prostate et ont été mis sur le marché dans ce seul but. Seuls leurs effets secondaires freinent les déviances sexuelles. La Sécurité sociale rembourse donc le patient s'il est traité pour un cancer, mais pas dans les autres cas, souvent signalés par les médecins.

Dans le Calvados, qui compte un centre pénitentiaire de 420 détenus dont 70 % de délinquants sexuels, une solution a été bricolée : la commission des aides exceptionnelles de la caisse d'assurance maladie prend en charge le traitement, qui coûte 100 euros par mois.

Louis Laroque - Le Point du 07 novembre 2003

MIL-VIGILANCE N° 39/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 40/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

JACQUES CHIRAC : LE GRAND RECADRAGE

On lui reprochait son éloignement du front intérieur, rançon de son omniprésence sur la scène mondiale. À Valenciennes, le président s'est replongé jusqu'au cou dans la vie quotidienne des Français... Et ce n'est qu'un début!

A Valenciennes, Jacques Chirac a donc repris l'initiative sur à peu près tous les terrains. Et d'abord sur celui de la volonté : moins que jamais, à l'entendre, il ne saurait être question de céder à une quelconque tentation de "pause" dans les réformes, encore moins à la prétendue fatalité du déclin.

S'exprimant dans une ville particulièrement touchée par le chômage mais dont le maire, Jean-Louis Borloo, n'est pas resté les mains dans les poches, le chef de l'Etat a voulu dénoncer, au contraire, ce qui fut à ses yeux la caractéristique des années Jospin : *« Insécurité, chômage, montée du communautarisme et des inégalités sociales : ces réalités douloureuses ne peuvent être ignorées du discours et de l'action publics. On ne fonde pas une politique sur le silence et le renoncement »*

D'où son maître mot, martelé pas moins de dix fois dans son discours de Valenciennes : le « travail », première réponse à la crise des banlieues, sous laquelle, il décèle les ravages d'une culture « d'assistance » au moins aussi préoccupante que la « fracture ethnique et parfois religieuse » qui traverse les « quartiers ». Travail, donc, et encore travail. Le travail qui est un "droit" à l'égal de la sécurité ; le travail qui assure la dignité et doit servir d'antidote, dans les cités, aux ravages de l'économie souterraine ; le travail, aussi, que l'excès de fiscalité ne doit pas décourager ; le travail, enfin, que toute la politique du gouvernement, dit-il, s'attache à revaloriser. Par la baisse des charges, certes (hommage rendu au premier ministre), mais aussi, en l'espèce, par des procédures classiquement interventionnistes, tel ce plan de rénovation urbaine (30 milliards d'euros déversés en cinq ans sur les "zones sensibles") que pilotera une "agence nationale" devant davantage à la planification qu'aux procédures "décentralisées" chères à Jean-Pierre Raffarin...

Correction de tir par rapport aux deux dernières interventions présidentielles celle du 14 Juillet où son propos s'était limité à demander aux Français de "s'adapter" à la mondialisation, et son discours d'Auxerre du 16 septembre, dont l'optimisme avait été aussitôt contredit par les mauvais chiffres d'une économie européenne proche de la récession ?

Seule chose certaine : Jacques Chirac a pris conscience que, pour répondre aux inquiétudes des Français, il devait les convaincre qu'il y avait, à nouveau, "un pilote dans l'avion".

Ayant choisi, pour se lancer à leur reconquête, une région non seulement en détresse économique mais où cohabitent aussi d'importantes communautés issues de l'immigration, le président ne pouvait donc éluder la question centrale de la laïcité.

S'il n'a pas prononcé le mot "voilé", ses propos ont été, de fait, exempts d'ambiguïté : *« L'Etat n'acceptera jamais que des contraintes étrangères aux lois de notre démocratie s'exercent sur les cœurs, les esprits ou les comportements... On ne peut accepter que certains s'abritent derrière une conception dévoyée de la liberté religieuse pour défier les lois de la République ou mettre en cause ces acquis fondamentaux d'une société moderne que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes. »*

A l'échelon gouvernemental aussi, le président de la République a décidé de rétablir lisibilité et cohérence. Pour effacer le souvenir des

flottements de l'été (gestion de la canicule, polémique sur les vacances prolongées du gouvernement...) et des malentendus de la rentrée (la France est-elle ou non en récession ?), mais aussi pour éviter de transformer les six mois qui nous séparent des régionales en inter-règne propice à l'inaction...

Ceux qui, à l'UMP, rêvaient d'un remaniement devraient donc rester sur leur faim. Primo, Jean-Pierre Raffarin restera à Matignon au moins jusqu'à cette date (qui, d'ailleurs accepterait de le remplacer, avant des élections jugées périlleuses pour la droite et dont le résultat, quel qu'il soit, sera imputé au chef du gouvernement ?) ; secundo, il a plus que jamais pour mission de faire avancer les réformes (Sécurité sociale, assurance maladie, loi d'orientation sur l'école, négociations intergouvernementales sur la future Constitution européenne) ; tertio, le président de la République en personne ne se privera pas de recadrer le débat chaque fois qu'il le jugera utile.

Reconnaissance implicite que, depuis l'affaire d'Irak, il ne s'était pas suffisamment investi dans les affaires domestiques françaises ? Pour décisive qu'ait alors été l'action internationale du chef de l'Etat, certains de ses proches, et non des moindres, reconnaissent joliment : *« Il était temps que le roi rentre des Flandres... Son royaume avait besoin de sa présence. »*

Ou si l'on préfère une métaphore plus contemporaine : *« La révision des 20.000 kilomètres commençait à s'imposer ! »*

De cela, Jacques Chirac n'a pas eu besoin d'être trop longtemps convaincu. Dès la fin septembre, les journées parlementaires de l'UMP l'ont alerté sur l'état d'esprit des députés de la majorité. Et il est franchement sorti de ses gonds quand on lui a rapporté qu'à Nancy, on avait entendu "trois discours de premier ministre" : celui de Nicolas Sarkozy, celui de Jean-Louis Debré et celui de François Fillon, lesquels (sans parler de Jean-Paul Delevoye également très applaudi) étaient parvenus sans mal à éclipser l'intervention pourtant très attendue de Jean-Pierre Raffarin...

Poliment mais fermement, Jacques Chirac a donc rappelé collectivement à ses ministres qu'ils avaient mieux à faire qu'à « se tirer la bourre ». Par exemple : reconquérir les pleins pouvoirs sur leur administration, dont ils sont les chefs, et non les porte-parole...

Il a aussi élevé la voix pour s'indigner que, depuis la fin de l'été, les travaux du Conseil des ministres soient de moins en moins secrets... et de plus en plus orientés à l'avantage de celui (ou de celle) qui les rapporte !

Dans cette même perspective de resserrement général des boulons, le président a décidé de multiplier les déplacements en province, afin d'expliquer les réformes de son gouvernement. Si le programme n'est pas encore officiellement arrêté, il est acquis que l'expérience de Valenciennes sera renouvelée. Sur d'autres thèmes mais dans des lieux non moins en phase avec le sujet abordé.

Mais il n'oubliera pas pour autant les domaines réputés bien maîtrisés (sécurité, police, justice, défense nationale, bref, les matières "régaliennes", par opposition aux dossiers économiques et sociaux, d'autant plus sensibles qu'ils sont tributaires du moral des Français). Non sans avoir félicité Nicolas Sarkozy et Dominique Perben pour leur action complémentaire en matière de sécurité, le président ne s'est pas privé, par exemple, de souligner, à Valenciennes, l'immensité du travail restant à accomplir. Fait peu courant pour un chef de l'Etat, porté, par sa fonction même, à cultiver l'optimisme et à négliger les détails, Chirac a ainsi rappelé, par le menu, certains faits plutôt dérangeants : les attaques qui se multiplient contre les commissariats et les gendarmeries, dont il n'est plus rare qu'ils soient attaqués à l'arme de guerre et pas seulement en Corse ! ou les meurtres de policiers dont la courbe, décidément, ne fléchit pas...

Pas de doute, donc, le "roi est rentré des Flandres". Et ceux qui, à gauche, le soupçonnaient de confondre Louis XI et les rois fainéants vont à coup sûr, devoir déchanter. Chirac est revenu pour de bon. Et on n'a pas fini de l'entendre. Si par sa tribune de Libération, Lionel Jospin a contribué, même de manière infinitésimale, à obtenir cela, qui le lui reprochera, à droite ? Jospin, ou l'art consommé d'obtenir l'inverse des effets recherchés...

Eric Branca - Valeurs Actuelles du 24 Octobre 2003

LA CITATION

« Où réclame-t-on des horaires de piscines spéciaux pour les femmes, des séances de cinéma non mixtes, des tenues islamiques « total look » ? Où essaie-t-on de faire admettre qu'un professeur homme ne puisse pas interroger une fille musulmane à l'oral d'un examen ? Uniquement en Arabie saoudite, en Iran... et en France ! »

Soheib Bencheikh, mufti de Marseille
Valeurs actuelles du 12 septembre 2003

Dans le box, huit accusés pour le plus grand procès de l'histoire criminelle belge. La victime, André Cools, 63 ans, fut en effet président du Parti socialiste, vice-Premier ministre de gouvernements nationaux et ministre d'Etat. A l'aube du 18 juillet 1991, l'homme fort du PS est abattu de plusieurs coups de feu devant sa résidence dans la banlieue liégeoise. Grièvement blessée, sa compagne échappera miraculeusement à la mort. Un des tueurs au moins a fui à moto. Le même jour, le président en titre du PS de Liège est victime d'un attentat : sa voiture est incendiée mais il ne sera pas blessé.

Les enquêteurs n'ont négligé aucune piste. Il y a d'abord celle d'un règlement de comptes entre les ténors du PS, à couteaux tirés depuis plusieurs années. Cools, surnommé le « parrain », avait acquis une réputation de dictateur et s'était attiré une foule d'ennemis, notamment en faisant adopter un plan pour le sauvetage économique de Liège qui croulait sous les dettes : la ville avait licencié des centaines de fonctionnaires en privatisant des services publics. Durement contesté pour ses méthodes et s'estimant trahi par ses camarades, Cools avait, en septembre 1990, claqué la porte du bureau national du PS dont il critiquait aussi la stratégie politique. Il avait alors menacé les barons socialistes en leur rappelant qu'il connaissait les secrets de toutes les campagnes électorales.

Des pistes financières ont été suivies, comme les plantureux contrats militaires avec Dassault et Agusta, qui ont abouti à la condamnation pour corruption de trois anciens ministres, dont l'ex-secrétaire général de l'Otan, Willy Claes. Les enquêteurs ont aussi fouillé les complexes montages de sociétés mis sur pied à Liège par la victime, notamment au travers de sa holding Neos.

Pourtant, c'est au printemps 1992 que le juge d'instruction Jean-Marc Connerotte va réussir une percée spectaculaire. Carlo Todarello, membre d'une bande de petits malfaiteurs liégeois poursuivis pour des vols de titres de grandes valeurs, passe à table et affirme que ces vols ont servi à financer l'assassinat du ministre. Or Todarello est l'oncle par alliance de Richard Taxquet, ancien gendarme devenu le secrétaire particulier d'Alain Van Der Biest, autre grande figure du PS liégeois en conflit ouvert avec Cools. Todarello accuse Van Der Biest, Pino di Mauro, son chauffeur et garde du corps, ainsi que Taxquet d'être les commanditaires de l'assassinat. Les suspicions s'élargissent encore vers Domenico Castellino, Luigi Contrino, Silvio De Benedictis, Mauro De Santis et Simon Solazzo. Tous des familiers de Van Der Biest ou de Taxquet. Le mobile fait toujours défaut cependant, et tous protestent de leur innocence, sauf Todarello qui maintient ses accusations.

Le juge Connerotte se résoudra finalement à les inculper et à les arrêter tous. En 1994, pourtant, la Cour de cassation va dessaisir le magistrat de ce dossier, confié à une collègue qui privilégie la piste Agusta-Dassault. Tous les suspects de la mouvance Van Der Biest sont libérés. En septembre 1996, peu après l'arrestation de Dutroux, et avant un nouveau dessaisissement de Connerotte dans ce dossier de rapt et d'assassinat d'enfants, la justice doit se rendre à l'évidence : le magistrat avait vu juste.

Après une dénonciation anonyme, les interrogatoires reprennent. Les armes du crime sont repêchées dans l'Ourthe à l'endroit indiqué par Castellino. L'informateur anonyme avait donné les noms de deux tueurs à gage, des Tunisiens recrutés en Sicile qui seront condamnés chacun à 20 ans de prison en Tunisie après avoir avoué l'assassinat. Avant l'ouverture de ce procès, ils ont reconnu Castellino, Contrino, Di Mauro et Solazzo qui les ont payés, hébergés, entraînés au maniement des armes, aidés pour les repérages, conduits sur place pour commettre le crime ou ramenés jusqu'en Italie.

Certains des accusés ont fait des aveux partiels. Van Der Biest, qui a reconnu qu'il détestait tellement Cools qu'il avait songé parfois à le tuer son journal quotidien en témoigne, niera jusqu'au bout. Il s'est suicidé l'an dernier. En 1992, déjà, il s'était fracturé le crâne dans des circonstances inexplicables... En 1999, l'avocat général Hubert Massa, chargé de ce dossier au parquet général de Liège, met également fin à ses jours. Des acteurs du complot sont donc dans le box des accusés.

DELEVOYE RIPOSTE

Mal en a pris au député communiste Patrick Braouezec d'invoquer « un choix libéral » pour contester l'idée de salaire au mérite dans la fonction publique. Le ministre de la Fonction publique Jean-Paul Delevoye lui a rappelé que son « illustre prédécesseur » Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste de 1930 à 1964, et ministre de la Fonction publique du général de Gaulle en 1945-1946, avait défendu cette même idée.

Le Nouvel Observateur du 6 novembre 2003

RÉUNIFICATION ALLEMANDE TOUJOURS EN QUESTION

Le 3 octobre, le treizième anniversaire de la réunification allemande était teinté de morosité. À ce jour, les disparités Est-Ouest sont toujours flagrantes : le taux de chômage de l'ex-RDA est de 18,2%, contre 8,3% à l'Ouest et le PIB par habitant de l'Est ne représente que 62,7% de celui de l'ex-RFA. La population de l'Est déserte les nouveaux Länder pour trouver des conditions de vie meilleures à l'Ouest, soit une perte de 80.000 habitants en 2002 et 1,3 million de logements inoccupés à ce jour. Par ailleurs, la réunification a coûté 900 milliards d'euros en subventions depuis 1990 et les prévisions tablent sur 156,5 milliards pour la période 2005-2019.

Profession Politique du 08 octobre 2003

CENSURE D'UN RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME

Il concluait que les agressions antijuives en Europe provenaient surtout de musulmans.

Fournir des données « objectives et fiables » sur le racisme et la xénophobie en Europe, c'est la mission que le Conseil européen avait assignée à l'EUMC (European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia). Selon le Financial Times de samedi, cet organisme basé à Vienne aurait censuré un rapport sur l'antisémitisme selon lequel l'augmentation des agressions contre les juifs provenait surtout de groupes musulmans ou palestiniens. L'EUMC avait demandé au Centre de recherche sur l'antisémitisme, à Berlin, de travailler les données fournies par les membres de l'Union européenne.

« Achevé en février, notre rapport aurait dû sortir deux ou trois mois plus tard », explique Juliane Wetzel, l'un des auteurs. Mais l'EUMC lance un nouvel appel d'offres pour une étude similaire. « Cela nous laisse supposer que, gêné par les conclusions, il ne veut pas publier notre travail », assure Juliane Wetzel, soulignant qu'après le début de la deuxième Intifada « la propagande antijuive se traduit en Europe, et en particulier en France, par une augmentation des agressions verbales et physiques de la part de jeunes Arabes ».

Contacté hier, l'EUMC évoque des « problèmes techniques ». « Le centre de Berlin n'a pas pu nous fournir des données comparatives assez fiables et nous ne pouvons pas nous permettre de stigmatiser la population d'origine musulmane sans apporter de preuves », commente son porte-parole, affirmant « continuer à réunir des données pour publier des résultats début 2004 ». Depuis sa création en 1998, l'EUMC a publié trois études sur les discriminations antiarabes en Europe. Mais aucune sur l'antisémitisme.

Libération du 25/11/03

MIL-VIGILANCE N° 40/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 41/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

UNE RÉFORME HISTORIQUE DE SOLIDARITÉ POUR LES PERSONNES DÉPENDANTES

- Le Premier Ministre a présenté le 6 novembre une réforme historique : la création d'une nouvelle branche de notre protection sociale
- Elle consacre pour la première fois une prise en charge globale de la dépendance
- Cette grande réforme ouvrira des droits nouveaux, personnalisés, facilement accessibles et garantis en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Une nécessité d'action : remettre en 4 ans la France parmi les pays européens les plus attentifs à la situation personnelle des personnes dépendantes

- ✓ En 1945, la Sécurité Sociale a été créée pour faire face aux risques maladie, vieillesse, famille et accidents du travail ; aujourd'hui, un nouveau risque est apparu : la dépendance.
- ✓ Notre pays a été profondément meurtri par les conséquences de la canicule. Ce drame a mis en lumière les retards de notre pays dans la prise en charge de la dépendance et révélé un devoir d'action car nous avions pris du retard.
- ✓ Nous vivons plus longtemps : c'est une bonne nouvelle, mais l'ensemble des conséquences humaines de ce vieillissement (perte d'autonomie, isolement, fragilité) a été insuffisamment pris en compte jusqu'ici.
- ✓ L'objectif de ce plan ambitieux sur 4 ans est de remettre la France au meilleur niveau européen pour la prise en charge des personnes dépendantes.
- ✓ Cette réforme est une réforme historique consacrée pour la première fois une prise en charge globale de la dépendance :
 - deux programmes d'actions (personnes âgées + personnes handicapées) sont prévus car leurs besoins et leurs attentes sont spécifiques
 - le financement est totalement sécurisé et fait appel à la solidarité et à la fraternité des Françaises et des Français

Pour les personnes handicapées, réformer la loi de 1975, avec trois priorités :

1. créer un véritable droit à compensation du handicap : prendre en charge de façon personnalisée des surcoûts de toutes natures liés au handicap (livres scolaires en braille, chien d'aveugle, fauteuils spécialisés, présence d'auxiliaires de vie pour des personnes lourdement handicapées...)
2. renforcer l'intégration dans la cité : développer l'accompagnement et la personnalisation des aides pour généraliser et rendre effectif l'accès à l'école, à l'université, aux transports, aux bâtiments, à l'emploi ... (rapport : le Gouvernement a déjà multiplié par 6 le nombre d'auxiliaires de vie scolaire chargés de l'accompagnement des enfants handicapés)
3. simplifier l'accès aux droits : créer dans chaque département des « maisons des personnes handicapées ».

Pour les personnes âgées : trois priorités pour relever le défi du vieillissement

1. Privilégier le maintien à domicile : permettre aux personnes âgées de vivre chez elles le plus longtemps possible (près de 90% des personnes de 75 ans et plus vivent à domicile) :
 - ✓ développer les prestations médicalisées à domicile, mais également protéger le cadre familial
 - ✓ créer près 30.000 places supplémentaires sur 4 ans :
 - 17 000 places en soins infirmiers à domicile
 - 13 000 places d'hébergement temporaires et d'accueil de jour

- ✓ mettre en place un système de vigilance et d'alerte (plan vermeil), pour être en mesure de faire face sans délai à des risques comme celui que nous avons connu l'été dernier
 - ✓ développer toutes les filières professionnelles de l'aide à domicile (TVA à taux réduit...)
2. moderniser nos 6500 maisons de retraite :
 - ✓ renforcer leur médicalisation par l'accroissement du nombre d'infirmières et d'aides-soignants (15 000 personnels soignants recrutés d'ici 2007 dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées)
 - ✓ 10 000 places nouvelles seront médicalisées en maisons de retraite (c'est l'équivalent de la médicalisation de 200 maisons de retraite nouvelles d'ici 2007)
 - ✓ d'ici 2007, toutes les maisons de retraite devront disposer d'au moins une pièce climatisée.
 3. améliorer la prise en charge sanitaire des personnes âgées :
 - ✓ développer des services gériatriques qui rassembleront toutes les compétences nécessaires, pour disposer de pôles d'excellence.
 - ✓ le plan Hôpital 2007 participera également à cet effort (notamment pour les urgences)

Un plan de financement à la hauteur de cet enjeu de solidarité

- 1) Neuf milliards d'euros d'ici 2008 pour garantir la prise en charge de la dépendance
 - ✓ Le financement de ces deux programmes s'ajoutera aux 660 millions € déjà décidés dans le cadre du PLFSS 2004, pour la prise en charge de la dépendance des personnes âgées ou handicapées.
 - ✓ Ces financements permettront enfin de sécuriser et de pérenniser le financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
 - ✓ Une Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (qui sera créée au cours du 1^{er} trimestre 2004) prendra en charge progressivement la totalité des financements de cette nouvelle branche de notre protection sociale.
 - L'existence de cette Caisse garantira l'utilisation exclusive au profit des personnes âgées et des personnes handicapées
 - L'intégralité de la somme issue de la journée nationale de solidarité abondera cette Caisse
 - Cette Caisse n'a pas vocation à gérer le risque dépendance : elle déléguera les moyens financiers aux départements qui seront responsables de la mise en œuvre globale de la politique (gestion de proximité)
- 2) Un financement qui repose sur la solidarité et la fraternité
 - ✓ La marge de manœuvre du Gouvernement pour financer ce plan ambitieux était réduite. Deux alternatives étaient possibles :
 - soit augmenter les impôts par le biais de la CSG, mais cela aurait pesé sur le pouvoir d'achat des salariés et freiner la reprise économique qui se profile ;
 - soit de demander un engagement personnel des Français par leur travail
 - ✓ Le Gouvernement a choisi de lancer un appel à la solidarité et à la fraternité en demandant aux Français de travailler un jour de plus :
 - En contrepartie de cette journée de travail supplémentaire, les employeurs (public et privé) paieront une cotisation sera de 0,3 % (ce montant correspond au surcroît de valeur ajoutée)
 - Ce financement sera solidaire : les revenus du capital – à l'exception de l'épargne populaire tel que le livret A – seront soumis à la même contribution.
- 3) Une journée de solidarité qui reposera sur le libre choix des partenaires sociaux :
 - ✓ Le Gouvernement a décidé de choisir le lundi de Pentecôte comme journée de travail supplémentaire.
 - ✓ Toutefois, soucieux du dialogue social et conscient de la diversité de situations professionnelles ou géographiques, des accords de branches ou d'entreprises pourront prévoir une autre date.
 - ✓ Le lundi de Pentecôte 2004 continuera à être férié afin de laisser à chacun le temps de s'organiser : le jour de travail supplémentaire devra être effectué pour la première année entre le 1^{er} juillet 2004 et le 1^{er} juillet 2005.

PANIQUE À GAUCHE

Et si les trotskistes devenaient, pour la gauche, un cauchemar électoral équivalent à celui que le Front national représente pour la droite ? Rien n'est joué, mais tout se met en place.

Triste Toussaint pour François Hollande. A force d'interdire à la droite de passer le moindre accord, même technique, avec le Front national, les socialistes avaient fini par oublier que la gauche pouvait, elle aussi, se voir privée des voix d'extrême-gauche. Le congrès de la Ligue communiste révolutionnaire a brusquement ramené le PS sur terre : non seulement Alain Krivine (LCR) et Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) ont décidé d'enterrer la hache de guerre qui les empêchait, depuis 1968, de se réconcilier, mais ils ont annoncé, en sus, qu'ils présenteront partout des listes communes aux élections régionales de mars.

Le coup est d'autant plus rude pour le PS que, contrairement à l'UMP, les socialistes ne rejetaient pas, par principe, la perspective d'une alliance avec l'extrême-gauche...

On les comprend : aux régionales de 1998, LO et la LCR n'avaient obtenu, à eux deux, que 4,33 % des voix, soit vingt élus seulement (dont Arlette Laguiller en Ile-de-France) ; mais avec 5,2 % aux européennes de 1999, les deux partis, en s'alliant pour la première fois, avaient permis à Arlette Laguiller et à Alain Krivine de siéger à Strasbourg... où, semble-t-il, ils ont peu à peu appris à taire leurs divergences !

Trois ans plus tard, c'était le coup de tonnerre du 21 avril : à eux trois, Arlette Laguiller, Olivier Besancenot (LCR) et Daniel Gluckstein (Parti des travailleurs) dépassaient symboliquement la barre des 10 %, soit trois fois plus que le candidat communiste Robert Hue (3,4 %). Et six points de moins seulement que Lionel Jospin... La barre requise aux régionales pour se maintenir au second tour étant de 10 % des suffrages exprimés, pourquoi l'extrême-gauche ne tenterait-elle pas sa chance en mars ?

« Notre problème, expliquait Alain Krivine, ce n'est ni de faire gagner la gauche, ni de faire gagner la droite, c'est de construire une alternative, parce que nous en avons désormais les moyens. »

Son lieutenant, François Sabado, est encore plus précis : *« Jusque-là, il y avait la droite, la gauche traditionnelle et le Front national... le jeu politique des prochaines élections doit se jouer à quatre ! »*

Quand on se souvient des diatribes de Jean-Marie Le Pen contre ce qu'il baptisait, au début des années 1980, la "bande des quatre" (le RPR, l'UDF, le PS et le PC), on comprend sans mal l'objectif visé : l'UDF ayant été pour partie absorbée par l'UMP, et le PC par le PS, seule l'extrême-gauche incarne la radicalité anticapitaliste face à l'extrême-droite et au bloc modéré...

On comprend aussi le vent de panique qui, depuis quelques jours, s'est levé, place du Colonel-Fabien, le PC étant condamné à mendier des listes communes avec le PS s'il ne veut pas disparaître définitivement de la scène politique. Et ce n'est pas le sondage Ifop-Journal du dimanche, réalisé les 30 et 31 octobre, qui rassurera Marie-George Buffet : 22 % des personnes interrogées se disent en effet prêtes à voter pour l'extrême-gauche aux prochaines élections.

Quant aux dirigeants du PS, ils savent de quoi ils parlent quand ils accusent les trotskistes de vouloir faire la politique du pire (exactement comme la droite accusait naguère le FN de favoriser la gauche !) : pas une fois depuis 1998 la conseillère régionale d'Ile-de-France Arlette Laguiller n'a voté avec le PS lors d'un scrutin public ! Confronté à la menace du maintien de l'extrême-gauche au second tour des régionales – et par conséquent à la tentation de lui ouvrir ses listes au second tour –, le PS s'expose donc à se voir retourner l'argument qu'il a si longtemps servi à la gauche : pas d'alliances contre nature avec des adversaires de la démocratie !

Le porte-parole de l'UMP, Renaud Donnedieu de Vabres, ne s'est pas privé de ce plaisir : il a pressé, mardi, la direction du PS « d'adopter sans tarder une attitude claire en veillant à ce qu'il n'y ait pas de passerelles avec des forces politiques fondamentalement éloignées des valeurs républicaines ».

Le PS sera-t-il aussi vertueux qu'une droite qui préféra longtemps « perdre les élections plutôt que son âme » (Michel Noir, 1987) en refusant tout accord avec les lepénistes ? Une chose est sûre : la droite qui a tant souffert des triangulaires imposées par le maintien du Front national entre les deux tours (c'est même ce qui provoqua sa défaite aux législatives de 1997) ne peut que voir ses chances rééquilibrées par la multiplication intempestive de quadran-

gulaires, partout où l'extrême-gauche et le FN seront en mesure de dépasser la barre des 10 %.

Eric Branca - Valeurs Actuelles du 7 Novembre 2003

VOILE ISLAMIQUE : ALAIN JUPPÉ A DIT « LA FORCE D'UNE LOI SERA NÉCESSAIRE »

- **LE FIGARO** : *Faut-il une loi pour interdire le voile de l'école ?*

- ALAIN JUPPÉ : Il me semble qu'un ensemble de dérives conduisent actuellement à une remise en cause des principes qui fondent la République. On évoque des raisons religieuses, mais il serait plus exact de parler de pressions politico-religieuses. En critiquant une certaine idée de la citoyenneté, l'égalité des hommes et des femmes devant la loi, en ne défendant pas le libre arbitre de chacun mais l'appartenance à une communauté, on conteste la laïcité. Or, comme vient de le rappeler le Président de la République, la laïcité n'est pas négociable. Les attaques contre l'égalité entre les sexes et les atteintes à la dignité des femmes sont très préoccupantes. Beaucoup de jeunes filles nous demandent de résister à la pression exercée par des mouvements politico-religieux. Ces mouvements intégristes sont dangereux pour la République.

- *D'où l'idée d'une loi..*

ALAIN JUPPÉ : - Une loi serait-elle conforme à notre Constitution et aux lois européennes ? Je pense que oui. L'interdiction des signes religieux ostentatoires à l'école garantirait-elle la liberté religieuse et les principes laïques ? Je le pense aussi. Je dis simplement qu'il sera difficile de faire l'économie d'une discussion approfondie sur l'opportunité d'un texte. Il me semble qu'à terme la force d'une loi sera nécessaire.

- *Plaidez-vous pour l'ajout d'un article interdisant les signes religieux dans la prochaine loi d'orientation sur l'école, ou souhaitez-vous une loi spécifique sur la laïcité qui préciserait à l'école et dans la fonction publique les droits et devoirs de chacun ?*

- ALAIN JUPPÉ - La fonction publique est à l'abri de ce genre de pressions. Notre droit dispose que la neutralité de l'État doit être respectée par tous ses agents. On voit mal un enseignant porter un insigne religieux. En revanche, le problème se pose pour les élèves des collèges et lycées. Nous avons affaire à une population fragile, immature, dont l'esprit critique est en cours de formation. Nous ne pouvons laisser les chefs d'établissements en première ligne. Se défaire sur eux ne serait pas une marque de courage politique.

- *Faut-il interdire les signes religieux ostentatoires, visibles ? Doivent-ils être uniquement interdits en classe, ou complètement bannis des établissements scolaires ?*

- ALAIN JUPPÉ - Un signe ostentatoire est un signe qui peut provoquer autrui et nourrir le prosélytisme. C'est bien différent d'un petit signe religieux accroché à une chaîne et porté sous une chemise. Quant à distinguer la cour de récréation, des classes et des couloirs... si on doit interdire les signes religieux ostentatoires à l'école, il faut les interdire dès l'entrée de l'établissement.

- *Les règles laïques en vigueur à l'école ne devraient-elles pas s'appliquer en faculté ?*

ALAIN JUPPÉ : L'université a toujours été un lieu de débats, notamment politiques. Elle accueille des adultes, certes jeunes, mais majeurs et vaccinés. Ils sont armés intellectuellement et ont les capacités de préserver leur libre arbitre.

- *Une loi contre les insignes religieux dans les établissements scolaires n'aura-t-elle pas pour conséquence l'ouverture d'écoles musulmanes, au risque d'extraire de l'espace laïque plus de jeunes filles qu'aujourd'hui ?*

ALAIN JUPPÉ : Ce raisonnement me paraît un peu spéculatif. Si on devait se laisser arrêter par les effets pervers possibles de chaque loi, combien d'articles du code pénal tomberaient ! Réfléchissons plutôt au meilleur moyen de remédier à une situation inacceptable, qui porte atteinte aux fondements de la République. On constate de nombreux dérapages. Dans certaines piscines des créneaux horaires ont été réservés aux femmes. Va-t-on me demander demain dans le tramway de Bordeaux des compartiments pour les femmes et des compartiments pour les hommes ? Attention à une dérive qui pourrait nous conduire vers une forme d'apartheid, contraire à notre idéal républicain.

Le Figaro, 28 octobre 2003

MIL-VIGILANCE N° 41/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 42/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

INTERVENTION DE J.-P. RAFFARIN, PREMIER MINISTRE FRANCE 3 - 19/20 - JEUDI 6 NOVEMBRE 2003

E. Lucet : *J.-P. Raffarin est l'invité du 19/20. Monsieur le Premier Ministre, bonsoir. Merci d'être avec nous. Revenons d'abord sur l'origine de ce plan, c'est-à-dire sur le drame de la canicule qui a fait 15.000 morts cet été. Ce matin, lors de votre conférence de presse, vous avez voulu ouvrir cette conférence en parlant d'une "France profondément meurtrie." Est-ce que vous avez aujourd'hui des regrets ou des remords par rapport à la manière dont le Gouvernement a géré cette crise ?*

J.-P. Raffarin : - "Je pense que toute la société doit avoir des remords, puisqu'on n'a pas anticipé notre situation de vieillissement. Et quand nous avons créé, en 1945, la Sécurité sociale, avec tous les grands risques que nous avons voulu prévoir, on n'a pas anticipé la dépendance. C'est pour cela que la réforme que je propose aujourd'hui est une réforme historique. Le risque de dépendance est reconnu, avec une caisse spécifique, avec une ampleur financière jamais atteinte. J'ai entendu tout à l'heure un certain nombre de gens qui disaient qu'il n'y avait pas assez d'argent. Pour la première fois dans l'Histoire de France, 9 milliards d'euros, 60 milliards de francs, pour les personnes âgées, pour les personnes handicapées, c'est un effort considérable. De ce point de vue-là, il est historique. Il était nécessaire, compte tenu des blessures, y compris celle de l'été dernier, qui sont toujours douloureuses."

Alors justement, on va revenir sur le plan, mais en ce qui concerne la gestion de la crise, a priori, pas de remords ?

- "Le fond de l'affaire, aujourd'hui, c'est d'anticiper la situation du vieillissement. Les personnes qui ont plus de 85 ans vont doubler dans les dix ans qui viennent, et donc il est très important d'engager des actions, notamment pour que les personnes âgées puissent rester chez elles. Il y a eu trop d'isolement cet été, trop de solitude. 90% des gens qui ont plus de 75 ans vivent chez elles. Elles veulent vivre le plus longtemps possible, ces personnes, chez elles. Ayons cette humanité de rendre compatible le fait qu'on puisse vivre chez soi sans être dans l'isolement comme on l'a vécu cet été. C'est pour ça que nous allons créer 30.000 places de soins infirmiers, c'est pour ça que nous allons faire en sorte qu'on puisse donner un service, plus de service, plus d'humain pour les personnes âgées."

On l'a bien compris, c'est l'un des axes principaux de votre plan, le maintien des personnes âgées à domicile. Est-ce que c'est aussi une manière de ne pas creuser le déficit de la Sécurité sociale ?

- "C'est évident que c'est un plan qui est financé. Dans le passé, on a souvent fait du social à crédit. On a créé des prestations, et il a fallu les financer. Quand je suis arrivé au Gouvernement, par exemple, on avait distribué à deux reprises la prime de Noël sans la payer ; c'est mon gouvernement qui a dû la payer. De même, on a fait une prestation pour l'autonomie, et c'est mon gouvernement qui a dû la payer. Alors il faut faire des réformes que l'on peut payer. C'est pour cela qu'aujourd'hui je propose pour les personnes handicapées, par exemple quelque chose qui est très important, qui est innovant : le droit à la compensation. Chaque personne handicapée a un surcoût en fonction de son handicap. Certains ont besoin par exemple d'un chien d'aveugle. Vous savez combien coûte un chien d'aveugle ? Cela coûte 20.000 euros. Certains ont besoin d'un livre en braille, un livre scolaire, ça coûte 150 euros. Grâce à ces moyens financiers, on va pouvoir donner ce droit à la compensation pour chacune des personnes handicapées. C'est une très grande réforme qui prolonge la réforme de 75, qui la modernise."

Vous dites que c'est un plan d'ampleur, notamment au niveau financier : 9 milliards de débloqués sur quatre ans. La gauche vous reproche aujourd'hui de rétablir les crédits que vous auriez supprimés avant l'été...

- "C'est inexact, puisqu'il s'agit de, vous vous rendez compte, 9 milliards de francs (sic). Nous n'avons pas fait baisser des crédits, puisque la gauche

n'avait pas mis de crédits. Nous avons emprunté l'an passé 400 millions de francs (sic) pour pouvoir financer l'APA, nous avons fait un effort considérable pour financer une annonce qui avait été faite à crédit. Moi, les réformes que je fais, je les finance, et je demande des efforts. Vous savez, ce n'est pas toujours agréable de demander des efforts, mais je demande aux Français de se dire : n'oublions pas en effet la canicule. La solidarité, ce n'est pas seulement une incantation, ce n'est pas seulement des discours, c'est aussi un engagement personnel. Et je remercie toutes les Françaises et les Français qui acceptent de s'engager pour la solidarité pour les personnes dépendantes."

Alors justement, pourquoi est-ce que vous avez choisi cette solution du jour férié, entre guillemets, "travaillé gratuitement" ? Pourquoi est-ce que vous n'avez pas choisi l'augmentation de l'impôt par la CSG par exemple ?

- "Parce que je veux protéger le pouvoir d'achat des Français. Et c'est, je crois, très important de se dire qu'un progrès social, ça doit se financer par la création de richesses et pas toujours aller chercher l'argent par l'impôt. Il faut créer des richesses ; un jour de travail, un salarié qui va donner son temps de travail, il va permettre à l'entreprise de créer de la richesse, et cette richesse va financer la contribution. Ce sont les employeurs qui vont payer ; ainsi le salarié, le travailleur va donner du temps qui va donner de la production, et qui va nourrir une cotisation employeur qu'il va financer ; c'est la création de richesses qui finance le social. On ne peut pas systématiquement aller chercher de l'argent dans la poche des Français. On sait qu'on a besoin du pouvoir d'achat pour la consommation, pour la croissance, pour l'emploi."

Vous dites "solidarité", mais on a entendu dans ce reportage, ces souteneurs dans une entreprise qui disent : premièrement, je suis la vache à lait de l'Etat ; deuxièmement, qu'est-ce qui m'assure que cet argent va vraiment aller aux personnes âgées et par exemple, pas au comblement des déficits publics ?

- "C'est en effet une bonne question. D'abord, personne n'est vache à lait de l'Etat. L'Etat va payer, les fonctionnaires vont travailler, et l'Etat apportera sa contribution comme les entreprises privées, le capital, le travail, le public, le privé. Un plan juste, un plan équilibré."

Oui, mais les salariés, ils ont l'impression...

- "Et nous créons une caisse. Ce qui est très important, c'est que comme il y a d'autres caisses dans la Sécurité sociale, là, il va y avoir une caisse spécifique, avec un conseil d'administration. Cet argent, il ira dans la caisse, et c'est la caisse qui pourra distribuer, avec équité, les prestations via les départements, aux personnes qui en ont besoin. Il ne s'agit pas, comme la vignette, d'aller nourrir le budget de l'Etat, comme on l'a fait dans le passé. Il s'agit de créer, comme on l'a fait en 45, une caisse, une caisse qui puisse être gérée à parité. On a nommé des spécialistes pour aider à bâtir dans la concertation, avec les associations, avec tous les partenaires, cette nouvelle caisse pour l'autonomie, et cette caisse va sécuriser les financements. Je prends devant vous l'engagement qu'il n'y a pas un euro de cette caisse qui n'ira pas pour les personnes dépendantes, c'est-à-dire les personnes handicapées et les personnes âgées."

Pendant quatre ans, et après ?

- "Et après, pour moi, situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle : il nous faut à un problème durable des réponses durables, et je propose que ce financement, et c'est ce que je ferai au Parlement, soit durable, et que donc que tout cela soit prolongé. Au bout de quatre ans, nous ferons une évaluation du programme, mais je souhaite que la décision soit durable, parce que le problème est durable dans la société française, le vieillissement nous concerne tous. Mais c'est une bonne nouvelle : une petite fille sur deux qui naît aujourd'hui va vivre jusqu'à cent ans, il faut en faire une bonne nouvelle. Pendant trop longtemps, on n'a pas voulu regarder en face la réalité ; le vieillissement est une réalité, il faut le traiter."

Vous parlez vous, de "bonne nouvelle", mais ce plan ne sera effectif qu'à partir de juillet 2004 au mieux...

- "Non, non, non, dès le 1^{er} janvier, nous mettons 600 millions, qui sont financés par l'ONDAM, qui sont financés pour engager les travaux, notamment pour les maisons de retraite et pour les personnes qui vont servir à domicile, les personnes âgées, notamment en soins infirmiers. Donc le plan commence au 1^{er} janvier, c'est le jour férié qui sera, pour tout le monde, à peu près, sauf ceux qui dans une entreprise auront une négociation."

Mais en tout état de cause, on vous dit : c'est beaucoup trop tard, vous auriez dû faire ça beaucoup plus vite, juste après la canicule...

- "Mais vous savez, depuis 1974, on aurait pu faire des choses, parce que depuis 1974, les couples français ne se renouvellent pas. Donc c'est vrai qu'il aurait fallu aller très vite ; que le vieillissement, on a fermé un peu les yeux depuis une quinzaine d'années, depuis une dizaine d'années. Donc c'est vrai, vous savez, la société française aujourd'hui, elle a beaucoup de retard dans un certain nombre de domaines. Et j'ai beaucoup de travail, et ce n'est pas facile. Nous faisons les efforts avec justice, parce qu'il faut agir, il faut agir pour sortir la France des impasses. Il y avait une impasse des retraites. On savait qu'il y avait une impasse, de moins en moins de gens qui paient, de plus en plus qui touchent ; on savait qu'il y avait une impasse, et personne ne voulait faire la réforme. Là, c'est la même chose, on sait que la société vieillit, il faut faire les réformes, je travaille pour l'avenir de notre pays, c'est très important de résoudre ces impasses."

Monsieur le Premier Ministre, sur ce débat du jour férié notamment, on a beaucoup parlé, ces derniers jours, ces dernières semaines, de cafouillage au sein de votre gouvernement. Est-ce que vous regrettez les prises de position de certains de vos ministres ?

- "Non, nous avons discuté, vous vous rendez compte que nous faisons une réforme qui est de l'ampleur de celle qui a été faite en 1945. Donc il a fallu beaucoup consulter, beaucoup discuter."

Oui, enfin, il y a eu des fuites aussi ?

- "Bien sûr, mais on est dans une société d'information."

Vous ne les regrettez pas ?

- "Je suis allé en Allemagne, j'ai été parler avec un certain nombre de gens, je ne voyage pas confidentiellement, je ne reçois pas des gens par des portes dérobées, donc il est clair qu'il y a eu des discussions. Il y a eu un certain nombre de fuites. Vous savez bien, vous les journalistes, que les fuites, ça se pratique régulièrement, c'est une société de l'information, j'ai écouté."

Cela veut dire que vous ne les regrettez pas et que vous considérez que c'est absolument normal que dans le Gouvernement, des ministres s'expriment sur un dossier avant même que vous l'ayez fait ?

- "Je vais vous dire, j'écoute les uns et les autres, chacun a le droit de s'exprimer. Je suis un homme d'écoute, je suis un homme de terrain, je sais écouter, mais le moment venu, on prend la décision, et on l'applique et je demande à tous de la respecter, et c'est ce qui se passe. L'autorité moderne, c'est d'abord de savoir écouter, d'abord de savoir débattre, ensuite, de décider, et de s'engager. Je décide, je m'engage pour l'avenir de notre pays, j'y crois et les ministres ont participé à ce débat, et maintenant, ils sont chargés de l'appliquer."

Ce manque de clarté de l'action gouvernementale, il vous a été reproché par certains membres de la majorité, de l'UMP. Est-ce que vous n'avez pas songé ces derniers jours à un remaniement ministériel ?

- "Écoutez, je travaille sur des sujets qui sont graves et je vous assure que mon souci n'est pas partisan, j'ai des sujets très importants à traiter. Nous avons une grande réforme du dialogue social, nous avons engagé une réforme très importante pour le droit individuel à la formation. Alors, je vous assure, je n'ai pas été nommé à cette fonction de Premier ministre pour m'occuper de clivages partisans et de guerres parlementaires. Je travaille avec les uns et les autres, j'écoute les uns et les autres, et mon travail est d'agir."

Monsieur le Premier ministre, vous êtes arrivé à Matignon il y a 18 mois, jour pour jour, c'est un anniversaire aujourd'hui. Votre cote de popularité est au plus bas ; d'ailleurs, en partie à cause du drame de la canicule. Que vous inspire une Une comme celle-ci, qui est sortie aujourd'hui, Une de L'Express : "La fin" ?

- "Je suis content de voir que France Télévisions fait la promotion de L'Express."

Non, c'est un journal qu'on peut trouver dans tous les kiosques...

- "Bien sûr, bien sûr, oui, oui. Non, mais c'est une promotion que j'apprécie. Je vais vous dire très franchement : quand on agit, ce n'est pas facile. Il faut assumer un certain nombre de décisions qui ne sont pas toujours populaires. Je me bats pour la sécurité routière, contre la délinquance routière, ce n'est pas populaire de mettre des radars, ce n'est pas populaire de lutter contre la vitesse. Je le fais parce qu'il faut le faire. Nous sommes un des pays où il y a le plus de morts sur les routes. [...]"

Mais ça veut dire que ce n'est pas "la fin", pour reprendre cette Une de journal ?

- "Vous avez le choix, il y a ceux qui pensent que c'est "la fin", et puis, je vois dessous "le rebond", donc c'est ou la fin ou le rebond ?"

Mais, vous, vous en pensez quoi ? Est-ce que vous avez été découragé à certains moments ? Est-ce que vous êtes combatif ?

- "D'abord, quand on aime la France et qu'on est Premier ministre, on n'a pas le droit au découragement. On a le devoir d'action. Donc, moi, j'agis. Le président de la République fixe les lignes. La réforme pour les personnes handicapées, c'est un engagement du chef de l'Etat. Et je suis vraiment mobilisé pour que dans la vie concrète, nous ayons pu changer vraiment les conditions de vie des personnes âgées et des personnes handicapées. Franchement, vous avez un Premier ministre qui réussit à faire la réforme des retraites, à faire la réforme de la décentralisation, à faire la réforme des SMIC, le troisième mois pour les smicards, et là, changer vraiment, en quatre ans, la vie des personnes handicapées, la vie des personnes âgées, franchement, je ne suis pas honteux de ce que je fais. Je le fais pour mon pays et je ne m'occupe pas de ma carrière personnelle. J'ai un devoir d'action, je suis en mission, c'est le chef de l'Etat lui-même qui l'a dit."

Justement, vous parlez du chef de l'Etat et de la confiance mutuelle qu'il y a entre vous. Sur la laïcité justement, on dit que vous êtes sur la même longueur d'onde. Est-ce que vous avez décidé de légiférer ?

- "Il y a une commission nommée par le chef de l'Etat avec monsieur Stasi à sa tête. Que la commission travaille, elle nous fera part de ses recommandations et nous déciderons."

Mais là aussi, il y a eu des fuites ces derniers jours, on dit que vous êtes pour légiférer...

- "Oui, mais ne vous inquiétez pas toujours pour les fuites et prenez un pronostic : le Premier ministre est d'accord avec le Président. C'est ça, la vraie 5^{ème} République."

Et le Président pense qu'il faut légiférer ?

- "Le Premier ministre est en accord avec le Président ; c'est ça la 5^{ème} République quand elle marche sur ses pieds, quand elle est à l'endroit. On a vécu une République à l'envers pendant un certain temps ; la cohabitation, c'est fini. Maintenant, on travaille la main dans la main au service des Français."

On l'a bien compris... Une dernière question concernant l'UDF et l'attitude de F. Bayrou, notamment pour les élections régionales. Comment est-ce que vous ressentez sa démarche ? Est-ce qu'il fait toujours partie de la majorité pour vous ?

- "Cela dépend de lui. Et moi, je respecte l'ensemble des parlementaires, je respecte l'ensemble des forces politiques. Mais, je suis en action. Ce que je leur dis, c'est que nous avons de graves problèmes dans la société française à résoudre. Nous pouvons valoriser tous les talents de notre pays, nous sommes dans un siècle nouveau, nous avons des chances formidables. Occupons-nous de l'avenir et pas des querelles partisanses."

Cela veut dire que vous leur tendez encore la main...

- "Mais la main est toujours tendue, évidemment ! Et moi, je souhaite qu'on puisse s'attaquer aux vrais problèmes. Et franchement, si ensemble, on réussissait à améliorer la condition de vie des personnes handicapées, comme nous pouvons le faire avec ce texte, la condition de vie des personnes âgées, je vous assure que ça vaut tous les débats partisans du monde. C'est ça, l'enjeu du Gouvernement, c'est ça, mon enjeu personnel et c'est pour ça qu'ils me trouveront toujours pour tendre la main et pour travailler ensemble dans l'intérêt du pays."

Monsieur le Premier Ministre, merci d'être venu sur le plateau du 19-20.

LE SIÈGE LOCAL DE L'UMP À NANTES OCCUPÉ PAR DES MANIFESTANTS

Une vingtaine de personnes ont investi mardi matin le siège local de l'UMP à Nantes, qu'ils avaient l'intention d'occuper « sans limitation de durée, pour protester contre la politique sociale du gouvernement », a-t-on appris auprès des manifestants.

« Nous sommes les représentants des intermittents du spectacle, des précaires, des étudiants qui pâtissent de la politique sociale de ce gouvernement, a déclaré à l'AFP Olivier Bourgade, un porte-parole des manifestants.

Des banderoles ont été déployées sur la façade de l'immeuble.

AFP, Nantes, 25/11/03

MIL-VIGILANCE N° 42/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 43/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

CLICHY-LA-GARENNE (92) : LE MAIRE PS ÉREINTE LES ÉLUS PC

Les escarmouches deviennent nombreuses et violentes entre Gilles Catoire, le maire PS de Clichy, et les élus PC. Lors du dernier conseil municipal, Gilles Catoire s'est emporté deux fois contre ses colistiers communistes. Le premier incident éclate lors d'une intervention d'Annie Mendez, maire adjointe PC, qui s'inquiète de la construction d'une halte fluviale sur la Seine. Retour de bâton immédiat. « C'est vous qui êtes en charge de ce dossier, c'est amusant, vous vous posez la question à vous-même ! On n'est pas là pour faire joujou, vous vous moquez des conseillers », rétorque un Gilles Catoire furieux. Et les communistes ne s'en sortiront pas comme ça. Le maire pique une deuxième colère soudaine. Cette fois, c'est la dénomination de la future école des rues Palloy et Paymal qui déclenche le coup de sang. Guy Schmaus, chef de file PC, explique qu'il accepte de la baptiser Léopold Sédar Senghor, mais en échange il souhaiterait qu'un square des berges de Seine porte le nom d'un jeune ouvrier tué en 1936. « Ces marchandages d'un autre temps entre partis sont finis » s'est emporté Gilles Catoire. Mais vu vos orientations, je pensais que vous alliez proposer un square Léon Trotsky. » Guy Schmaus a calmement déploré un « anticommunisme primaire »...

Le Parisien du 24/11/03

ASSOCIATIONS UNE PAROLE DE TROP ?

La polémique entre Nicolas Sarkozy et le groupe de rap Sniper, accusé de racisme par le ministre de l'Intérieur, fait des dégâts collatéraux... Nouvelle icône médiatique depuis la publication de son livre « Vivre libre », Loubna Méliane, porte-parole de SOS, a pris la défense des rappers contre le ministre. Mais elle est aussi membre de l'association de femmes des quartiers Ni putes ni soumises, émanation de SOS. Or, dans une de leurs chansons, « Faut de tout pour faire un monde », les rappers de Sniper tiennent des propos qui scandaliseraient plus d'une militante féministe : « Y'a des meufs graves [...] nymphomanes qui s'font ner-tour [tourner] par plus de vingt mecs dans les caves. » D'où colère et incompréhension de ses consœurs. « Loubna dit ce qu'elle veut en tant que vice-présidente de SOS Racisme. Mais en présentant aux médias sous l'étiquette Ni putes ni soumises, elle nous met dans l'embarras. Elle n'a pas à s'exprimer en notre nom » s'agace Fadela Amara, la présidente de l'association Ni putes ni soumises. Loubna Méliane devrait être rappelée à l'ordre lors du prochain bureau national du mouvement.

Le Point du 21/11/03

VISITE MOUVEMENTÉE DE M. SARKOZY DANS LE QUARTIER DU VAL-FOURRÉ

La visite du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy vendredi après-midi dans le quartier du Val-Ourré à Mantes-la-Jolie a été perturbée par des jeunes qui ont hué le ministre, le cortège quittant rapidement le quartier, a constaté un journaliste de l'AFP.

M. Sarkozy avait auparavant tenu une réunion avec les fonctionnaires du poste de police de ce quartier sensible en présence de Pierre Bédier, premier adjoint au maire et secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice. Le ministre a ensuite pris le chemin de la dalle commerciale où se déroule chaque vendredi le marché. Il y a rencontré un ruraliste qui lui a fait part de ses difficultés financières pour reconstituer son stock compte tenu de l'augmentation du prix des cigarettes.

L'interrogeant sur la sécurité, le ministre lui a confirmé les aides pour les équipements d'alarme des débitants de tabac.

Après avoir pris un bain de foule et dialogué avec quelques parents et jeunes, le ministre, en traversant le marché, a été hué par un groupe compact de jeunes que les policiers ont tenté de maintenir à distance.

Finalement, alors que plusieurs stands de commerçants étaient bousculés, le cortège a repris le chemin du poste de police d'où le cortège est reparti rapidement.

Le ministre n'a pas pu se rendre comme prévu au bureau de poste du quartier où un déséquilibré avait commis une agression dans l'après-midi.

Auparavant, M. Sarkozy avait rendu visite au commissariat des Mureaux au jeune policier sérieusement blessé par une dizaine de jeunes en début de semaine. A cette occasion, il a réaffirmé qu'il n'aurait « aucune faiblesse » envers les voyous capables de commettre de tels actes.

Il s'était ensuite rendu à la brigade de gendarmerie d'Ecquevilly où il a annoncé le maintien de l'effectif actuel de 17 gendarmes.

AFP, Mantes-la-Jolie (Yvelines), 21/11/03

A L'UMP, LE CLAN JUPPÉ TISSE SA TOILE

Les fidèles d'Alain Juppé prennent les choses en main. Deux des trois « délégués généraux » de l'UMP vont quitter le navire d'ici à la fin du mois. Et ces départs n'ont rien d'anecdotique. Alors que la formation chiraquienne, présidée par l'ancien Premier ministre, fête aujourd'hui son premier anniversaire, ils traduisent la difficulté des cadres issus de DL ou de l'UDF à travailler avec les ex-RPR qui contrôlent largement le parti. Au sein de l'UMP, les délégués généraux sont chargés d'animer des secteurs stratégiques comme les fédérations, les relations avec les élus, les élections ou la vie citoyenne. Les deux partants ne seront pas remplacés. Délégué général chargé des élections, l'ex-DL Franck Dherain, ancien député du Nord, rejoint dès la semaine prochaine le cabinet de Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports et à la mer. Son homologue, issu de l'UDF et proche de Philippe Douste-Blazy, quitte, lui, l'UMP pour un important groupe publicitaire. Seul Jérôme Peyrat, ancien directeur de cabinet de Michèle Alliot-Marie au RPR, conserve son poste de délégué général en charge des fédérations... contrôlées à près de 75 % par d'anciens RPR.

Libération du 18/11/03

BOULOGNE BILLANCOURT (92) : DES ÉLUS SOCIALISTES DÉGOÛTÉS

L'annonce de la liste socialiste aux élections régionales de mars prochain n'en finit plus d'agiter le parti. Après Michel Canet qui démissionne des instances dirigeantes de la fédération, c'est au tour du jeune élu de Boulogne-Billancourt, Jean-Luc Richard, d'annoncer son départ du conseil fédéral. Argument avancé par ce maître de conférence en sciences politiques : l'absence de tout élu bouillonnais dans la liste. « Nous sommes une des plus grosses sections du PS, nous sommes une des villes où le parti a fait le plus de voix aux dernières municipales, Boulogne était jusqu'ici la seule ville de France de plus de 100.000 habitants où le PS ne comptait pas de conseiller régional et il n'y a aucun de nos représentants dans la liste ! » se lamente Jean-Luc Richard.

« Dégoûté » par cette liste où « le copinage a prévalu sur la stratégie », l'élue se demande même s'il paiera sa cotisation au PS l'an prochain. Leader respecté de la gauche bouillonnaise, Pierre Gaborit est lui aussi très critique : « Apparemment, nous ne sommes pas dignes de figurer sur cette liste » lâche-t-il ironiquement.

L'avocat avoue également réfléchir à son avenir au sein du parti.

UN HARKI DÉCORÉ EN BUTTE AUX REPRÉSAILLES

De vifs incidents ont opposé, en début de semaine, la famille d'un harki de La Seyne-sur-Mer (Var) à des jeunes de la cité HLM Berthe, dans la ZUP nord de la ville. Théâtre permanent de violences, de trafics, d'incivilités et parfois d'émeutes, ce grand ensemble paupérisé de 15.000 habitants semblait presque anormalement calme lundi dernier. Soudain, vers 18 heures, une première bagarre éclate au 5e étage de la tour où résident Chérif Arrar, 67 ans, son épouse et leurs 5 enfants. Le pugilat prend de telles proportions que la police doit intervenir. Les esprits semblent peu à peu s'apaiser, mais le conflit s'envenime à nouveau, quelques minutes plus tard, devant l'hôpital général qui jouxte la cité. Vers 20 heures, alors que tout paraît être rentré dans l'ordre, une troisième rixe éclate au pied de la tour. Il faudra faire appel aux CRS pour

séparer les belligérants. Les policiers devront faire face à près de 200 jeunes survoltés.

Dès le lendemain, ne s'estimant plus en sécurité, la famille Arrar demande à la mairie et à l'office communal d'HLM de procéder à son relogement d'urgence. « Sinon, ça va très mal tourner ! » C'est d'ailleurs sous étroite protection policière que se déroulera, mardi, le déménagement provisoire. Accueillis d'abord dans un hôtel de l'agglomération toulonnaise, l'ancien harki et les siens se verront attribuer dans les prochains jours un nouvel appartement.

En recevant la médaille militaire le 14 juillet dernier, Chérif Arrar n'imaginait pas que cette décoration aurait un revers aussi pénible. Or, les médias régionaux s'intéressent à lui et la télé locale lui consacre un petit reportage. Dès le lendemain, son téléphone sonne et les injures commencent à pleuvoir. Les menaces aussi. « Non seulement sur moi mais sur toute ma famille », précise-t-il. Ses enfants sont en butte à de multiples provocations. Certains jeunes de la cité les qualifient de traîtres à leur pays d'origine et de collabos avec l'ancienne puissance coloniale.

Le relogement, sinon définitif du moins durable, de la famille Arrar mobilise, sous la houlette de la préfecture du Var, les services de Toulon Habitat Méditerranée, organisme qui gère les 8.000 logements sociaux du chef-lieu du Var. A vrai dire, le problème posé est délicat : il s'agit en effet de trouver un appartement où les Arrar pourront être à l'abri de toutes représailles. Or les familles de harkis, naguère recluses dans des baraquements construits à la hâte dans des secteurs agricoles et sylvestres, restent très mal acceptées dans les cités. Même lorsqu'elles sont tolérées au départ, au moindre incident, les vieilles haines, transmises de génération en génération, se rallument. Il suffit alors d'une cérémonie militaire et d'une remise de décoration pour que cette animosité latente se déchaîne. Difficulté supplémentaire : la cohabitation ne se passe pas bien non plus entre ces familles françaises musulmanes et certains Gitans sédentarisés dans les grands ensembles périphériques.

Au demeurant, les suites judiciaires des incidents de La Seyne ne devraient pas concourir à ramener le calme dans la cité Berthe où l'atmosphère reste électrique. Les violences de lundi soir ont en effet abouti à l'interpellation d'un jeune homme de 19 ans qui, déféré mercredi au parquet de Toulon, a été aussitôt placé sous mandat de dépôt pour « rébellion contre les agents de la force publique » et « appel à la rébellion ». Comparissant jeudi devant le tribunal correctionnel, il a été condamné à trois mois de prison ferme, sanction pénale qu'expliquent aussi ses antécédents. Mais le jugement a été fort mal accueilli par les amis du jeune homme. Et la période de fin d'année est souvent fertile en incidents dans la ZUP nord de La Seyne.

Le Figaro du 15/16 novembre 2003

ALLIANCE DEVIENT LE PREMIER SYNDICAT DE POLICE

Intérieur : Les élections professionnelles placent en tête une organisation classée à droite

Avec 32,16 % des suffrages chez les gardiens et gradés, le syndicat Alliance, dirigé par Jean-Luc Gamier, arrive en tête des élections professionnelles dans la police. La décision de Nicolas Sarkozy d'avancer ce scrutin, initialement prévu entre mars et juin 2004, aura donc profité à une organisation réputée proche de la majorité.

Jusqu'alors, c'est la fédération Unsa-police, dirigée par Joaquin Masanet, de sensibilité socialiste, qui dominait. Sa composante majoritaire, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), dirigé par Gérard Noulé, avait voulu voler de ses propres ailes, en faisant scission, le 25 janvier dernier.

Mais cette stratégie n'a pas été validée par les urnes. Alors que SNPT revendiquait plus des deux tiers des forces de l'Unsa-police, il recueille à peine plus de la moitié des voix de son camp.

L'Unsa-police de Jo Masanet aura finalement mieux résisté que prévu à cette lutte fratricide. Son organisation obtient d'ailleurs autant de sièges que le SNPT dans les commissions administratives paritaires appelées à se prononcer sur les avancements, les mutations et la discipline dans la police.

Ce nouveau rapport de force conditionnera aussi la composition des commissions techniques paritaires (CTP), dont l'organisme central doit être systématiquement consulté par le ministre de l'Intérieur lorsqu'il veut réformer l'organisation ou le fonctionnement des services.

Dirigé par le capitaine de police Bruno Beschizza, le syndicat Synergie-officiers tire également son épingle du jeu. Cette composante d'Alliance représente les corps de « commandement et d'encadrement ». Elle reste le premier syndicat d'officiers de la région parisienne et gagne surtout près de 11 % au

plan national par rapport à 2001. Le Syndicat national des officiers de police (Snop), rattaché à l'Unsa, reste néanmoins majoritaire, même s'il recule de près de 4 % par rapport au précédent scrutin.

De son côté, le Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), dirigé par Jean-Marie Salanova, renforce ses positions. Il progresse de plus de 8 %, avec un score élyséen de 88,32 %. Ce qui lui permet d'obtenir un siège supplémentaire dans les commissions centrales paritaires.

Restent les deux grands perdants de cette élection. D'abord, la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), réputée proche de l'extrême droite. Elle régresse de 3 % et perd son siège en commission. Ensuite, le Syndicat général de la police-Force ouvrière (SGP-FO), dirigé par Xavier Beugnet. Lui aussi perd 3 %. Il s'opposait peut-être de manière trop systématique aux réformes en cours, sans proposer de véritable contre-projet.

Nicolas Sarkozy voulait « clarifier » le paysage syndical. C'est chose faite. Il peut désormais engager la délicate refonte des « corps et carrières » qui devrait notamment permettre aux officiers de police de devenir des cadres part entière.

Dans un souci de « rationalisation » budgétaire, il entend aussi réduire le nombre de commissaires pour confier davantage de postes de chefs de services à des commandants de police. Mais la police judiciaire accueille ce projet avec réserve.

Paradoxalement, ce n'est peut-être pas du côté des syndicats de police que viendront les difficultés, mais plutôt de la gendarmerie. De l'aveu de nombreux généraux, même si la grande muette n'a pas la « fibre revendicative », la maréchaussée veut tirer plus de bénéfices de son rattachement pour emploi au ministère de l'Intérieur. Et elle attend un premier geste : le renforcement de sa structure d'encadrement qu'elle juge insuffisante.

La nouvelle donne syndicale

Résultats des dernières élections professionnelles comparés à ceux de 2001

	% de suffrages		Nombre de sièges obtenus	
	2001	2003	2001	2003
Commissaires SCHFPN	80,08	88,32	5	6
Officiers SNOPI-UNSA	59	55,35	6	6
Synergie	34,02	41,88	4	4
Gardiens et gradés Alliance	31,94	32,16	4	4
UNSA	39,60*	22,09	5	3
SNIPT	-	25,11	-	3
SGP-FO * dont SNIPT	15,79	12,48	1	1

Le Figaro du 22/23 novembre 2003

MIL-VIGILANCE N° 43/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 44/2003 La lettre des adhérents du M.I.L.

33.500 EMPLOIS PUBLICS DE MOINS EN 2004

Effectifs. Selon nos informations, l'Etat supprimera l'an prochain un total de 33.500 emplois et ne se contentera pas des quelque 4.500 postes déjà annoncés. Discrètement présentée à Bruxelles, cette décision était restée secrète en France.

Mais si, Jean-Pierre Raffarin fait des efforts pour réduire les déficits de la France, seulement il lui arrive de rester discret sur son action et de se contenter de formules énigmatiques comme le « nous avons fait ce que nous devions » lâché dimanche soir à la radio.

Un exemple ? Sur le dossier ultrasensible des suppressions de postes dans la fonction publique, le Premier ministre a, selon nos informations, décidé d'aller beaucoup plus loin que ce qu'il avait laissé entendre cet été. Comme l'a confirmé à notre journal une source gouvernementale, le Premier ministre a ainsi donné son aval à la suppression l'an prochain de 33.561 postes publics payés par l'Etat. Un chiffre beaucoup plus conséquent que les 4.561 emplois de fonctionnaires passés à la trappe dans la loi de finances 2004 et que les 1.089 de 2003.

Une soustraction salée. Selon les comptes détaillés d'un grand commis de l'Etat, l'addition, ou plutôt la soustraction, établie pour 2004 est la suivante : outre les 4.561 postes de fonctionnaires, 23.000 emplois jeunes disparaîtront dans l'Education nationale. Ils seront remplacés par 13.000 assistants d'éducation, soit un solde négatif de 10.000 emplois, auquel il convient d'ajouter 19.000 postes supprimés dans les collectivités locales et les établissements publics. Total : 33.561 emplois en moins. Pas forcément des emplois de fonctionnaires au sens strict du terme, mais tous payés par l'Etat. Pour ce dernier, l'économie budgétaire réalisée devrait avoisiner les 400 millions d'euros.

Un secret bien gardé. Evidemment, la première question qui se pose est de savoir comment une telle décision a pu rester secrète jusqu'à aujourd'hui. En effet, plusieurs ministres, députés et autres syndicats réputés plutôt bien informés et que nous avons interrogés ignoraient totalement ou partiellement le tour de passe-passe. « C'est pourtant relativement simple, explique un responsable ministériel, la loi prévoit qu'on rende compte à l'unité près de l'évolution des postes de fonctionnaires statutaires. Une obligation scrupuleusement respectée. En revanche, d'ici à 2006, rien n'est prévu pour les emplois non statutaires, qui d'ailleurs n'apparaissent pas en tant que tels dans le budget. » Voilà pourquoi Matignon et Bercy auraient choisi, le plus légalement du monde selon eux, de jouer la carte de la discrétion.

Une prudence très politique. En fait, ce choix semble relever de préoccupations plus politiques. « Compte tenu du climat social passablement tendu de la rentrée, nous n'avions pas spécialement envie d'agiter 33.000 suppressions de postes au nez et à la barbe des syndicats », concède un proche de Jean-Pierre Raffarin. « Nous avons donc volontairement accepté de nous laisser critiquer, jusque dans des rangs amis, car nous avons estimé que le silence était finalement plus payant, poursuit-il. Sur les affaires d'économies ou d'effectifs publics, la France n'est pas encore un pays mature.

Un chiffre transmis à Bruxelles. Discret dans l'Hexagone, le gouvernement n'a pas manqué, selon un proche du dossier, d'informer Bruxelles de ses coupes dans les effectifs publics. Un élément qui, semble-t-il, aurait été pris en compte par la Commission qui, furieuse dans un premier temps contre la France, a ensuite ostensiblement changé de ton.

Le Parisien du 25/11/03

MAINTIEN DE L'ORDRE OU COMBAT DE RUE ?

Principes de base

Des mutations sociales et géopolitiques affectent l'exercice des métiers militaires et policiers en France et en Europe. Ainsi en France, les polices nationales (Police et Gendarmerie) restent, certes, l'instrument par excellence de la sécurité intérieure, mais les armées (en particulier l'armée de terre) n'ont plus d'ennemis clairement identifiés et participent à des actions de police (tel le

plan Vigipirate) dont la finalité est d'assurer la sécurité publique ou même le maintien de l'ordre (notamment au Kosovo).

Dans cette optique, un manuel d'instruction, le TTA 950, approuvé par la lettre n°0866/DEF/EMAT/BCSF/CB du 8 août 2001, traite du contrôle des foules en précisant que, « pour les forces de l'armée de terre, afin de pouvoir endiguer des actes hostiles individuels ou collectifs tout en satisfaisant aux exigences de l'auto-protection des troupes, les modes d'action varient des actions ponctuelles de maintien ou de rétablissement de l'accès à un point interdit par un petit nombre d'individus jusqu'aux actions de combat de rue dans le cadre d'opérations de contre-insurrection ». Cela demande que les unités d'infanterie outre leur formation initiale de combattant, s'entraînent, également, pour acquérir les réflexes du maintien de l'ordre leur permettant d'assumer, au besoin, la montée en puissance de la force jusqu'au combat en zone urbaine.

Enquête d'opinions

Cette complémentarité potentielle entre armée de terre et Gendarmerie, objet d'un accord signé le 20 octobre 2000 entre le directeur général de la Gendarmerie et le chef d'état-major de l'armée de terre, a mis en relief le fait que, à Mitrovica, la compréhension des règles du jeu entre les manifestants et forces de l'ordre est radicalement différente. La Gendarmerie intervient pour tout ce qui relève du maintien de l'ordre classique. Mais lorsqu'on est en face d'une foule agressive, ce qui est plus rarement le cas en France, cela peut dégénérer en tirs à tuer, en lancer de grenades, et le contrôle de foules intègre une partie « maintien de l'ordre » et une partie « combat de rues ». Cette éventualité peut laisser à penser que ces missions soient principalement confiées aux unités de l'armée de terre. En effet, ces actions exigent un traitement particulier qu'il convient de distinguer du maintien de l'ordre.

Conclusion

Les frontières séparant les territoires d'intervention (internes et externes), les compétences et les missions respectives des forces armées et, peut-être demain, des polices, ne sont plus aussi nettes qu'auparavant. On peut lire notamment dans la dernière loi de programmation militaire que « la défense du territoire est une mission de sécurité intérieure plutôt qu'une mission de défense proprement militaire ». L'expérience menée par les soldats aux côtés des gendarmes témoigne de la prééminence de la coopération à instituer aux différentes phases de résolution d'une crise ou d'un conflit pour conjurer ce qui peut menacer l'équilibre des systèmes démocratiques.

L'Essor de la gendarmerie nationale de décembre 2003

LES SUBVENTIONS DE LA SUBVERSION

Non sans perversité, Maurice DRUON, l'académicien anti-Giscard, s'est appliqué à recenser dans « Le Figaro » (24/11), les subventions publiques encaissées par les organisateurs du Forum social européen.

170.000 euros versés par la ville de Saint-Denis, plus de 600.000 euros attribués par les conseils généraux de Seine-Saint-Denis, Val-de-Mame et Essonne, 82.000 euros de l'Agence pour la francophonie et, cerise sur le gâteau, un demi-million d'euros offert, sûrement sans la moindre arrière-pensée, par le Premier ministre.

La Mairie de Paris du camarade Bertrand Delanoë, elle, a accordé 1 million d'euros. Pour que les dirigeants socialistes récoltent quolibets, injures et canettes vides pendant la manif des altermondialistes, c'est quand même un peu cher !

Le Canard Enchaîné du 26/11/03

EN ILE-DE-FRANCE, LES TRANSPORTS S'ENFONCENT DANS LA CRISE

Bus, métro et RER continuent d'accumuler des dysfonctionnements qui exaspèrent les usagers.

Baisse de fréquentation et déficit financier : les transports parisiens ne parviennent pas à sortir de leur crise chronique. A l'issue de la réunion du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région Ile-de-France, s'est inquiété du déficit de 100 millions d'euros pour 2003 et a estimé que "les perspectives pour 2004 sont très préoccupantes".

Au deuxième trimestre, la fréquentation a reculé de 8,2 % dans le métro et de 5,2 % dans les bus. "Nous avons connu le plus mauvais été depuis long-

temps", reconnaît Michel Beck, responsable du suivi tarifaire à la RATP. Du côté de la SNCF - Ile-de-France, on constate à nouveau que "le réseau transilien perd toujours une partie de sa clientèle après chaque grève". Les transports franciliens semblent avoir souffert successivement des grèves du printemps, de la canicule et de la baisse de la fréquentation touristique cet été, et de l'augmentation du chômage.

Christophe de Chenay - Le Monde du 11 novembre 2003

DANS LE RESTE DE L'EUROPE, UN DROIT DE GRÈVE BIEN ENCADRÉ

Que ce soit par la loi, la jurisprudence ou des accords sociaux, tous les pays européens prévoient un service minimum dans les principaux secteurs publics – transports, sécurité, Poste, audiovisuel, électricité, prisons. Mais selon les pays, les règles sont plus ou moins bien respectées.

* En Allemagne, les fonctionnaires statutaires, qui bénéficient de l'emploi à vie, n'ont pas le droit de faire grève. Les trois millions d'autres employés de la fonction publique sont soumis au régime de droit privé : ils ne peuvent arrêter le travail que lorsque les négociations entre les partenaires sociaux ont échoué. De plus, une grève ne peut avoir pour motif que les termes d'une convention collective en voie de renégociation. Elle est illégale si elle concerne toute autre raison, comme la réforme des retraites ou la politique des transports en tant que telle. Grâce à la tradition de dialogue social, les arrêts de travail dans le secteur public sont exceptionnels.

* Dans les pays scandinaves, même principe : la grève n'est autorisée qu'au moment de la renégociation d'une convention collective. Le concept de «service minimum» n'existe que pour les hôpitaux. Les grèves «sauvages» sont toutefois interdites. Mais la culture du consensus rend extrêmement rares les conflits durs.

* En Grande-Bretagne, la notion de «service minimum» n'existe pas. La réquisition d'agents est toutefois prévue afin «d'assurer à la communauté ce qui est essentiel à la vie», par exemple les soins hospitaliers, ou la sécurité. En outre, les travailleurs ne peuvent pas légalement se mettre en grève par solidarité avec une autre catégorie professionnelle.

* En Espagne, le service minimum est fixé par un arrêt du tribunal constitutionnel, qui précise que «le droit de la communauté aux prestations vitales est prioritaire sur le droit de grève». Le ministère concerné est chargé d'organiser ce service minimum, tout en consultant les syndicats. Mais à chaque grand conflit, ce principe donne lieu à des interprétations différentes, et fait l'objet de contestations devant les tribunaux.

* En Italie, une loi de 1990, remaniée en 2000, régit l'exercice du droit de grève dans les «services publics essentiels» : elle affirme la nécessité de pouvoir le concilier avec le droit à la santé, à la libre circulation, à la sécurité, à l'éducation et à la communication. Une «commission de garantie» veille à l'application de la loi. Des procédures de concertation ont été mises en place : tous les mécanismes de médiation doivent être épuisés avant de recourir à la grève. La loi impose un préavis de dix jours avant le début de tout conflit, et un délai «objectif» entre deux grèves dans le même service public. Dans les transports, la grève est interdite aux heures de pointe, pendant les vacances, et même les élections ! La grève illimitée est illégale. Mais les sanctions prévues ne sont pas toujours appliquées...

Le Figaro du 13 novembre 2003

LES MUTINS DE LA CFDT

Le réformisme de François Chérèque provoque le départ de plusieurs milliers d'adhérents. La centrale n'y voit pas que des inconvénients.

Entre la direction et les frondeurs de la CFDT, la bataille de l'intox fait rage. François Chérèque, le patron de la CFDT, concède qu'entre 6.000 et 8.000 adhérents pourraient quitter sa centrale. Les partants, eux, prétendent être au moins 50.000 à abandonner le navire, et certains n'hésitent pas à avancer le chiffre de 100.000 départs. La rupture est en tout cas consommée entre la direction réformiste de la centrale et l'opposition, beaucoup plus radicale, dont les figures de proue sont souvent liées à des mouvances trotskistes. Une divergence idéologique qu'a exacerbée la signature apposée par François Chérèque à la réforme des retraites du printemps.

Le coup le plus rude a été porté par les cheminots de la CFDT, qui ont choisi à une faible majorité (50,16 % !) de se désaffilier, en attendant un départ vers d'autres structures, principalement SUD Rail et la CGT. La fédération des transports est le bastion des mutins de la CFDT. Elle était jusqu'ici dirigée par Claude Debons, leader emblématique de l'opposition à Nicole Notat, puis à François Chérèque. D'autres rebelles de longue date ont déjà claqué la porte. Ainsi, fin octobre, l'union départementale CFDT de Haute-Loire s'est dissoute.

Chérèque, de son côté, multiplie les tournées pour limiter les départs. Pour autant, il ne s'affole pas. Y trouverait-il son compte ? « La CFDT termine un écrémage commencé en 1988 et poursuivi en 1995, estime Jean-François Amadiéu, professeur à la Sorbonne et spécialiste des syndicats. Désormais, elle sera plus homogène. Et il ne faut pas dramatiser, sur près de 900.000 adhérents, ce n'est pas une hémorragie. » Après les crises de 1988 et de 1995, les départs avaient été compensés par de nouvelles adhésions. Cette fois-ci encore, la CFDT mise sur de nouvelles recrues dans le privé, en particulier dans les PME qui n'ont pas encore de délégués syndicaux. Le réservoir est vaste : seuls 9 % des salariés sont syndiqués en France. Paradoxalement, c'est peut-être la CGT qui pourrait être la plus affectée. « Entre les réformistes, les orthodoxes et quelques trotskistes en provenance de la CFDT, la CGT risque d'être encore plus divisée », analyse Jean-François Amadiéu. Un écueil pour Bernard Thibault, qui voudrait rendre la CGT un peu plus réformatrice

Etienne Gemelle - Le Point du 14 novembre 2003

LES ARRÊTS MALADIE ABUSIFS DANS LE COLLIMATEUR

Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales remis hier à Jean-François Mattei préconise de durcir l'octroi des arrêts longue durée et de mieux contrôler les médecins et les patients. Le gouvernement hésite à légiférer.

Ce rapport là fera assurément grand bruit. A l'heure où le gouvernement cherche désespérément à renflouer le déficit abyssal de l'assurance maladie (plus de 30 milliards d'euros fin 2004), les arrêts de travail injustifiés, évalués à 6 %, sont dans le collimateur du gouvernement. Jean-François Mattei, le ministre de la Santé, a sur son bureau un rapport de 150 pages, sobrement intitulé « les Dépenses d'indemnités journalières » mais décoiffant.

En 2002, 6,7 millions d'arrêts de travail ont coûté 5,1 milliards d'euros au régime général Réalisé par trois inspecteurs généraux des Affaires sociales, ce document rappelle tout d'abord les données financières du « problème » : en 2002, 6,7 millions d'arrêts de travail ont coûté 5,1 milliards d'euros au régime général, soit 46 % de plus qu'en 1996 - notamment du fait de l'envolée des arrêts de plus de trois mois. Si le vieillissement de la population explique l'essentiel de cette envolée, les auteurs pointent également l'amélioration de la couverture complémentaire des salariés, l'« accroissement de la pression mentale » ressentie au travail, mais aussi certains comportements abusifs.

Alors que le nombre moyen d'IJ versées par salarié occupé est de 9,9 en France, et de 6,3 à Paris, ce chiffre atteint en revanche 15,4 dans les Bouches-du-Rhône et 18 en Haute-Corse ! Les médecins, eux non plus, ne sont pas tous exempts de critiques. A Angers, 8,4 % des généralistes prescrivent ainsi à eux seuls 23,2 % des dépenses d'arrêts de travail, soulignent les rapporteurs. Voilà pourquoi ils recommandent de renforcer les contrôles. Les très gros prescripteurs pourraient ainsi devoir solliciter un accord préalable de l'assurance maladie avant d'octroyer des arrêts de longue durée. Surtout, des sanctions « pécuniaires et graduées » pourraient être mises en place. « Pour l'heure, notre arsenal vis-à-vis des prescripteurs abusifs est limité », rappelle le directeur de la Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie), Daniel Lenoir. Quant aux assurés... ils « doivent comprendre que les collègues de travail sont les premières victimes de la désorganisation résultant des arrêts maladie », jugent, dans une formule pour le moins maladroite, les inspecteurs. Ces derniers proposent de multiplier les « contre-visites » à domicile, ou encore d'avancer la date du premier contrôle systématique (actuellement effectué au début du quatrième mois). Ils suggèrent, enfin, de « remettre en ordre la réglementation » : raccourcir la durée maximale d'indemnisation de trois à deux ans, supprimer le cumul des IJ avec les congés payés, limiter leur paiement à trois mois en cas de rupture du contrat de travail, supprimer la majoration pour enfant à charge et, surtout, calculer les IJ des chômeurs sur la base de leurs allocations (et non plus, comme aujourd'hui, du dernier salaire perçu). « Limiter les abus, oui, mais pourquoi dans le seul secteur privé ? » critique un connaisseur. Et de rappeler que le délai de carence, notamment, fixé à trois jours dans le privé, est inexistant pour les fonctionnaires. Début septembre, la piste d'un alignement du public sur le privé a d'ailleurs été étudiée de près à Maignon. Finalement, le gouvernement a estimé plus sage d'attendre la grande réforme de l'assurance maladie, mi-2004, avant de trancher une aussi délicate question.

Odile Plichon - Le Parisien du 14 novembre 2003

MIL-VIGILANCE N° 44/2003

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

